HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE,

Depuis ſa Fondation juſqu'à préſent.

*Par Monſieur l'Abbé L***.*

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez N. B. DUCHESNE, Libraire, rue Saint Jacques, au-deſſous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



DISCOURS SUR *LES DOGES* DE VENISE.

RIEN ne contribue plus particulierement à donner une idée vraie des mœurs & du gouvernement d'une nation, que la connoissance exacte des honneurs & des prérogatives qui relevent la dignité de son Chef. Il ne peut donc être que satisfaisant pour les lecteurs de trouver ici, au sujet des Doges de Venise, des détails qui ne pouvoient être placés dans le courant de cette Histoire.

La dignité Ducale établie à Venise depuis plus de mille ans a perdu beaucoup de ses anciennes prérogatives d'autorité, quoiqu'elle ait toujours conservé à peu près les mêmes prérogatives d'honneur. Les premiers Doges, à la réserve de la puissance législative qu'ils n'eurent jamais, gouvernoient d'ailleurs en vrais Souverains. Ils n'avoient que des Conseillers choisis à leur fantaisie, qu'ils consultoient librement, & dont ils pouvoient ne pas suivre l'avis dans la décision des affaires. De tous les tribunaux particuliers on appelloit au Conseil du Doge comme au tribunal où s'éxerçoit véritablement l'autorité suprême. On ne pouvoit prendre possession d'aucune charge de l'Etat que sur un Mandement du Doge qui en donnoit l'investiture. Les Doges levoient des

tributs & prononçoient des confiſcations à leur profit ; la juſtice ſe rendoit en leur nom, & ils joignoient au pouvoir de punir le droit de faire grace. Ils aſſocioient au Dogat leurs enfants & leurs freres, & venoient ainſi à bout de faire paſſer héréditairement leur autorité à leurs deſcendans ou à leur collateraux. Les Princes Etrangers traitoient directement avec les Doges, comme un Souverain traite avec ſon égal. Tous les ſujets dépendans de la République avoient cette expreſſion en uſage : *Le Doge notre Seigneur* : Ils l'appelloient *Séréniſſime, Excellentiſſime*, quelquefois même *Très-haut, Très-fort, & Très-puiſſant Seigneur*. Les Etrangers, même les Rois & Empereurs, le nommoient *Glorieux, Très-glorieux, Magnifique, Illuſtre, Très-illuſtre*. Les Doges eux-mêmes s'inti-

tuloient, comme nous l'avons vû ailleurs, Ducs de Venise par la grace de Dieu. En parlant des Vénitiens, ils disoient *le peuple qui nous est sujet*, & dans les actes publics ils usoient de cette formule, *nous voulons & ordonnons*. Ce sont là des traces d'une autorité très - grande & dont l'exercice étoit comme absolu.

La nation qui avoit cédé à ses Chefs cet usage du pouvoir suprême, s'apperçut avec le tems qu'une puissance si illimitée tournoit au préjudice de ses vrais intérêts. Elle avoit conservé une ressource, en se réservant le droit d'élire les Doges & de les déposer, de faire elle seule des loix, d'instituer & de réformer les Magistratures. La nation usa de cette ressource toutes les fois que ses Doges, par un abus trop sensible de leur pouvoir, lui persuaderent

la néceſſité de mettre à leur autorité des bornes. On vit dès-lors la dignité Ducale dépouillée lentement & par dégrés de ſes premiers droits. Chaque révolution dans le Gouvernement opéroit pour les Doges un nouveau retranchement de puiſſance. Ils perdirent enfin ce ton faſtueux & abſolu que leur avoit fait prendre une autorité peu différente de celle des Rois. Ils ſont aujourd'hui retenus par tant de chaînes, qu'il ne leur reſte qu'une vaine apparence de Souveraineté ; & quoique la République les révere comme ſes Chefs, il n'eſt point de ſujet dans l'Etat qu'elle ſoit plus attentive à tenir ſous le joug.

Le Doge de Veniſe préſide à tous les Conſeils. Il peut y propoſer les affaires , mais il n'y a que ſa voix. Son nom eſt ſur toutes les monnoyes , mais

on n'y grave ni son effigie ni ses armes. Tous les Edits commencent par cette formule : *il serenissimo Principe fa saper*, pour faire connoître que le Doge n'est que le simple Promulgateur des loix de la République. Les lettres de créance des Ministres de la République dans les Cours Etrangeres sont écrites en son nom ; mais il ne lui est permis ni de les signer , ni d'y apposer son sceau. C'est toujours un Sécretaire du Sénat qui les signe , & elles ne sont scellées que du sceau de la Seigneurie. Les dépêches de ces Ministres lui sont adressées ; mais il ne peut les ouvrir qu'en présence des Conseillers , qui peuvent les lire & y répondre sans sa participation. Il est chargé de procurer l'observation des loix ; & pour y satisfaire il va une fois tous les mois visiter

les tribunaux inférieurs, recevoir les plaintes de ceux à qui on n'a pas rendu justice, & réprimander sévérement les Juges qui ont manqué à leur devoir. Mais en cela il n'agit que comme instrument & Commissaire de la République. Il ne dispose d'aucuns deniers publics, & il est obligé de se contenter d'un revenu médiocre qu'on lui assigne, qui quoique Supérieur aux émolumens de tous les autres Magístrats, suffit à peine aux dépenses que sa place l'oblige de faire. C'est le Doge qui doit répondre aux Ambassadeurs des Princes lorsqu'ils vont à l'audience. Si ces Ambassadeurs n'y viennent que pour faire part des évenemens fâcheux ou agréables qui intéressent leurs maîtres, le Doge a la liberté de choisir le compliment qu'il juge le plus con-

venable. Si ces Ambassadeurs ont des affaires sérieuses à proposer, le Doge ne doit leur répondre qu'en termes généraux. Il s'exposeroit à être désavoué, à essuyer même des réprimandes, s'il s'engageoit en la moindre chose. Il est même des occasions où il courroit risque d'être déposé, s'il n'avoit pas la parole à la main pour réprimer avec une noble fierté un Ambassadeur Etranger, qui s'aviseroit de proposer à la Seigneurie des choses honteuses, ou de s'exprimer à son égard en termes injurieux.

Il est aisé de voir par-là que le Doge de Venise n'a proprement que l'autorité d'un simple citoyen; & que sa qualité de Chef, loin de lui donner un pouvoir supérieur aux autres, ne sert qu'à l'obliger à plus de travail & de circonspection. Il a d'ailleurs des assujettissemens qui lui sont particuliers. Il a

beſoin d'une permiſſion expreſſe des Conſeillers de la Seigneurie, pour ſortir de Veniſe. S'il s'abſente ſans avoir obtenu ce congé, il s'expoſe à recevoir toutes ſortes d'inſultes, la loi autoriſant les peuples à lui jetter des pierres en pareil cas. Lorſqu'il s'abſente avec permiſſion, il rachete ce moment de liberté par le déplaiſir de n'être plus reconnu pour Doge, & de ne recevoir aucuns honneurs publics dans les lieux où il ſe trouve hors de Veniſe. Il eſt alors regardé comme un membre ſéparé de ſon corps, & ne peut faire aucun acte d'autorité. Sans doute que les Nobles en lui donnant ces déſagrémens ont eu intention de forcer leur Doge à être toujours ſous leurs yeux, ne ſe repoſant pas volontiers ſur d'autres du ſoin de le ſurveiller.

Il n'est plus permis aux Doges ni de refuser le Dogat après qu'ils ont été élûs, ni de l'abdiquer après qu'ils en ont pris possession. La Seigneurie qui a senti que cette dignité restreinte au point où elle est, ne pouvoit guéres flatter l'ambition, a voulu prévenir l'espece de discredit où elle seroit infailliblement tombée, si on avoit eu la liberté d'en rejetter ou d'en secouer le fardeau. Elle punit le refus du Dogat par le bannissement & la confiscation des biens, regardant ce refus comme le crime d'un sujet qui se refuse aux besoins de la patrie. Elle ne reçoit jamais la démission d'aucun Doge, parce qu'elle ne connoît aucun motif qui puisse autoriser un sujet à abandonner sa patrie lorsqu'il est en état de la servir. Mais aussi elle ne fait aucune difficulté de déposer un

Doge, quelque grands ſervices qu'il ait rendus à l'Etat, lorſque ſon âge ou ſes infirmités le mettent hors d'état de vaquer aux affaires.

Le palais des Doges eſt rempli d'eſpions, & les Inquiſiteurs d'Etat y font de fréquentes viſites ſans être vûs. Les Doges ſont ſujets au conſeil des Dix comme tous les autres membres de l'Etat, & on a affecté de placer leur appartement tout à côté du lieu où ce tribunal effrayant tient ſes ſéances, pour leur montrer toujours prochain le glaive deſtiné à punir leurs égaremens. Les enfans & les freres du Doge ſont exclus ſa vie durant de toutes les grandes charges de l'Etat. Ils ne peuvent même ni impétrer, ni accepter de la Cour de Rome aucune eſpece de bénéfice : ce qui a été établi pour prévenir le danger

de rendre les Doges ou trop puissans au dedans, ou trop timides au dehors. Il leur est également défendu de recevoir des présens des Princes Etrangers. Pour les mettre à l'abri de toute espece de séduction, tous les présens qui viennent du dehors sont censés faits à la République, & on les applique à son profit sans que les Doges y ayent aucune part.

Les Doges de Venise ont été exclus pour toujours du commandement militaire, par la crainte que leurs exploits & leurs victoires ne servissent à leur donner un dégré d'autorité que la République veut sur toutes choses leur interdire. Enfin trois Inquisiteurs & cinq Correcteurs choisis exprès parmi les plus séveres, sont chargés de rechercher l'administration des Doges après leur mort; & pour

peu qu'il y ait d'apparence à les ſoupçonner d'avoir négligé la choſe publique pour avancer leurs affaires particulieres, ou de n'avoir pas vécu d'une maniere convenable à leur rang; on condamne leurs héritiers à une amende pécuniaire, que l'on prend d'abord ſur le plus clair de la ſucceſſion.

Tel eſt l'excès de ſervitude auquel les Doges ſont réduits préſentement. Au lieu d'agir en maîtres comme ils faiſoient autrefois, une aſſiduité continuelle aux affaires, la privation de tous les plaiſirs, l'embarras d'une conduite toujours éclairée avec ombrage, toujours cenſurée ſans ménagement, les épines d'une repréſentation qui ſans avoir aucun des avantages dont jouiſſent ailleurs les hommes publics, en réunit tous les déſagrémens, font de leur di-

gnité le joug le plus incommode & le plus pesant.

Ils ont à la vérité des prérogatives d'honneur très-remarquables. La République a toujours regardé l'éclat extérieur de ses Doges comme nécessaire pour maintenir aux yeux du peuple son empire majestueux; & en travaillant à les rendre toujours moins puissans, elle n'a jamais voulu toucher à la pompe qui les environne. J'ai traité ailleurs de la forme usitée dans leur élection. Le couronnement la suit toujours de fort près, & voici en quoi consiste cette cérémonie. Si le Doge élû est hors de Venise, comme la chose est arrivée plus d'une fois, on lui dépêche sur le champ un Courrier pour lui apprendre la nouvelle de son élection. Ensuite on fait une ambassade de quelques Nobles des plus qualifiés

qui vont le chercher ſur les galeres de la République accompagnées d'un grand nombre de gondoles & d'autres bâtimens. Lorſqu'il eſt ſur le point d'entrer dans le port de Veniſe, il donne avis de ſon arrivée à la Seigneurie, qui lui envoye le Bucentaure avec deux Conſeillers & une multitude de Nobles. Il aborde à la place de ſaint Marc, & tout le grand Conſeil après l'avoir acceuilli avec reſpect, le conduit au Palais. Si l'Elû eſt dans Veniſe, on députe vers lui les Magiſtrats que l'on nomme les ſix Sages Grands, & qui ſont comme les Miniſtres de la République pour toutes les affaires d'Etat. Ces députés ſe rendent à la maiſon de l'Elû, lui annoncent ſon élection & le menent tout de ſuite au palais. De-là on le conduit en grand cortége dans l'Egliſe de ſaint Marc, on le

fait monter dans la tribune de marbre qui est à la droite du choeur, & on le montre au peuple. Autrefois l'usage étoit qu'à l'instant que l'Elû paroissoit sur la tribune, tout le peuple confirmoit son élection par une acclamation universelle. Quelque tems après, pour faire les choses avecplus de décence, on nomma un Syndic de la commune qui reconnoissoit au nom de tous le nouvel Elû & promettoit de lui obéir; mais cette foible trace de l'ancienne influence du peuple sur le Gouvernement fut abolie comme superflue l'an 1423. de sorte qu'aujourd'hui le peuple n'assiste plus à cette cérémonie que comme simple témoin & spectateur.

On chante ensuite une Messe solemnelle, après quoi on fait prêter serment au nouvel Elû d'être fidele à la République,

& exact obſervateur de ſes loix. Auſſitôt le Primicier de cette Egliſe lui préſente le grand étendard de ſaint Marc ; on le revêtit de la robe Ducale, on le place ſur une chaiſe à bras portée par des gens de l'Arſenal, & on lui fait faire en cet état tout le tour de la place ſaint Marc. Il a des Officiers qui le précedent & qui jettent de l'argent au peuple à la maniere des anciens Empereurs. Cet uſage a été introduit par le Doge Sébaſtien Ziani, & pour éviter en ce point les excès d'économie ou de prodigalité, la Seigneurie a ordonné qu'on ne pourroit y conſacrer moins de cent ducats & plus de cinq cens. Le Doge après avoir fait le tour de la place eſt conduit dans le Palais, & au haut du grand eſcalier il reçoit la Corne Du-

cale. De-là on le fait passer dans la Salle *del Piovégo* ou du Public, on l'installe au grand Conseil, on le mene dans son appartement, & la cérémonie finit par un repas qu'il est obligé de donner aux principaux Nobles.

La Corne Ducale dont je viens de parler est un bonnet d'une forme assez particuliere. Dans le commencement il étoit entiérement semblable aux anciennes mitres de figure parfaitement conique. Cette forme primitive a été alterée depuis, de sorte que le Bonnet semble comme écrasé sur le devant de la tête, & la pointe inclinée par derriere revient sur le devant en maniere de corne courbe. Ce Bonnet anciennement n'étoit que de simple velours cramoisi. Dans le treiziéme siécle sous le Dogat de Renier Zeno ce Bonnet fut enrichi d'un cer-

cle d'or en forme de diadéme. Cent ans après, le Doge Laurent Celſi y ajouta ſur le devant une croix d'or enrichie de diamans. Enfin le Doge Nicolas Marcello, enchériſſant ſur ſes prédéceſſeurs, fit faire la Corne Ducale tout en or. Celle qui ſert au couronnement du Doge eſt extrêmement chargée de pierreries : elle a été faite aux dépens de la République, & a coûté plus de cent cinquante mille ducats. On la garde dans le tréſor de ſaint Marc, & on ne s'en ſert que pour le Couronnement du Doge. C'eſt le plus jeune des Conſeillers qui met la Corne Ducale ſur la tête du Doge, en lui diſant : *Accipe Coronam Ducalem, Ducatûs Venetiarum.* Sous ce Bonnet le Doge porte une coëffe blanche de fin lin. Les Vénitiens prétendent que cet-

te coëffe est une imitation du bande auquel portoient les Conservateurs des loix à Athenes pendant leur Magistrature. Ils y attachent même une sorte d'idée de majesté, parce que de-là il arrive que dans les occasions où leur Prince quitte la Corne, il ne reste point la tête nue, mais il la conserve voilée.

La Robe Ducale n'étoit autrefois qu'une espéce de soutane longue à manches étroites, de couleur de pourpre, & la matière n'en étoit pas bien riche, car la Robe n'étoit pas de soye. Ensuite les progrès du Commerce ayant fait naître des idées de luxe, on régla que la Robe Ducale seroit de velours cramoisi, & que le Doge porteroit par-dessus un grand manteau de même matiere avec une queue traînante. Le luxe

augmentant de jour en jour, il fut décidé que la Robe Ducale & le manteau ſeroient déſormais de drap d'or, & qu'au lieu des manches étroites, on joindroit à la Robe de grandes & larges manches, pour donner un plus grand air de magnificence à cet habillement. Par-deſſus le manteau eſt une maniere de camail d'hermine qui deſcend par-devant & par derriere juſqu'à la ceinture. Le Doge dans les cérémonies publiques paroît toujours vêtu de drap d'or ou d'argent avec le grand manteau à queue traînante. Dans le particulier il ne porte que le Bonnet rouge, la Robe à grandes manches avec une longue queue, & cette Robe toujours de ſoye eſt ou de couleur de pourpre, ou de diverſes couleurs. Sa chauſſure eſt toujours rouge, & il porte à la main un bâton doré en façon de

sceptre pour marquer sa prééminence en qualité de Chef de la Justice & de l'Etat.

Lorsque le Doge marche en public dans les grandes cérémonies, on porte devant lui huit étendards de soye brodés en or, deux blancs, deux rouges, deux bleus & deux verds. Les porte-étendards marchent deux à deux, mais l'ordre en est différent selon la situation où se trouve alors la République. Si elle est en paix, les étendards blancs marchent les premiers. Si elle est en guerre, ce sont les rouges qui ont la premiere place. Si elle est en confédération avec quelque Prince étranger, les étendards bleus précédent. Si elle est dans un intervalle de trève, la marche s'ouvre par les étendards verds. Après les étendards, viennent six hommes portant

chacun

chacun une trompette d'argent, enſuite un Eccléſiaſtique en habit rouge portant un grand flambeau de cire blanche, enſuite la chaiſe d'or, les éperons d'or, les carreaux de drap d'or, l'ombrelle ou le paraſol de drap d'or. Le Doge paroit incontinent précedé des Ecuyers de ſa maiſon, dont il y en a deux qui portent la queue de ſon manteau. Il a à ſes cotés le Capitaine Grand avec ſes Officiers, le Grand Chancelier avec ſes Sécretaires. Il eſt accompagné des Conſeillers de la Seigneurie, des Chefs de la Quarantie criminelle & du Conſeil des Dix, des Avogadors & Procurateurs de ſaint Marc. Derriere le Doge eſt un Noble portant un épée dans ſon fourreau, & le Sénat en corps termine la marche.

Il eſt à remarquer que dans cette

marche pompeuse où le Doge a la principale représentation, le Sénat s'est réservé un rang qui annonce sa supériorité; & cette affectation de faire marcher devant lui & après le Doge l'Officier qui porte l'épée, marque sensiblement de la part de ce Corps une autorité à laquelle le Doge lui-même est soumis malgré tout son éclat. C'est ainsi que cette sage République se montre attentive à empêcher que la majesté extérieure de son Chef ne fasse illusion à la multitude, & à exclure toute idée de suprématie des honneurs que son Doge reçoit, & qui sont dûs à la grandeur de l'Etat qu'il représente.

L'élection du Doge est toujours suivie de plusieurs jours de réjouissance. Le son des cloches, les salves d'artillerie, les feux, les illuminations ma-

nifeſtent plus ou moins la joye univerſelle ſelon que le Doge élu eſt plus ou moins au gré des Vénitiens. Peu de tems après il reçoit les députations des villes de l'Etat qui viennent le complimenter. Tous les Corps des Arts & Métiers de Veniſe viennnent auſſi lui rendre hommage, & lui font divers préſens qui ne ſont jamais de grand prix, ne pouvant conſiſter qu'en fleurs, parfums, vins, mets, confitures.

Dans les Conſeils & Tribunaux le Doge a toujours un Siége plus éminent que les autres. Quand il entre, tous les Magiſtrats ſe levent & le ſaluent. Mais lui ne ſe leve & ne ſe découvre pour aucun des Magiſtrats. Quand les Ambaſſadeurs étrangers viennent à l'audience, le Doge ſe leve,

mais il ne se découvre point. Quand on parle au Doge en personne ou devant lui dans les Conseils, on se sert toujours de cette expression : *Sérénissime Prince*. Mais en parlant du Doge hors de sa présence on ne le nomme que *Messer lo Doge*, & il a été défendu par une loi d'en user autrement. Si le Doge est malade ou absent, on nomme un Conseiller de la Seigneurie pour le représenter, qui prend la qualité de Vice-Doge. Le Siége Ducal reste vacant, le Vice-Doge n'occupe que le second siége ; & quoiqu'il ne porte point la Corne Ducale, il ne se découvre pas, même devant les Ambassadeurs. Quoique le Doge soit absent, on ne laisse pas d'user en parlant dans les Conseils de l'expression ordinaire : *Sérénissime Prin-*

ce, & excellentiſſimes Seigneurs, pour marquer que la puiſſance ſouveraine n'eſt point attachée à la perſonne du Doge, mais au corps de la République.

Le Doge n'a point de gardes: tout ſon train ſe borne à ſes Ecuyers & ſes gens de livrée. Il n'y a de charges particulieres dans ſon Palais, que ce qu'on nomme à Veniſe *Commandadori del Palazzo*, qui ſont des eſpéces d'Huiſſiers au nombre de cinquante. C'eſt le Doge qui les nomme; mais ils ſont entretenus aux dépens du public. Il a ſes Sécrétaires particuliers, ſes deux Chanceliers, ſon Introducteur des Ambaſſadeurs qu'on nomme *Il cavalier del Doge*, qui va les inviter de ſa part aux cérémonies, & qui les conduit dans ſon appartement lorſqu'ils en-

trent au Palais. Cet Officier eſt toujours vêtu de rouge. Le Doge à un autre Officier nommé *Il Gaſtaldo del Doge* qui aſſiſte en robe violette aux exécutions criminelles, & y donne le ſignal en ſecouant ſon mouchoir en l'air.

Le Doge a toute autorité dans l'Egliſe de ſaint Marc qui ne reconnoit point d'autre Juriſdiction que la ſienne. Il en nomme tous les bénéfices conſiſtant en vingt-cinq Canonicats & un Primicier. Cette Egliſe eſt proprement ſa Chapelle, & les Chanoines qui la déſervent font à ſon égard fonction de Chapelains. La dignité de Primicier eſt très-conſidérable pour le revenu & pour les priviléges. Elle ne peut être poſſédée que par un Noble Vénitien. Elle donne le droit d'officier pontificalement. Le Primicier

eſt une eſpéce d'Evêque qui donne ſolemnellement la bénédiction au peuple, qui accorde quarante jours d'indulgence, & qui indépendant du Patriarche lui-même, ne connoit que le Doge à qui il doit obéir & dont il ſoit comptable. Le Doge a encore une autre Egliſe ſous ſa Juriſdiction immédiate. C'eſt une Abbaye de filles qu'on nomme *Moniſtero delle Vergini*, fondée par le Doge Pierre Ziani pour les Gentilsdonnes Vénitiennes. Cette Abbaye n'a point d'autre ſupérieur que le Doge qui en gouverne ſouverainement le ſpirituel & le temporel. C'eſt lui qui nomme l'Abbeſſe, & il l'épouſe en grande cérémonie le jour qu'elle prend poſſeſſion.

Autrefois les femmes des Doges recevoient de très-grands honneurs. Elles avoient rang

de Princesse dans l'Etat, & on les couronnoit solemnellement après leurs maris. Le jour choisi pour cette cérémonie, les Conseillers de la Seigneurie avec tout le Sénat se rendoient en grand cortége dans la maison de la Dogaresse, qui vêtue d'une robe de drap d'or à grandes manches, & la tête couverte d'un voile blanc qui lui descendoït jusqu'aux épaules, venoit à leur rencontre sur le haut de l'escalier. Là les Conseillers lui mettoient sur la tête un bonnet de drap d'or de même forme que la Corne Ducale après lui avoir fait prêter serment. Ensuite on la conduisoit sur le Bucentaure, où elle étoit accompagnée de plus de deux cens jeunes Gentilsdonnes vêtues de blanc, & d'une vingtaine de Matrones en habit

noir avec un voile ſur la tête. Le Bucentaure étoit eſcorté d'une prodigieuſe quantité de Gondoles ornées magnifiquement, & remplies de muſiciens qui faiſoient retentir les airs du ſon de leurs inſtrumens. Au moment que le Bucantaure abordoit à la place de ſaint Marc, un bruit effroyable d'artillerie ſe faiſoit entendre. Après que toute cette troupe brillante étoit débarquée, on marchoit en ordre vers l'Egliſe de ſaint Marc dont la place étoit ornée de pluſieurs arcs de triomphe. Les Gentilsdonnes ouvroient la marche deux à deux, les Matrones enſuite, le grand Chancelier avec ſes Secrétaires, les enfans & neveux, les freres & ſœurs du Doge avec la robe Ducale à grandes manches, après quoi venoit la Do-

gareſſe avec ſon Caudataire au milieu des Conſeillers de la Seigneurie. Le Sénat fermoit la marche, tous les Sénateurs étant ſur une ligne à gauche & tous les parens de la Dogareſſe ſur une autre ligne à droite. Les Chanoines de ſaint Marc, avec la croix haute & les chandeliers, venoient la recevoir à la porte de leur Egliſe ; & après avoir récité quelques prieres, ils lui donnoient la paix à baiſer, la conduiſoient au pied du grand Autel, & chantoient le *Te Deum.* Enſuite le Primicier lui préſentoit le livre des Evangiles ouvert, ſur lequel elle renouvelloit ſon ſerment. Cette cérémonie finie, la Dogareſſe donnoit au Primicier une bourſe de cent ducats, & prenoit auſſitôt le chemin du Palais. Avant d'arriver à la Salle du grand Conſeil, elle rencontroit

ſur ſon paſſage tous les Arts & Métiers placés ſéparément de diſtance en diſtance. Chacun d'eux avoit un buffet particulier ſomptueuſement orné & chargé de divers préſens. A meſure que la Dogareſſe approchoit, le Gaſtalde ou le Syndic du corps de métier s'avançoit vers elle, & l'ayant ſaluée profondément « lui diſoit : Que votre Sérenité « ſoit la bien venue ; nous *N.* « vos fideles ſerviteurs nous « réjouiſſons de ſon arrivée, & « nous vous ſupplions de vou« loir bien accepter ce peu que « nous prenons la liberté de vous offrir. La Dogareſſe les remercioit & leur promettoit ſa protection.

Lorſqu'elle étoit arrivée dans la Salle du grand Conſeil, on la plaçoit ſur le Trône Ducal, toutes les Matrones étoient aſſiſes à ſa droite,

& après elles les Gentilsdonnes. Tous les autres siéges étoient remplis par les Magistrats. On servoit une magnifique collation à la Dogaresse, pendant laquelle une nombreuse musique ne cessoit de se faire entendre, mélée du bruit des tambours & du son des trompettes. La collation étoit suivie d'un grand souper dans la Salle des *Prégadi*, & le souper suivi d'un bal qui duroit jusqu'au jour. Les réjouissances se continuoient durant plusieurs jours, & elles ont été quelquefois prolongées jusqu'à plusieurs semaines & à plusieurs mois.

La derniere Dogaresse qui ait été ainsi couronnée solemnellement & qui le fut avec une magnificence excessive, c'est Morosina Morosini femme du Doge Marin Grimani en 1595. Le Pape Clément

VIII. lui fit même l'honneur de lui envoyer la roſe d'or que les ſouverains Pontifes ont coûtume de bénir en carême, & qu'ils envoyent à quelque Princeſſe ſouveraine. Cette faveur du Pape déplut au Sénat, parce que c'étoit traiter la Dogareſſe en femme de Souverain. Cependant il ne crut pas devoir s'oppoſer à ce que la roſe d'or fût reçue. Mais en même tems, pour détruire toutes les prétentions auxquelles ce préſent pouvoit donner lieu, il ordonna que la roſe d'or ſeroit remiſe dans le tréſor de ſaint Marc après la mort de la Dogareſſe.

Sans doute que cette faveur du Pape fit les impreſſions que font toujours ſur la politique Vénitienne toutes les choſes qui ſemblent augmenter les prérogatives de leur Chef, & lui attribuer quelque

nouveau dégré de prééminence ; car incontinent après la mort du Doge Grimani, les Inquisiteurs & Correcteurs chargés de réformer les abus durant l'interregne, abolirent pour toujours l'ancien usage de couronner les Dogaresses. Le décret qu'ils porterent à ce sujet fut regardé comme une loi très-sage, n'y ayant rien de si contraire au bon ordre d'un Etat, & surtout d'un Etat républicain, que le luxe, & rien n'étant plus propre à porter le luxe au de-là de toutes les bornes, que les femmes constituées en dignité. Depuis ce tems-là les Dogaresses n'ont plus été que les premieres Gentilsdonnes de l'Etat ; & n'ayant plus de rang dans la République, elles n'en ont reçu ni honneurs ni émolumens.

Le Doge n'est point sujet

aux loix des Réformateurs des pompes, c'eſt-à-dire qu'il lui eſt permis de dépenſer en luxe tout ce qui lui plait. Ses freres, ſes enfans & ſes neveux ont la même liberté. Et comme ils ſont d'ailleurs exclus de toutes les Charges, on leur laiſſe ſans peine la conſolation de ſe ruiner en frais de repréſentation. On n'eſt pas même fâché qu'ils le faſſent, parce que la République n'appréhende & ne hait rien tant que la trop grande richeſſe de ſes Nobles. Les enfans, les freres & les neveux du Doge portent la robe à grandes manches; mais il n'eſt permis qu'aux enfans du Doge de porter la chauſſure rouge.

Le Doge eſt obligé de donner quatre fois par an un repas aux Nobles. Le jour de ſaint Etienne, le jour de ſaint Marc, le jour de l'Aſcenſion,

jour auquel le Doge épouse la mer, & le quinze de juin jour où Venise fut sauvée des périls de la conjuration Thiépoline. A ces repas les conviés sont toujours en grand nombre, parce que, outre les principaux Magistrats qui doivent toujours en être, le Doge y invite communément un certain nombre d'autres Nobles, sans distinction de riches ou de pauvres, d'anciens ou de nouveaux; & pour ne pas se rendre désagréable, il est obligé d'éviter en ce point tout ce qui auroit l'air de la partialité ou de la préférence.

Le Doge avoit autrefois le pouvoir de créer des Comtes & des Chevaliers, & les plus grands Seigneurs tenoient à honneur de recevoir de lui cette dignité. Le Sénat lui a enlevé cette prérogative comme la plûpart des autres, & ne lui a laissé que le

droit de recevoir ceux que le Sénat a faits Comtes ou Chevaliers, n'étant en ce point que l'exécuteur des volontés de la République. Il y a pourtant une Chevalerie inférieure dont le Doge a encore la diſpoſition, c'eſt la Chevalerie de ſaint Marc. Le Doge peut faire à ſon gré des promotions de cette eſpéce de Chevaliers. Ils ſont en trop petite conſidération, pour qu'il y ait du danger à l'en laiſſer le maître. C'eſt une grace qu'il fait aux députés des villes qui viennent le complimenter, & à ce qu'on nomme en Italie les *Virtuoſi*, c'eſt-à-dire les perſonnes qui ſe diſtinguent dans la littérature & dans les arts.

Les funérailles des Doges ſont aujourd'hui beaucoup plus pompeuſes qu'elles n'étoient autrefois. Dans les commencemens le corps du Doge dès le lendemain de ſa mort étoit porté ſans

beaucoup de cérémonie au lieu de sa sépulture. Le Palais restoit ouvert, le peuple y couroit en foule & pilloit les meubles du Doge défunt. Les choses ont été reglées depuis d'une maniere beaucoup plus convenable à la dignité du Chef de la plus noble République du monde.

Aujourd'hui dès que le Doge est mort, tous les tribunaux & toutes les judicatures cessent leurs séances. Les Conseillers de la Seigneurie & les Chefs de la Quarantie criminelle prennent le gouvernement de la ville. Le corps du Doge embaumé est revêtu de ses habits de cérémonie avec la Corne Ducale en tête, le bâton à la main & les éperons d'or aux pieds. On l'expose le premier jour dans son appartement sur un lit de parade. On ferme les portes du Palais, & les gens de l'Arsenal y viennent faire la garde : usage

qui fut introduit lorſque l'on défendit au peuple le pillage du Palais, & qui s'eſt toujours maintenu depuis. Sur le ſoir on porte le corps dans la ſalle *del Piovego*, où l'on a préparé tout exprès un grand catafalque, au haut duquel on l'expoſe avec de grandes torches allumées. Le corps y reſte expoſé trois jours, & il y a continuellement au catafalque un certain nombre de Sénateurs en robe rouge qui ſe relevent à tour de rôle. Le quatrieme jour on ordonne le convoi pour l'après-midi.

Le convoi commence par le Clergé ſéculier & régulier. Enſuite viennent ſix Confréries très-nombreuſes qu'on nomme à Veniſe *le Scuole grandi*, & qui ſont les Confréries de la Charité, de ſaint Jean l'Evangéliſte, de la Miſéricorde, de ſaint Marc, de ſaint Roch, de ſaint Théodore & de la Paſſion, chacun des

Confréres portant un flambeau à la main. Suivent tous les principaux de la Marine & de l'Arsenal, chacun pareillement un cierge à la main. Après eux paroît le grand Ecusson du Doge chargé de ses armoiries, ensuite le cercueil où est le corps couvert d'un poële dont les personnes les plus qualifiées portent les cordons. Immédiatement après le cercueil sont tous les Ecuyers & gens de livrée du Doge vétus de noir; les *Commandadori del Palazzo* viennent ensuite. Derriere eux sont les Sécretaires de la Chancellerie & le Chancelier. Après le Chancelier sont les Conseillers de la Seigneurie avec les Ambassadeurs des Princes. Après les Conseillers tout le Sénat en robe rouge rangé sur une ligne à gauche, & tous les parens du Doge en long manteau noir sur une autre ligne à droite. Le deuil est suivi

d'une partie des Confréres des ſix Confréries qui ſe partagent pour aller moitié devant, moitié derriere. Le convoi eſt terminé par les enfans & les filles des Hôpitaux qui ont chacun une torche à la main.

Le convoi défile le long de la place de ſaint Marc & en fait le tour. Lorſque le corps eſt arrivé devant la grande porte de l'Egliſe de ſaint Marc, ceux qui portent le cercueil l'élevent par neuf fois en l'air tout le plus haut qu'ils peuvent ; & c'eſt pour que le corps rende en paſſant une ſorte d'hommage à cette Egliſe. De-là le convoi ſe rend à l'Egliſe des ſaints Jean & Paul, où le corps eſt placé ſur un catafalque très-éminent couvert d'un poële avec une infinité de lumieres autour. Là un des Nobles monte en chaire & prononce l'Oraiſon funebre du Doge. Lorſque ſon diſcours

est fini on fait les dernieres obseques. Toutle convoi se retire. Lorsque la nuit est venue, le corps est porté dans le lieu où il doit être inhumé, & l'enterrement se fait sans beaucoup d'appareil. Autrefois les funerailles des Dogaresses se célébroient avec la même pompe; mais depuis qu'elles ont été réduites au rang de simples Gentils donnes, la République a cessé de prendre part à leurs obseques.

Voilà tout ce que j'ai pû récueillir touchant la grandeur actuelle des Doges de Venise. Leur place ne leur procure que des honneurs vuides & de très-grandes sujettions. Ils sont Chefs d'un Corps qui les domine durement, & qui en leur rendant extérieurement de grands respects, ne travaille incessamment qu'à leur lier les mains. Ils ont une grande représentation & peu de pouvoir.

SOMMAIRE

DU LIVRE NEUVIEME.

Triste sort de l'Empereur Baudouin II. Mouvemens des Vénitiens à ce sujet. Grande réputation de saint Louis. Croisade publiée contre les Empereurs Grecs. Michel Paléologue se ligue avec les Génois. Il s'adresse au Pape lui-même qui ne le rejette pas. Flotte de Venise contre Michel Paléologue. Flotte des Génois unie à celle des Grecs. Les flottes ennemies sont en présence sans combattre. Mauvais état de la Chrétienté de Syrie. Nouvelle flotte de Venise dans l'Archipel. Les Génois sont battus. Entreprise des Génois dans le golfe de Venise. Grand combat naval contre les Génois. La victoire reste aux Vénitiens. Tréve entre les Vénitiens & Paléologue. Armement à Genes. Entreprise des Génois sur Candie. Révolte à Venise. Punition des révoltés. Arme-

ment des Vénitiens. Grand combat naval. Les Génois ſont vaincus. Etat toujours plus déplorable des Chrétiens de Syrie. Appréhenſions de Michel Paléologue. Forme d'élection très-extraordinaire établie à Veniſe. Avantages de cette forme d'élection. Conduite coupable des Vénitiens avec ſaint Louis. Grande diſette à Veniſe. Toutes les villes de Lombardie refuſent du bled aux Vénitiens. Guerre contre les Boulonnois. Mort de ſaint Louis. Tréve avec les Génois. Les Boulonnois ſont vaincus. Les Anconois portent plainte au Pape contre les Vénitiens. Ils ſont obligés de ſe ſoumettre. Guerre contre Michel Paléologue à Négrepont. Habile conduite de Michel Paléologue. Concile de Lyon. Loi qui défend les alliances étrangeres. Création de la charge de grand Chancelier. Motifs de ſon inſtitution. Prérogatives attachées à cette charge. Guerre en Iſtrie. Le Patriarche d'Aquilée ſouffle le feu de cette guerre. Guerre contre les Anconois. Les Anconois implorent le ſecours du Pape. Les Vénitiens

Vénitiens assiégent & prennent Ancone malgré les menaces du Pape. Loi contre les Bâtards. Acquisitions nouvelles. Tremblement de terre à Venise. Guerre renouvellée par le Patriarche d'Aquilée. Lenteur des Vénitiens. Ils sont battus devant Trieste. Affaires d'Orient. Vêpres Siciliennes. Istrie soumise par les Vénitiens. Affaires de Sicile. Nouvelle guerre en Istrie. Les Vénitiens refusent d'armer contre la Sicile aux ordres du Pape. Interdit de Venise. L'interdit est levé. Sagesse des Vénitiens pour éviter un second interdit. Etienne Prince de Hongrie épouse une Vénitienne. Armement des Vénitiens pour la Syrie. Nouvelles Magistratures. Ducats de Venise, nouvelle monnoye. Mouvement du peuple au sujet de l'élection d'un Doge. Le grand Conseil l'emporte sur le peuple. Guerre du Patriarche d'Aquilée. Nouvel armement des Vénitiens pour la Syrie. André le Vénitien Prince de Hongrie devient Roi. Reconnoissance de ce Prince envers les Vénitiens. Division funeste dans la ville d'Acre. Le

Soudan d'Egypte entreprend le siége de la ville d'Acre. Fin du Royaume de Jérusalem. Renouvellement de guerre contre les Génois. Vains projets de Croisade pour la Terre sainte. Pera pillée par les Vénitiens. Caffa prise par les Vénitiens. Armemens réciproques des deux Républiques. Défaite entiere des Vénitiens à Corzola. Trouble des Vénitiens aprés cette défaite. Nouveau combat naval. Les Vénitiens sont encore défaits. Constance des Vénitiens. Suspension d'armes consentie par les deux peuples.



HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

LIVRE NEUVIEME.

Renier Ze'no, XLV. Doge de Venise.



POUR tous les Princes qui ont des Etats à défendre, il est des coups décisifs qui assurent leur chûte, & qui mettent des obstacles invincibles à leur rétablissement. Quand une fois leur foiblesse ou leur incapacité a donné lieu à des accidens & à des adversités d'un certain caractere, ils ont beau s'agiter & se débattre pour lutter contre leur mauvaise fortune; ils sont long-tems à se repaître d'espérances & de projets; ils voyent de tems en tems des ressources; ils ont par intervalles des avantages; mais ç'en est fait

Renier Zeno, XLV. Doge de Venise.

de leur puissance, elle est abattue pour ne plus se relever. Il en est d'eux comme de certains malades qui épuisent dans la convulsion des remedes le peu de force qui leur reste, & dont la santé succombe au desir & à l'espérance de la rétablir.

Triste sort de l'Empereur Baudouin II.

Telle étoit la position de Baudouin II. Banni de sa Capitale, il fut longtems errant en divers lieux : il passa le reste de sa vie à mendier des secours, à recevoir des encouragemens, à former des projets, à concevoir des espérances, à jouer en un mot le triste personnage d'un Prince déthrôné, qui importune tout l'Univers de l'exposé plaintif de ses droits & de ses disgraces, & qui finit par être à charge à tous ses amis, trop heureux de trouver un asyle où on le souffre. La prise de Constantinople qui ruina entierement ses affaires, fut un coup de foudre pour la République de Venise, qui perdoit un de ses plus riches & de ses plus avantageux établissemens ; & cela pour s'être opiniâtrée à soutenir une vaine querelle d'amour propre contre les Genois. On se reprocha la faute qu'on avoit faite de laisser la Ville Im-

périale à l'abandon, sur la fausse confiance où l'on étoit que les Grecs ne viendroient jamais à bout de la prendre. On se flatta pourtant que cette calamité n'étoit pas sans remede. Plus de cinquante ans de possession avoit accoutumé à regarder cette conquête comme un bien propre, & on étoit trop intéressé à s'y rétablir pour renoncer si-tôt à l'espérance de l'arracher des mains des Grecs.

Renier Zéno, XLV. Doge de Venise.

Mouvemens des Vénitiens à ce sujet.

An 1261.

On commença par réclamer le secours des Puissances qui sembloient devoir prendre plus de part à cette révolution. Le Doge Renier Zéno envoya une premiere ambassade au Pape Urbain IV, qui occupoit le saint Siége depuis plus d'un an, & lui fit représenter avec toute la vivacité possible combien il importoit aux intérêts de l'Eglise Romaine de remettre Constantinople sous l'obéissance des maîtres qui la lui avoient assujettie. Urbain déjà sollicité par Baudouin, & très-convaincu d'ailleurs de la nécessité de remédier aux malheurs de l'Eglise Latine de Constantinople, désiroit ardemment de seconder les Vénitiens; mais sa brouillerie avec Main-

ENIER Z l'NO, XLV. Doge de Venise.

froi Roi de Sicile, lui en ôtoit presque tous les moyens. Mainfroi après la mort de Conrad avoit recherché l'amitié du Pape Innocent dont il avoit besoin pour usurper plus aisément le Royaume de Sicile ; il lui avoit prêté serment de fidélité, & l'avoit reconnu pour son véritable Seigneur. Innocent de son côté, charmé de profiter de cette occasion pour bien appuyer les droits de son Siége sur cette Couronne, avoit extrêmement favorisé le dessein de Mainfroi. L'envie de faire valoir leurs prétentions respectives avoit formé leur union. Elle ne devoit durer qu'autant que ces prétentions ne se trouveroient pas en concurrence. Aussi ne furent-ils pas long-tems sans avoir des sujets de discorde. Mainfroi qui ne croyoit plus avoir besoin du Pape, commença à le moins ménager ; Innocent qui crut appercevoir dans la conduite de Mainfroi des traits d'indocilité & d'ingratitude, le traita d'usurpateur, d'ennemi de l'Eglise, & en vint au remede ordinaire de lancer contre lui l'excommunication. Urbain successeur d'Innocent trouvant la querelle engagée, se crut obligé de la

ſoutenir, & ſa ſollicitude paſtorale ne voyoit pas de ſoin qui dût l'emporter ſur le projet de foudroyer un rebelle vaſſal, & de lui ôter ſa Couronne. Dans ces diſpoſitions Urbain ne pouvoit être que d'une foible reſſource aux Latins chaſſés de Conſtantinople.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Veniſe.

L'Allemagne étoit ſans Chef depuis la mort de l'Empereur Fréderic II. Les brigues des divers prétendans à l'Empire tenoient l'élection en ſuſpens, & tous les Electeurs dans l'incertitude. Il n'y avoit donc rien à eſpérer de ce côté-là. Saint Louis dont le gouvernement plein de ſageſſe & de fermeté opéroit dans l'intérieur de la France toutes les proſpérités qui ſuivent les traces des bons Rois, & produiſoit au dehors l'eſtime, le reſpect, la confiance qu'on n'accorde pleinement qu'aux grands hommes; Saint Louis parut le ſeul Prince à qui l'on pût avoir recours avec quelque eſpérance de ſuccès. Sa grande piété, ſon extrême droiture, ſon caractere généreux & bienfaiſant, ſon zele pour le maintien & le progrès de la vraie foi, tout répondoit du plaiſir qu'auroit ce grand

Grande réputation de ſaint Louis.

Renier Zéno, XLV. Doge de Venise.

& bon Roi à employer en faveur de Baudouin & des Vénitiens les puissantes ressources de sa Couronne. Renier Zéno lui envoya une solemnelle ambassade; l'Empereur Baudouin, le Prince d'Achaïe, & tous les Seigneurs Latins à qui il restoit encore en Romanie des Etats, joignirent leurs sollicitations, en priant le Roi saint Louis de ne pas laisser anéantir un Empire si glorieusement acquis & si long-tems possédé par des Princes François. Le Pape Urbain lui en écrivit par son Nonce Arbert de Parme: « Vous êtes, » lui disoit-il, le seul des Princes qui » compâtissez sincerement aux maux » de l'Eglise, & qui êtes toujours prêt » à la secourir. Ainsi dans l'extrême » affliction que nous a causé la perte » de Constantinople, nous avons d'abord tourné les yeux vers vous. » Mais notre douleur a été depuis peu » renouvellée cruellement par la venue de l'Empereur Baudouin, des » Ambassadeurs du Doge Renier » Zéno, & de plusieurs autres Latins » de Romanie. Nous désirons donc » de procurer un prompt secours à cet » Empire, & par conséquent à la

» Terre ſainte dont l'intérêt s'y trouve » joint ; d'autant plus que les Sei- » gneurs Latins qui ſont encore maî- » tres de la Principauté d'Achaïe, de » la Morée & des Iſles voiſines, ſont » prêts à s'oppoſer fortement par terre » aux uſurpateurs avec des troupes » conſidérables, & les Vénitiens par » mer avec une grande flotte de gale- » res, offrant même le paſſage gra- » tuitement à tous ceux qui viendront » au ſecours. C'eſt pourquoi nous » vous prions d'étendre votre protec- » tion ſur l'Empire de Romanie, & » d'exciter les Prélats de votre Royau- » me à y contribuer par un ſubſide » abondant ».

RENIER ZÊNO, XLV. Doge de Veniſe.

Urbain fit en même tems publier en France une Croiſade contre Michel Paléologue. C'étoit-là le grand encouragement que les Papes mettoient en œuvre depuis bien des années pour diſpoſer des peuples à leur volonté. Les promeſſes d'indulgence & les menaces d'excommunication, voilà le double reſſort avec lequel ils remuoient les plus grandes machines. Mais ces reſſorts uſés par un emploi trop fréquent commençoient à ne

Croiſade publiée contre les Empereurs Grecs.

RENIER ZE'NO, XLV. Doge de Venise.

plus faire d'impreſſion. Le peuple François entendit prêcher la Croiſade avec indifférence : les Prélats du Royaume refuſerent nettement la ſubvention qu'on leur demandoit. Saint Louis, quelque envie qu'il eût de ſecourir les Latins de Romanie, fut arrêté par des ſoins qui intéreſſoient directement le bonheur de ſes ſujets, & réſerva tous ſes efforts pour les beſoins de la Terre ſainte vers laquelle il jettoit ſans ceſſe un tendre regard, en attendant que les affaires de ſon Etat lui laiſſaſſent la liberté d'y aller renouveller la guerre contre les Infideles.

Les Vénitiens ſe virent donc réduits à combattre preſque ſeuls contre toutes les forces de l'Empire Grec. Dans cet abandon ils ne changerent ni de réſolution ni d'eſpérance. Il falloit de toute néceſſité mettre les colonies de l'Archipel à l'abri des entrepriſes de Paléologue. On étoit perſuadé que ce Prince à qui juſques-là tout avoit réuſſi, ne ſe borneroit point à dominer dans une partie de la Grece. Ce n'étoit donc qu'en lui faiſant la guerre la plus vive qu'on pouvoit

l'empêcher de faire de nouveaux progrès. La Seigneurie arma pour cela vingt-deux galeres des plus grandes & des plus belles qu'on eut encore vûes, & nomma Marc Michiéli pour les commander en qualité de Capitaine Général.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Venise.

Michel Paléologue n'ignoroit point que les Vénitiens & les adhérans de Baudouin remuoient tout l'Occident pour assembler un terrible orage sur sa tête. Quelque confiance qu'il eût aux ressources infinies que lui présentoit le zele d'un peuple déterminé à tout faire & à tout sacrifier pour lui, il craignoit de ne pouvoir soutenir l'effort de tant de Puissances qui devoient concourir à le déthrôner. Il jetta les yeux sur les Genois, que la perte de Constantinople n'intéressoit point parce qu'ils n'y avoient jamais eu d'établissement; ils en avoient plus de satisfaction que de chagrin, par le préjudice qu'en recevoient les Vénitiens leurs rivaux. Michel Paléologue connoissoit parfaitement l'extréme inimitié des deux Républiques; il ne désespéra pas de mettre les Génois dans ses intérêts. Il leur fit proposer une ligue

Michel Paléologue se ligue avec les Génois.

RENIER ZENO, XLV Doge de Venise.

offenſive & défenſive contre les Vénitiens, & offrit de leur ceder le fauxbourg de Pera aux portes de Conſtantinople s'ils vouloient le ſecourir avec toutes leurs forces de mer.

La propoſition ne pouvoit manquer d'être reçue avec toute la joie qu'inſpire à un peuple irrité l'occaſion de faire du mal à ſon ennemi. Les Génois y trouvoient un double avantage, le plaiſir de ſatisfaire leur paſſion, & une acquiſition des plus heureuſes pour leur commerce. Déterminés par leur haine & leur intérêt, ils ſignerent de tout leur cœur le traité d'alliance avec l'Empereur Grec, & ne s'entretinrent plus que du bonheur qu'ils auroient d'inſulter aux Vénitiens en s'établiſſant à Conſtantinople ſur leurs ruines, & en trouvant dans cette agréable jonction de forces toute ſorte de facilités pour en triompher.

Ce traité, dès qu'il fut connu, ſouleva tous les eſprits contre les Génois. On vit clairement de quoi ces gens-là étoient capables, puiſqu'ils ne rougiſſoient pas de prendre des engagemens publics avec un Prince dont la cauſe étoit odieuſe à toute l'Europe,

Le Pape écrivit au Sénat de Gènes pour lui reprocher l'injuſtice & l'indécence de ſa conduite ; & comme ſes repréſentations furent ſans ſuccès, il les appuya du foudre de l'excommunication qui ne fut pas plus efficace.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Veniſe.

Michel Paléologue eut la hardieſſe de s'adreſſer au Pape lui-même. Il lui envoya diverſes ambaſſades avec des lettres où il employoit les termes reſpectueux les plus propres à lui concilier la bienveillance du Saint Siége. Il nommoit Urbain ſon pere ſpirituel, le Succeſſeur du Thrône Apoſtolique & le Pape de l'ancienne Rome. Il ne parloit que de paix, de réunion, de concorde. « J'ai été ſenſiblement affligé, diſoit-il dans une de ſes lettres, » d'apprendre que vous avez excommunié les Génois pour avoir fait alliance avec moi, & que vous les » preſſez de la rompre. Je m'étonne » que vous, qui tenez le premier rang » entre les Evêques, préfériez la guerre à la paix & à l'amitié entre les » Chrétiens, tels que les Génois & » les Grecs ». Enſuite après avoir rappellé les grands maux arrivés à la Chrétienté par les conquêtes des La-

Il s'adreſſe au Pape lui-même, qui ne le rejette pas.

RENIER ZI'NO, XLV. Doge de Venise.

tins en Orient: « Il faut du moins, » ajoutoit-il, faire cesser pour l'avenir les inimitiés & les scandales; &, » si vous voulez y penser sincerement, » rien ne peut empêcher un si grand » bien. C'étoit à vous qui êtes notre » pere de nous prévenir, & cependant j'ai bien voulu vous offrir la » paix le premier; protestant devant » Dieu & ses Anges que si vous la refusez je n'aurai rien à me reprocher. » Je ne parle pour le présent ni des » dogmes ni des cérémonies de la Religion. S'il y a quelque différend à » ce sujet, il sera plus aisé à terminer » lorsque la paix sera faite. Enfin je » vous prie de m'envoyer des Nonces » qui ayent véritablement l'esprit de » paix, & j'attends par eux votre réponse ».

Urbain entra volontiers en négociation avec ce Prince, & lui répondit pour lui témoigner le plus grand desir de la paix; pour lui exagérer les avantages temporels que tous les Princes rencontroient dans leur soumission entiere à l'Eglise Romaine; pour lui dire que s'il donnoit des marques non suspectes de cette soumis-

ſion, le Saint Siége lui procureroit toute ſorte de ſecours; que c'étoit là un préliminaire indiſpenſable au défaut duquel le Saint Siége ne ſouffriroit jamais qu'on lui donnât la moindre aſſiſtance, & n'entendroit jamais à aucune paix avec lui. Il y eut pluſieurs lettres écrites dans ce goût-là de part & d'autre; Michel Paléologue cherchant à amuſer le Pape & à lui donner des eſpérances capables de ralentir ſon zele pour Baudouin; & Urbain ſongeant à profiter de la circonſtance pour tâcher de ſubordonner à ſon Empire l'Egliſe & toute la Nation Grecque.

RENIER ZE'NO, XLV. Doge de Veniſe.

Tandis qu'on négocioit ainſi avec une ſincérité apparente une paix qu'on n'eſpéroit gueres de conclure, Michel Paléologue pouſſoit vivement la guerre contre les Latins de Romanie. Il s'attacha principalement à Guillaume de Ville-Hardouin, Prince d'Achaïe & Deſpote de Morée. Il lui livra bataille & le fit priſonnier. Enſuite il lui rendit la liberté en exigeant pour rançon que ce Prince lui céderoit la ville de Malvoiſie, place très-importante ſur les Côtes de Morée, & qui met-

Flotte de Veniſe contre Paléologue.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Venise.

toit l'Empereur Grec à portée d'étendre ses conquêtes dans tout le pays que les Latins occupoient encore. Le Prince d'Achaie venoit d'exécuter cette cession, lorsque la flotte Vénitienne entra dans l'Archipel. Michiéli qui la commandoit avoit ordre de la Seigneurie de commencer par bien assurer ses colonies, après quoi de faire du pis qu'il pourroit pour fatiguer & incommoder l'ennemi. Michiéli exécuta le premier objet de sa commission avec toute l'exactitude & toute la diligence possible. On lui envoyoit sans cesse de Venise divers petits bâtimens chargés de soldats & de munitions; il s'en servit pour ravitailler toutes les places de Candie, & toutes celles qui dans les autres Isles & sur les différentes Côtes n'étoient pas munies suffisamment. Cela fait, il se rapprocha des Côtes de Morée & d'Achaie pour agir de concert avec Guillaume de Ville-Hardouin contre l'ennemi commun. Les hostilités commencerent aussitôt. La flotte Vénitienne s'avança vers les terres soumises à la domination de Paléologue, & les désola par des descentes continuelles, qui étoient

toujours ſuivies de l'incendie des villages, du maſſacre des habitans & d'un ravage affreux dans tous les environs. Les galeres en même tems faiſoient des courſes ſur mer, enlevoient tous les bâtimens ennemis, les brûloient ou les couloient à fond; de ſorte que Paléologue n'y pouvoit plus tenir, & qu'il fut plus d'une fois tenté d'abandonner la partie.

RENIER ZE'NO, XLV. Doge de Veniſe.

Mais les Génois, en dépit des excommunications & du danger de ſe déshonorer à la face de l'Univers, ne tarderent pas de lui amener un puiſſant ſecours de vingt galeres & de pluſieurs grands vaiſſeaux avec une proviſion immenſe d'armes & de munitions. La Seigneurie qui avoit eu connoiſſance de l'armement qu'on préparoit à Genes, en avoit fait elle-même un ſecond de trente-ſept galeres pour renforcer la flotte du Général Michiéli; & à meſure que les navires étoient armés, elle les faiſoit partir pour l'Archipel par petites eſcadres. Une de ces eſcadres compoſée de deux galeres & d'un très-gros navire, nommé le Lion, qui avoit plus de trois cens hommes d'équipage, rencontra

Flotte Génoiſe unie à celle des Grecs.

les vingt galeres Génoiſes auprès de l'Iſle de Tenedos. Loin de craindre un ennemi ſi ſupérieur, elle lui préſenta hardiment le combat. Les Génois qui étoient très-preſſés de ſe joindre aux Grecs, & qui ſçavoient que la flotte du Général Michiéli n'étoit pas éloignée, ne voulurent jamais s'y engager. Ils aimerent mieux endurer l'affront de ſe voir chaſſés aſſez long-tems par cette petite eſcadre & de paroître fuir devant elle, que de s'expoſer aux ſuites d'une action qui pouvoit rompre leur principal projet. Ils ſuivirent donc tranquillement leur route vers Conſtantinople, où Paléologue les reçut comme ſes libérateurs, & les mit tout de ſuite en poſſeſſion du faubourg de Pera ſelon le traité fait entre eux.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Veniſe.

Les Flottes ennemies ſont en préſence ſans combattre.

Enfin les trente-ſept galeres ſe trouverent toutes réunies à la flotte du Général Michiéli dans le golfe de Theſſalonique. Mais preſqu'auſſitôt parut l'armée navale des Grecs & des Génois compoſée de plus de ſoixante galeres ou vaiſſeaux de guerre. On fut quelque tems à s'obſerver de part & d'autre, chacun ſe diſpoſant à recevoir le combat, & attendant que ſon en-

nemi ſe réſolût à le donner. La flotte Vénitienne inférieure en nombre de bâtimens, ne voulut point attaquer, croyant qu'il ſuffiſoit à ſa gloire d'être préparée à ſe bien défendre, & qu'il n'étoit pas de l'intérêt de la Seigneurie de riſquer déſavantageuſement ſes forces à moins qu'on n'y fût contraint par l'ennemi. La flotte Grecque & Génoiſe ne vouloit pas non plus mettre les choſes au haſard d'une bataille. Paléologue comprenoit que ſa Couronne étoit perdue s'il étoit vaincu, & n'eſpéroit point que ſon avantage fût déciſif s'il avoit le bonheur de vaincre. Il ſe contenta donc de ſe préſenter à ſon ennemi aſſez fierement pour lui en impoſer, & ſe crut trop heureux d'arrêter ſes progrès & de l'écarter ſans le combattre. Le parti qu'il prit étoit inconteſtablement d'un habile homme, n'y ayant rien qu'un Prince doive tant éviter que le ſort d'un combat qui peut lui enlever une Couronne dont il jouit. Il n'en étoit pas de même des Vénitiens. En perdant la bataille ils perdoient peu de choſe, & ils gagnoient tout en la gagnant. D'ailleurs leur infériorité

RENIER ZENO, XLV. Doge de Veniſe.

Renier Zéno, XLV. Doge de Venise.

n'étoit pas si grande qu'ils ne pussent sans témérité espérer la victoire. Ils perdirent donc par un excès de prudence la plus belle occasion qu'ils pussent avoir de détruire leur ennemi, & de rentrer triomphans dans Constantinople après l'avoir mis en déroute. Il est vraisemblable que leur Général Michiéli fut retenu par la crainte des désagrémens qu'on n'auroit pas manqué de lui donner à Venise s'il avoit mal réussi. Car le Sénat étoit dès-lors en habitude de rendre ses Capitaines Généraux responsables des événemens, & de les mortifier par toute sorte de recherches, de procédures & d'humiliations quand ils avoient reçu quelque échec considérable. Cette fausse politique qui a toujours été pratiquée depuis, ne pouvoit que gâter les affaires de la République. Quand il faut qu'un Général soit toujours heureux pour n'être jamais coupable, on expose le plus habile à ne faire qu'un usage timide de son habileté; & en le mettant dans une espece de nécessité de ne combattre que lorsqu'il est sûr de vaincre, on perd le fruit d'une multitude de hasards, qui en

fait de guerre, décident presque toujours des plus grands avantages.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Venise.

Les deux flottes, après avoir été en présence quelque tems, se retirerent chacune de leur côté. La flotte Vénitienne vint à l'Isle de Negrepont d'où elle chassa tous ceux qui tenoient le parti de Paléologue, & se consola par ce petit succès d'avoir manqué de vaincre plus avantageusement. La flotte ennemie prit la route du détroit des Dardanelles, & déchargea sa fureur sur trois Corsaires Vénitiens qu'elle rencontra près de ce détroit. Les trois bâtimens voulurent fuir mais on les enveloppa, & ils furent obligés d'amener & de se rendre. On se partagea les prisonniers. Les Grecs firent crever les yeux aux leurs; les Génois plus vindicatifs & plus passionnés, massacrerent impitoyablement tous ceux des Vénitiens qui leur échûrent en partage. Telle fut la conclusion de cette premiere campagne, dont l'ouverture avoit annoncé les plus grandes opérations de guerre. La flotte ennemie rentra dans le port de Constantinople; & le Général Michiéli ramena la sienne à Venise pour y hiverner.

RENIER ZE'NO, XLV Doge de Venise.

Mauvais état de la Chrétienté de Syrie.

An 1263.

Le Pape Urbain faisoit toujours la guerre à Mainfroi Roi de Sicile, qui, malgré les censures de ce Pontife, avoit mis dans ses intérêts les Vénitiens, les Pisans, les Siénois & presque toutes les villes de Toscane; & qui, loin de perdre du terrein, faisoit au contraire des progrès dans l'Etat de l'Eglise. Urbain pour lui opposer un adversaire redoutable, avoit donné son Royaume à Charles d'Anjou, frere de saint Louis, & ne cessoit de solliciter ce saint Roi pour qu'il aidât à déposseder l'usurpateur, & à établir son frere sur un Trône où l'autorité du saint Siége l'appelloit en vain. Ainsi il perdoit en débats opiniâtres sur les droits temporels de la Papauté, un tems & des soins qui auroient été employés beaucoup plus utilement en faveur des Latins de Romanie & des Chrétiens de la Palestine. Il ne négligeoit pourtant pas entierement les affaires de ces derniers. Le Soudan d'Egypte étoit venu au commencement de cette année devant Acre avec trente mille hommes; & après avoir brûlé tous les environs, il avoit menacé d'assiéger la ville qui

ſe trouva dans un péril extrême. Il avoit enſuite démoli le Monaſtere de Béthleem, l'Egliſe de Nazareth & celle du Mont Thabor, lieux très-chers à la piété des Fideles. Le Pape Urbain averti de ce ravage, écrivit au Roi ſaint Louis comme à celui de tous les Princes en qui les malheurs de la Chrétienté trouvoient un intérêt plus vif & une commiſération plus généreuſe. Le ſaint Roi donna des ſecours d'argent, & exhorta les Prélats de ſon Royaume à accorder le centieme des revenus eccléſiaſtiques ainſi que le Pape le demandoit. Le Clergé de France conſentit à payer cette ſubvention pour cinq ans, mais il eut grand ſoin de mettre dans l'acte qui en ordonnoit la levée, que c'étoit volontairement qu'il l'accordoit & non en vertu de la lettre du Pape, ni par aucune contrainte.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Veniſe.

Dès que le printems fut venu, une flotte de trente-deux galeres ſortit du port de Veniſe ſous les ordres de Gilbert Dandolo Capitaine Général, & prit la route de l'Archipel. La flotte Génoiſe étoit ſortie en même tems du port de Conſtantinople ſans les navi-

Nouvelle flotte de Veniſe dans l'Archipel.

Les Génois ſont battus.

RENIER ZE'NO, XLV. Doge de Venise.

res Grecs. Les deux flottes se rencontrerent sur les Côtes de Morée. Dandolo ne fut pas si circonspect que l'avoit été Michiéli l'année précédente. Il voulut combattre & attaqua les Génois avec beaucoup d'intrépidité. L'action fut très-peu disputée & par conséquent peu meurtriere. Les Génois se défendirent mal, ils se laisserent prendre quatre galeres, & ils se sauverent précipitamment dans le port de Malvoisie. Ils eurent peu de tems après un foible dédommagement, par la capture qu'ils firent de trois bâtimens Vénitiens chargés de provisions que l'on envoyoit à la flotte. Le reste de la campagne se passa en courses & en pirateries réciproques dans toute l'étendue de l'Archipel.

La guerre ne se faisoit pas avec moins de vivacité sur les Côtes de Syrie. Malgré le besoin extrême que l'on avoit de s'y tenir unis pour s'opposer aux entreprises continuelles du Soudan d'Egypte, les Vénitiens & les Genois y avoient tellement divisé les esprits qu'on n'y voyoit que haines, discordes, partialités. Les Vénitiens avoient pour eux toute la ville d'A-

cre

cre ; la ville de Tyr étoit pour les Génois. Il ſortoit inceſſamment de ces deux ports des navires qui s'attaquoient en pleine mer, & qui avoient tour à tour l'avantage. Les Vénitiens d'Acre tenterent une entrepriſe contre la ville de Tyr ; mais ils trouverent cette ville ſi bien défendue qu'ils furent obligés de ſe retirer, après s'être emparés d'une groſſe Galéaſſe Génoiſe qui étoit dans le port. Et comme s'il n'eût pas ſuffi à l'animoſité des deux peuples de ſe faire cette guerre furieuſe dans toutes les mers de l'Orient, les vaiſſeaux de Gênes vinrent attaquer les Vénitiens juſques dans l'intérieur de leur golfe.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Veniſe.

Ils avoient appris qu'on préparoit à Veniſe un grand convoi pour les Iſles de l'Archipel, qui devoit être eſcorté par la grande Galéaſſe qu'on nommoit le Château-Fort, à cauſe de ſa maſſe extraordinaire & de la force de ſon armement. Réſolu d'intercepter ce convoi, Michel Doria partit de Genes avec ſeize galeres, & vint l'attendre à l'embouchure du golfe. Il fit cacher ſes bâtimens derriere des rochers à la maniere des pirates, afin de dérober

Entrepriſes des Génois dans le Golfe de Veniſe.

RENIER ZE'NO, XLV. Doge de Venise.

à l'ennemi l'embuſcade qu'il lui préparoit. Le convoi étoit déjà arrivé à la hauteur des Côtes de l'Epire, lorſqu'un petit Navire, détaché en avant pour aller à la découverte, apperçut les galeres Génoiſes. Sur le champ il revira de bord, & fit force de voiles pour en donner avis. Les Vénitiens effrayés du péril qui les menaçoit, d'autant plus que leur flotte marchande étoit richement chargée, rangerent la Côte tout au plus vîte, déchargerent leurs marchandiſes ſur le rivage, & les laiſſerent à la garde des habitans du pays qui leur étoient affectionnés. Les galeres Génoiſes arriverent ſur eux à meſure que ce déchargement finiſſoit. Tous les équipages de la flotte marchande ſe réunirent ſur la grande Galéaſſe. On abandonna aux Génois les navires vuides au nombre de dix, & la Galéaſſe ayant paſſé tout au travers d'eux ſans qu'ils oſaſſent l'attaquer, retourna à Veniſe ſans autre dommage que la perte de quelques corps de bâtimens.

Cette inſulte, que l'ennemi étoit venu faire à la Seigneurie dans une mer dont perſonne juſques-là ne lui

avoit disputé l'Empire, donna une nouvelle chaleur aux délibérations du Sénat, pour rassembler de nouvelles forces contre les Génois & les poursuivre sans relâche. Ainsi on perdoit de vûe l'objet principal qui avoit été d'abord de reprendre Constantinople; on risquoit le peu que l'on avoit encore en Palestine, pour se livrer éperduement au plaisir d'humilier une République rivale, & pour renouveller aux yeux de l'Univers le spectacle d'inimitié que lui donnerent autrefois Rome & Carthage. Il semble qu'un Sénat aussi politique que le Sénat Vénitien auroit dû prendre d'autres voies pour terminer une querelle qui ne pouvoit procurer que du trouble & de l'épuisement. Mais quand il s'agit d'une dispute de prééminence entre deux peuples, la politique n'est plus écoutée; on se fait un point d'honneur de ne pas céder, & on sacrifie tout à la seule jalousie du triomphe. Il est vrai qu'entre les Vénitiens & les Génois il n'étoit pas question de s'enlever une prééminence vaine. Dominer sur la mer est un objet de la plus grande conséquence pour des peuples navigateurs;

RENIER ZE'NO, XLV. Doge de Venise.

Renier Zeno, XLV. Doge de Venise.

il décide des prospérités de leur commerce, de l'étendue de leur pouvoir & de leur supériorité en tout genre. Or c'étoit à l'Empire de la mer qu'en vouloient les deux Républiques, & voilà pourquoi elles se ménageoient si peu.

Bataille navale contre les Génois, la victoire reste aux Vénitiens.

Pour exécuter le projet qu'on avoit formé à Venise d'ôter aux Génois la liberté de la navigation vers les mers orientales, on fit partir Jacques Dandolo avec sept galeres. Il en prit trois autres en passant à Zara, il lui en vint sept de Candie & de Negrepont, & Marc Gradenigo lui en amena dix de Raguse, en sorte qu'à la sortie du golfe il se trouva avec une flotte forte de 37 galeres sans les bâtimens de transport. Dandolo vint établir sa croisiere à l'entrée du canal de Malte, afin que tout ce qui viendroit de Gênes & tout ce qui y retourneroit ne pût lui échapper. Il n'y fut pas long-tems sans se rendre maître de trois galeres ennemies, qui ne s'attendant point à sa rencontre & ne pouvant l'éviter, furent chassées par les détachemens de sa flotte, & forcées de se rendre à eux. Divers autres bâtimens Génois eurent

Renier Zéno, XLV. Doge de Venise.

le même sort. Cette flotte étoit comme un filet tendu auquel tout ce qui venoit du Levant & du Ponent ne pouvoit manquer de se prendre. On sçut bien-tôt à Gênes que le passage du canal de Malte étoit entierement barré, & on voulut absolument le rendre libre. Les prises faites dernierement par la flotte Vénitienne avoient mis tous les Génois en fureur. Ils crioient de toutes parts qu'il falloit armer tout ce qu'on avoit de navires, & aller mettre en pieces les Vénitiens. En effet on équipa à Gênes le plus promptement qu'il fut possible trente-deux galeres qui étoient dans le port, & dès qu'elles purent mettre à la voile on les fit partir. Tous les soldats, tous les matelots étoient dans l'impatience de se trouver en présence de l'ennemi; ils se plaignoient de la lenteur des flots & de la foible haleine des vents qui ne rendoient point leur course rapide à leur gré; ils arriverent enfin à la hauteur de Trapani sur les Côtes de Sicile, d'où ils découvrirent la flotte Vénitienne avec la plus grande joie. On se disposa tout de suite au combat de part & d'autre; jamais on ne vit tant d'ardeur &

RENIER ZE'NO, XLV. Doge de Venise.

de bonne volonté que celle que témoignoient les équipages des deux flottes. Qu'on se figure deux ennemis qui se haïssent à mort, qui ont dequoi combattre & qui se rencontrent; & on aura une légere idée de l'empressement des deux Nations pour en venir aux mains. Les Génois chargerent les premiers, & le firent avec toute l'audace & toute la bravoure qu'inspire la résolution de vaincre ou de mourir. Les Vénitiens soutinrent l'impétuosité de cette premiere attaque en gens accoutumés à ne craindre aucun péril. L'action qui n'avoit commencé que par des chocs d'avant-gardes devint bien-tôt générale. La rage étoit peinte dans les yeux de tous les combattans ; c'étoit à qui s'aborderoit avec plus de promptitude, & à qui s'enfonceroit avec plus de résolution. Les Génois après s'être battus en désespérés, & avoir perdu beaucoup de monde,

An 1264. n'ayant plus de salut à espérer que dans la fuite, aimerent mieux se faire massacrer tous que de reculer. Cet emportement leur devint extraordinairement funeste, & rendit la victoire des Vénitiens des plus complettes. De

trente-deux galeres Génoises vingt-quatre furent prises, les autres fracassées & mises en pieces; &, à la réserve de deux mille cinq cens hommes de leurs équipages qui furent contraints de se rendre prisonniers, tout le reste fut noyé ou tué.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Venise.

Cette victoire coûta beaucoup de sang aux Vénitiens eux-mêmes. Elle avoit été trop disputée pour qu'ils pussent l'acheter à un prix médiocre; ils eurent grand nombre de morts & un plus grand nombre de blessés. Mais le plaisir de vaincre un ennemi odieux & superbe, a des douceurs qui ôtent le sentiment de tout ce que le combat peut entraîner d'amertume;& le champ de bataille arrosé du sang le plus cher, devient alors un tableau agréable qui flatte les regards du Vainqueur. Le premier fruit de cette grande victoire fut la rupture de la confédération des Grecs avec les Génois. L'Empereur Michel Paléologue croyant la République de Gênes hors d'état de se relever d'un échec si terrible, appréhenda que les Vénitiens ne voulussent tourner contre lui leurs armes victorieuses; & ne se sentant pas assez fort pour

Renier Zeno, XLV. Doge de Venise.

leur faire face ſans le ſecours des Génois de qui il n'eſpéroit plus rien, il ſongea ſérieuſement à faire ſa paix avec la Seigneurie.

Treve entre les Vénitiens & Paléologue.

Les Vénitiens pour qui la guerre qu'ils avoient entrepriſe étoit un fardeau très-peſant, & à qui il en coûtoit beaucoup pour n'acquérir que de la gloire, écouterent volontiers les propoſitions de ce Prince. Ils n'avoient pas encore tout-à-fait renoncé à l'eſpérance de le chaſſer de Conſtantinople, mais ils ſe trouvoient dans un épuiſement qui ne leur permettoit pas d'y travailler ſi-tôt. Ils ne voulurent point de paix, ils conſentirent ſeulement à une treve pour cinq ans, ſe flattant que dans cet intervalle ils pourroient faire une proviſion de forces ſuffiſantes à l'accompliſſement de leur premier deſſein. Michel Paléologue qui ne vouloit que ſe garantir pour le moment des périls d'une invaſion qu'il avoit prévûe très-prochaine, accepta la treve & en parut fort content.

Armement à Gênes.

Les Génois conſervant après leur défaite un courage ſupérieur à leur fortune, ſongerent à faire les plus

grands efforts pour réparer leur honneur. Trente-deux galeres perdues laissoient un vuide dans leur marine qu'il n'étoit pas aisé de remplir. Ils eurent la sage fermeté de ne pas désespérer. Dans les grandes adversités de la patrie, tout le monde devient citoyen. Les sujets de l'Etat de Gênes contribuerent tous à l'envi à fournir les sommes nécessaires pour l'armement d'une nouvelle flotte avec laquelle on espéroit prendre sa revanche. Le reste de cette année & tout l'hiver suivant furent employés à construire des galeres & à les équiper. La Seigneurie de Venise qui ne pouvoit se persuader que sa rivale eût encore des forces maritimes à lui opposer, se contenta d'envoyer à tout événement vingt-une galeres à Modon en Morée pour protéger ses colonies de l'Archipel, & maintenir sa domination exclusive sur cette mer.

RENIER ZE'NO, XLV. Doge de Venise.

Entreprise des Génois sur Candie.

An 1265.

Dès que les galeres Génoises purent mettre en mer, elles le firent. Il importoit au Sénat de Gênes de tenter au plus vîte quelque coup de main qui rétablît sa réputation. Ses galeres destinées à une expédition qu'on avoit tenue fort secrette, prirent la route de l'Archipel.

Renier Zeno, XLV. Doge de Venise.

Elles rencontrerent à la hauteur de Rhodes un navire Vénitien marchand dont la cargaison étoit fort riche; il ne leur fut pas difficile de s'en emparer, & cette prise fut regardée par les équipages comme un premier retour de prospérité qui étoit de très-bon augure pour la suite. La flotte s'approcha de l'isle de Candie, & mouilla dans la rade de Canée ou la nouvelle Cydon. Le débarquement suivit de fort près. Les Génois attaquerent brusquement la ville qui n'avoit qu'une foible garnison; ils l'emporterent d'assaut, la mirent au pillage, & la raserent presque en entier. Ce succès sans leur rendre la gloire qu'ils avoient perdue à la bataille de Trapani étoit une réprésaille à peu près équivalente du dommage qu'ils y avoient souffert, & c'est tout ce que vouloient les Génois. Après qu'ils se furent satisfaits en écrasant cette pauvre ville, ils se rembarquerent, & leur flotte revint à Gênes où l'on fit de grandes réjouissances de cet exploit.

Ce qui occasionna le peu d'opposition que les Génois rencontrerent dans cette entreprise, ce fut une révolte arrivée à

Veniſe dans le même tems. Les longues guerres, quelque glorieux qu'en ſoient les ſuccès, tournent toujours à l'oppreſſion du peuple qui les ſoutient. Les victoires trop ſouvent répétées deviennent de vraies calamités, & on arrive à l'épuiſement par les triomphes tout auſſi vîte que par les revers. Les grands armemens faits à Veniſe coup ſur coup ſeroient incroyables, ſi l'on ne ſçavoit pas que le commerce eſt la premiere & la plus puiſſante reſſource des Etats. Mais les plus vaſtes reſſources ont des bornes; & Veniſe éprouvoit qu'il n'eſt point d'abondance qu'une longue guerre n'abſorbe dans un abime de diſſipations. Ses armes étoient victorieuſes, mais ſes finances ſe trouvoient dans le plus mauvais état. Il fallut recourir à la voye périlleuſe des impoſitions, & vexer les vainqueurs pour avoir de quoi faire face aux vaincus. On délibera dans le Sénat de mettre une taxe d'où l'on pût eſpérer une augmentaion de revenu ſûre & conſidérable; & pour que perſonne n'en fût exempt on taxa toutes les farines à un certain droit par meſure. Le peuple eſt toujours déraiſonnable dans ſes idées. Il aime

Renier Ze'no, XLV. Doge de Veniſe.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Venise.

qu'on batte les ennemis, mais il n'aime point à entrer dans les frais de la guerre. Il désire les victoires & les chante; mais sa joye devient mauvaise humeur & colere quand on lui propose d les payer.

Celui de Venise, moins accoutumé que tout autre aux impositions, fut transporté de fureur en entendant publier la taxe des farines. Il éclata en murmures, en menaces, en imprécations. Il s'attroupa tumultueusement autour du palais, poussant des cris effroyables & donnant toutes les marques d'un désespoir déterminé à ne rien respecter. Le Doge accompagné des Conseillers de la Seigneurie eut l'intrépidité de se montrer à cette populace séditieuse; se flattant que sa présence & ses paternelles exhortations lui imposeroient. Mais aussitôt qu'il parut, ces mutins renouvellerent leurs clameurs, leurs plaintes & leurs reproches. Il voulut représenter avec modération la necessité de l'impôt dont on se plaignoit dans la circonstance d'une guerre qui n'étoit pas finie, & qui pouvoit avoir les plus fâcheuses suites si on manquoit de forces pour la soutenir. La populace

Renier Zeno, XLV. Doge de Venise.

l'interrompit & ne voulut point l'entendre. Il essaya de prendre le ton de maître ; on le hua & on lui jetta des pierres, de sorte que s'il ne fût pas rentré promptement, il auroit été infailliblement accablé.

Punition des revoltés.

Les séditieux voyant que leurs plaintes n'étoient point écoutées prirent les armes, & se répandirent dans tous les quartiers de la ville. Ils en vouloient principalement aux Nobles qu'ils regardoient comme les auteurs du mal. Ils pillerent les maisons de plusieurs. La confusion commençoit à être générale, lorsque des troupes que le Doge fit venir très à propos arrêterent le désordre & dissiperent les mutins. On nomma des Inquisiteurs d'Etat pour informer rigoureusement contre tous ceux qui avoient excité le tumulte où la Majesté publique avoit été violée audacieusement. On saisit les principaux coupables, & on les condamna au dernier supplice. C'est à quoi aboutissent toujours les soulevemens d'une multitude dont la force ne consiste que dans un premier accès de fureur, & se change bientôt en une terreur impuissante.

Le Pape Clément IV, qui venoit de

RENIER ZENO, XLV. Doge de Venise.

Armement des Vénitiens.

An 1266.

ſucceder à Urbain, étoit tout auſſi occupé que ſes prédéceſſeurs à détruire en Sicile la puiſſance de Mainfroi. Il eut le bonheur d'attirer en Italie Charles d'Anjou, qui ne tarda pas à délivrer le ſaint Siége des embarras que lui cauſoit cet ennemi, en livrant bataille près de Bénevent où Mainfroi fut tué, ce qui fit paſſer le Royaume de Sicile aux Princes de la Maiſon de France, & abattit en Italie la faction des Gibelins. Les Vénitiens n'auroient pas manqué de ſecourir Mainfroi leur allié, ſi un intérêt plus preſſant ne les eût pas obligés de réſerver toutes leurs forces contre les Génois. Les beſoins des amis cédent toujours aux néceſſités perſonnelles. On vouloit à Veniſe ſe venger des ravages faits l'année derniere en Candie par les Génois; & l'impôt que le Sénat avoit eu tant de peine à établir, prouve qu'on n'avoit pas plus de force qu'il en falloit pour ſoutenir ſes propres affaires. On donna une flotte de vingt-trois galeres à Marc Gradénigo. Ses ordres portoient de ſe rendre en diligence ſur les côtes de Syrie, de ne rien hazarder contre les Génois à moins d'une occaſion où il y eût ſureté de

vaincre, & de se contenter de faire sur eux des courses capables de ruiner leur commerce.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Venise.

Victoire navale sur les Génois.

Gradénigo partit en effet pour la Syrie, & dès qu'il y fut arrivé il établit sa croisiére tout le long de la côte depuis Acre jusqu'à Tyr. Il remplit parfaitement son objet en donnant la chasse à tous les navires Génois, & en faisant sur eux des prises continuellement. Sa campagne finit par une grande bataille qu'il livra à une flotte Génoise de ving-huit galeres. Il eut la gloire de la mettre en déroute malgré sa supériorité, & cinq galeres dont il se rendit maître furent la preuve & le garant de sa victoire. En même tems que Gradénigo agissoit en Syrie, dans tout l'Archipel ce n'étoit que courses sur les bâtimens Génois. De tous les ports de Morée, de Candie, de Négrepont & des autres isles feudataires sortoient incessamment des armateurs qui ne laissoient aucun passage libre. Cette façon de harceler les Génois dans toutes les mers de l'Orient les mettoit dans une presse extraordinaire; elle valoit mieux pour la Seigneurie que des victoires plus éclatantes, parce qu'elle

RENIER ZE'NO, XLV. Doge de Venise.

étoit accompagnée de plus de profit & fatiguoit son ennemi tout autant.

Etat toujours plus déplorable des affaires de Syrie.

An 267.

Mais cette guerre opiniâtre rendoit toujours plus prochaine la ruine entiere des affaires des Chrétiens en Palestine. Le Soudan d'Egypte Bondocdar profitoit de cette division pour étendre ses conquêtes dans la Terre sainte, & y faisoit chaque jour de nouveaux progrès. Le Pape Clément envoyoit par-tout des Légats pour exciter les Princes & les nations à se croiser & à courir à la délivrance de la Terre sainte. Cet objet n'avoit plus nulle part le mérite de la nouveauté, & on recevoit partout assez froidement les vives exhortations du saint Pere. Cependant on ne faisoit aucune difficulté de le satisfaire par des promesses, par des engagemens même pris avec la solemnité la plus propre à faire illusion ; & s'il y avoit eu partout autant de fidélité à exécuter que de facilité à promettre, on auroit vu bientôt un débordement terrible de toutes les forces d'Occident se répandre dans la Syrie & engloutir toutes les armées des Soudans. Mais de tous les Princes qui s'engagerent à la Croisade saint Louis étoit le seul qui prît

cette affaire ſérieuſement. Ce grand Roi, qui ne ſçut jamais promettre qu'avec réſolution de tenir, & qui croyoit ſincerement ſervir ſa religion en faiſant la guerre aux Infideles, ſe diſpoſoit à traverſer les mers une ſeconde fois, ſans être rebuté par le ſort malheureux qu'avoit eu ſa premiere Croiſade, trouvant au contraire dans l'eſpérance de ſouffrir pour Jeſus-Chriſt l'encouragement le plus puiſſant. Il convoqua un grand Parlement pour déclarer ſon projet, prit la croix, entraîna tout le monde par ſon exemple, & ne ſongea plus qu'à faire tous les arrangemens néceſſaires pour que rien ne pût faire obſtacle à ſon départ,

RENIER ZENO, XLV. Doge de Veniſe.

Tandis que ces diſpoſitions ſe faiſoient en Occident, l'Empereur Michel Paléologue étoit dans de grandes allarmes au ſujet d'un traité que Baudouin II venoit de conclure avec le nouveau Roi de Sicile Charles d'Anjou. Baudouin qui penſoit toujours à ſe rétablir ſur ſon Trône, étoit venu à bout d'engager le Roi Charles à lui fournir à ſes dépens une armée de deux mille Chevaliers pour le recouvrement de l'Empire de Conſtantinople. Cette ar-

Apréhenſions de Michel Paléologue.

P ENIER Z L'NO, XLV. Doge de Venise.

mée ne devoit agir que lorſque Charles ſeroit lui-même ſuffiſamment affermi ſur ſon Trône. Baudouin en cette conſidération cédoit à ce Prince la Seigneurie directe de la principauté d'Achaïe & de la Morée appartenante à Guillaume de Ville-Hardouin, enſorte qu'elle ne releveroit déſormais que du Royaume de Sicile. Il cédoit auſſi le tiers de ce que les deux mille Chevaliers pourroient conquérir, & accordoit le mariage du Prince Philippe ſon fils avec la Princeſſe Béatrice fille de Charles, à condition que s'ils mouroient ſans enfans, tous leurs droits ſur l'Empire de Conſtantinople paſſeroient à Charles & à ſes ſucceſſeurs. Des traités de cette eſpéce coutent peu à un Prince détrôné. Il démembre ſans peine des Etats dont il a perdu la poſſeſſion, dans l'eſpérance d'en regagner une partie.

Quelque éloigné que fut encore Baudouin de receuillir les fruits de ce traité qui pouvoit lui devenir utile par ſes déſavantages mêmes, Michel Paléologue en fut très-inquiet. Les préparatifs qu'on faiſoit en France pour la

Croiſade, augmentoient encore ſes inquiétudes. Il craignoit avec aſſez d'apparence de raiſon que ces ſecours deſtinés à la Terre ſainte ne fuſſent employés, comme il étoit arrivé d'autres fois, à exercer la vengeance des Latins contre les Grecs. Dans cette appréhenſion il eut recours au Pape, & ne manqua pas de l'entretenir de ſes projets de réunion, mettant toujours pour fondement à ſon ſiſtême, que pour réuſſir il falloit qu'il fût aſſuré d'être en paix avec les Latins. Clément lui répondit dans le même ſtile que ſes prédéceſſeurs, lui promettant d'éloigner de lui la guerre à condition qu'il ſoumettroit au ſaint Siége l'Egliſe d'Orient.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Veniſe.

Le Doge Renier Zéno mourut ſur ces entrefaites & fut inhumé dans l'Egliſe des ſaints Jean & Paul. Sous ſon regne on fit paver en briques toutes les rues & toutes les places de Veniſe, & le pont de Rialte fut rebâti en entier. Sa mort donna lieu à l'établiſſement d'une nouvelle forme d'élection qu'on méditoit depuis longtems, & qui a paru ſi ſage, qu'on n'y a plus fait de change-

An 1268.

Forme d'élection très-extraordinaire établie à Veniſe.

RENIER ZE'NO, XLV. Doge de Venise.

ment. Depuis l'établiſſement du grand Conſeil, & la multiplication des Magiſtratures il s'étoit formé parmi les Vénitiens grand nombre de gens habiles dans le gouvernement, qui en vrais hommes d'Etat s'étudioient inceſſamment à perfectionner leur ſiſtême politique. Ils avoient remarqué que les brigues pour parvenir au Dogat n'avoient point ceſſé parmi les perſonnes qualifiées; ils ſentoient la néceſſité de leur oppoſer des barrieres qu'elles ne puſſent franchir, afin de ſauver la liberté publique des piéges de la ſéduction, & de prévenir ainſi le danger de voir naître des partis capables d'affecter une habituelle domination ou d'entretenir une perpétuelle diſcorde. Dans un Etat où tous les citoyens ont droit de propoſer leurs idées, & où l'opinion de perſonne ne peut l'emporter qu'après qu'elle a été réfléchie & digérée par tous les autres, il eſt rare que l'utilité commune ne ſoit pas préferée à tous les intérêts particuliers. Le reglement que l'on fit alors pour l'élection des Doges, fut un de ces chef-d'œuvres de ſageſſe qui méritoit d'autant plus

d'admiration, qu'il n'avoit point eu de modele, & qu'il étoit digne d'en servir universellement.

Renier Zeno, XLV. Doge de Venise.

Voici la méthode qui en a résulté, & qui se pratique encore de nos jours. Après les obseques du Doge, on assemble le grand Conseil. On met dans une urne autant de balles blanches qu'il y a de Conseillers présens, & on y mêle trente balles dorées. Chaque Conseiller appellé par son nom vient successivement tirer une balle de l'urne. Ceux à qui le sort fait écheoir les balles dorées sont conduits dans une salle voisine. Là ils trouvent pareillement une urne qui renferme neuf balles dorées sur trente blanches. Les neuf qui ont les balles dorées restent seuls dans la salle & nomment entre eux les quarante premiers Electeurs par voye de scrutin. Ces quarante renfermés dans la même salle, balotent pour douze de la même maniere que les précédens; & ces douze restés seuls vont au scrutin pour nommer les vingt-cinq seconds Electeurs. Ceux-ci réunis ensemble balotent pour neuf; & les neuf nomment quarante-cinq troisiemes Electeurs. Les quarante-cinq

balotent pour onze, & les onze nomment enfin les quarante & un Electeurs véritables.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Venise.

Ceux-ci ſont enfermés dans une eſpéce de conclave, où toute communication au-dehors leur eſt rigoureuſement interdite. Ils commencent par ſe choiſir trois Chefs qu'ils nomment Prieurs, & deux Secrétaires. Enſuite chacun des Electeurs appellé par ſon nom vient devant le bureau des Prieurs tenant en main le billet où eſt écrit ſon ſuffrage, & il le jette dans une urne qui eſt ſur le bureau. Les Secrétaires ouvrent les billets & comptent les ſuffrages. Après quoi on met dans une autre urne tous les noms de ceux qui ont eu des voix. On tire au hazard un de ces noms. Si le Citoyen qu'il déſigne eſt préſent, on le fait retirer dans un cabinet voiſin, & avant de procéder plus avant, les Prieurs demandent à haute voix ſi quelqu'un a des reproches à faire. Alors chaque Electeur a droit de former hardiment contre l'abſent toutes les accuſations qu'il juge néceſſaires ; & à chaque accuſation on fait comparoître l'accuſé afin qu'il ait à ſe purger. Lorſque tou-

tes les accusations sont épuisées, on procéde au scrutin. Il y a pour cela sur le bureau deux boëtes, une pour le oui & l'autre pour le non. On distribue à chacun des Electeurs une balle particuliere qui est marquée de certains caracteres propres à prévenir toute fraude. Ils viennent successivement mettre leur balle dans celle des deux boëtes qu'ils veulent. Ensuite les Prieurs tirent les balles l'une après l'autre, non avec la main, mais avec une baguette pour ôter tout soupçon: les Secretaires les comptent, s'il y en a vingt-cinq dans la bonne boëte l'élection est faite. S'il y en a moins de vingt-cinq, celui pour qui on a fait tous ces frais est exclus; & on procéde dans la même forme à un nouveau scrutin pour un autre de ceux dont les noms ont été mis d'abord dans l'urne, jusqu'à ce qu'il s'en trouve un qui ait les vingt-cinq suffrages.

RENIER ZENO, XLV. Doge de Venise.

Cette maniere d'élection qui paroit d'abord extrêmement bizarre, annonce la prudence la plus profonde quand on l'examine avec attention. Ces différens balotages où le sort se trouve plusieurs fois mêlé avec diverses

Avantage de cette forme d'élection.

Renier Zeno, XLV. Doge de Venise.

élections libres, sont habilement imaginés pour rompre les mesures des ambitieux prétendans. Il est impossible qu'ils puissent prévoir les choses assez juste pour deviner à qui doit s'adresser leur corruption; & l'artifice de leurs brigues ne sçauroit pénetrer à travers la combinaison de cinq balotages fortuits croisés par quatre scrutins volontaires. Cette liberté d'accuser qui conque à des voix pour le Dogat, est une pensée des plus judicieuses pour que l'on sçache exactement le fort & le foible des sujets destinés à la Magistrature suprême, pour qu'on puisse écarter tous ceux que leur caractere ou leurs mœurs en rendent indignes. Cette attention que l'on a de ne permettre le scrutin pour personne qu'après qu'il s'est purgé de toute espece d'accusation, est très-propre à produire le préjugé le plus avantageux en faveur du sujet qui parvient enfin au Trône Ducal. Il faut à la vérité tout le flegme Vénitien pour soutenir sans aigreur & sans impatience l'embarras d'une méthode si épineuse pour les Electeurs & si critique pour les élus. Il est peu de nations qui pussent se soumettre constamment à cette étonnan-

te

te complication de formalités. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'eſt que bien loin que le tems ait rien relâché de leur rigueur, on y a toujours mis quelque dégré nouveau de ſévérité. Dans les premiers tems, la clôture du conclave n'étoit pas ſi exacte, que les Electeurs ne puſſent voir au dehors par les fenêtres. On ſentit dans la ſuite qu'il y avoit de l'inconvénient à leur laiſſer cette liberté ; & on régla que les fenêtres du conclave ſeroient tellement fermées, que les Electeurs ne puſſent voir au dehors ni être vûs. La liberté des accuſations contre les ſujets propoſés pour le Dogat n'auroit jamais été entiere, ou du moins elle n'auroit ſervi qu'à produire des animoſités, ſi par une loi poſtérieure il n'avoit été défendu ſous les plus grieves peines aux Electeurs de parler à qui que ce ſoit de ce qui s'étoit paſſé entr'eux, à moins que ce ne fût dix ans après l'élection, ce qui eſt abſolument ſans conſéquence.

RENIER ZÉNO, XLV. Doge de Veniſe.

Laurent Thiépolo eſt le premier des Doges pour qui cette forme extraordinaire d'élection fut miſe en uſage après la mort de Renier Zéno. Il étoit

An 1268.

LAURENT THIÉPOLO, XLVI. Doge de Veniſe.

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Venise.

fils du Doge Jacques Thiépolo; il avoit épousé une Princesse étrangere que quelques-uns assurent avoir été la propre fille du Ban ou Roi de Servie. Mais ce qui contribua plus que tout le reste à déterminer les suffrages en sa faveur, ce fut la victoire qu'il avoit remportée sur les Génois en Syrie peu de tems après que les Vénitiens avoient été chassés de la ville d'Acre.

Conduite de Vénitiens avec saint Louis.

La guerre se soutenoit toujours entre les deux Républiques, & affligeoit toute la Chrétienté. Tandis qu'il n'étoit question dans tout l'Occident que de projets de Croisade pour la Terre sainte, on ne pouvoit sans un extrême chagrin voir ces deux peuples, sans le concours desquels il étoit difficile de réussir, acharnés à se détruire par une aveugle rivalité. Le Pape Clement IV fit tout au monde pour leur inspirer l'esprit de paix; mais il mourut sans avoir eu la consolation de faire cesser leur discorde; & comme après sa mort le saint Siége demeura vacant près de trois ans, les Cardinaux qui gouvernoient dans l'interregne eurent encore moins de pouvoir que lui pour procurer leur réunion. Saint Louis &

Charles d'Anjou Roi de Sicile firent vainement tous leurs efforts pour les faire entrer avec eux dans la ligue contre les Sarasins ; leur antipathie mutuelle fit échouer tous les projets de conciliation. On eut grand peine à obtenir d'eux une courte suspension d'hostilités durant l'expédition prochaine de saint Louis contre les Infideles. Ce grand Prince, résolu de s'embarquer incessamment, ne pouvoit traiter qu'avec l'un des deux peuples pour avoir les vaisseaux qui lui étoient nécessaires. Il s'adressa d'abord aux Vénitiens qui consentirent à lui fournir en payant tous les bâtimens dont il pouvoit avoir besoin pour son passage. Mais ensuite ayant fait réflexion que par-là ils s'exposeroient au ressentiment du Soudan d'Egypte qui pourroit aisément saisir tous leurs effets dans ses ports où ils avoient un commerce libre, ils s'excuserent d'accomplir le traité sur cette considération.

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Venise.

An 1269.

On eut recours aux Génois qui accorderent bien volontiers leurs vaisseaux. Il leur suffisoit pour prendre ce parti de sçavoir que les Vénitiens avoient pris le parti contraire. S'ils

LAURENT THIE'POLO, XLVI Doge de Venise.

agirent en cela comme en tout le reste par esprit de contradiction, ils eurent du moins l'avantage de faire servir ce contraste à produire un effet très-honorable pour eux & très-humiliant pour leurs ennemis.

Grande disette à Venise.

Il semble que la providence voulut punir les Vénitiens du trait d'infidélité qu'ils venoient de faire. La disette du bled fut très-grande cette année dans la Sicile & dans la Pouille. Ces provinces étoient depuis long-tems les greniers où la ville de Venise alloit faire ses approvisionnemens. Quand les marchands se présenterent pour avoir du bled, ils trouverent qu'il avoit été défendu de leur en vendre, parce qu'on craignoit soi-même d'en manquer. Cette nouvelle produisit un grand embarras dans une ville dont les magasins pouvoient à peine la faire subsister l'espace de six semaines. On nomma au plûtôt ttois Surintendans du bled, qui délibererent avec le Doge & son Conseil des moyens d'en faire venir des provinces voisines. Ils firent partir sans délai leurs marchands les plus riches pour Trévise, Padoue, Ferrare, & toutes les villes de la Lombar-

die où il y avoit eſpérance de trouver du bled. Ces marchands étoient porteurs de lettres aux Magiſtrats de ces Villes. On s'offroit de prendre leur bled au prix qu'ils voudroient : on leur rappelloit le ſervice récent que la Seigneurie avoit rendu à la Lombardie en la délivrant de la tirannie du barbare Ezzelin. Pour toute reconnoiſſance on demandoit que leur abondance actuelle ſervît à tirer une ville amie, de l'extrêmité où elle ſe trouvoit. Enfin ſi on ne vouloit rien accorder ni à leur argent ni à une juſte reconnoiſſance, les Vénitiens demandoient du moins que par ſentiment d'humanité on n'expoſât pas un peuple immenſe à mourir de faim.

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Veniſe.

Il faut que tout ce voiſinage en voulût étrangement aux Vénitiens, car pour toute choſe au monde il ne fut poſſible d'obtenir du bled de pas une de ces villes, de ſorte qu'on ſouffrit à Veniſe toutes les horreurs qu'entraine dans une ville nombreuſe la cherté exceſſive du grain. On envoya en Dalmatie & dans tous les pays étrangers ; on eut beaucoup de peine à former des magaſins de bled médio-

Toute ſa Lombardie lui refuſe du bled.

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Venise.

cre, & tout l'hiver on fut dans une détresse extraordinaire. La dureté des villes de Lombardie parut d'autant plus inexcusable, qu'elles avoient fait cette année une dépouille de bled des plus abondantes; & on ne pouvoit s'empêcher d'y reconnoître une mauvaise volonté contre les Vénitiens portée à l'excès.

Le Sénat voulut les en punir, & faire tourner au profit de la République la calamité qu'elles lui avoient occasionnée. Il porta une loi qui établissoit un droit de péage sur les navires & marchandises dans toutes les parties de la mer Adriatique depuis le golfe de Quarnero jusqu'aux embouchures du Pô. Il étoit dit dans cette loi que les Magistrats de Venise pourroient contraindre

An 1270.

tous les bâtimens étrangers à venir relâcher au port de Venise même, pour qu'on fît la visite & l'estimation de leurs marchandises, & qu'on exigeât un droit proportionné à leur valeur. On créa à ce sujet une nouvelle magistrature, ce fut celle des *Governadori del entrate*, ou Directeurs des entrées; & on assigna à ces Directeurs des navires pour qu'ils pussent parcourir la côte & empêcher toute fraude.

LAURENT THIÉ'POLO, XLVI. Doge de Venise.

Guerre contre les Boulonnois.

Les peuples de la Lombardie parurent fort mécontens de cette nouveauté. Ils méritoient quelque chose de pis que cette vengeance ; car d'Etat à Etat refuser pour de l'argent du pain à celui qui en manque, & cela en pleine paix, c'est violer le droit des gens de la maniere la plus barbare. Les Boulonnois en particulier parurent déterminés à ne point souffrir l'introduction de ce tribut inoui, & à déclarer la guerre à la Seigneurie plûtôt que de se soumettre à une servitude si onéreuse & si humiliante. Ils firent le plus secrettement qu'ils purent des provisions d'armes & des levées de soldats. Comme ils dominoient sur une grande partie de ce qu'on nomme aujourd'hui la Romagne, ce n'étoient pas des ennemis tout à fait méprisables. Mais avant toutes choses ils envoyerent des députés à la Seigneurie, pour se plaindre de l'injustice qu'on leur faisoit, pour demander la navigation libre de leurs vaisseaux, & en cas de refus pour déclarer la guerre solemnellement. Le Doge Thiépolo leur signifia que la Seigneurie étoit inébranlable dans la résolution de perpétuer le souvenir & la vengeance de l'in-

LAURENT THIEPOLO, XLVI. Doge de Venise.

humanité qu'on avoit commise à son égard, par l'exécution rigoureuse du droit dont on se plaignoit; qu'ayant l'empire de la mer, elle étoit maîtresse d'accorder ou de refuser la liberté du passage & d'y mettre les conditions qu'elle jugeoit à propos, & qu'enfin elle sçauroit maintenir ses prérogatives contre tous ceux qui auroient la hardiesse de leur donner atteinte.

Cette fiere réponse fut suivie d'une déclaration de guerre de la part des députés de Boulogne. On s'y prépara de part & d'autre avec beaucoup d'ardeur. Les Vénitiens renouvellerent pour cinq ans leur alliance avec les Pisans. Ils eurent le reste de cette année & le commencement de la suivante pour faire leurs préparatifs, parce que les Boulonnois ne remuerent point de tout ce tems-là.

Mort de saint Louis. Treve avec les Génois.

Sur ces entrefaites on apprit la mort de saint Louis devant Tunis, & la treve conclue pour dix ans entre l'armée Chrétienne & l'armée Infidelle à des conditions très-avantageuses aux Chrétiens. Cet évenement qui mettoit fin à la suspension d'armes entre Gênes & Venise fut regardé par la Seigneurie

comme un coup très-fatal, parce qu'il l'exposoit à avoir dans peu le double fardeau à soutenir d'une guerre sur terre & d'une guerre sur mer. Heureusement Philippe, fils & successeur de saint Louis en revenant d'Afrique, prit sa route par l'Italie pour se rendre en France avec le Roi de Sicile son oncle. Ces deux Princes sentoient comme tout le monde combien il importoit au repos général de la Chretienté que l'animosité des deux Républiques pût s'éteindre. Ils avoient déjà fait diverses tentatives pour terminer leurs différends. Arrivés à Crémone ils demanderent que de part & d'autre on leur envoyât des députés pour traiter de paix. Philippe le Hardi parla aux uns & aux autres avec beaucoup d'insinuation & de force pour leur représenter le tort que leurs divisions faisoient à la cause commune, & le peu de profit qu'ils en retiroient eux-mêmes. Il les exhorta avec beaucoup de douceur à se réunir, il leur promit son amitié & sa bienveillance, s'ils vouloient pour l'amour de lui renoncer à leur discorde. Quelque obstinée que fût la haine des deux peuples, on n'osa tout refuser aux sollici-

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Venise.

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Venise.

tations d'un médiateur si considérable. De paix on n'en voulut point ; mais par déference aux volontés de Philippe, on consentit à une prolongation de treve pour quelques années, & les deux Rois ne pouvant rien obtenir de plus, s'en contenterent.

Les Vénitiens délivrés par cette accord de toute inquiétude de la part des Génois, furent plus en état de pousser la guerre contre les Boulonnois qui avoient employé le tems à se bien fortifier du côté de la grande bouche du Pô. Ilsy avoient élevé des Forts pour empêcher les Vénitiens de pénétrer par cet endroit sur leurs terres. Ils se disposoient à traverser le fleuve pour commencer les hostilités dans le pays ennemi. La Seigneurie voulant prévenir leur invasion, fit partir en diligence neuf galeres qui entrerent dans la grande bouche du Pô pour arrêter l'effort des Boulonnois. Il y eut à cette occasion quelques escarmouches assez vives où les Vénitiens eurent du dessous. Le Doge Thiépolo vint lui-mêmequelque tems après avec un gros renfort de troupes. Il trouva les Boulonnois au nombre de quarante mille campés à

peu de diſtance du fleuve. Cette grande armée de l'ennemi étoit un compoſé de toutes les milices de la Romagne,& des troupes auxiliaires de diverſes villes de Lombardie qui ſe trouvoient vis-à-vis des Vénitiens dans le même cas que Boulogne. Le Doge inférieur de beaucoup n'oſa pas engager une action générale. Il ſe contenta de harceler l'ennemi par de petits combats ou l'on ſe battit de part & d'autre avec beaucoup de bravoure & de réſoluion; mais les Boulonnois eurent preſque toujours l'avantage. Le Doge reſta juſqu'à la fin de la campagne; & quoiqu'il fît tout ce qu'on pouvoit attendre d'un habile guerrier, il n'acquit pas beaucoup de gloire, les ennemis lui ayant oppoſé en toutes les rencontres le double du monde qu'il pouvoit mettre en mouvement.

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Veniſe.

L'année ſuivante la Seigneurie nomma Marc Gradénigo Général de l'armée qui devoit agir contre les Boulonnois, & lui donna des forces ſuffiſantes pour réuſſir mieux qu'on n'avoit fait la campagne précédente dans une guerre qu'onavoit grande envie de terminer promptement. Ce Capitaine fameux

An 1272

Les Boulonnois ſont vaincus.

LAURENT THIEPOLO, XLVI. Doge de Venise.

par ses victoires, ne fut pas plûtôt à la tête de l'armée Vénitienne, que tout changea de face. Sans être à l'égalité des Boulonnois du côté du nombre, il avoit la supériorité sur eux du côté de l'expérience & de la valeur. Il trouva le moyen de les engager à une bataille décisive, & il les attaqua en si bon ordre & si à propos, qu'il les tailla en piéces & les mit en fuite. Les Boulonnois voyant tout leur pays à la merci du vainqueur, se hâterent de demander la paix. Elle leur fut accordée à condition qu'ils raseroient les Forts qu'ils avoient construits sur la grande bouche du Pô, afin que la navigation de ce fleuve restât entierement libre. On modéra en leur faveur le nouveau droit de péage sur les marchandises, mais on ne voulut jamais consentir à les en exempter. Ainsi les Boulonnois vaincus furent obligés de se soumettre à cette servitude, trop heureux d'avoir obtenu une légere modération ; & ce droit devenu le fruit de la victoire demeura perpétuel & irrévocable.

Les Anconois se plaignent au Pape.

La ville d'Ancône s'y prit d'une autre maniere pour s'affranchir d'une charge si odieuse. Elle porta ses plaintes

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Venise.

au Pape Grégoire X qui venoit enfin d'être élu. Le nouveau Pape étoit un homme ſingulierement vertueux & équitable. Il écrivit aux Vénitiens en faveur de la ville d'Ancône, mais dans un ſtile qui n'avoit rien d'impérieux & de menaçant. La Seigneurie qui étoit bien déterminée à ſoutenir ſon droit par toutes ſortes de voyes, voulut pourtant donner à Grégoire une preuve de ſon reſpect. Elle lui envoya des Ambaſſadeurs qui le prierent de ne pas ſe laiſſer prévenir par les faux expoſés du peuple d'Ancône. Ils lui repréſenterent que l'empire du golfe appartenant de toute ancienneté aux Vénitiens, ils pouvoient uſer ſur cette mer de tous les droits qui ſont propres des Souverains dans leurs terres; qu'il n'y avoit point de Prince qui ne fût autoriſé à lever des tributs ſur l'entrée ou le paſſage des marchandiſes étrangeres dans ſes Etats; que la Seigneurie n'avoit établi à cet égard que ce qui ſe pratiquoit dans toutes les parties du Monde de nation à nation; que la ville d'Ancône n'étoit donc en aucune maniere fondée à ſe plaindre comme elle avoit fait de la conduite de la Seigneurie, & encore

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Venise.

moins à débiter contre les Vénitiens toutes ſortes d'invectives outrageantes & calomnieuſes. C'eſt qu'en effet les Ancônois piqués de la hauteur avec laquelle on avoit exigé d'eux le nouveau droit, avoient parlé des Vénitiens en écrivant au Pape lui-même dans des termes fort peu meſurés, les traitant de brigands & de pirates. Les injures ſont toujours la reſſource du parti le plus foible, & tiennent lieu de répréſaille aux battus.

Les Ancônois obligés de ſe ſoumettre.

Grégoire X eut la ſageſſe de demeurer neutre. Les Ancônois privés de ſon appui furent obligés de ceder au plus fort; & le Pape ne profita du ſéjour que firent à Rome les Ambaſſadeurs de Veniſe, que pour leur faire renouveller & confirmer la treve qu'ils avoient conclue avec les Génois à Crémone. Ainſi la Seigneurie vint à bout d'établir ſon droit de péage d'une maniere ſolide; & le tort paſſager qu'on avoit voulu lui faire, tourna par ſon habileté au profit de ſes finances & à l'humiliation de ſes envieux.

Guerre à Negrepont.

Il y eut encore ſous le Dogat de Thiépolo un léger mouvement de guereen Orient, qui n'eut pas de grandes

ſuites. Nous avons vu qu'après la priſe de Conſtantinople, les Vénitiens réſidens dans cette capitale s'étoient retirés dans l'iſle de Négrepont,& avoient envahi la partie de l'iſle qui tenoit encore pour les Grecs. Depuis ce tems, la Seigneurie y avoit toujours eu un Podeſta, & lesCarcér io dominoient dans l'autre partie de l'iſle qu'ils avoient acquiſe en Souveraineté lors de la premiere conquête. André Dandolo, Podeſta actuel de l'iſle,avoit des ordres très-précis pour garder la treve dont on étoit convenu avec l'Empereur Michel Paléologue , & évitoit ſoigneuſement de lui donner aucun ſujet de mécontentement. Carcério Seigneur de Négrepont ne penſoit pas de même. Moins prudent & plus paſſionné contre ce reſtaurateur de l'Empire Grec , il n'auroit pas eu de plus grand plaiſir que de lui faire la guerre, ſi lePodeſtaDandolo avoit voulu le ſeconder. Voyant qu'il ne pouvoit l'y réſoudre, il eut la témérité d'armer de ſon chef ſeize galeres , il alla faire une deſcente dans la partie de l'Aſie mineure qui obéiſſoit à l'Empereur, & y mit tout à feu & à ſang. Michel Paléologue ne voulut pas laiſ-

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Veniſe.

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Venise.

ſer cette inſulte tout à fait impunie. Il vint avec une grande flotte ſe préſenter devant l'iſle de Négrepont,& fit ſon débarquement àCapo d'Oro. L'allarme fut ſi grande dans toute l'iſle que le Podeſta Dandolo ne crut pas pouvoir ſe diſpenſer de donner du ſecours au Seigneur de Négrepont à qui Michel en vouloit uniquement. Il lui envoya quelques galeres avec quinze cens hommes de renfort. Carcério ſecouru de la ſorte ſe crut en état de haſarder une bataille, & marcha avec vingt galeres contre la flotte de l'Empereur. Cette hardieſſe lui réuſſit très-mal, les vingt galeres furent battues & priſes toutes avec leurs équipages dont il ne ſe ſauva pas un ſeul homme. Michel Paléologue voulut montrer à la Seigneurie qu'il ne s'étoit porté à cette vengeance que parce qu'on l'y avoit provoqué & qu'il n'en étoit pas moins déterminé à vivre en bonne amitié avec elle. Il fit conduire à Conſtantinople les priſonniers qu'il avoit faits au Seigneur de Négrepont,& renvoya à Veniſe les quinze cens Vénitiens auxiliaires ſur les propres galeres de Dandolo. Il fit embarquer avec eux ſes Apocriſiaires,

qui eurent ordre de conclure avec la Seigneurie une prolongation de treve pour cinq ans.

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Venise.

Ce qui rendoit Michel Paléologue si circonspect, c'est qu'il craignoit toujours les suites du traité fait avec Baudouin son compétiteur, & Charles d'Anjou Roi de Sicile. Baudouin mourut enfin dans le courant de cette année 1273. après avoir entretenu longtems la vaine espérance de se rétablir, & ne laissant pour héritage que des prétentions caduques & des titres pompeux. Cette mort ne diminua rien des appréhensions de l'Empereur Grec, qui voyoit dans le Roi de Sicile un ennemi infiniment plus dangereux que Baudouin. Il n'eut garde en pareille circonstance de choquer les Vénitiens; au contraire pour éloigner efficacement le péril dont il se croyoit menacé, il étoit alors en grande négociation avec le Pape Gregoire, & paroissoit travailler sérieusement à la réunion des deux Eglises, par laquelle ce Pontife ambitionnoit d'illustrer son Pontificat. Michel Paléologue en affectant vis-à-vis de Gregoire la plus grande sincérité, n'étoit pas

An 1273.

Habile conduite de Michel Paléologue.

Concile de Lyon.

LAURENT THIEPOLO, XLVI. Doge de Venise.

plus ſincere que tous ſes prédéceſſeurs qui avoient déjà pluſieurs fois préſenté ce leurre au ſaint Siége pour le mettre dans leurs intérêts. Mais il pouſſa la choſe beaucoup plus loin qu'aucun d'eux: il fit entrer dans ſes vûes ſon Patriarche & pluſieurs de ſes Evêques qui donnerent volontiers les mains à cette tromperie pour le tirer d'embarras. Ils vinrent l'année ſuivante au Concile de Lyon jurer ſolemnellement obéiſſance au Pape; mais ce grand ſpectacle qu'ils donnerent à tout l'Occident, & qui fut un triomphe ſi conſolant pour l'Egliſe Latine, n'étoit qu'une grande comédie que ces perfides jouoient pour écarter la tempête. Le ſchiſme recommença bien-tôt après; & il en fut de cette réunion comme des vulgaires réconciliations d'ennemis, qui s'embraſſent un inſtant par néceſſité ou par bienſéance, & qui ſe haïſſent enſuite un peu plus fort qu'auparavant. Michel Paléologue fut reconnu dans le Concile Empereur légitime de Conſtantinople : c'étoit tout ce qu'il en vouloit. On fit un nouveau projet de croiſade; tous les Princes s'engagerent à prendre la

An 1374.

Croix, mais leurs bonnes intentions n'étoient qu'apparentes ; & dès que le Concile fut rompu, chacun séparément ne songea plus qu'à ses propres affaires. En un mot les Grecs jouerent les Latins, & Gregoire fut la dupe de tout le monde.

LAURENT, THIE'POLO XLVI. Doge de Venise.

Loi qui défend les alliances étrangeres.

Le Doge Laurent Thiépolo mourut cette même année le 16 du mois d'Août. Peu de tems avant sa mort, la ville de Cervia, du diocèse de Ravenne dans la Romandiole, se donna à la République, & on y envoya pour Podesta Jean Morosini. Laurent Thiépolo gouverna sagement ; on n'eut à lui reprocher qu'une attention trop marquée à illustrer & à enrichir sa famille par de grandes alliances au dehors. Nous avons vû qu'il avoit épousé une fille du Ban de Servie ; il procura le mariage de son fils Jacques avec une Princesse Esclavone, héritiere de plusieurs fiefs considérables ; il maria son cadet Pierre avec une Gentildonne de Vicence qui avoit de très-grands biens. Ce faste déplut beaucoup au Sénat : outre qu'il craignoit que ces alliances ne contribuassent à corrompre les mœurs nationales par un mélange de

Laurent Thie'polo, XLVI. Doge de Venise.

ſang étranger ; il y voyoit un moyen facile pour ſes Doges d'entretenir au dehors des intelligences ſuſpectes, & de s'y faire des appuis dangereux. A peine Thiépolo eut les yeux fermés, qu'on rendit une loi par laquelle il étoit défendu au Doge d'épouſer ou de faire épouſer à ſes enfans des femmes étrangeres ; & les mariages de cette eſpece devinrent un titre d'excluſion au Dogat.

Création de la charge de grand Chancelier.

La nouveauté la plus remarquable ſous le regne de Laurent Thiépolo fut la création de la charge de Grand Chancelier de Veniſe. Juſques-là il n'y avoit eu que les Chanceliers du Doge qui avoient été ſouvent deux & trois enſemble, & dont la fonction étoit de ſouſcrire & de ſceller les Actes émanés de la Puiſſance Ducale : mais comme depuis long-tems la politique du Grand Conſeil étoit, en augmentant la puiſſance de l'Etat, d'affoiblir le pouvoir de ſon Chef, elle imagina enfin d'établir un Chancelier qui eût ſes droits & ſes priviléges indépendamment de la volonté du Doge, & qui, étant chargé du ſceau de la Seigneurie & du dépôt des Actes publics, devînt

l'homme de l'Etat, en laiſſant pourtant toujours au Doge la liberté d'avoir ſes Chanceliers particuliers qui ne furent plus proprement que ſes Sécretaires. Il fut décidé que le Grand Chancelier ne pourroit jamais être tiré du Corps de la Nobleſſe, mais de celui des Sécretaires qui étoient tous citadins. On attribua de grandes prérogatives à cette charge. On voulut qu'elle fût à vie; qu'elle donnât entrée dans tous les Conſeils, & la préſéance ſur tous les Sénateurs & tous les Magiſtrats, excepté les Conſeillers de la Seigneurie & les Procurateurs de Saint Marc. On aſſigna au Grand Chancelier des revenus fixes outre les émolumens du ſceau. On regla qu'il porteroit la robe de pourpre comme le Doge; qu'il feroit une entrée publique après ſon élection; qu'on lui rendroit après ſa mort les mêmes honneurs qu'au Doge lui-même. Il n'y eut que la voix délibérative dans les Conſeils qu'on lui refuſa, pour le tenir dans les bornes d'un ſimple Miniſtre de la République.

LAURENT THIEPOLO, XLVI. Doge de Veniſe.

Par cet établiſſement, le Grand Conſeil voulut donner à l'ambition des

Motifs de cette inſtitution.

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Venise.

citadins un objet qui pût les consoler du chagrin de se voir presque toujours exclus des premieres charges. Les Nobles l'emportoient habituellement sur eux; & cette seconde classe de citoyens s'étoit plainte plusieurs fois de l'espece d'humiliation à laquelle les condamnoient le concert & l'ascendant des Nobles. Le Grand Conseil où ces derniers étoient dominans, fut bien aise de faire taire le murmure de la citadinance, en lui présentant un appas si propre à la séduire. Ayant un droit exclusif à une charge qui pour les prérogatives d'honneur devenoit la premiere après le Doge, & qui paroissoit d'autant plus intéressante, qu'outre qu'elle étoit plus lucrative que la plûpart des autres, elle étoit la seule qui fût à vie comme le Dogat, les citadins ne pouvoient qu'être flattés de se voir attribuer un si haut ministere; & il étoit naturel qu'ils se fissent une habitude d'y porter leurs vûes par préférence & d'y borner leur ambition. Voilà le bon effet que le Grand Conseil eut intention de procurer, & qui étoit d'une politique très-profonde, pour que le mélange de citadins & de

Nobles dans ſon ſein ne devînt pas une ſource de rivalités & de diſcordes.

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Veniſe.

Prérogatives de cette charge.

Le Grand Chancelier fut donc dès-lors le chef de tous les Scribes & Sécretaires, le ſouſcripteur de tous les Actes publics, le garde du ſceau, & prit le titre de maître Notaire Chancelier de la Cour Ducale de Veniſe. Le premier que l'on éleva à cette grande dignité fut un ancien Sécretaire nommé Conrad Ducato. On ordonna alors qu'il fût fait un grand regiſtre dans lequel on inſcriroit le nom de tous les fiefs dépendans de la République, tous les priviléges accordés & tous les Statuts délibérés ; & ce regiſtre d'Etat fut dépoſé entre les mains du Grand Chancelier. Il fut auſſi arrêté que déſormais chaque Conſeiller auroit chez lui un capitulaire contenant toutes les choſes relatives à ſa fonction particuliere, & qu'en changeant de poſte ou d'emploi, il le remettroit pour être rendu à celui par qui il ſeroit remplacé. Rien n'étoit mieux penſé que l'uſage & la tradition de ce capitulaire pour maintenir dans les Magiſtratures diverſes le même eſprit toujours perſéverant, malgré les changemens con-

LAURENT THIE'POLO, XLVI. Doge de Venise.

tinuels de Magiſtrats ; & pour que chacun en entrant en charge ſçût préciſément ce qu'il avoit à faire, & à quoi il devoit ſe borner.

An 1274.

JACQUES CONTARIN, XLVII Doge de Venise.

Jacques Contarin ſucceda à Laurent Thiépolo. Il deſcendoit en ligne directe de Dominique Contarin qui avoit été Doge deux cens ans auparavant ; il étoit âgé de quatre-vingts ans lorſqu'il fut élu. A peine avoit-il pris poſſeſſion du Dogat, que le feu de guerre que la treve avoit aſſoupi entre Veniſe & Gênes faillit à reprendre vie. On apprit qu'un gros navire Vénitien richement chargé venoit d'être enlevé par deux galeres Génoiſes. On ne douta point que cette hoſtilité n'eût été faite de l'aveu du Sénat de Gênes ; & tout Veniſe demandoit avec empreſſement qu'on tirât vengeance d'une infraction de la treve auſſi inſultante. La Seigneurie qui ne vouloit rien précipiter, prit le parti avant toutes choſes d'envoyer des députés à Gênes pour demander juſtice de ce grief ; ſçavoir ſi on étoit dans l'intention de retenir la priſe ; & en ce cas déclarer que la treve étoit rompue & que la guerre alloit recommencer. Heureuſement le Sénat de Gênes qui peut-être avoit fait haſarder

ſarder la choſe pour voir comment on la prendroit à Veniſe, déſavoua publiquement la conduite des Officiers qui avoient attaqué le navire, & le fit reſtituer dans le même état où il étoit lorſqu'il fut pris, en ſorte que cette affaire n'eut pas de ſuite.

JACQUES CONTARIN, XLVII. Doge de Veniſe.

Guerre de Capod'Iſtria.

Le ſort des Vénitiens depuis bien des années étoit de ne jouir jamais d'une tranquillité entiere. Délivrés des guerres du dehors, il leur arrivoit preſque toujours quelque trouble au dedans; de ſorte qu'ils étoient obligés d'avoir inceſſamment les armes à la main. Sort malheureux ſi l'on ne conſidere que les calamités inſéparables d'un état de guerre habituel; ſort très-propre pourtant à maintenir dans une nation les mœurs ſéveres & les qualités héroïques. La guerre eſt ſans doute un fléau; mais ce fléau eſt encore moins redoutable pour les Etats, que les vices affreux qu'enfantent la molleſſe & les délices d'une trop longue paix. La ville de Capo d'Iſtria s'étoit diſtinguée juſqu'alors par ſon attachement à la domination Vénitienne. Un dernier Podeſta qu'on lui avoit donné y avoit excité du mécontentement. Ce

Jacques Contari XLVIII. Doge de Venise.

ne furent d'abord que de légers murmures; il y succeda des cabales, & la chose finit par une sédition & une révolte des plus éclatantes. Les habitans chasserent leur Podesta, & se mirent en disposition de défendre leur liberté au péril de leur vie. Il fallut envoyer une Armée pour réduire cette ville rebelle. André Baséio à qui on en donna le commandement arriva aux environs de Capo d'Istria: il commença par sommer les habitans de rentrer dans le devoir, leur promettant que la Seigneurie useroit de clémence s'ils se soumettoient, & leur déclarant qu'ils seroient traités sans miséricorde s'ils ne se soumettoient pas. Sur le mépris qu'ils firent de ses sommations, il les assiégea en forme & les serra de si près, qu'au bout de quelques jours ils comprirent que leur résistance seroit vaine, s'ils n'étoient pas secourus promptement. Ils réclamerent l'appui du Patriarche d'Aquilée, le conjurant par l'ancienne amitié qui réunissoit les Istriens avec les peuples du Frioul, de courir à la délivrance de leur malheureuse ville prête à succomber sous le fer du Vénitien irrité.

An 1275.

Le Patriarche dont la dignité avoit été de tout tems un levain d'inimitié contre la Seigneurie, ne demandoit pas mieux que de lui donner de l'embarras. Il assembla diligemment une Armée, & s'avança contre les lignes des Vénitiens pour tâcher de les contraindre à lever le siége ; mais il avoit à faire à un Général qui en sçavoit beaucoup plus que lui. Basćio se mit à la tête d'un gros détachement pour aller à sa rencontre ; il le poussa de poste en poste & le mena toujours battant jusqu'à ce qu'il l'eût forcé de se retirer sur ses terres sans avoir rien entrepris. Les assiégés n'ayant plus d'espérance se rendirent à discrétion : ils avoient mérité un châtiment exemplaire ; mais la Seigneurie qui craignoit d'aliéner les cœurs de ses sujets d'au-delà du golfe en traitant ceux-ci trop rigoureusement, se contenta de leur avoir fait sentir sa force & leur impuissance. Elle ne prit d'autre mesure pour les contenir que de leur envoyer un Podesta plus sage, & fit choix de Rainier Morosin.

JACQUES CONTARIN, XLVII. Doge de Venise.

Le Patriarche d'Aquilée anime le feu de cette guerre.

A peine la guerre étoit-elle terminée dans cette partie, qu'elle se ral- An 1277.

JACQUES CONTARIN, XLVII Doge de Venise.

Guerre contre les Anconois.

luma dans une autre. Les Anconois qui supportoient impatiemment le nouveau péage établi sur le golfe par la Seigneurie, commettoient chaque jour à cet égard toute espece de fraudes. On ne parloit à Venise que des contraventions & des récidives continuelles de ce peuple obstiné ; & sur les plaintes réitérées des Directeurs des entrées, le Sénat résolut de contraindre la ville d'Ancône à subir la loi. Vingt-six galeres furent destinées à exécuter contre elle une expédition décisive. Cette flotte aux ordres de Dauro & de Mollin vint mouiller dans la rade d'Ancône, & tenta tout de suite de forcer l'entrée du port. Les deux Généraux y trouverent beaucoup de résistance ; & après s'être opiniâtrés assez long-tems à cet assaut, ils furent repoussés & obligés de prendre le large. Une violente tempête qui survint dissipa cette flotte, & en jetta une partie sur les Côtes de la Pouille où six galeres se briserent contre les écueils. On ignoroit à Venise ce qui venoit de se passer, & lorsque le calme fut revenu, on fit partir un renfort de quelques galeres pour presser le siége plus vive-

ment. Les Anconois avertis du départ de ce renfort, s'aviſerent d'un ſtratagême qui réuſſit au-delà de leurs eſpérances. Ils mirent en mer tout ce qu'ils avoient de galeres dans leur port, arborerent pavillon Vénitien, & allerent à la rencontre du renfort en donnant tous les ſignaux de reconnoiſſance les plus propres à faire illuſion. Les galeres Vénitiennes ne douterent pas que ces bâtimens qui venoient à elles ne fuſſent un détachement de leur flotte qui venoit les joindre, & ne s'apperçurent de leur erreur que lorſqu'il n'y avoit plus moyen d'éviter la ſurpriſe. Les Anconois ſupérieurs de beaucoup donnerent alors des ſignaux tout-à-fait contraires, & fondirent ſur l'ennemi qui faiſoit force de voile pour leur échapper. Ils eurent le tems de s'emparer de deux galeres faiſant arriere-garde, & les emmenerent à Ancône ; le reſte ſe réfugia à Veniſe, & le Commandant fut mis aux fers pour avoir mal fait ſon devoir. Celles du premier embarquement qui avoient évité le naufrage, rentrerent preſque en même tems dans le port ayant grand beſoin de ſe radouber.

Jacques Contarin, XLVII. Doge de Venise,

Les Anconois implorent le secours du Pape.

On fut très-humilié du double échec qu'on venoit de recevoir de la part d'un peuple si peu fait pour mesurer ses forces avec celles de la Seigneurie. Il n'en résulta qu'un plus ardent desir de tirer raison d'un affront auquel on ne devoit pas s'attendre. On employa le reste de la campagne & une partie de l'hiver à préparer un troisieme armement, qui fit comprendre aux Anconois qu'ils seroient poussés vivement. Ils n'étoient pas sans appréhension sur les suites d'une guerre qu'ils soutenoient si hardiment contre une Puissance infiniment supérieure. Ils chercherent une seconde fois à se procurer l'appui du saint Siége. Gregoire X étoit mort, & dans l'espace d'un peu moins de deux ans il avoit eu quatre successeurs Innocent V, Adrien V, Jean XXI, & Nicolas III qui venoit d'être élu. Les Anconois envoyerent des députés à ce nouveau Pape pour le prier de vouloir bien employer son autorité pour la défense d'une ville qui de tout tems avoit été des plus attachées à l'Eglise Romaine. Ces députés firent à Nicolas un artificieux exposé de leurs griefs; &

comme il eſt facile de donner un tour odieux à tout ce qui a le caractere de nouveauté, ils ſçurent perſuader au ſaint Pere qu'ils ne combattoient que contre une innovation tyrannique de la part des Vénitiens, qui avoit révolté tout le monde contre eux. Nicolas ſe laiſſa prévenir d'autant plus aiſément que le nouveau droit établi par la Seigneurie avoit fait grand bruit en Italie, & avoit été repréſenté par-tout comme une vexation intolérable. Alors préciſément arriverent à la Cour du Pape les Ambaſſadeurs que la Seigneurie envoyoit pour complimenter Nicolas ſur ſon exaltation : c'étoient Marc Badouer, André Zéno, Gilbert Dandolo. Après leur premiere audience, le Pape les fit appeller en particulier, & leur reprocha en termes très-durs l'injuſte traitement qu'ils faiſoient à la ville d'Ancône quoiqu'elle fût ſous la protection du ſaint Siége. Ils voulurent entrer en juſtification, mais le Pape ſe mit en colere & leur impoſa ſilence.

JACQUES CONTARINI, XLVII Doge de Veniſe.

Les Ambaſſadeurs écrivirent à la Seigneurie pour lui rendre compte de ce qui venoit de ſe paſſer, & re-

Les Vénitiens aſſiégent Ancône, & la ſoumettent.

JACQUES CONTARIN, XLVII. Doge de Venise.

çurent ordre de se retirer. Les Vénitiens étoient alors, comme ils ont toujours été depuis, dans le sistème de rendre aux Papes toute sorte de respect, & de leur obéir dans toutes les choses qui sont vraiment du ressort de la puissance spirituelle & qui ne présentent rien que de juste, mais de les ménager fort peu lorsqu'ils

An 1278.

sortoient de leurs bornes pour se mêler du temporel. Ainsi la partialité de Nicolas pour les Anconois n'empêcha pas qu'on ne fît partir la flotte destinée au Siége d'Ancône ; & le jour même que les Ambassadeurs furent de retour à Venise, un second embarquement de huit galeres mit à la voile pour le même objet. Cette conduite ferme & vigoureuse anéantit toutes les espérances qu'on avoit conçues à Ancone de la mauvaise humeur du Pape contre les Vénitiens. On n'osa plus s'exposer aux incommodités & aux risques d'un Siége dont les operations alloient commencer. Cette ville envoya ses députés à Venise pour entrer en négociation de paix. Le Sénat leur répondit qu'il n'entendroit à aucune composition,

à moins qu'on ne ſe ſoumît à payer le droit de péage, & qu'on ne reconnût que l'empire ſouverain du golfe appartenoit excluſivement aux ſeuls Vénitiens. Les députés porterent cette réponſe à Ancône où elle fut trouvée tres dure. Mais la préſence de la flotte & le ſpectacle des machines toutes prêtes pour l'attaque déterminerent à ſouſcrire à ces humiliantes conditions, & la paix fut ſignée. Il étoit trés eſſentiel pour la tranquille jouiſſance de ſes droits, que la Seigneurie n'eût pas du deſſous dans cette affaire. Les villes de Lombardie n'attendoient que de voir celle d'Ancône obtenir une apparence de triomphe, pour s'élever toutes de concert contre l'entrepriſe des Vénitiens; & elles n'oſerent plus remuer dès qu'elles virent Ancône ſoumiſe. On ne peut donc trop loüer ceux qui avoient alors la principale autorité dans le Sénat, d'avoir évité de donner dans cette occaſion des ſignes de foibleſſe qui n'auroient ſervi qu'à leur attirer plus d'ennemis.

JACQUES CONTARIN, XLVII. Doge de Veniſe.

Le Doge Jacques Contarin n'eut aucune part à des réſolutions ſi ſa-

JACQUES CONTARIN, XLVII. Doge de Venise.

gement courageuſes. Vieux & infirme, il ne pouvoit vaquer aux affaires, & ne laiſſoit paroitre ſur le trône Ducal qu'un nom & un ſimulacre de Prince incapable de gouverner, & importuné lui-même de ſa dignité. Il demanda permiſſion d'abdiquer: & le Sénat qui y conſentit ſans peine, lui aſſigna un revenu honnête pour paſſer décemment le peu de jours qui lui reſtoient à vivre. Sous ſon régne on publia une nouvelle Loi par laquelle l'entrée au grand Conſeil & le droit d'éligibilité pour toute magiſtrature fut interdit à tous ceux qui n'étoient pas nés d'un légitime mariage. Cette loi étoit trés ſage; car quoique le vice de la naiſſance ne ſoit dans l'homme qu'un malheur très accidentel à ſon mérite, par-tout où l'on aura égard à l'honnêteté publique, on ne pourra mettre trop de difference entre les enfans légitimement nés, & ceux qui ne le ſont pas. L'infamie attachée à la bâtardiſe eſt une barriére néceſſaire contre la corruption des mœurs.

An 1279. Loi contre les bâtards.

Acquiſitions nouvelles.

On fit ſous le regne de Contarin deux acquiſitions aſſez conſiderables,

Jacques Contarin, XLVII. Doge de Venise.

La ville d'Almiſſa en Dalmatie ſe donna aux Vénitiens, auſſi bien que celle de Montone en Iſtrie qui avoit été juſques-là ville libre. L'iſle de Murano à un mille de Veniſe, où il n'y avoit auparavant que quelques maiſons avec des jardins commença à ſe peupler davantage, & il s'y forma une petite ville où l'on envoya un Magiſtrat avec la qualité de Recteur pour la gouverner. Cette Iſle eſt devenue fameuſe dans la ſuite, parce qu'on y a établi la manufacture des belles glaces de Veniſe.

Jean Dandolo, XLVIII. Doge de Veniſe.

An 1280.

La mort de Jacques Contarin ſuivit de fort près ſa retraite, & il eut pour ſucceſſeur Jean Dandolo, Gouverneur de l'Iſle de Cherſo en Dalmatie. Peu de jours après ſon couronnement on eſſuya à Veniſe une calamité très effrayante. La mer extraordinairement enflée s'éleva tout à-coup à une prodigieuſe hauteur, & produiſit dans la ville de terribles effets par le débordement de ſes flots. Heureuſement cette ſurprenante hauteur de marée ne fut que paſſagére; mais elle fut ſuivie d'un violent tremblement de terre

Tremblement de terre à Veniſe.

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise.

qui renversa plusieurs maisons & qui en ébranla beaucoup d'autres. On en fut quitte pour beaucoup de peur, & ce désordre de la nature ne dura que peu de jours.

Guerre renouvellée par le Patriarche d'Aquilée.

Le Patriarche d'Aquilée avoit fort sur le cœur l'affront qu'il avoit reçu cinq ans auparavant sous les murs de Capo d'Istria. Il souffloit dans ces cantons le feu de la révolte, & mettoit tout en œuvre pour débaucher à la Seigneurie ses sujets d'Istrie. Ces peuples n'étoient que trop portés depuis quelque tems à donner à cet égard des marques de légereté & d'inconstance; de sorte qu'il étoit aisé au Patriarche d'en faire toujours entrer quelques uns dans ses vües. Ses forces habituellement offertes pour appui à tous les rebelles, donnerent lieu à quelques combats où il eut toujours du désavantage. Il étoit trop foible par lui-même pour balancer la puissance de la Seigneurie. Il se tint tranquille quelque temps, attendant l'occasion de signaler son animosité d'une maniere plus efficace. Il avoit pour voisin le Comte de Gorices, Seigneur trés-puissant dans le

Frioul : il le séduisit par l'espérance de partager avec lui toute l'Istrie, & ils s'unirent ensemble pour en faire la conquête. Leurs forces réunies montoient à trente mille hommes. Ils se mirent en campagne, & leur irruption soudaine dans cette Province fut suivie de la prise de Trieste & de plusieurs autres villes. Il est étonnant qu'on eût tant tardé à Venise de se précautionner contre un mouvement de cette nature, qui n'avoit pû se faire secrettement, & dont on avoit dû être averti par le Podesta & les Recteurs de la Province. Mais comme rien ne se faisoit plus à Venise que par voye de déliberation, & que de la proposition d'une affaire à son examen & à sa décision il y avoit toujours un labirinthe de formalités à remplir ; cela rendoit les résolutions du Sénat extrêmement lentes, & il y avoit toujours du retardement aux opérations qui demandoient le plus de diligence. C'est l'inconvénient de tout Gouvernement qui n'est pas Monarchique. A force d'y vouloir faire les choses avec poids & mesure, on manque dans les occasions critiques

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise.

Lenteur des Vénitiens.

JEAN DANDOLO, XLVIII Doge de Venise.

d'une certaine célérité, qui en cas de guerre est un moyen des plus nécessaires pour en éloigner le théatre loin de soi. Les Vénitiens ont toujours été dans la suite plus circonspects & plus lents à se déterminer ; & c'est une des principales causes qui a operé leur décadence.

Ils sont battus devant Trieste.

L'armée ennemie étoit déjà maitresse d'une bonne moitié de l'Istrie, qu'il n'y avoit encore à Venise rien de prêt pour la défense de cette province. Enfin comme le mal ne faisoit que croître ; on mit en rade tout ce qu'on avoit de galères & de vaisseaux. On prit dans Venise le tiers de tous les Citoyens en état de porter les armes. On fit venir des troupes de divers endroits de l'Italie. On embarqua munitions, Soldats & Generaux. Toute la flotte fit voile par un bon vent, & entra dans le golfe de Trieste. C'étoit par où on avoit résolu de commencer les operations. On mit a terre les troupes de débarquement, qui travaillerent tout de suite à tirer autour de la ville de fortes lignes de circonvallation pour se mettre à l'abri des insultes de

l'armée ennemie. Dès que cet ouvrage fut fait, on hasarda une premiere attaque & on donna un assaut general; mais comme la ville étoit bien fortifiée & défendue par une bonne garnison, on fut repoussé de toute part. Les Generaux tinrent conseil de guerre; & ne voulant pas borner leurs operations à cette seule ville qui pouvoit encore tenir bien du tems, ils laisserent dans les lignes des troupes suffisamment pour continuer le siége, & diviserent le reste de l'armée en plusieurs corps pour aller soumettre les autres villes de la province. Les villes d'Isola & de Pirano furent des premieres à se rendre, & les seules qu'on put assujettir. Car à peine avoit-on fait cette imprudente division de forces, que l'armée ennemie se présenta devant les lignes de Trieste & entreprit de les forcer. Les troupes du siége s'y défendirent vaillamment; mais la garnison ayant fait tout à la fois une vigoureuse sortie sur elles, il ne leur fut jamais possible de résister à ce double effort, & elles furent accablées par le nombre. Ceux qui purent se sauver de ce combat allerent

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise.

rejoindre le gros de l'armée qui venoit au ſecours. Cette défaite arrêta les Generaux Vénitiens. Ils attendirent l'éloignement de l'armée ennemie, qui après ſa victoire ſe retira dans ſes quartiers ; & alors ils ſe réunirent devant la place pour en recommencer le ſiége qui dura encore plus d'un an, par la réſiſtance de la garniſon & par les divers combats qu'il fallut livrer contre l'armée du Patriarche.

Affaires d'Orient.

Tandis que les Vénitiens étoient occupés à cette guerre, il ſe paſſoit d'étranges choſes en Orient & ailleurs. Le Prince d'Antioche & le Roi de Chypre, plus zélés pour leurs rivales prétentions que pour la deſtruction des Infideles, entretenoient en Syrie une diviſion cruelle. Au lieu de profiter de la mort de Bondocdar pour reprendre ſur les Sarraſins tout ce qu'il avoit enlevé aux Chrétiens, ils ne travailloient, en ſe déchirant mutuellement, qu'à fournir à ſes ſucceſſeurs de nouvelles reſſources. A Conſtantinople Michel Paléologue qui craignoit toujours l'ambition & la puiſſance du Roi de Sicile, commettoit

les plus horribles cruautés pour forcer les Grecs ſchiſmatiques à ſe réunir aux Latins, n'ayant que cet expédient pour engager le Pape à contenir l'ardeur de Charles d'Anjou, lequel ne ceſſoit de ſollic ter la permiſſion de procéder à la conquête de Conſtantinople, & écumoit de rage de ce qu'on l'empêchoit de mettre en œuvre les préparatifs qu'il avoit faits pour cela. L'affaire de la réunion des Grecs, pour laquelle Michel Paléologue affectoit un empreſſement extraordinaire, produiſit des négociations continuelles entre cet Empereur & Nicolas III. Elle occaſionnoit dans tout l'Empire Grec des ſéditions & des révoltes. Nicolas, pourvû qu'il réuſſît à la conſommer, étoit fort déterminé à mépriſer les droits & les prétentions du Roi de Sicile. Michel, pourvû qu'il fît évanouir les deſſeins du Roi de Sicile, ſe ſoucioit peu de mécontenter ſes ſujets par une réunion apparente, à laquelle il étoit réſolu de renoncer dès qu'il n'auroit plus rien à craindre de la part des Latins.

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Veniſe.

La mort de Nicolas III ſurvenue

JEAN DANDOLO, XLVIII Doge de Venise.

Vêpres Siciliennes.

au milieu de ces contestations, avoit produit un Conclave de près de six mois, que les Cardinaux livres à l'esprit de faction & de discorde n'auroient pas fini sitôt, sans les violences dont usa contre eux le peuple de Viterbe, pour les forcer d'élire un Pape. Ils s'étoient enfin accordés en faveur du Cardinal de Sainte Cécile François de Nation, qui prit le nom de Martin IV. Le premier usage qu'il fit de l'autorité pontificale fut d'excommunier Michel Paléologue comme fauteur d'hérésie & de schisme, avec défense à tout prince de lui prêter aide & conseil sous peine d'excommunication & d'interdit. Cette démarche vive & déplacée lui avoit été inspirée par Charles d'Anjou, qui vouloit absolument poursuivre les droits de son gendre Philippe Empereur titulaire de Constantinople depuis la mort de Baudouin. Mais cet éclat en augmentant les craintes de Michel Paléologue, ne servit qu'à précipiter le succès de la fameuse conjuration de Jean de Procida, qui avoit cet Empereur, le Roi d'Arragon & tous les Siciliens pour com-

plices. Charles d'Anjou résolu de dépouiller Michel Paléologue, commença son expédition par le siége de Bellegrade en Epire. Il échoüa devant cette place & fut obligé de reprendre honteusement la route de ses états. Cependant Jean de Procida avoit disposé toutes choses pour l'exécution d'un des plus horribles complots dont l'histoire fasse mention. Le trentieme mars de l'an 1282. on vit éclore à Palerme l'abominable tragédie des vêpres Siciliennes, ou tous les François furent égorgés pêle-mêle. Ce massacre universel rompit le projet de Charles d'Anjou contre Michel Paléologue. Il fut obligé d'employer toutes ses forces & toutes les excommunications du Pape à venger le sang de ses plus fideles sujets; ce qui n'empêcha pas que Pierre III Roi d'Arragon ne fût couronné cette même année à Palerme. Martin IV, tout dévoüé à Charles d'Anjou, prodigua les foudres & les anathêmes contre tous ceux qui favorisoient le parti du Roi d'Arragon, laissant leurs fiefs & leurs personnes à la discrétion de quiconque voudroit les attaquer.

JEAN DANDOLO, XLVIII Doge de Venise.

An 1282.

Jean Dandolo, XLVIII. Doge de Venise.

Michel Paléologue étoit expressément compris dans cette proscription générale ; mais il mourut avant d'en avoir eu connoissance ; & son fils Andronic qui lui succéda anéantit sans ménagement tout ce qui s'étoit fait jusques-là pour la réunion des Grecs. Il arbora l'étendard du schisme avec une solemnité qui ouvrit les yeux de tout l'Occident, & fit tomber le masque dont le jeu des Orientaux avoit été couvert, pour ceux qui ne connoissoient qu'imparfaitement le génie faux & trompeur de la nation Grecque.

Istrie soumise par les Vénitiens.

Voilà ce qui se passoit hors des limites de l'Etat de Venise, lorsque son armée d'Istrie força la ville de Trieste de se rendre après un siége opiniâtre & meurtrier. La Seigneurie regarda ce succès comme une victoire très-importante, par la facilité qu'il donnoit de réduire insensiblement les rebelles de cette Province, & d'opposer une forte barriere aux invasions du Patriarche d'Aquilée. On employa le reste de cette année à mettre la ville de Trieste dans le meilleur état de défense, & à enlever à l'ennemi tous les postes qu'il avoit occupés en Istrie ; de sorte

qu'au bout de quelques mois tout y fut soumis & tranquille.

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise. An 1283.

Affaires de Sicile.

La querelle entre Charles d'Anjou & son compétiteur au Royaume de Sicile continuoit toujours, & menaçoit d'allumer le plus violent incendie. Le Pape ne gardoit plus de mesures contre Pierre d'Arragon ; & après l'avoir déposé & déclaré ennemi du saint Siége, il en vint jusqu'à le dépouiller de son Royaume d'Arragon & le transférer à un des fils du Roi de France Philippe le Hardi. Ces vaines montres d'une autorité qui ne fut donnée que pour sanctifier les nations, & jamais pour ébranler les Empires, allarmoient peu le Roi Pierre. Les Siciliens très-attachés à leur nouveau maître, & très-dégoutés du Roi Charles dont la domination leur avoit paru fastueuse & dure, se mocquoient ouvertement des anathêmes & des interdits de Martin. Ce Pontife essaya donc du remede que les Papes depuis deux siécles tenoient en réserve pour en faire usage dans les maux extrêmes. Ce remede fut une Croisade publiée en France & en Italie contre Pierre d'Arragon. Mais il n'en résulta qu'une grande dissipa-

JEAN DANDOLO, XLVIII Doge de Venise.

tion des deniers receuillis pour la délivrance de la Terre sainte, & fort peu d'avantage pour Charles d'Anjou, qui au lieu de se tenir à Naples pour veiller de près à la conservation de ses Etats, avoit couru follement en France pour se trouver au rendez-vous auquel son adversaire l'avoit artificieusement défié. Pierre d'Arragon profita de son absence pour envoyer à Naples une nombreuse flotte à dessein d'insulter les François qui étoient restés auprès du Prince de Salerne fils de Charles d'Anjou. Le jeune Prince voulut absolument combattre les Arragonois; mais il fut pris, emmené à Messine & de là traduit prisonnier en Espagne; ce qui fit tant de peine au Roi Charles son pere qu'il en mourut de chagrin au commencement de l'année suivante.

An 1284.

Nouvelle guerre en Istrie.

Au milieu de tous ces mouvemens de guerre dont la Sicile étoit agitée, l'animosité des Vénitiens & des Génois n'auroit pas manqué de se réveiller pour les faire entrer contradictoirement dans la querelle, s'ils n'avoient pas eu chacun séparément de l'occupation contre d'autres ennemis. Les Génois aux prises avec les Pisans n'étoient

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise.

gueres en état d'épouser le parti d'aucun des Princes. Les Vénitiens eurent encore cette année à combattre contre l'armée combinée du Patriarche d'Aquilée & du Comte de Gorits. Cette armée avoit entrepris le siége de Trieste. La garnison Vénitienne se suffisoit à elle-même dans une si bonne place pour rendre inutiles tous les efforts de l'ennemi ; & on en étoit si peu en peine à Venise, qu'on se contenta de lui envoyer d'assez foibles secours. Mais il se trouva un traître parmi les Officiers qui se laissa corrompre par l'argent du Patriarche pour lui livrer une des portes de la ville. Ce perfide se nommoit Gérard ; il servoit en qualité d'homme d'armes ; & étoit sur le point d'exécuter son infâme complot, lorsque sur quelque soupçon que l'on eut de sa conduite le Commandant de la place le fit arrêter & mettre aux fers. Il parut effrayé, & on l'appliqua à la question pour tirer de lui l'aveu de son crime. Vaincu par la rigueur des tourmens, il avoua tout. Les crimes de cette espéce sont les plus irrémissibles que puisse commettre un guerrier contre les loix de son état. On n'hésita point à le comdamner à mort ;

on ne fut incertain que ſur le genre du ſupplice. Le Commandant en imagina un tres-propre à ſervir d'exemple aux aſſiégés & à intimider les aſſiégeans eux-mêmes. Il ordonna qu'on mît le coupable dans un pierrier & qu'on le lança tout vivant dans les lignes des ennemis, ce qui fut exécuté dès le lendemain. Le Patriarche qui ne comptoit que ſur cette intelligence, voyant ſon intrigue découverte, leva le ſiége & la ville fut délivrée.

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Veniſe.

Les Vénitiens refuſent d'armer aux ordres du Pape.

Les Vénitiens avoient affecté juſques-là de ne point entrer dans la querelle des deux Rois de Sicile. Le Pape qui vouloit abſolument engager tous les Chrétiens à la Croiſade contre Pierre d'Arragon, envoya à Veniſe le Cardinal Evêque de Porto en qualité de Légat, pour faire armer une flotte contre les Siciliens rebelles & les ramener à l'obéiſſance du Roi Charles. Le Légat voulut s'y prendre d'autorité, & en vertu de la plénitude de puiſſance qu'il avoit reçue du Saint Siége, obliger les gens à prendre les armes ; mais il ne rencontra que des citoyens fort peu ſenſibles à ſes commandemens & peu allarmés de ſes menaces, qui lui répondirent

dirent froidement qu'il ne leur étoit point permis de faire la guerre à qui que ce fût sans l'aveu du Doge & du Senat. Le Légat voulut contraindre son monde par la voye des censures ; mais le Grand Conseil s'assembla, & renouvella la loi ancienne qui défendoit à tous les sujets de la Seigneurie de marcher en armes contre aucun Seigneur ou aucune République sans la permission du Doge & du Grand Conseil. Les Légats du Saint Siége n'étoient pas accoutumés à trouver des oppositions si fermes & si décidées; ils mettoient dans leurs fonctions une hauteur & un empire qui ne vouloit que l'aveugle obéissance & qui ne toléroit pas même les plus modestes représentations. Le Cardinal de Porto marqua un grand étonnement & un grand scandale de la conduite du Grand Conseil qui osoit faire le Souverain en sa présence. Il auroit dû négocier avec ce premier Tribunal, & tâcher par insinuation ou par manége de le faire entrer dans les vûes du Pape ; mais un procédé si souple lui parut au-dessous de sa dignité. Il regarda la résistance qu'on lui faisoit comme un outrage :

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise.

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise.

il prétendit que refuser du secours au Roi Charles, c'étoit se déclarer pour le parti du Roi d'Arragon, & par conséquent encourir les censures prononcées contre ce Prince & ses fauteurs. C'est pourquoi il se retira après avoir mis la ville de Venise en interdit.

Interdit de Venise.

Cet anathême ne changea rien à la résolution prise de faire observer la loi. Au contraire il rendit la Seigneurie, qui s'étoit vûe bravée indécemment, plus attentive à s'assurer de l'obéissance universelle. On procéda rigoureusement contre tous les particuliers qui par scrupule ou autrement s'aviserent de se croiser au profit du Roi Charles sans en avoir obtenu la permission. Cependant l'interdit fut gardé. On auroit pu sans doute mépriser une censure si irréguliere & si peu méritée. On craignit du trouble de la part du Clergé qui croyoit devoir obéir à l'autorité du Légat sans examen, & qu'il auroit fallu contraindre. L'autorité essentielle de l'Etat se trouvant à couvert par le renouvellement & l'exécution de la loi, on aima mieux tolérer le désordre de l'interdit que d'occasionner un plus grand mal en forçant les Ecclésiastiques

à agir contre le gré de leur conſcience.

Martin IV mourut l'année ſuivante; ſa mort, précédée de celle de Charles d'Anjou & ſuivie de celle de Pierre d'Arragon, ne changea rien aux affaires de Sicile. Jacques d'Arragon fils de Pierre fut couronné dans la partie du Royaume qui obéiſſoit à ſon pere. Charles Prince de Salerne, retenu priſonnier en Catalogne, fut proclamé à Naples qui tenoit le parti de la Maiſon d'Anjou. Honorius IV ſucceſſeur de Martin, ſuivit exactement la route que ſon prédéceſſeur lui avoit tracée, & renouvella toutes les excommunications lancées contre la maiſon d'Arragon. La Seigneurie de Veniſe ſe hâta d'envoyer ſon Ambaſſade d'obédience au nouveau Pape. Les Ambaſſadeurs eurent ordre de ſe plaindre de l'injuſtice de l'interdit, en repréſentant à Honorius que la loi qui y avoit donné lieu n'avoit point été faite par un ſentiment de mépris pour l'Egliſe Romaine, mais uniquement pour la conſervation de l'Etat de Véniſe, pour y maintenir l'ordre & la ſubordination, & pour prévenir toute eſpéce de trouble & de diſcorde. Honorius ſe rendit à des

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Veniſe.

An 1285.

Il eſt levé

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise.

raisons si sensées, & prenant la représentation des Ambassadeurs pour une satisfaction, il commit l'Evêque de Venise pour lever l'interdit, à condition que les Vénitiens ne prendroient aucune part aux affaires de Sicile contre les interêts de l'Eglise Romaine & des héritiers de Charles d'Anjou. La Seigneurie consentit très-volontiers à demeurer neutre, & l'interdit fut levé.

An 1286.

Sagesse des Vénitiens pour éviter un second interdit.

Six mois après le Pape fut instruit des procédures rigoureuses qu'on avoit faites à Venise contre ceux qui de leur propre mouvement avoient porté les armes en faveur du Roi Charles. Honorius regardant ces procédures comme une opposition trop marquée à un parti protégé par l'Eglise Romaine, écrivit à l'Evêque de Venise pour se plaindre à lui de cette infidélité. Il lui recommandoit expressément dans sa lettre de ne point lever l'interdit, & de le renouveller en cas qu'il fût déjà levé, à moins que le Doge & le grand Conseil ne déclarassent solemnellement que la loi qui avoit déplu n'avoit point été publiée au préjudice du Saint Siége & du Roi Charles, ni en faveur de Pierre d'Arragon. Il exigeoit que

cette déclaration fût insérée dans le livre où sont contenues les loix Vénitiennes. Il voulut en outre que les procédures faites contre ceux qui avoient pris le parti du Roi Charles fussent révoquées, & que les peines prononcées en conséquence fussent mises à néant. L'Evêque communiqua au Doge les ordres qu'il avoit reçus. Le Doge assembla le Grand Conseil où l'on délibéra sur cette affaire. La crainte de retomber dans les inconvéniens de l'interdit engagea ce Tribunal à accorder au Pape la satisfaction qu'il demandoit. On inséra dans les régistres publics une déclaration conforme à ses désirs ; & comme elle n'avoit rien de contraire à l'autorité essentielle de la Seigneurie, la chose ne souffrit aucune difficulté. On ne fut pas plus difficile sur l'amnistie en faveur de ceux qui avoient pris le parti du Roi Charles & qui avoient été condamnés à l'éxil. Seulement on évita dans l'acte d'abolition de rien dire qui pût signifier que cette grace étoit accordée par déférence à une Autorité étrangere. La Seigneurie y parloit en son nom, & les volontés du Pape n'y étoient mentionnées que

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise.

Jean Dandolo, XLVIII. Doge de Venise.

comme les bons offices d'un Médiateur respectable, en considération duquel on avoit bien voulu remettre la peine aux coupables. Le Doge conjointement avec l'Evêque de Venise rendirent compte à Honorius de ce qui s'étoit fait ; & le Pape content de l'obéissance des Vénitiens, écrivit à l'Evêque pour lui témoigner sa satisfaction.

An 1287

Etienne prince de Hongrie, épouse une Vénitienne.

La bonne intelligence régnoit toujours entre la Seigneurie & la Hongrie. Elle fut cimentée de nouveau par le mariage de Tomasine Morosin, Gentil donne Vénitienne de très-grande qualité, avec Etienne Prince de Hongrie ; & de ce mariage naquit le Prince André qui régna depuis, & qu'on nomma André le Vénitien à cause de sa mere. Cette alliance étoit contraire à la loi qu'on avoit portée peu d'années auparavant ; mais la Seigneurie voulut bien y déroger, comme elle l'a fait plus d'une fois dans la suite en considération des avantages qui pouvoient résulter de ces mariages avec des Princes étrangers. Le Sénat même dont la politique ne négligeoit aucune occasion, même la plus éloignée, de se faire des droits, imagina d'adopter Toma-

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise.

ſine Moroſin pour ſa fille. Ainſi ce mariage devint comme une alliance publique de Prince à Prince. La famille des Moroſins ne fut point cenſée y avoir de part, ce qui mettoit la loi à couvert, & ôtoit à ces Nobles particuliers le moyen de ſe prévaloir de leur affinité avec une grande Couronne. Le Sénat en déclarant cette Princeſſe fille de l'Etat, eut intention de s'ouvrir le chemin à la ſucceſſion des Etats du Roi de Hongrie ſon gendre adoptif. Cette vue étoit bien vaſte, mais elle n'étoit pas auſſi chimérique qu'on pourroit le croire ; & la ſuite nous fera voir que cet habile Sénat ſçut tirer grand parti d'une adoption de même eſpéce, par rapport à la Couronne de Chipre.

An 1288.

Armement des Vénitiens pour la Syrie.

La ville de Tripoli en Syrie étoit alors vivement preſſée par le Soudan d'Egypte. Le Pape Nicolas IV, ſucceſſeur d'Honorius, eut recours aux Vénitiens qui lui accorderent une flotte de vingt galeres pour la défenſe de cette place prête à ſuccomber faute de ſecours. Tripoli avoit paſſé juſques-là parmi les Infideles pour une ville imprenable ; & les Soudans les plus har-

Jean Dandolo, XLVIII. Doge de Venise.

dis & les plus entreprenans n'avoient jamais osé l'attaquer. Elalfi qui regnoit alors en Egypte fut plus heureux que ses prédécesseurs : malgré les forces naturelles de cette place & le secours des Vénitiens, il la prit d'assaut, la saccagea, y fit mettre le feu & la réduisit en cendres. On fut obligé de conclure avec lui une treve aux conditions qu'il voulut, pour éloigner encore de quelques années la destruction entiere de l'infortuné Royaume de Jérusalem.

An 1289.

Le Doge Jean Dandolo mourut l'année suivante. Il fut grand amateur de la justice, & travailla pendant tout son regne à réformer les abus qui s'étoient glissés dans les Judicatures subalternes de Saint Marc & de Rialte. Il se montra exact observateur des loix, & très-attentif à maintenir les anciens usages, s'opposant de tout son pouvoir aux nouveautés capables d'altérer la pureté des mœurs. De son tems on créa diverses Magistratures ; celle des Surintendans du bled au nombre de trois, avec charge de pourvoir la ville de toute sorte de grains, & de traiter avec les mar-

Nouvelles Magistratures.

chands pour en faire venir la quantité requise ; celle des trois Juges appellés Cattaveri, qui jugent des biens trouvés en mer ou sur terre, & des successions de ceux qui meurent *ab intestat*. On leur a attribué dans la sute un droit sur les Juifs pour leur permettre l'usage du chapeau noir moyennant une somme d'argent, & pour les châtier lorsqu'ils quittent le chapeau rouge sans la permission de ces Juges qui ne la donnent jamais que pour un mois. Ce fut aussi sous le regne de Dandolo qu'on commença à frapper une nouvelle monnoye d'or dont les pieces furent nommées ducats. Ces monnoyes représentoient d'un côté saint Marc debout, donnant l'étendard de la Seigneurie au Doge qui le recevoit à genoux, & autour étoit le nom du Doge régnant avec l'inscription ordinaire *Sanctus Marcus Venetiarum*. De l'autre côté on voyoit l'effigie du Sauveur avec ces paroles autour : * *Sit tibi, Christe, datum quiregis iste Ducatum*. Ces ducats

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise.

Ducat de Venise.

* Cette inscription paroit fort obscure. Le sçavant Muratori conjecture qu'au lieu du mot *iste* il faut lire *ipse*. *Qui regis ipse*

G v

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise.

ont été nommés dans la ſuite Sequins du mot *Zecca* qui, en Italien, ſignifie le lieu où l'on bat la monnoie.

Mouvement du peuple au ſujet de l'élection d'un Doge.

Dandolo fut inhumé dans l'Egliſe des ſaints Jean & Paul. * Le jour même de ſes obſéques, il s'éleva tout-

Ducatum; ou bien qu'il faut ſous entendre avant *iſte* le mot *omnia*, de ſorte que le ſens ſeroit : *ſit tibi*, *Chriſte*, *datum qui regis omnia*, *iſte verò princeps regit Ducatum*. Il n'eſt pas hors de vraiſemblance que l'indigne verſificateur qui donna cette inſcription, fit par ignorance ou par commodité la faute de mettre *iſte Ducatum* pour *hunc Ducatum*.

* Voici l'épitaphe qui fut miſe ſur le tombeau de Dandolo.

Dandalei generis magnâ virtute Joannem
Hæc brevis illuſtrem continet urna Ducem.
Claruit in magnis ejus ſapientia rebus
Quem monſtraverunt ardua facta probum.
Conſilio pollens, ſenſu maturus, acutus
Ingenio, prudens, eloquioque potens.
Præcunctis patriam ſummo dilexit amore
Illius ad regimen providus atque vigil.
Anni dum Chriſti currebant mille ducenti
Octoginta novem, ſpiritus aſtra petit.
Qui defunctorum fruitur ſuffragio luce,
Decedens mundo conſociatur eis.

Voilà de la poëſie digne du treiziéme ſiécle.

à-coup un grand tumulte parmi le peuple : mille voix confuses s'éleverent pour proclamer Doge Jacques Thiépolo, & la multitude prétendoit que cette proclamation tint lieu de l'élection la plus réguliere. Ce fut là le dernier cri de la liberté populaire. Il y avoit long-tems que le peuple de Venise murmuroit de se voir exclu de l'élection des Doges. En introduisant la nouvelle maniere de les élire, on avoit usé d'abord de beaucoup de ménagement pour adoucir au peuple cette exclusion. Avant de proclamer le nouvel élu, on ne manquoit point de le proposer à la multitude assemblée sur la place de Saint Marc, & de lui demander son consentement qu'elle donnoit par acclamation. Dans la suite le Grand Conseil cherchant à s'attribuer une autorité toujours plus exclusive, avoit aboli cet usage comme trop tumultueux, pour lui en substituer un autre dont l'apparence étoit plus tranquille & plus décente. Il faisoit nommer un Syndic qui au nom du peuple consentoit à l'élection du Doge, & lui juroit obéissance dans l'Eglise de Saint Marc. Les raisons les

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Venise.

Jean Dandolo, XLVIII. Doge de Venise.

plus plausibles avoient été employées pour faire goûter au Public ce changement : on vouloit, disoit-on, éviter la confusion des clameurs, faire les choses avec plus de gravité & de bienséance ; mais le vrai motif de cette conduite étoit le dessein formé depuis long-tems d'ôter insensiblement au peuple ce reste d'autorité qu'il avoit sauvé des débris de l'ancienne démocratie. Le peuple sentoit bien lui-même que c'étoit là le but véritable ; & après en avoir témoigné son mécontentement en diverses rencontres, il prit enfin le parti de se rétablir dans son droit, par la proclamation soudaine que nous venons de voir. Ce tumulte intrigua beaucoup le Grand Conseil, qui appréhenda qu'il ne fût suivi d'une révolte générale. Il se détermina sagement à prendre la chose en douceur, & à éviter tous les coups d'autorité capables d'irriter les esprits. Celui qui en fut le plus inquiet fut Jacques Thiépolo lui-même. Proclamé par le peuple, il ne pouvoit ni accepter une pareille nomination sans s'attirer la haine & la vengeance du Grand Conseil, ni la refuser sans s'exposer au res-

ſentiment & aux voies de fait de la multitude : il prit le plus judicieux de tous les partis. A peine le bruit de ſa proclamation fut parvenu à ſes oreilles, que ſans perdre de tems il s'évada & partit pour la Marche Tréviſanne, où il demeura caché juſqu'à ce qu'il ſçut la déciſion de ce combat entre le Grand Conſeil & le peuple. Sa fuite ne pouvoit que lui faire honneur quoi qu'il arrivât, parce qu'il étoit naturel de l'attribuer au deſir pacifique de favoriſer la réunion, en faiſant diſparoître l'objet qui pouvoit devenir la ſource de la diſcorde.

JEAN DANDOLO, XLVIII. Doge de Veniſe.

En effet, le peuple après l'avoir cherché en vain, voyant que ſon eſpérance étoit trompée, renonça avec autant de foibleſſe à ſon projet qu'il avoit mis de hardieſſe à le faire éclorre. Alors le Grand Conſeil délivré de ſes allarmes, proceda à une élection en regle ; & au lieu de Jacques Thiépolo dont on ne voulut point, préciſément parce que le peuple s'étoit déclaré en ſa faveur d'une maniere violente, on nomma Pierre Gradenigo, homme rempli d'élévation, de fermeté & de prudence. Il avoit montré

Le Grand Conſeil l'emporte ſur le peuple.

An 1290.

PIERRE GRADE'NIGO, XLIX. Doge de Venise.

ſa grande capacité pour le gouvernement en exerçant les fonctions de Podeſta à Capo d'Iſtria. Il avoit beaucoup de fineſſe dans l'eſprit, & beaucoup de réſolution dans l'ame. Il étoit d'ailleurs jeune & d'une ſanté vigoureuſe, n'ayant encore que trente-huit ans. Il étoit tel en un mot qu'on pouvoit le déſirer pour remplir avec dignité cette place éminente dans des tems d'orage & de révolution que le dernier tumulte du peuple faiſoit craindre.

Guerre du Patriarche d'Aquilée.

Les commencemens de ſon regne ne furent pas heureux. Le Patriarche d'Aquilée, avec ſon allié fidele le Comte de Gorits, étoit revenu à la charge pour aſſiéger Trieſte. On envoya contre lui Marin Moroſini avec une bonne flotte & des troupes de débarquement. Ce Général eut l'imprudence de mépriſer ſon ennemi. Ayant mis ſes troupes à terre, il oſa le défier au combat avec une armée inférieure & ſans cavalerie, tandis qu'il y avoit dans le camp ennemi ſix mille chevaux. Les Alliés n'héſiterent point à lui livrer bataille, & le ſucces n'en fut pas long-tems incertain. L'infante-

rie Vénitienne ne put jamais se soutenir contre la cavalerie qu'on lui opposa, elle fut rompue, mise en déroute, obligée de fuir précipitamment sur ses vaisseaux & de gagner le large. Cette victoire des Alliés n'empêcha pas la garnison de Trieste de se bien défendre, & de repousser constamment tous les assauts de l'ennemi. Le Patriarche désesperant d'emporter cette place, déchargea sa colere sur Caorle. Il embarqua une partie de son armée, tomba inopinément sur cette Isle, la pilla, emmena prisonnier Marin Selvo qui en étoit Recteur, fit une course jusqu'à Malamauco où il mit tout à feu & à sang, & se retira ensuite dans le Frioul très-satisfait de l'épouvante qu'il avoit répandue dans les terres de la Seigneurie, & du butin qu'il avoit fait sur les Vénitiens.

PIERRE GRADENIGO, XLIX. Doge de Venise.

On se disposoit à le faire repentir de sa témérité, lorsque les besoins de la Terre sainte obligerent à suspendre la vengeance de la Seigneurie par une treve. La prise de Tripoli par le Soudan d'Egypte avoit laissé tous les Chrétiens de Palestine dans la plus grande consternation. L'Evêque de Tripoli

Nouvel armement des Vénitiens pour la Syrie.

PIERRE GRADENIGO, XLIX. Doge de Venise

vint à Rome supplier le Pape Nicolas de faire les derniers efforts en faveur de cette Chrétienté désolée. Nicolas l'envoya à Venise avec des lettres pour le Doge, par lesquelles il demandoit une flotte de vingt galeres bien armées, & fournies de toutes les munitions nécessaires pour servir un an à la garde de la Terre sainte. Il s'obligeoit à payer tous les frais de cet armement sur les subsides recueillis de divers Etats pour cette cause, depuis long-tems la cause commune de tous les Royaumes Chrétiens. La Seigneurie accorda les vingt galeres aux conditions dont on étoit convenu, & ce fut ce qui détermina le Patriarche d'Aquilée à consentir à la treve, dans la crainte d'encourir l'indignation & les anathêmes du Saint Siége, s'il traversoit une entreprise dont le Pape étoit le principal promoteur.

Les vingt galeres partirent pour se rendre à Acre sur le bruit qui avoit couru que le Soudan devoit en faire le siége. Elles y passerent l'Evêque de Tripoli avec grand nombre de Croisés qui marchoient sous ses étendards. Le séjour des galeres Vénitiennes à Acre

ne fut pas long : elles y débarquerent tous les paſſagers ; & comme on ſçut que le Soudan avoit perdu de vûe le deſſein d'aſſiéger cette place, les galeres ſe voyant inutiles à ſa défenſe, reprirent la route du golfe & rentrerent dans le port de Veniſe.

PIERRE GRADENIGO, XLIX. Doge de Veniſe.

André le Vénitien, Prince de Hongrie, devient Roi.

Ce fut à peu près dans ce tems-là, ou peu de tems auparavant, qu'André Prince de Hongrie vint à Veniſe avec ſon pere Etienne & ſa mere qui étoit de la famille des Moroſins. Ils avoient été invités à s'y rendre par les intrigues de cette famille puiſſante, & pour y concerter le projet que l'on avoit formé de rétablir ces Princes ſur leur Thrône après la mort de Ladiſlas. Peu de tems après leur arrivée, le Prince Etienne tomba malade de la maladie dont il mourut. Le Prince André ſubſtitué à tous ſes droits fit un aſſez long ſéjour à Veniſe ; & il affecta de s'y comporter en ſimple particulier, ſe glorifiant de ſa qualité de gendre adoptif qui le rendoit le protégé & en quelque maniere le ſujet de la République. Il ne voulut point loger ailleurs que dans la maiſon de ſa mere. Il évita à l'extérieur tout ce qui pou-

Pierre Grade'nigo, XLIX. Doge de Venise.

voit avoir l'air de diſtinction & de préeminence, & ſe mit à l'égalité de tous les Nobles Vénitiens, étant bien aiſe de ſe confondre tellement avec eux qu'on ne pût en faire la différence. Un Prince expulſé du Thrône & qui veut y remonter, ne peut en trop faire pour intéreſſer une Nation amie qui penche à lui donner du ſecours. Cette politique étoit inſpirée au Prince André par Albertin Moroſin ſon oncle, qui connoiſſant le foible des Nobles de Veniſe aſſez orgueilleux pour ſe croire égaux en dignité & ſupérieurs même en naiſſance à beaucoup de Princes, vouloit flatter leur amour propre & les diſpoſer favorablement à ſervir ſon neveu. Cet artifice lui réuſſit. On fut ſi charmé du caractere de ce jeune Prince dont les manieres & les mœurs étoient toutes Vénitiennes, qu'on lui fournit des vaiſſeaux, des troupes & de l'argent pour paſſer en Hongrie du vivant même de Ladiſlas. Heureuſement pour lui Ladiſlas mourut ſans enfans, & incontinent

An 1290. après ſa mort André ſe fit couronner Roi de Hongrie. Il vint à bout avec le ſecours des Vénitiens de conquérir

PIERRE GRADE'NIGO, XLIX. Doge de Venise.

plus grande partie de ce Royaume, de s'y maintenir contre les efforts e deux puissans compétiteurs, Alert d'Autriche fils de l'Empereur odolphe d'une part, & de l'autre, harles Martel fils de Charles II, Roi e Sicile, & neveu de Ladislas par sa ere. Ce Charles II étoit le fils du rince de Salerne qui, après avoir été ong-tems prisonnier à Barcelonne, voit enfin fait sa paix & obtenu sa berté en cédant à la maison d'Arraon toute l'Isle de Sicile.

Reconnoissance du Roi André envers les Vénitiens.

André parvenu au trône par la faeur des Vénitiens, ne fut pas comme eaucoup de Princes qui oublient ans la prospérité les services qu'ils nt reçu dans leur mauvaise fortune. l voulut marquer à la République sa econnoissance, en confirmant le traié avantageux qu'elle avoit faite autreois avec le Roi André II son grandere au sujet de la Dalmatie; & pour econnoître encore plus particulierenent les obligations qu'il avoit à son ncle Albertin Morosin, il le nomma 3an ou Gouverneur de la partie de ette province qui étoit soumise à la lomination Hongroise.

PIERRE GRADENIGO, XLIX. Doge de Venise.

La joie que l'on eut des succès de c
Roi ami fut bien combattue par l
fâcheuses nouvelles qu'on reçut d
Syrie. Depuis les pertes différent
qu'on avoit faites dans ce pays-là, l
ville d'Acre étoit devenue le centr
où se réunissoient tous les Chrétien
expulsés des autres villes par les Inf
deles, & où aboutissoient tous l
Croisés étrangers. Ce mélange, o
plutôt cette confusion de peuples e
contradiction de mœurs & d'intérêts
& indépendans les uns des autres e
rendant cette ville l'une des plus peu
plées de l'Orient, entretenoit dan
son sein la plus fâcheuse anarchi
Trop de gens y avoient droit de com
mander pour qu'il y eût du concert &
de la subordination. Dans la positio
où l'on étoit vis-à-vis le Soudan d'E
gypte, maître de la plus grande parti
de la Palestine, & par la proximit
de ses Etats toujours à portée de se pro
curer des forces nouvelles ; on ne pou
voit être trop attentif à ne lui donne
aucun sujet de plainte. On ne posse
doit plus que deux ou trois villes sur l
bord de la mer. On étoit très-éloign
de tous les pays d'où il étoit possibl

P.ERRE GR.DE'NIGO. XLIX. Doge de Venise.

e tirer du ſecours, & mille accidens ouvoient en retarder l'arrivée, ou ıême l'empêcher entierement. Il n'y voit donc qu une grande exactitude à bſerver les articles de la treve conlue précédemment avec le Soudan, ui pût du moins ôter à ſes hoſtilités ɔut prétexte raiſonnable.

Diviſion funeſte à Acre.

Tous les gens ſenſés, & particulierenent les Vénitiens, étoient d'avis de hontrer à cet égard l'exactitude la lus ſcrupuleuſe. Mais dans un raıaſſis de gens du caractere le plus opɔſé, qui ne voyent devant eux ni hef qui les réuniſſe, ni autorité qui ur en impoſe, il eſt difficile que les ɔinions ne ſe partagent pas, & que hacun ne ſe faſſe pas un point d'honeur de ſuivre la ſienne au riſque de ut ce qui pourra en arriver. Les roiſés étrangers qui prétendoient n'aɔir traverſé les mers que pour tuer s Infideles, ne voulurent jamais nſtraindre à l'obſervation d'une tre qui avoit été conclue ſans eux. Les bitans d'Acre eurent beau leur reréſenter que provoquer le Soudan étoit tout perdre; il n'y eut pas oyen de leur faire entendre raiſon,

PIERRE GRADENIGO, XLIX. Dego de Venise

Il parut même qu'il y auroit du dan ger à retenir par force ces étourdis qui menaçoient de faire pis, si o ne leur laissoit pas la liberté de sa tisfaire à ce qu'ils appelloient l'obli gation de leur vœu. Il fallut donc to lérer la licence avec laquelle ils mirent à piller & à massacrer le Sarrasins du voisinage, à sortir mê me enseignes déployées pour saccage les terres des Musulmans.

Le Soudan d'Egypte averti de cett conduite, montra plus de sagesse & de modération qu'il n'appartenoit un Infidele, trop ennemi des Chré tiens pour les ménager & trop pui sant pour les craindre. Il envoya de Ambassadeurs à Acre qui demande rent seulement qu'on réparât le dom mage, & qu'on leur remît quelque uns des infracteurs de la treve pou que le Soudan en fît justice. Cett demande beaucoup plus équitab qu'on n'avoit droit de l'attendre, n fut point reçue comme l'exigeoit, sinc la fidélité que l'on devoit à ses engage mens, du moins l'impossibilité où l'o étoit de se soutenir contre les effort d'un tel ennemi. Les Croisés n'écoutai

que leur zele turbulent, prétendirent qu'ils n'avoient agi que par ordre du Pape;& que lorsque le Chef de la Chrétienté jugeoit qu'on pouvoit rompre une treve faite avec les Infideles, personne n'étoit plus obligé de la tenir. Ainsi tout ce que purent obtenir les Vénitiens & les autres habitans d'Acre, fut d'envoyer faire au Soudan des excuses dont il ne fut pas satisfait.

PIERRE GRADENIGO, XLIX. Doge de Venise.

Le Soudan d'Egypte entreprend le Siége d'Acre.

Il assembla donc une Armée de cent soixante mille hommes d'infanterie & de soixante mille chevaux, à dessein d'exterminer tout ce qui restoit de Chrétiens en Sirie, & se mit en marche sur la fin de l'année 1290. An 1291.
A peine eut-il quitté les frontiéres de l'Egypte, qu'un traitre qui vouloit usurper sa place lui donna du poison dont il mourut. Mais un coup si imprévu ne changea rien aux dispositions qu'il avoit faites. L'empoisonneur fut mis en piéces,le fils du Soudan Elalfi fut proclamé sur le champ sous le nom de Melusenef; & l'armée n'ayant fait que changer de maitre entra tout de suite dans la Palestine, & vint mettre le Siége devant Acre le cinquiéme d'avril de l'année suivante.

Pierre Gradenigo, XLIX. Doge de Venise.

La place étoit extrêmement forte. & il y avoit outre dix-huit mille Croisés trente mille hommes bien armés pour la défendre. Une pareille garnison renfermée dans d'aussi bons retranchemens que les remparts d'une ville fortifiée avec toute sorte de soins, n'auroit pas craint une armée du double plus forte que celle du Soudan, si elle n'avoit pas été composée comme elle l'étoit de parties disparates & sans liaison, de peuples même ennemis entre eux, tels que les Pisans, les Génois & les Vénitiens. La nécessité de concourir à la défense commune fit pourtant naître parmi eux une sorte d'union, pour le choix que l'on fit d'un Chef qui fut Guillaume de Baujeu Grand Maitre du Temple. Le soudan n'avoit point de vaisseaux, & il fut contraint de borner ses attaques du côté de terre; de sorte que la mer resta libre, ce qui donnoit aux assiégés la facilité de recevoir du secours.

Prise de la ville d'Acre par les Infidèles, fin du Roi de Jérusalem.

Mais dans un des premiers assauts le Grand Maitre du Temple fut tué, & la villle se trouva sans Chef, les esprits n'ayant jamais pu se concilier pour lui donner un successeur. Il n'y eut

eut donc plus dans la ville que division & désordre; & le dix-huit Mai le Soudan ayant fait donner un assaut general, la ville fut emportée. A mesure que les Infideles pénétroient dans Acre, l'épouvante détermina un grand nombre d'habitans à courir au port pour se jetter sur les navires qui étoient à l'ancre. Dans ce concours de fuyards qui se pressoient pour chercher un asyle au de-là des mers, il y eut grand nombre de gens étoufiés & noyés: quelques uns eurent le bonheur de se sauver en Chypre. Tout ce qui resta, demeura exposé à la barbarie des vainqueurs, qui en firent d'abord un massacre general, & qui chargerent de fers le peu qui échappa au prémier accès de leur fureur. Il y eut soixante mille hommes tués ou faits esclaves. La prise d'Acre ôta toute espérance aux Chrétiens qui occupoient encore les villes de Tyr, de Sidon & de Berite. Ils les abandonnerent de concert dans la crainte d'éprouver le même sort, & se sauverent par mer dans les païs amis les plus proches. Telle fut la triste fin du Royaume de Jérusalem

PIERRE GRADENICO, XLIX. Doge de Venise.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

qui avoit duré près de deux siécles, & qui durant tout ce temps-là fut l'objet le plus ordinaire de la sollicitude des Papes, du zèle des prédicateurs, de la dévotion des peuples, des grandes entreprises des Croisés; comme il fut aussi l'écueil contre lequel vinrent échoüer successivement toutes les Puissances de l'Europe, & la source funeste d'un abîme de calamités, qui se répandirent sur toutes les nations Chrétiennes.

Renouvellement de guerre contre les Génois.

On apprit à Venise ce déplorable événement par quelques navires qui y amenérent un petit nombre de Sujets de la République soustraits au fer des Infideles, & réduits à la plus extrême misére; pitoyable reste des riches & nombreux établissemens qu'on avoit formés en Syrie avec tant d'habileté, & qu'on y avoit soutenus avec tant de gloire. Une chose contribua à rendre les Vénitiens moins sensibles à cette perte, c'est que la trêve avec les Génois alloit expirer, & qu'il n'étoit question parmi eux que de préparatifs de guerre, pour n'être pas pris au dépourvû dans le moment que la rivalité des deux peuples

n'étant plus retenue par aucun frein, auroit la liberté de se satisfaire par de nouvelles hostilités. La circonstance paroissoit d'autant plus favorable pour agir avec avantage contre les Génois, qu'ils étoient alors acharnés à se battre avec les Pisans, qui les empêchoient de dominer sur l'autre mer sans partage. La Seigneurie avoit grand interêt de soutenir les Pisans dont la puissance balançoit celle des Génois, & qui ne pouvoient être affoiblis sans qu'il en résultât pour ceux-ci un accroissement de présomption & de forces. Les Pisans avoient beaucoup de peine à se défendre seuls contre les Génois. Ils avoient bâti sur la mer le Château de Livourne pour mettre leur côte maritime à l'abri des insultes de ces dangereux voisins, & protéger celui de leurs ports où leurs vaisseaux trouvoient leur meilleure retraite. Mais les Génois avoient attaqué ce Château depuis peu, s'en étoient rendus maitres, l'avoient entiérement démoli; & pour rendre le port de Livourne inutile, ils avoient enfoncé à son entrée des bâtimens remplis de pierres, de chaux, & de sable,

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

qui faisoient comme une digue impénétrable. Toutes ces considerations persuadoient au Sénat Vénitien la nécessité d'attaquer les Génois, & de faire une diversion dans leurs possessions éloignées, qui tirât de presse les Pisans.

Vains projets de Croisade pour la Terre Sainte.

Tandis qu'on se disposoit à exécuter ce projet, le Pape Nicolas affligé à l'excès de la perte de la Terre Sainte, écrivoit à tous les Princes, & ne parloit que d'une Croisade universelle de toute la Chrétienté contre l'injuste détenteur des Lieux Saints. On commençoit à ouvrir les yeux en Europe; l'inutilité de tant d'efforts prodigués pour une cause qui n'interessoit qu'accidentellement la Religion, & qui devenoit toujours plus indifférente à la prospérité de l'Europe, ôtoit toute envie de s'exposer de nouveau à des périls extrêmes avec si peu d'espérance de succès. Cependant on assembla des Conciles en divers lieux, on leva des subsides, on fit des arrangemens. La Croisade fut prêchée avec chaleur, projettée avec unanimité, & abandonnée de même. Les Papes successeurs de Nicolas revinrent souvent à

cette idée. Ils avoient un interêt particulier à ne pas laisser anéantir le gout pieux des Croisades, occasion pour eux d'étendre à tout leur crédit, leur autorité, leurs prétentions. Ils réussirent plus d'une fois à mettre une partie de l'Europe en mouvement; mais il en fut toujours de ces montres de guerre comme de ces lueurs d'orage qui ont d'abord une apparence effrayante: on y voit briller quelques éclairs qui semblent devoir être immédiatement suivis de la foudre & du tonnerre; mais après avoir menacé quelques momens, l'orage se dissipe de lui même. Il étoit arrêté dans les conseils de la providence que ce que nous nommons les Lieux Saints resteroit au pouvoir des Infideles, & qu'on ne verroit plus ces troupes innombrables de Croisés deshonorer leur Religion sous les yeux de ses ennemis, par le scandale de leurs méchancetés & de leurs débauches.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Le Pape Nicolas mourut le quatriéme d'Avril de l'année suivante. Les factions des Cardinaux opposées les unes aux autres tinrent le Siége vacant durant plus de deux ans, & An 1292.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

aboutirent enfin à élever sur la Chaire de Pierre, l'Hermite Pierre de Mouron, homme d'une vertu & d'une sainteté éminente, mais qui n'avoit d'ailleurs aucune des qualités qu'éxige une dignité d'un aussi grand éclat & une charge d'un aussi grand poids. Ce long interregne fit avorter entiérement le dessein qu'avoit eu Nicolas IV de faire la paix entre les Génois, les Pisans & les Vénitiens, afin de réunir toutes leurs forces contre l'ennemi commun des Chrétiens.

Pera pillé par les Vénitiens.

La flotte qu'on armoit à Venise pour faire cesser l'oppression des Pisans, se trouva prête à la fin de l'année 1292. Elle étoit composée de soixante galères; Roger Morosini en fut nommé Capitaine general. Ses instructions portoient qu'il fît route directement vers la Propontide, & qu'il s'attachât détruire tous les établissemens que les Génois avoient formés sur les terres de l'Empire Grec depuis leur union avec Michel Paléologue. Cette expédition devoit remplir le double objet que l'on s'étoit proposé d'abord, d'abattre les Génois & d'empêcher que les Pisans ne fussent

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

accablés. Morosini exécuta avec beaucoup de ponctualité les ordres qu'il avoit reçus. Il partit avec ses soixante galères, traversa l'Archipel, le détroit des Dardanelles & la Propontide, entra dans le canal de Constantinople, & vint se présenter devant Pera qui avoit été cedé aux Génoisa r l'Empereur Michel. Ce poste étoit trés avantageux pour leur commerce par sa situation au voisinage de la ville Impériale, & par la commodité de l'entrepôt pour étendre les operations de leurs flottes marchandes dans tout l'Archipel, & jusqu'au fond de la mer noire. Depuis que les Génois étoient en possession de ce poste, ils avoient eu plusieurs fois dessein de le fortifier; mais les grandes dépenses qu'ils étoient obligés de faire ailleurs les en avoient toujours empêchés. Le An 1293. General Morosini n'eut donc pas beaucoup de peine à s'en emparer. Pour le prendre il n'eut besoin que de se présenter. Il pilla le comptoir des Génois & y mit le feu. De-là il entra dans le Bosphore pour faire la même exécution contre un second poste des Génois, où il ne rencontra pas plus de

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

résistance. Le comptoir fut pillé & brulé, & l'établissement entiérement détruit. Morosini termina son expédition avec plus de succès que de vraie gloire, n'ayant eu à faire qu'à une poignée de gens hors d'état de lui tenir tête. Il laissa en Orient vingt-cinq galeres sous les ordres de Jean Soranzo, & revint avec le reste de la flotte à Venise.

Caffa prise par les Vénitiens.

Jean Soranzo, chargé de continuer les operations, entra dans la mer noire, pour aller attaquer la ville de Caffa anciennement Théodosie, dont les Génois étoient en possession depuis près de trente ans, après l'avoir enlevée aux Tartares qui l'avoient conquise sur les Empereurs d'Orient. Cette ville est située sur le canal qui communique de la mer noire aux Palus Méotides. Elle étoit alors presque sans fortifications, & les Génois qui l'habitoient, ne s'attendant pas qu'on dût venir les attaquer si loin, n'avoient ni troupes ni munitions pour se défendre. Le General Vénitien se présenta devant la place qui se rendit à la premiere sommation; & comme la saison étoit déjà fort avancée, Soranzo fut obligé d'y hiver-

ner avec sa flotte. Le climat de ces contrées est trés froid Cette année l'hiver y fut si rude, que tout le canal & toutes les Palus Méotides se trouverent pris de glace. On prétend même que la glace fut si forte qu'elle portoit les plus fortes charges d'un bout à l'autre du canal. Ce froid extraordinaire incommoda étrangement les Vénitiens accoutumés à un climat beaucoup plus doux. Il produisit parmi eux des maladies qui dans le courant de l'hiver enleverent plus de la moitié de leurs équipages, dont Soranzo ramena les restes comme il put dès le printemps.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

An 1295.

Armemens réciproques des deux Républiques.

On n'apprit à Gênes que fort tard les exploits des flottes Vénitiennes en Orient. & on en fut consterné. La faute que l'on avoit faite de se laisser prévenir & surprendre par l'ennemi, fut réparée aussitôt par la diligence pleine d'ardeur avec laquelle on procéda à un armement de soixante-six galeres destinées à porter la guerre dans le sein des Etats de la Seigneurie. La politique du Sénat de Gênes fut la même dans cette occasion que celle du Sénat de Venise; & comme les Véni-

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

tiens avoient envoyé leurs flottes au loin pour éloigner les Génois des terres des Pisans, les Génois à leur tour résolurent d'attaquer les Vénitiens dans leur centre, pour les forcer de laisser en paix leurs possessions Orientales. On n'ignoroit point à Venise les grands préparatifs qui se faisoient à Gênes. La Seigneurie ne pouvoit pas douter qu'elle n'en fût l'objet, quoiqu'elle ne sçût pas précisément sur quel endroit devoit tomber la foudre : les Génois tenant à cet égard leurs intentions fort secrettes. Pour se tenir prêt à tout évenement, le Sénat envoya des ordres dans tous les ports d'Istrie & de Dalmatie pour armer tout ce qui s'y trouvoit de galeres & de vaisseaux. On en fit de même au port de Venise, de sorte qu'en peu de tems on fut en état de mettre ensemble quatre-vingt quinze bâtimens de toute grandeur ; & on nomma pour commander cette flotte immense Charles & André Dandolo, deux Officiers pleins de valeur & de capacité.

Défaite entiere des Vénitiens à Corzola.

La flotte Génoise mit enfin à la voile sous les ordres de Lamba Doria, habile General & grand homme de mer. On fut bientot averti que cette flotte

prenoit la route du golfe, & la grande armée navale de la Seigneurie s'avança jusques à Corzola en Dalmatie pour observer les mouvemens de l'ennemi. Doria qui ne demandoit qu'à combattre, ne balança point à venir sur les Vénitiens, dans l'espérance de les engager à une action. Il voyoit tant de bonne volonté dans ses équipages & un si grand désir de venger l'outrage fait à leur République par la dévastation de leurs colonies d'Orient, qu'il fut trés aise de profiter d'une si belle occasion de se signaler contre une Puissance qu'il haïssoit, mais qu'il estimoit assez pour croire qu'il y auroit beaucoup de gloire à la vaincre. Les Génois naturellement audacieux, outre l'envie dont ils bruloient de verser le sang des Vénitiens, étoient encore enhardis par les victoires qu'ils venoient de remporter sur les Pisans. Ils étoient si enflés de leurs succès, & avoient tant de confiance en la capacité de leur General, que quoique la flotte ennemie fût beaucoup plus forte que la leur, ils crurent tous en allant la combattre courir à une victoire certaine. Cette ardeur

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

des troupes ſous un General qui n'eſt ni étourdi ni préſomptueux, eſt toujours de grande reſſource dans les combats.

Les Vénitiens de leur côté fiers de leur nombre, ne voyant devant eux que le même ennemi qu'ils avoient battu en tant de rencontres, n'avoient garde de donner la moindre apparence de crainte. Ils ſe rappelloient avec complaiſance les déroutes fameuſes des Génois en Syrie & ſur les côtes de Sicile : » Ce ſont là, diſoient-ils, » ces foibles guerriers qui n'ont jamais pû tenir devant nous, & dont » la fuite ou la défaite a manifeſté en » toute occaſion notre ſupériorité. » Leur caractere n'eſt point changé. » Génes n'a pu en ſi peu de tems former des hommes différens de ceux » qui nous ont toujours cédé la victoire.

An 1295.

Dans ces diſpoſitions mutuelles des eſprits, le combat ne pouvoit être que vif & ſanglant. Les Vénitiens virent avec joye leur ennemi s'approcher. Ils lui laiſſerent pleine liberté de faire ſes diſpoſitions, en gens qui ſe tenoient ſûrs du triomphe, & attendi-

PIERRE GRADONICO XLIX. Doge de Venise.

rent avec beaucoup de ſecurité qu'il ſe fût ébranlé. Les deux flottes furent bientôt aux priſes, & jamais on ne vit tant de vivacité, d'emportement, de rage dans les combattans. Les Génois attaquerent en déſeſpérés, les Vénitiens ſoutinrent l'aſſaut avec une animoſité furieuſe. Les cris des uns & des autres, le bruit des proues qui ſe heurtoient avec fracas, le ſang qui ruiſſeloit de toutes parts, & qui rougiſſoit les flots, des monceaux de morts & de bleſſés qui tomboient à chaque inſtant dans les ondes, la fumée & les flammes d'une multitude de navires en feu, offroient le plus horrible ſpectacle. Les Vénitiens qui ſe croyoient aſſurés de vaincre, virent tout à coup la victoire échapper de leurs mains. Le brave Doria l'emporta ſur eux, & ils furent entierement défaits. Plus de ſoixante de leurs galeres furent brulées, dix-huit reſterent au pouvoir du vainqueur avec cinq ou ſix mille priſonniers, entre leſquels ſe trouva André Dandolo lui-même.

Jamais victoire ne fut plus complette que celle des Génois; mais ils l'avoient achetée à un ſi haut prix

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

qu'ils se trouverent hors d'état de rien entreprendre le reste de la campagne. Ils avoient tant de blessés, & leurs galeres avoient été si maltraitées, que ce fut pour eux une nécessité de reprendre la route de Gênes avec leurs prisonniers, pour recruter leurs équipages & radouber leurs manœuvres qui étoient toutes abîmées. André Dandolo, furieux de l'humiliation qui le condamnoit à honorer le triomphe des Génois, fit durant la traversée une action qui caractérise bien vivement la haine dont les deux peuples étoient animés l'un contre l'autre. Plutôt que d'avoir la honte de paroître devant le Sénat de Gênes en état de captif, il voulut se donner la mort, & ne pouvant le faire à cause des chaînes qui lui lioient les mains, il se fracassa la tête si rudement contre le bois de la galere, qu'il en eut le crâne brisé & en mourut.

Troubles des Vénitiens après cette défaite.

La consternation de tout Venise à la nouvelle du désastre de Corzola ne peut s'exprimer. Mais l'appréhension de tomber dans des périls plus grands empêcha les Citoyens de s'abandonner à tout leur accablement. On ne

ſongea qu'à ſe mettre en défenſe contre un ennemi qu'on craignoit de voir inceſſamment à ſes portes ; & on ne fut un peu raſſuré que lorſqu'on eut nouvelle bien certaine qu'il étoit ſorti du golfe ſans rien tenter de nouveau. Quand on ſe crut parfaitement à l'abri de l'orage, on refit une ſeconde flotte de vingt-cinq galeres que l'on donna à Marc Baſéio avec ordre d'aller protéger les colonies de l'Archipel pour leſquelles on craignoit infiniment. Baſéio partit en diligence, & parcourut ſucceſſivement toutes ces colonies, dont heureuſement aucune n'avoit été entamée. Il employa tout l'automne & tout l'hiver à les mettre en état. La précaution n'étoit pas inutile ; car dès le printemps ſuivant une flotte Génoiſe parut dans l'Archipel & rencontra près du détroit des Dardanelles la flotte de Baſéio qu'elle attaqua ſur le champ.

PIERRE GRADODICO, XLIX Doge de Veniſe.

An 1296.

Le combat fut auſſi opiniâtre qu'il l'avoit été l'année précédente à Corzola, & il ne fut pas moins malheureux pour les Vénitiens. Ils y perdirent ſeize galeres que l'ennemi leur enleva, le reſte fut contraint de pren-

Nouveau combat. Les Vénitiens défaits.

Pierre Gradonico, XLIX, Doge de Venise.

dre la fuite, & arriva à Venise en très-mauvais ordre. Cette seconde défaite produisit une désolation encore plus grande que la premiere. On se sentoit affoibli par les grands efforts qu'on avoit été obligé de faire, & toute ressource étoit presque perdue pour se relever de tant de pertes. Un surcroît de douleur fut la nouvelle que l'on apprit que les Génois avoient fait une descente en Candie, & avoient pillé & ravagé la ville de Canée.

Constance des Vénitiens.

Dans cette cruelle situation on eut encore assez de force pour ne pas perdre courage. La vraie magnanimité ne paroit jamais tant que lorsque les affaires semblent plus désespérées, & elle seule peut fournir des ressources dans les grandes adversités. Le Sénat de Venise malgré sa foiblesse & son épuisement, eut la sage fermeté de ne point montrer une conduite timide, & d'attendre des caprices de la fortune quelqu'un de ces retours heureux qui viennent tôt ou tard au secours des ames constantes. Au lieu d'envoyer de grandes flottes en mer, il fit partir successivement diverses petites escadres d'armateurs, pour atta-

quer les Génois en plus d'endroits, & les contraindre à diviser eux-mêmes leurs forces, dans l'espérance qu'il seroit plus aisé de les ruiner en détail. Cette petite guerre avoit moins d'éclat, mais elle fit beaucoup plus d'effet que toute autre. Il en résulta un nombre considérable de combats particuliers où les Vénitiens furent aussi souvent vainqueurs que vaincus. Un de leurs Armateurs nommé Sclavoni, simple Citadin de Venise, se distingua au dessus des autres. Etant venu croiser sur la côte de Gènes avec quatre galeres, il répandit la terreur par les prises journalieres qu'il faisoit, & par ses descentes continuelles à terre qui étoient toujours suivies de ravages affreux. Il eut la hardiesse d'aller jusques dans le port de Gênes bruler un navire marchand dont la cargaison étoit très-riche. De-là il fit voile vers les isles Baléares où il fit de nouvelles prises sur l'ennemi; en repassant dans la mer de Sicile il rançonna, pilla plusieurs autres bâtimens Génois, & revint à Venise avec un butin des plus considérables.

PIERRE GRADONICO, XLIX Doge de Venise.

Les deux peuples étoient trop en-

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Suspension d'armes

nemis pour ceder l'un à l'autre, mais ils s'étoient trop fait de mal pour se faire la guerre plus longtems. Un besoin égal de prendre du relâche les détermina à convenir d'une trêve de quelques années, & les hostilités cesserent par lassitude de part & d'autre. Il en fut d'eux comme de deux ennemis qui après s'être fait diverses blessures, se donnent du tems pour les faire traiter, avec intention de se porter de nouveaux coups aussitôt après les forces revenues. Cet armistice tira la République d'un très-grand péril; mais ce ne fut que pour la précipiter dans un péril plus extrême. Délivrée des ennemis du dehors, il s'en fallut peu qu'elle ne devînt la victime des troubles du dedans. Son Gouvernement étoit à la veille d'éprouver la derniere de ses révolutions; & il étoit impossible qu'un bouleversement si soudain & si entier de sa constitution primitive, se fît sans discorde & sans effusion de sang. Nous allons voir l'Aristocratie s'établir avec violence sur les ruines de la liberté populaire, & c'est ici l'époque la plus considérable de cette Histoire.

Fin du Livre neuvieme.

SOMMAIRE

DU LIVRE DIXIEME.

Etat du Gouvernement politique de Venise. Liberté du peuple affoiblie par l'établissement du Grand Conseil. Entreprise hardie du Doge Gradonico. Caractere du Doge Gradonico. Changement dans le Grand Conseil. Murmures du peuple. Réformation du Grand Conseil. Bons effets de cette réformation. Guerre contre Andronic Paléologue. Hostilités contre les Padouans qui n'ont pas de suite. Fermentation grande chez les Vénitiens. Conjuration de Marin Bocconio. Il est découvert & puni avec ses complices. Le Saint Siége transféré en France. Les Vénitiens interdits & excommuniés par Clément V. Les Vénitiens se rendent maîtres de Ferrare. Rigueur extrême du Pape Clément V contre les Vénitiens. Effets terribles de l'interdit lancé contre les Vénitiens. Colere du Pape contre les Vénitiens. Ils sont

chassés de Ferrare. Plaintes contre le Doge Gradonico. Conjuration de Bajamont Thiépolo. Intrigues des Conjurés. La Conjuration est découverte trop tard. Combat dans la place saint Marc contre les Conjurés. Ils sont mis en déroute. Condamnation des Conjurés. Fête établie à perpétuité en mémoire de cet évenement. Etablissement du Conseil des Dix. Maximes séveres de ce Conseil. L'aristocratie établie irrévocablement. Rétablissement de plusieurs familles Nobles. Mort du Doge Gradonico soupçonnée de poison. Nouvelles Magistratures. Inquisition établie à Venise. Forme particuliere & très-sage de l'Inquisition Vénitienne. Loix gênantes pour les Inquisiteurs. Vains projets pour le recouvrement de l'Empire de Constantinople. Rébellion de la ville de Zara. Perfidie d'un Capitaine Espagnol. On est obligé de lever le siége de Zara. Loi qui défend le commerce aux Nobles. Caractere du Doge Jean Soranzo. Action généreuse de François Dandolo auprès du Pape Clément V. Clément V leve

l'interdit de Venise. La ville de Zara se soumet. Fausse menace de guerre de la part des Génois. Flotte Vénitienne dans l'Archipel. Triste état de l'Italie durant l'absence des Papes. Longue paix des Vénitiens. Guerre passagere contre les Génois de Pera. Ils sont obligés de subir la Loi des Vénitiens. Révolte en Candie. Conduite des Vénitiens à l'égard de Léon Calerge chef des rebelles. Paix en Candie. Marin Sanute, Vénitien trés-célebre.



HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE VENISE.

LIVRE DIXIEME.



An 1267.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

LES grands changemens dans le gouvernement des Etats, ſont comme de grandes maladies qui ayant commencé par de légers accidens qu'on a eu l'imprudence de négliger, font inſenſiblement des progrés, attaquent ſucceſſivement toutes les parties nobles, & d'accident en accident parviennent enfin à un point de criſe, où tout dépend d'un remede bien ou mal appliqué, pour opérer dans peu, ou une ſanté plus vigoureuſe, ou une prompte mort. On n'arrive pas tout d'un coup à bouleverſer la conſtitution ancienne d'un Etat. Les plus hardis n'y procedent que lentement & par dégrés. D'une premiere atteinte à un véritable ébranle-

ment il ſe paſſe quelquefois bien des ſiécles ; & d'un premier ébranlement à une culbute totale, l'intervalle eſt pour l'ordinaire encore aſſez grand.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Veniſe.

Dans tous les Etats où le combat eſt établi entre l'autorité des Maîtres & la liberté des ſujets, les choſes demeurent dans une ſorte d'incertitude tandis que ces deux forces contraires ſe balancent mutuellement ; cependant elles tendent continuellement à ſe détruire. Tantôt c'eſt la liberté du ſujet qui empiéte inſenſiblement ſur l'autorité du Maître, qui en ſape avec lenteur les fondemens, & qui la réduit enfin à voir ſon ſort dépendre du premier aſſaut téméraire ; tantôt c'eſt l'autorité du Maître, qui captive inſenſiblement la liberté du ſujet, qui lui met avec habileté chaîne ſur chaîne, & qui l'amene avec le tems à la néceſſité de porter toute ſorte de jougs arbitraires.

Etat du gouvernement politique de Veniſe.

Rien de ſemblable ne pouvoit arriver à la République de Veniſe. Le combat entre l'autorité preſque monarchique de ſes Doges & la liberté primitive de ſes peuples étoit décidé depuis longtems. La liberté avoit vaincu ; & fortifiée de l'appui d'un Sé-

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

nat ſtable & indépendant, il n'étoit plus à craindre qu'elle reçût des chaînes de la main du Chef. Un combat d'une autre eſpéce avoit ſuccedé au premier triomphe. Ce n'étoit plus un conflit de prétentions entre le Doge & le Corps de la République, mais une oppoſition d'intérêts entre le Grand-Conſeil & le peuple. Le Grand-Conſeil dans toutes les choſes propres du Gouvernement affectoit de donner au peuple des excluſions mortifiantes, & lui avoit ôté toute part aux délibérations publiques; enſuite il l'avoit écarté de l'élection des Doges. Il venoit tout récemment de ſupprimer l'uſage où étoit le peuple de donner ſon approbation en commun aux choſes déliberées. Quoiqu'il admît encore dans ſon ſein les ſimples Citadins pêle-mêle avec les Nobles, ceux-ci y faiſoient toujours le plus grand nombre & avoient habituellement la préférence pour toutes les Charges auxquelles étoit attachée la moindre parcelle d'autorité. S'il avoit créé en faveur des Citadins la charge de Grand Chancelier, il avoit eu grand ſoin de ne lui attribuer que des honneurs, & point du

du tout d'autorité. Ainsi de la part de ce premier Tribunal tout tendoit à mettre entre le corps de la Noblesse & la Commune la différence qui se trouve du maître au sujet.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Le peuple, partie beaucoup plus foible, remarquoit avec chagrin cette vue ancienne & persévérante du Grand Conseil. Instruit de ses droits primitifs, convaincu que la constitution essentielle de la République n'admettoit parmi les Vénitiens qu'une égalité générale malgré les diversités de fortune & de naissance, il se plaignoit des exclusions odieuses qu'on lui faisoit souffrir, & renouvelloit de tems en tems ses efforts pour franchir les bornes dans lesquelles on tâchoit de le resserrer. Mais enfin il lui restoit toujours une ressource pour terminer ou adoucir son esclavage, c'est que le Grand Conseil lui-même n'étoit composé que de membres choisis annuellement par des Electeurs que le peuple nommoit; & tant que cette forme n'étoit pas anéantie, le peuple pouvoit toujours se flatter d'avoir une grande part à l'autorité.

Liberté du peuple affoiblie par l'établissement du Grand Conseil.

Le Grand Conseil & les Nobles sur-

Pierre Gradonigo, XLIX. Doge de Venise.

tout avoient grande envie de secouer ce reste de joug. Ce n'étoit qu'à cet égard que pouvoit encore avoir lieu le combat des deux forces ; & la victoire qui devoit transporter aux Nobles la Souveraineté, & consommer la servitude du peuple, ne tenoit plus qu'à un coup hardi qui auroit tranché cette difficulté. Il est apparent que les choses seroient restées longtems dans le même état, sans le dernier soulevement du peuple à la mort du Doge Jean Dandolo. Ceux qui composoient le Grand Conseil furent si piqués de ce que la multitude avoit osé prévenir leur élection en proclamant Jacques Thiépolo, qu'il fut dès-lors question parmi eux de rendre l'exclusion du peuple totale. Ce projet étoit singulierement hardi. Il s'agissoit de donner la prépondérance au petit nombre sur le plus grand ; ce qui demandoit beaucoup de sagesse dans le choix des moyens, une grande unanimité dans l'exécution, une constance inébranlable à soutenir l'entreprise. Il s'agissoit d'exposer l'Etat à une crise violente dont il étoit difficile de prévoir toutes les suites, & de s'exposer soi-même au

riſque d'être la victime du peuple ſi on n'en devenoit pas le tiran.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Veniſe.

Entrepriſe hardie du Doge Gradonico.

Tout autre Doge que Pierre Gradonico auroit peut-être été arrêté par la crainte des malheurs qui pouvoient en réjaillir ſur lui. Le traitement fait autrefois à certains Doges entreprenans avoit de quoi effrayer l'ame la plus réſolue ; & quoique le peuple depuis longtems fût deshabitué de ces excès, il falloit s'attendre qu'il ſe débattroit avec fureur avant de s'accoutumer au lien qui devoit achever de le dompter. Mais Gradonico qui depuis qu'il étoit en place avoit toujours vû le peuple lui témoigner ouvertement ſon oppoſition, à cauſe qu'il avoit emporté le Dogat ſur celui à qui le vœu de la Commune vouloit le donner, mouroit d'envie de punir la multitude du refus qu'elle lui faiſoit de ſa faveur ; & quoiqu'il ne dût rien gagner au changement, il ſuffiſoit que le peuple dût y perdre, pour qu'il en fît ſon plus ardent déſir.

Caractère de Gradonico.

Cette paſſion l'occupoit tout entier ; & tandis que les guerres du dehors tenoient toute la République en mouvement, il méditoit profondément le

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

dessein qu'il étoit résolu de faire éclorre au premier signe de paix. Gradonico avoit toutes les qualités nécessaires pour conduire une entreprise de cette nature. Judicieux, prévoyant, intrépide, hardi jusqu'à la témérité, ferme jusqu'à l'entêtement pour toutes les choses qui lui tenoient au cœur à un certain point, décidé à triompher absolument ou à mourir à la peine ; s'il avoit mieux consulté ses intérêts, il auroit préféré sans doute d'entretenir le combat de prétentions établi entre le Grand Conseil & le peuple, de fournir à la partie foible de l'appui & des secours contre la partie dominante, d'aigrir, d'augmenter cette discorde, d'en pousser les troubles au point de faire écraser les deux partis l'un par l'autre, afin de tirer de leur accablement une plus grande étendue de pouvoir pour lui-même & pour ses successeurs. Mais soit qu'il n'eût pas le génie assez vaste pour concevoir cette ambition & user de ce manége ; soit que les maximes qu'il avoit puisées dès sa jeunesse dans le Grand Conseil, eussent tourné toute l'énergie de son esprit au maintien & à l'illustration de ce Tribunal ; soit

que la haine du peuple lui eût inſpiré une partialité qui ne lui permettoit plus de tenir la balance ; il ſe détermina à faire ceſſer le combat par un triomphe qui en donnant tout au Grand Conſeil, ne devoit laiſſer au peuple que des chaînes, & aux Doges eux-mêmes qu'une vaine ombre d'autorité.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Veniſe.

Changement dans le Grand Conſeil.

Il eſſaya d'abord une premiere innovation, tandis que la guerre étoit encore très-allumée entre Gênes & Veniſe. Le dernier jour de Février de l'an 1296, il propoſa un nouveau réglement pour l'élection des membres du Grand Conſeil ; & comme ſa propoſition fut faite au Grand Conſeil lui-même, elle y fut reçue ſans oppoſition, parce qu'elle tendoit à exclure totalement la Commune du gouvernement, ce que ce Tribunal & toute la Nobleſſe en particulier déſiroient avec paſſion. Il fut donc ordonné que l'élection des membres du Grand Conſeil ſe feroit dorénavant en cette maniere : Que tous ceux qui avoient été du Grand Conſeil les quatre dernieres années ſeroient balottés un à un dans la Quarantie criminelle, & que quiconque obtiendroit douze ſuffrages reſteroit

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

au Grand Conseil durant dix-huit mois; au bout duquel terme on refesoit une élection dans la même forme: & afin que ce changement n'entraînât pas l'exclusion d'un trop grand nombre de citoyens, il fut ordonné en outre qu'à chaque élection trois membres du Grand Conseil seroient chargés de nommer quelques-uns de ceux qui n'avoient point encore été admis dans ce Tribunal, lesquels balottés un à un dans la Quarantie y auroient entrée s'ils obtenoient douze suffrages.

Cette ordonnance étoit très-adroite. Elle laissoit de l'esperance à tous ceux qui pouvoient avoir des prétentions, Citadins ou Nobles, & ne faisoit qu'ôter au peuple le droit de nommer les Electeurs par quartiers: droit dont il avoit toujours joui depuis l'établissement du Grand Conseil. Pour rendre cette ordonnance plus invariable, il fut arrêté en même tems qu'elle ne pourroit être révoquée que du consentement de cinq Conseillers de la Seigneurie ou du Conseil d'enhaut, de vingt-cinq Juges de la Quarantie criminelle, & des deux tiers du Grand Conseil. Il n'y avoit pas de meilleur

moyen de la rendre perpétuelle, que d'en faire dépendre la révocation du concert d'un si grand nombre de voix.

PIERRE GRADONIC, XLIX. Doge de Venise.

Une nouveauté si inouie excita bien des murmures, de la part du peuple surtout ; mais comme on étoit alors dans un très-grand feu de guerre contre les Génois, on y fit médiocrement attention. La treve qui survint ayant fait cesser toutes les distractions du dehors, on s'occupa avec plus d'ardeur des affaires du dedans. La nouvelle ordonnance qui avoit déplu à plusieurs donna lieu à bien des discours & produisit une fermentation très-vive dans les esprits. Le peuple se voyant déchû de tous ses priviléges ne dissimuloit point son extrême mécontentement. Quelques-uns des Citadins & des Nobles attachés aux anciens usages, s'expliquoient avec beaucoup de force contre cette nouveauté. Il étoit à craindre qu'à la prochaine élection du mois de Septembre, il n'arrivât bien du tumulte pour faire casser l'ordonnance, & remettre les choses au même état qu'auparavant. Gradonico qui n'avoit encore exécuté que la moitié de son projet, n'étoit

Murmures du peuple.

An 1297.

Réformation du Grand Conseil.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

pas homme à reculer dans la crainte d'exciter du trouble. Il concerta avec les principaux membres du Grand Conseil une loi bien plus hardie que la premiere ; & avant que le terme de l'élection fût arrivé, on vit paroître tout à coup une seconde ordonnance par laquelle il étoit réglé que tous ceux qui composoient actuellement le Grand Conseil le composeroient à perpétuité eux & leurs descendans, sans qu'il y eût pour eux à l'avenir ni balotation ni forme d'élection quelconque ; de sorte que l'entrée au Grand Conseil devenoit un droit exclusif & héréditaire dans les familles qui ce jour-là s'y trouvoient admises.

Cette loi fut un coup de foudre qui frappa les exclus du plus étrange étonnement. Il y avoit parmi eux des Nobles de la premiere qualité, tels que les Bendelottes, les Bérengues, les Baluchins, les Vérardes, les Dentes, les Trunzanes qui tiroient leur origine des anciens Tribuns ; quantité d'autres Nobles de classe inférieure se trouvoient dans le même cas d'exclusion, aussi bien que plusieurs branches des Mini, des Nani, des Malipiers, des

Navagiers, des Darduins, des Bons, des Zacaries. Outre la douleur de se voir ainsi avilis & dégradés, ces Nobles avoient le désespoir d'être sacrifiés à de simples Citadins, qui se trouvant alors admis au Grand Conseil, obtenoient sur eux un ascendant & un empire irrévocables. C'étoit à la vérité quelque chose de très-odieux que ce partage, qui laissoit tant de citoyens illustres dans un état de servitude, pour donner toute l'autorité à des gens dont les plus qualifiés n'étoient que leurs égaux, & dont les autres leur étoient inférieurs à toutes sortes de titres. Le Doge Gradonico ne fut point arrêté par cet inconvénient. Pourvu que le fond de son sisteme réussît, il sçavoit bien qu'on auroit toujours la facilité de faire des exceptions à la loi en faveur des familles considérables; & il commença par ouvrir la porte à ces exceptions en rétablissant les Valiers & quelques autres qu'il fit admettre au Grand Conseil; laissant ainsi tout le reste entre la crainte & l'espérance, & leur faisant entrevoir leur inclusion ou leur exclusion com-

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

me l'effet de leur bonne ou de leur mauvaise conduite.

Rien n'étoit plus habile que ce procédé. La voye d'élection n'ayant plus lieu pour le Grand Conseil, le coup essentiel étoit porté ; le peuple n'étoit plus rien, le Grand Conseil étoit tout. Le danger de voir les Nobles exclus se soulever contre la loi étoit prévenu, en leur montrant par des exemples que cette exclusion n'étoit pas pour eux sans retour. La liberté d'admettre dans ce Tribunal de nouveaux membres devenoit un moyen facile de récompense pour les grands services & un objet général d'émulation. Le petit nombre de Citadins qui s'y étant trouvés par hazard devoient y être conservés comme les autres, changeoient d'état & de caractere ; ils devenoient Nobles, qualité que désormais devoient retenir uniquement ceux qui seroient du Grand Conseil. Ainsi la Noblesse étoit seule triomphante, tout ce qui étoit au dessous demeuroit sujet, & l'Aristocratie étoit consommée.

Bons effets de cette Réformation.

Si les bons effets d'une entreprise en justifient la régularité, on peut dire que jamais innovation n'a méritéde

plus justes éloges ; car c'est depuis cette fameuse époque, connue à Venise sous le nom de réformation du Grand Conseil, que le gouvernement de cette République est parvenu à un point de sagesse & de perfection qui ne peut plus varier. Il est certain que cette premiere entreprise des Nobles sur le peuple fut une vraie usurpation ; mais comme il est difficile que dans un Etat où la naissance produit des rangs divers, ceux qui ont de la supériorité sur les autres conservent toujours avec eux une égalité d'empire : donner au rang l'autorité exclusive fut pour la Seigneurie un moyen de regner avec plus de dignité, d'établir une subordination plus convenable, & de réduire tout à l'ordre naturel qui veut que la partie haute domine sur la partie basse.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

La réformation du Grand Conseil fut reçue des Vénitiens comme le sont toutes les nouveautés de quelque importance dans un Etat où tout le monde ne pense pas de même. Les uns la regarderent comme le plus signalé service qu'on pût rendre à la patrie ; les autres en gémirent comme de l'oppression la plus dure à laquelle on pût

soumettre des citoyens. Cette discorde de sentimens fermenta quelques années, & produisit enfin les révoltes & les soulevemens que nous verrons dans peu.

Pierre Graponico, XLIX. Doge de Venise.

Malgré cette agitation qui regnoit au dedans, le Sénat ne perdoit pas de vûe les affaires du dehors. Andronic Paléologue Empereur de Constantinople devoit une somme considérable aux Vénitiens que ceux-ci lui avoient prêtée, on ne sçait à quelle occasion. La Seigneurie avoit plusieurs fois demandé son argent, & Andronic avoit toujours refusé de le rendre. Il fallut donc en venir à la force ouverte pour l'y contraindre. On arma une petite flotte aux ordres de Bellet Justiniani. Diverses Escadres sorties des ports de Candie & de Négrepont étant venues la joindre à son entrée dans l'Archipel, elle se trouva forte de vingt galeres. Justiniani en état de se faire craindre, commença à faire des courses contre tous les navires Grecs qui débouchoient par le détroit des Dardanelles. Il lui fut aisé de faire autant de prises qu'il se présentoit de vaisseaux. S'il s'étoit contenté de prendre ces bâ-

Guerre contre Andronic Paléologue.

timens, d'en faire même tous les matelots esclaves, il n'auroit pas été au-delà des droits de la guerre pris à la rigueur. Mais peu satisfait d'enlever à l'ennemi ses vaisseaux, il en fit massacrer impitoyablement tous les équipages. Cette inhumanité inspirée par le désir de venger la trahison des Grecs qui avoient fait perdre Constantinople à la Seigneurie, annonçoit un patriotisme plus propre d'un Chef de brigands, que d'un Général d'armée.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Justiniani ne borna pas là sa fureur. Il parcourut toute la Côte de l'Empire Grec, y faisant les ravages les plus affreux, & y mettant tout à feu & à sang. Cette conduite inspira une si grande terreur qu'Andronic pour délivrer ses sujets d'un fléau si accablant, fut contraint de payer au plutôt la somme qui faisoit le sujet de la contestation. Il l'envoya à Justiniani lui-même, qui voyant la dette payée, laissa les Grecs en paix, & revint à Venise rendre compte du succès de sa mission. Cette espece de victoire dont on fit trophée à Venise, servit à relever un peu le courage des Vénitiens, qui depuis les grandes disgraces

Pierre Gradonico, XLIX Doge de Venise.

qu'ils avoient essuyées dans la guerre contre les Génois, n'étoient plus les mêmes hommes.

Hostilités contre les Padouans sans suite.

Ils eurent aussi dans ce même tems quelque altercation avec les Padoüans, qui depuis long-tems cherchoient à s'introduire dans les lagunes pour y faire du sel à leur usage. Cet objet avoit déjà occasionné de leur part bien des brouilleries avec les Vénitiens. Les Padoüans avoient profité du tems où la Seigneurie étoit en guerre avec les Génois, pour s'emparer d'un lieu nommé Petabubula, entre Chioza & Albano, & y avoient construit un Fort. Le Sénat qui avoit dissimulé cette entreprise dans une conjoncture où les malheurs de l'Etat ne permettoient gueres d'y faire attention, se trouvant alors dans une situation meilleure, somma les Padoüans d'abandonner ce poste ; & comme ils s'en excuserent sous divers prétextes, le Sénat envoya des troupes qui prirent le Fort & le raserent, sans que la ville de Padoüe fît le moindre mouvement pour les en empêcher ; de sorte qu'on en fut quitte pour cette voie de fait, & on en resta là de part & d'autre.

La fermentation intérieure causée par la derniere réformation du Grand Conseil faisoit chaque jour plus de progrès. Quoique les mécontens se fussent contenus jusques-là, leur douleur n'en étoit ni plus équivoque, ni moins vive. Les populaires parloient tout ouvertement de l'injustice qu'on leur avoit faite, & ils en témoignoient une affliction inconsolable. Cependant tandis qu'ils n'avoient point de chef, ils se trouvoient réduits à ne pouvoir faire autre chose que gémir & se plaindre. La multitude est comme une poudre facilement inflammable, dont l'activité a besoin d'être assujettie & dirigée, sans quoi son explosion est sans effet.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Fermentation grande chez les Vénitiens.

Il y avoit parmi les populaires un nommé Marin Bocconio de famille honnête, mais sans fortune. Cet homme républicain des plus décidés avoit toujours paru très-vif sur les droits & les priviléges de ses semblables. Génie ardent, il se passionnoit pour les moindres choses qui se faisoient au préjudice du peuple, & échauffoit les autres par ses murmures contre le Gouvernement. Ces sortes de caracteres sont

Conjuration de Marin Bocconio.

Pierre Gradonico, XLIX Doge de Venise.

toujours dangereux par le crédit qu'ils ſe donnent auprès des mécontens, & par les hardieſſes dont ils ſont capables dans des tems de trouble. Bocconio s'étoit plaint déjà pluſieurs fois d'une maniere audacieuſe de ce que les populaires n'étoient jamais du nombre des quarante & un Electeurs chargés de l'élection du Doge, quoique dans l'origine il eût été décidé qu'il n'y auroit à cet égard aucune diſtinction entre eux & les Nobles. Quand Pierre Gradonico fut élu, Bocconio fut des premiers à s'élever avec chaleur contre une élection où le vœu du peuple avoit été mépriſé. Il prodigua ſans ménagement ſes invectives au nouveau Doge comme à un intrus, & à l'uſurpateur d'une dignité qui appartenoit à Jacques Thiépolo.

Dans une Monarchie un homme de cette eſpéce n'auroit pas déclamé longtems; mais à Veniſe il avoit fallu juſques-là des crimes d'une autre nature pour ôter à un citoyen ſa liberté. On imagine ſans peine que la réformation du Grand Conſeil ne fut pas du goût de ce Cenſeur habituel du deſpotiſme des Nobles. L'aigreur preſque

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

générale qu'il remarqua dans les esprits, lui fit naître la pensée de tenter quelque chose de plus efficace que les invectives & les déclamations. Il regarda dès-lors Gradonico comme un vrai tiran, & tout le Grand Conseil comme le complice de sa tirannie. L'exemple du traitement fait à certains Doges qui avoient voulu donner atteinte au droit commun, lui parut une régle que tout bon patriote étoit autorisé à suivre. Il se mit dans l'esprit qu'il falloit absolument se défaire de tous les oppresseurs de la liberté publique, commencer leur destruction par la mort de Gradonico, & l'achever s'il étoit nécessaire par le massacre de tout le Grand Conseil. Il communiqua son projet à ceux de son parti qu'il voyoit les plus échauffés. Ceux-ci l'approuverent, & lui firent toutes les promesses capables de lui donner de l'encouragement.

Il est découvert & puni.

Il n'étoit plus question que de grossir le nombre des conjurés pour se mettre en état d'exécuter ce complot détestable. Parmi un peuple qui a des mécontentemens, il se trouve toujours quantité d'ames basses à qui on risque

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

peu de propoſer les actions les plus atroces, & qui ſemblent prêter leur miniſtère d'autant plus volontiers, que les excès pour leſquels on le leur demande ſont plus révoltans. Bocconio en peu de tems ſe vit aſſuré d'un bon nombre de ſcelérats qui lui promirent un ſécret & une fidélité à toute épreuver. Il eſt rare que dans ces complots dont la confidence eſt faite à beaucoup de gens, il ne ſe trouve pas quelque indiſcret qui parle trop. Sans doute qu'il échappa à quelqu'un des conjurés des diſcours qui donnerent du ſoupçon. Le Doge en fut averti, & profita de l'avis en habile homme. Sans témoigner la moindre inquiétude, il fit des perquiſitions fort ſecrettes qui lui découvrirent tout le projet avec les principaux acteurs de cette tragédie. Lorſque ſon information fut achevée, il la porta au Grand Conſeil. Aucun des Nobles n'avoit eu connoiſſance de cette affaire. Ils furent tous bien étonnés de voir la
An 1302. preuve complette d'une conjuration exécrable qui devoit éclater dans peu de jours. Ils convinrent qu'il n'y avoit pas de tems à perdre ; & dans

le même instant ils envoyerent arrêter Bocconio & ses complices, qui se croyant bien loin d'être découverts, n'avoient pris aucune précaution pour leur sureté.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Cette habileté du Doge & cette diligence du Grand Conseil furent le salut de l'Aristocratie. Les coupables mis en prison avouerent leur crime. Leur procès fut fait ce même jour, on les condamna tous à mort, & ils furent exécutés le lendemain. Un châtiment si prompt & si exemplaire n'éteignit pas l'esprit de conjuration qui éclata quelques années après avec beaucoup plus de violence. On regarda l'entreprise de Bocconio comme une fantaisie insensée de gens furieux qui étoient la lie des Citoyens, & dont le supplice avoit purgé la ville de monstres capables d'une pareille horreur; & parce que la conjuration étoit condamnée avec une indignation affectée de ceux-mêmes qui dans le fond du cœur l'approuvoient davantage, on se flatta qu'elle ne laisseroit apres elle aucune suite.

Tandis qu'on goutoit à Venise la joie d'avoir prévenu un attentat qui devoit

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Le faint Siége transféré en France.

faire couler le ſang des plus illuſtre Citoyens, une révolution qui devoi intereſſer tout l'univers Chrétien étoi prête à éclorre. Le démêlé du Roi d France Philippe le Bel avec le Pap Boniface VIII avoit fait grand brui dans l'Europe. Boniface qui avoit tou tes les fauſſes maximes & toute la hau teur de Grégoire VII ſans en avoir le vertus, avoit voulu prendre la défenſ d'un Evêque de Pamiers enpriſonn pour avoir fait & dit les choſes les plu offen antes contre ſon Roi. Philippe très-inſtruit & encore plus jaloux de droits de ſa Couronne, n'avoit voulu ceder ni aux corrections hardies n aux menaces altieres du Pape. Les choſes s'étant aigries de plus en plus pa l'obſtination de Boniface à prétendre que l'autorité de ſon Siége s'étendoit à tout ſans reſtriction, & par la fermeté de Philippe à ſoutenir l'indépendance de ſes droits temporels; le Roi qui prévoyoit les ſuites de ce differend, avoit pris le parti d'aſſembler un grand Parlement, où l'appel au futur Concile avoit été mis en œuvre comme un bouclier impénetrable aux foudres du Pape, & où les Prélats de

on Royaume avoient arrêté entr'eux le maintenir la paix & la liberté de eurs Eglises en cas d'excommunication & d'interdit. Alors Boniface commença à publier des Bulles contre la France, & se disposoit à lancer e dernier anathême, lorsque Philippe, ne le regardant plus que comme son ennemi personnel, envoya des émissaires en Italie, qui surprirent le Pape dans Anagni, forcerent & pillerent sa maison, le firent prisonnier ui-même : affront dont Boniface fut si pénetré, qu'étant retourné libre à Rome, il en tomba malade de chagrin & en mourut.

PIERRE GRADENICO, XLIX. Doge de Venise.

An 1303.

Le court pontificat de Benoit XI ne put pas mettre fin aux ressentimens le Philippe le Bel, qui n'ayant pû se venger à son gré de Boniface VIII, vouloit à toute force faire flétrir sa mémoire. Les Cardinaux enfermés lans le conclave à Pérouse furent onze mois partagés en deux factions sans pouvoir s'accorder. Enfin l'intrigue du Cardinal de Prato fit tomber le choix sur Bertrand de God Archevêque de Bourdeaux, que la faction attachée à Bonifac eadopta, le sçachant

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

créature de ce Pontife, & ennemi de Philippe le Bel. Elle y fut trompée Philippe, averti par le Cardinal de Prato, eut le tems de conférer avec l'Archevêque de Bourdeaux son sujet, & le séduisit si bien qu'il le mit entierement dans ses intérêts. Ce nouveau Pape prit le nom de Clément V; & au lieu de se rendre à Rome pour prendre possession du Saint Siége, il appella tous les Cardinaux à Lyon pour s'y faire couronner. Philippe le Bel, qui vouloit se servir de lui pour l'exécution de divers desseins que lui inspiroit un esprit de vengeance & d'ambition, le détermina à résider en France. Alors on vit la Cour Romaine déplacée errer indécemment en divers lieux de ce Royaume, jusqu'au moment qu'elle se trouva fixée à Avignon, qui devint par la longue résidence des Papes une seconde Rome Translation funeste à l'Italie par les troubles qu'elle y fit naître, funeste au saint Siége par le désordre qu'elle mit dans les affaires, funeste à l'Eglise entiere, par ce qu'elle produisit enfin un schisme affreux, source de tous les schismes qui l'ont suivi & qui durent encore.

Clément V n'arriva à Avignon qu'à la fin de mars de l'an 1309. Un des premiers actes d'autorité qu'il y fit, fut de lancer un effroyable anathême contre les Vénitiens dont voici le sujet & l'occasion. Depuis que l'Italie ne voyoit plus résider ses Rois dans son sein, plusieurs villes considérables de Lombardie s'étoient données à des Seigneurs particuliers. Vérone aux Seigneurs de l'Escale, Mantoüe aux Seigneurs de Gonzague, Ferrare aux Seigneurs d'Este. Ceux de cette derniere maison dominoient à Ferrare depuis soixante ans, & avoient acquis Modene, Reggio & plusieurs autres lieux. Après la mort d'Azon d'Este Marquis de Ferrare, il s'éleva une violente dispute entre François son frere, & Frisque son bâtard, à qui auroit la Seigneurie de la ville. Cette dispute partagea les citoyens, & il en résulta une guerre très-vive où il y eut beaucoup de sang répandu. Frisque demanda du secours aux Vénitiens, qui depuis long-tems étoient alliés de la maison d'Este, l'ayant aidée à s'introduire dans la ville de Ferrare & à y dominer. Ils jouissoient de beau-

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

An 1309.

Les Vénitiens interdits par Clément V.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

coup de privilèges dans cette ville. Ils y avoient un Vidame ou Consul chargé d'y veiller aux intérêts de leur commerce, & d'en conserver toutes les franchises & les exemptions. Comme Frisque avoit été nommé par son pere Gouverneur de Ferrare, les Vénitiens prirent sans difficulté son parti contre son oncle François. Il s'étoit déjà rendu maître de presque toute la Ville ; il ne restoit que la citadelle qui tenoit pour son adversaire, & qui étant située sur le bord du Pô, ne pouvoit aisément être investie. Les Vénitiens lui envoyerent une petite flotte pour lui en faciliter la reddition. Tandis qu'on étoit occupé à l'assiéger, les Bourgeois de Ferrare se souleverent contre Frisque qu'ils regardoient comme l'auteur de tous leurs maux. Mais ce Seigneur transporté de colere fit mettre le feu à leur ville dont une bonne partie fut réduite en cendres.

Les Venitiens se rendent maîtres de Ferrare.

Cependant les Vénitiens pressoient avec vivacité le siége de la citadelle, & ils l'emporterent malgré la résistance de la garnison. Le desespoir des Ferrarois augmenté par cette perte, produisit une révolte si générale que l'oncle

l'oncle & le neveu furent chassés de la ville & Frisque obligé de se refugier à Venise. Les papes avoient d'anciennes prétentions sur cette ville qu'ils supposoient avoir été & être encore du domaine de l'Eglise Romaine. Clément V crut que ce tumulte étoit pour lui une occasion favorable de la recouvrer. Il écrivit aux Ferrarois pour les féliciter de ce qu'ils avoient heureusement secoué le joug des oppresseurs de leur liberté, & les exhorta à se jetter entre les bras de l'Eglise leur mere. Pour assurer davantage le succès de cette nogociation, il fit partir deux Nonces, l'Abbé de Tulle & le Doyen de l'Eglise de Meaux, avec ordre de se rendre à Ferrare, & de réduire cette ville à l'obéissance du saint Siége. Les Vénitiens de leur côté, méprisant cette prétention du Pape, se préparoient à faire la conquête de cette ville sur laquelle Frisque d'Est leur avoit cédé tous ses droits, & qui étoit trop à leur bienséance pour qu'ils fussent négligens à s'en saisir.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Les deux Nonces arrivés à Ferrare trouverent peu d'obstacles à leur mis-

PIERRE GRADONICO, XLIX Doge de Venise.

sion. Les Ferrarois se reconnurent sujets de l'Eglise Romaine, donnerent les clefs de leur ville aux Nonces, & prêterent serment de fidélité au Pape entre leurs mains. Extrêmement satisfaits de la prompte soumission de ce peuple, il ne restoit qu'une inquiétude aux Nonces ; c'étoient les préparatifs de guerre qui se faisoient à Venise. Ils écrivirent au Doge & au Sénat, pour les détourner d'un dessein qui alloit directement contre les droits de l'Eglise Romaine ; & comme cette lettre ne produisit rien, l'Abbé de Tulle se transporta lui-même à Venise dans l'intention de faire changer d'idée au Sénat. Mais il y fut très-mal reçu. Le peuple sans respect pour sa dignité de Nonce, fit une émeute contre lui ; l'insulta, le chargea d'injures & lui jetta des pierres. On n'en fut donc que plus ardent à poursuivre le dessein qu'on avoit de s'emparer de Ferrare. Jean Soranzo y fut envoyé avec une armée qui réduisit la ville en peu de tems, & on nomma Vital Michel pour la gouverner en qualité de Podesta. Alors les deux Nonces prononcerent l'excommunication contre la

Doge & le Sénat, & mirent tout l'Etat de Venise en interdit.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Rigueur extrême du Pape contre les Vénitiens.

La Seigneurie s'étoit bien attendue à cette censure & étoit tres-déterminée à la mépriser ; elle crut pourtant devoir prendre ses précautions pour se justifier auprès du Pape, & lui envoya une ambassade solemnelle, à dessein de lui représenter les motifs qui l'avoient obligée de prendre le parti de la maison d'Est contre les Ferrarois rebelles. Mais Clément V prévenu par ses Nonces, & voyant l'inutilité des voyes de douceur qui avoient été toutes épuisées pour détourner les Vénitiens de leur entreprise, n'attendit pas l'arrivée de leurs Ambassadeurs, & publia contr'eux une Bulle fulminante ; dans laquelle aprés avoir raconté tout ce qui s'étoit passé, il reprochoit aux Vénitiens leur ingratitude envers l'Eglise Romaine ; il leur ordonnoit de quitter dans un mois la Ville de Ferrare & ses dépendances & d'en laisser la libre possession à ses Nonces, faute de quoi le Doge & la République & nommément Jean Soranzo & Vital Michiéli, encourroient l'excommunication, & toutes les terres de l'Etat

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

de Venise seroient en interdit. En cas de désobéissance, il défendoit en outre tout commerce avec les Vénitiens, en sorte que personne ne leur portât ou vendît ni bled, ni riz, ni vin, ni viande, ni étoffes ou autres marchandises, ni ne les reçût ou achetât d'eux sous les mêmes peines d'excommunication & d'interdit. Le Pape privoit aussi le Doge & la République de tous les priviléges qui leur avoient été accordés par le saint Siége; il délioit tous leurs sujets du serment de fidélité, déclaroit tous les Vénitiens infâmes, incapables de donner ou recevoir par testament, de comparoître en justice en demandant ou en défendant, d'exercer aucune juridiction ou fonction publique sous peine de nullité; il défendoit que leurs enfans jusqu'à la quatrieme géneration fussent admis à aucune dignité ecclésiastique ou séculiere il ordonnoit à l'Evêque de Venise & à tout le Clergé séculier & régulier d'en sortir dans dix jours après le mois laissant seulement quelques Prêtres pour administrer le Baptême aux enfans & la pénitence aux mourans. Le Pape ajoutoit que si les Vénitiens per

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

ſiſtoient un ſecond mois dans leur déſobéiſſance, il dèpoſoit dèſlors le Doge de ſa dignité & les Officiers de leurs charges, les rendant inhabiles à en poſſéder aucune autre; il confiſquoit leurs biens meubles & immeubles, expoſoit leurs perſonnes & celles des autres Vénitiens à être priſes par les fideles; il menaçoit d'implorer contr'eux le ſecours de tous les Rois, Princes, & autres fideles, pour dompter leur orgueil & leur inſolence; que s'ils ne ſatisfaiſoient pas dans trois mois, tous ceux qui feroient avec eux quelque alliance ou confédération encourroient les mêmes peines d'excommunication & d'interdit.

On ne vit jamais un abus plus intolérable de l'autorité eccléſiaſtique; & l'ennemi le plus paſſionné n'auroit jamais imaginé rien de ſemblable à cette proſcription émanée du Chef de l'Egliſe. Il ne s'agiſſoit pourtant que du domaine temporel d'une ville diſputé de part & d'autre, avec des droits au moins d'égale force. Les Ambaſſadeurs arriverent peu de temps après la publication de cette étrange Bulle; mais le Pape ne voulut point leur donner

Pierre Gradenico, XLIX. Doge de Venise.

d'audience & les renvoya avec mépris. Cet anathême n'apporta aucun trouble dans l'interieur de la République. On persevera inébranlablement dans la résolution de garder la ville de Ferrare, & on se roidit avec indignation contre cet effort outré & indécent du glaive de la Papauté.

Effets terribles de l'interdit lancé contre les Vénitiens.

Cependant Clément V n'avoit pas envie de se borner à des menaces. Il écrivit aux Rois de Sicile, de France, d'Espagne & d'Angleterre, pour les engager à saisir & à confisquer les biens & les personnes des Vénitiens. On eut la lâcheté en plusieurs endroits d'éxécuter cet ordre; sans faire attention qu'agir de la sorte c'étoit autoriser les plus injustes prétentions de la Cour Romaine, & s'exposer à endurer la même disgrace au premier mécontentement. Dans presque tous les ports de France les marchandises & les effets des Vénitiens furent mis au pillage. On fit encore pis sur les côtes de Gènes, de Toscane, de Calabre & de la Romagne. La Bulle y fut exécutée en toute rigueur; on pilla les comptoirs des marchands; on courut sus à tous les Vénitiens, on en fit grand

nombre d'esclaves, & il y en eut quelques-uns de tués. Ces indignes traitemens faits à ses Sujets du dehors affligerent extrêmement la Seigneurie ; & pour ne pas demeurer exposée à de pareilles insultes, elle fut obligée de s'interdire presque tout commerce extérieur. Elle fit une nouvelle tentative auprès du Pape en lui envoyant une seconde Ambassade pour tâcher de détourner son courroux. Son intention étoit de supplier Clément de faire cesser un anathême si pernicieux & si peu mérité ; de lui représenter que la Seigneurie n'avoit rien fait qui dût la soumettre à un Châtiment si sévére ; qu'il étoit bien étonnant que le Chef de l'Eglise traitât avec tant de rigueur une République qui de tout temps avoit signalé son zèle pour le saint Siége, & qui n'avoit jamais perdu une occasion d'employer genereusement ses forces contre les Hérétiques & les infideles.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Mais comme ces nouveaux Ambassadeurs n'avoient point été chargés de traiter de la restitution de Ferrare qu'on retenoit toujours, ils ne furent pas mieux reçus que les premiers, & le

Colere du Pape contre les Venitiens.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

Pape leur fit donner ordre de se retirer sans vouloir les entendre. Il ne vouloit point absolument en avoir le démenti. Vivement piqué de la ferme résistance des Vénitiens il fit prêcher contre eux une Croisade, & envoya en Italie le Cardinal de Pelegrue son parent, pour commander en qualité de Légat l'armée avec laquelle il se proposoit d'humilier ces fiers Républicains. Le Légat s'avança avec un gros corps d'infanterie qu'il avoit tiré des terres de l'Eglise, & plusieurs mille chevaux qui lui étoient venus de Toscane, jusqu'à Francolin sur la rive droite du Pô. Les Vénitiens vinrent à lui ; la rencontre des deux armées fut suivie d'une bataille trés sanglante où l'armée Papale fut victorieuse. Les troupes de Venise très maltraitées se retirerent en désordre à Ferrare. Le Légat les y suivit ; & comme les Ferrarois avoient déjà fait leur soumission au saint Siége, dès que son armée parut ils lui ouvrirent leurs portes. Elle y entra, & se mit à faire main basse sur les Vénitiens. Ceux-ci se jetterent dans la citadelle avec beaucoup de précipitation. Le Légat devant qui

Ils sont chassés de Ferrare.

tout plioit, donna ordre d'en faire le Siége. Alors les Vénitiens craignant qu'il ne leur arrivât pis, se détermi-nérent à s'embarquer sur les bâtimens qu'ils avoient tout prêts sur le Pô, & ils évacuerent la place entiérement le 28. du mois d'Août de l'an 1309. Ainsi au lieu d'une ville puissante qu'ils avoient cru acquerir, ils ne recueilli-rent d'autre fruit de cette entreprise que de demeurer en bute à la colère du Pape dont l'anathême ne fut point levé, & de devenir l'horreur d'un grand nombre de peuples qui se cru-rent en droit & même en obligation d'exécuter la fatale Bulle de Clé-ment V.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

An 1309.

La perte de Ferrare fit beaucoup de tort au Doge Pierre Gradonico. Elle augmenta la chaleur & les murmures du parti qui lui étoit opposé. Ce parti ne se bornoit pas aux seuls populaires qu'un interêt commun réunissoit con-tre lui : il y avoit des familles nobles des plus qualifiées, de celles même qui ne s'étoient pas trouvées dans le cas de l'exclusion lors de la réforma-tion du Grand conseil. Les Thiépolos, les Quirinss & le Badoüer étoient du

Plaint ne tre le Doge Gradonico

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

nombre. Ils étoient vivement piqués de voir que certaines familles Cittadines, & conséquemment très inférieures, étoient devenues leurs égales par ce changement. Il y avoit eu à ce sujet dans le Grand Conseil des altercations très aigres, où ces Nobles anciens avoient eu de grosses paroles avec les Nobles nouveaux.

Lorsqu'il fut question de la guerre de Ferrare, les Thiépolos, les Quirins & les Badoüers la désapprouverent ouvertement, disant qu'elle ne pouvoit attirer à la République que des calamités ; & que le Doge qui en pressoit avec ardeur la détermination, consultoit moins le solide interêt de la République, que la vaine ambition d'illustrer son regne par des événemens extraordinaires. Lorsque le Pape envoya son monitoire pour obliger les Vénitiens à quitter la ville de Ferrare, Jacques Quirin opina fortement dans le Grand Conseil pour qu'on obéît à Clément. Son opinion fut appuyée par tous ses adherens qui traiterent de rebelles à l'Eglise ceux qui favorisoient la guerre de Ferrare. Mais le gros de la Noblesse

fut de même avis que le Doge, & la guerre fut décidée. De cette diversité d'opinions naquirent deux especes de factions, l'une pour, l'autre contre le Pape, qui en vinrent jusqu'à se qalifier de Guelfes & de Gibelins, noms inconnus jusques là à Venise. Les suites facheuses de la guerre de Ferrare, & surtout l'anathême qui exposa en divers lieux de l'Europe quantité de Vénitiens à être vendus comme des esclaves & des rebelles au saint Siége, augmenterent le feu & l'éclat de cette discorde. Il y eut à cette occasion dans la ville divers tumultes. On vit des gens courir en armes dans les rues, demandant à ceux qu'ils rencontroient s'ils étoient Guelfes ou Gibelins, & faisant toute sorte d'insultes à quiconque se déclaroit pour le parti contraire.

PIERRE GRADONICO, XLIX Doge de Venise.

Mais ce n'étoient-là que les préludes & les avant-coureurs de la conjuration furieuse que l'on commençoit déjà à machiner. Gradonico, le plus intrépide des hommes, méprisoit ces vaines convulsions d'une liberté expirante; & la croyant aux derniers abois, il se tenoit fort tranquille. Les Nobles mécontens profiterent de cette

Conjuration de Bajamont Thiépolo.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

ſécurité pour tenir entre eux des aſſemblées ſecrettes, où ils délibererent des moyens qu'on pouvoit mettre en uſage pour remédier aux maux de l'Etat. Marc Quirin préſidoit toujours à ces conferences, dont le dernier réſultat fut qu'il n'y avoit point d'eſpérance de voir rétablir l'ancienne forme de la République, tandis que le Doge Pierre Gradonico gouverneroit; qu'il falloit donc pour l'amour de la patrie lui ôter une autorité dont il abuſoit, & mettre à ſa place un Doge qui aimât la paix & le bien commun des citoyens, & qui ne ſouffrît point qu'on fît d'alteration ou de changement aux anciennes coutumes; qu'il n'y avoit rien de ſi déſagréable & de ſi fâcheux que ces ſortes de changemens, ſurtout dans les Républiques, ou toutes les nouveautés ſont pernicieuſes; qu'il falloit un Doge qui aimât le peuple & qui ne lui donnât point ſujet de haïr la Nobleſſe, étant l'ordinaire des hommes de regarder de mauvais œil ceux qui gouvernent, à plus forte raiſon quand ils en reçoivent quelque injure, le ſouvenir ne s'en effaçant jamais de leur mémoire; qu'en fin ſi l'on chan-

geoit de Chef, il y avoit lieu d'espérer que leur ville qui étoit toute en désordre & presque toute ruinée, changeroit heureusement de face.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

La résolution fut donc prise de déposséder le Doge & d'abolir la réformation du Grand Conseil. Les moyens d'éxécuter un projet si hardi n'étoient pas faciles, & c'étoit se perdre que d'y échoüer. Il n'y avoit aucune apparence qu'on pût y réussir par persuasion, le gros de la Noblesse étant dans les interêts du Doge & d'intelligence avec lui pour maintenir la réformation de tout son pouvoir. Il fallut donc se résoudre à y procéder par la force, & à tramer en scélerats une conjuration sourde, dont le dénouement devoit être la mort du Doge s'il faisoit résistance, & de tous ceux qui entreprendroient de le soutenir. Bajamont Thiépolo se chargea de conduire cette odieuse trame. Il étoit fils de Jacques Thiépolo qui avoit été proclamé Doge par le peuple. Il avoit par-là même un motif d'inimitié personnelle contre Gradonico ; & il paroit que ce motif eut plus de part à sa conduite séditieuse que l'ambition & l'espé-

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

rance de le ſupplanter. Les Nobles qui entrerent dans le complot furent Marc Quirin, ſon beaupere, Laurent Thiépolo, Pierre Barthelemi & Marin Baroci, Pierre Badouer, Marc Venier, Marin Baſſo, Nicolas Barbaro, & André Dauro. Ceux-ci y en attirerent d'autres parmi leurs parents & leurs amis. Les Quirins ſurtout, famille alors très nombreuſes, ſe diſtinguerent par leur ardeur unanime à ſervir & à proteger la conjuration.

Intrigues des conjurés.

Il n'y avoit aucun de ces Nobles qui n'eût parmi le peuple beaucoup de gens à lui. Ils s'appliquerent tous à ſonder leur monde en communiquant avec réſerve une partie de leurs intentions, & en ſe découvrant toujours davantage à meſure qu'ils obſervoient que leurs premieres confidences avoient réuſſi. Comme il n'étoit queſtion en apparence que de délivrer la République d'un Doge trés odieux au peuple, & de caſſer une réformation dont les populaires étoient extraordinairement mécontens, les Conjurés réuſſirent ſans peine à inſpirer à leurs gens tout ce qu'ils voulurent ; & ils furent aſſu-

rés dès lors d'un gros parti dont ils pouvoient disposer à leur fantaisie & qu'ils étoient maitres de faire agir quand ils le jugeroient à propos.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

Bajamont Thiépolo, Chef de la conjuration, ne s'en tint pas là. Il voulut se procurer du secours de dehors, & vint à bout par ses émissaires de faire entrer dans ses vûes grand nombre de Padoüans, qui lui promirent qu'au premier signal qu'il leur donneroit ils se trouveroient prêts avec leurs armes. Ensuite il arrangea avec ses complices le plan, l'ordre & la conduite de leur entreprise. On choisit la place de Rialte pour le rendez-vous où se rassembleroient toutes les troupes particulieres au jour & à l'heure marquée ; de-là on devoit marcher vers la place Saint Marc, investir le palais, forcer les portes, se saisir du Doge ou le tuer, rester dans le palais en armes jusqu'à ce qu'on eût fait faire tous les changemens dont on étoit convenu. Pendant ce tems-là un des Badoüers devoit aller à Padoüe chercher & amener le secours, afin que dans la

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

An 1310.

ſuppoſition que l'on fût bloqué dans le palais, ce corps de réſerve paroiſſant tout à coup, on ſe trouvât en force majeure vis-à-vis du parti contraire. Il ne reſtoit plus qu'à choiſir le jour; on le fixa au quinze de Juin, & en attendant on fit diſtribuer des armes à tous ceux qui avoient le mot.

L'étonnant, c'eſt que le ſecret fut gardé juſqu'au dernier moment; & que de tant d'aſſemblées qu'il avoit fallu tenir, de tant de mouvemens qu'il avoit fallu ſe donner pour mener la choſe au point de maturité ou elle étoit parvenue, il ne fut rien tranſpiré qui pût, je ne dis pas donner des allarmes, mais produire l'ombrage le plus léger. On étoit déjà au quatorze de Juin, ſans que qui que ce ſoit ſe doutât qu'il fût queſtion de complot. Les Conjurés au comble de leur joye de ſe voir à la veille d'exécuter leur coup, ſans qu'on eût de leur projet ni connoiſſance ni ſoupçon, ſe hâterent de faire leurs diſpoſitions pour le lendemain à la pointe du jour. Ils envoyerent Marc Badoüer à Padoüe où les auxiliaires n'attendoient que lui pour ſe mettre en

mouvement. Ils firent couler par pelotons les gens à qui ils avoient distribué des armes dans les maisons des principaux d'entr'eux. Quoique tout cela parût se faire sans affectation & avec le flegme qui accompagne les actions les plus simples & les plus ordinaires, il y eut des personnes qui remarquérent ce concours de gens de tout état qui se glissoient successivement dans certaines maisons ; ils observerent que c'étoit précisément chez tous ceux des Nobles qu'on sçavoit être les plus opposés au Doge regnant. Ils soupçonnerent qu'il y avoit à cela du mistere ;& comme Gradonico avoit partout ses mouches & ses espions, il fut averti que dans telle & telle maison on avoit apperçû du mouvement & du trouble qui avoit quelque chose de très suspect.

PIERRE GRADONIC, XLIX. Doge de Venise.

Le même avis vint à Gradonico de tant d'endroits qu'il donna toute son application à approfondir ce qui étoit caché sous le nuage d'une indication si vague ; & ce ne fut que sur le soir qu'il apprit certainement qu'il y avoit un complot formé ; que Bajamont Thiépolo étoit à la tête ; & qu'il devoit

La conjuration est découverte.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

agir dès le lendemain. Gradonico pénétra tout de suite l'objet de cette conjuration ; & ne doutant pas qu'il n'en dût être la plus essentielle victime ; il ne perdit ni le courage ni le jugement. Il fit venir chez lui en toute diligence les principaux du Grand Conseil, & leur communiqua ses découvertes & ses soupçons. Ces Nobles qui ne s'attendoient à rien de semblable témoignerent le plus grand effroi du péril qui menaçoit la patrie, & du peu de tems qui restoit pour détourner la calamité. On n'avoit qu'une courte nuit pour prendre des précautions & des mesures. Gradonico dit que sans perdre un moment il falloit que chacun d'eux avertît ses amis & leur fît prendre les armes avec ordre de se trouver au Palais avant le jour ; & les assûra que pourvû qu'on évitât toute lenteur & qu'on sçût s'entendre, il n'y avoit rien de désesperé En même tems il dépêcha des courriers aux Gouverneurs des villes voisines, & notamment à Ugolin Justiniani Gouverneur de Chioza, pour les instruire de ce qui se passoit, & leur donner ordre de rassembler tout ce qu'ils avoient de

troupes & de venir au ſecours. Ainſi ſous l'apparence d'un calme général & dans le tranquille ſilence des ténébres, toute la nuit fut employée de part & d'autre à faire des diſpoſitions vives pour l'aſſaut du lendemain.

PIERRE GRADENICO, XLIX Doge de Veniſe.

Combat dans la place de ſaint Marc contre les conjurés.

Le moment terrible approchoit où pour la premiere fois Veniſe devoit combattre contre Veniſe même, & tourner le fer de ſes ſoldats contre les entrailles de ſes citoyens, lorſqu'il s'éleva tout à coup dans les airs une des plus furieuſes tempêtes. Un déluge de pluye & de grêle pouſſé par le plus impétueux des vents, accompagné d'éclairs ſans interruption, de coups de foudre redoutés, & de tonnerres épouvantables mêlés à l'horrible mugiſſement des flots, devint le ſiniſtre prélude de la ſcene ſanglante qui devoit bientót ſe paſſer. Cet accident arrêta le premier effort des Conjurés; mais comme le jour avançoit & que l'orage ne finiſſoit point, Bajamont Thiépolo envoya ordre qu'on ſe mît en marche. Alors donc on vit déboucher par différentes rues des cohortes de gens armés qui marchoient en bon ordre vers Rialte, mêlant au fracas du

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

tonnerre le ſon de leurs trompettes & un bruit confus de voix tout propre à augmenter la terreur. Dès quelles furent réunies en un ſeul corps ſur la place de Rialte, Bajamont leur Chef ordonna le pillage des comptoirs, des magaſins & des greniers, ce qui s'exécuta avec beaucoup de chaleur & de déſordre.

Les Conjurés perdirent heureuſement à cette folle déprédation un tems précieux que Gradonico mit à profit pour aſſembler ſon monde autour du Palais & s'y mettre en état de défenſe. Marc Juſtiniani qui avoit la bravoure & la capacité du meilleur Général ; prit le commandement, diſtribua les poſtes, & eut bientôt mis dans cette confuſion de gens, l'ordre de bataille le plus régulier. Bajamont Thiépolo fit une très-grande faute de ne pas ſe porter tout de ſuite à cet endroit, ne pouvant gueres réuſſir que par la ſurpriſe, & ſon coup étant néceſſairement manqué, ſi le parti qu'il vouloit abattre avoit le tems de ſe reconnoître. Il voulut intéreſſer l'ardeur de ſes gens par le butin, & il perdit la ſeule reſſource ſur laquelle il devoit compter pour le triomphe. Enfin il s'ébranla pour ſe

rendre avec ſon monde ſur la place de ſaint Marc. Le ſpectacle d'une armée rangée fierement devant la porte du Palais ne l'étonna point ; & réſolu de décider la choſe par une bataille ſur le lieu même, il mit ſes troupes nombreuſes ſur pluſieurs lignes.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Veniſe.

Tandis qu'il faiſoit ſa diſpoſition, le Doge Gradonico voulant épargner le ſang Vénitien qui ne pouvoit manquer de couler en abondance à la premiere charge, lui députa trois Nobles de ſon parti, Marc Michiéli, Mathieu Manoleſſo, & Guidon Canale pour l'exhorter à ne pas dèshonorer ſon nom en déchirant le ſein de ſa patrie, à ſuivre plûtôt les traces de zele & de fidélité que lui avoient frayées ſes Illuſtres Ancêtres, à reſpecter ſes concitoyens qui ne vouloient que la paix & la juſtice, à craindre Dieu dont la colere pourſuit toujours les rebelles & les perturbateurs. Mais peu s'en fallut que dans ſa premiere fureur Bajamont Thiépolo ne fit maſſacrer les députés du Doge ; de ſorte qu'il n'y eut plus ni accord ni ménagement à eſpérer. Les deux partis ſe chargerent avec emportement ; le ſang commença à

Les conjurés ſont mis en déroute.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

ruisseler ; & durant plusieurs heures cette place convertie en champ de bataille, offrit dans la civile discorde d'un même peuple toutes les horreurs d'un combat de deux nations ennemis. La fortune quelque tems incertaine abandonna enfin le mauvais parti. Les Conjurés commencerent à plier. Marc Justiniani les poussa l'épée dans les reins & les mit en fuite. Bajamont Thiépolo, dès qu'il vit la déroute de ses gens, fut des premiers à se sauver. Comme il passoit dans la rue de la Mercerie, une femme du peuple nommée Justine qui étoit à sa fenestre le voyant venir de loin qui fuyoit à toutes jambes, lui jetta une grosse pierre pour l'ecraser ; mais heureusement pour lui elle le manqua, & la pierre tomba sur la tête d'un Enseigne qui le précédoit. Une autre troupe de Conjurés se précipita du côté de Rialte, & en ayant rompu le pont elle s'y mit en défense ; mais Ugolin Justiniani Gouverneur de Chioza qui arrivoit en ce moment, tomba très-à-propos sur cette poignée de rebelles & en fit un carnage horrible. On courut dans tous les quartiers à la poursuite des

fuyards, on en arrêta un grand nombre qui furent mis dans les fers, le reste se dispersa pour aller chercher sa sureté hors de l'Etat de Venise.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

Lorsque le tumulte fut cessé, on fit retirer les morts. Parmi ceux de la place saint Marc on trouva Marc Quirini & son fils Benoît, & parmi ceux de Rialte Jean Maffée & Pierre Beccario, les autres étoient presque tous des gens du commun. Du côté de l'armée du Doge il y eut peu de morts & pas un de marque; mais le nombre des blessés étoit de part & d'autre trés-grand. Marc Badouer qui étoit allé à Padoue chercher le secours promis aux Conjurés, fut attaqué comme il étoit prêt d'aborder à Venise, par Antoine Dandolo & Baudouin Delfino, qui venoient eux-mêmes des isles voisines pour renforcer le parti du Doge. Il voulut se défendre, mais il fut pris & arrêté. Les Padouans qui l'accompagnoient se débanderent; & on le mena en prison avec les autres dont on s'étoit saisi durant le combat & dans la poursuite.

Condamnation des conjurés.

Le lendemain on procéda au jugement & à la condamnation des re-

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

belles. Le crime étoit notoire, & le châtiment ne pouvoit être trop févere pour empêcher que la patrie ne fut expofée une feconde fois à une extremité fi cruelle. On condamna à mort ceux que l'on crut être les plus coupables, & à l'exil ceux qu'on jugea l'être moins. Marc Badouer, Marin Barotio & Jean Quirin eurent la tête tranchée; tous ceux des populaires qui avoient été pris les armes à la main eurent pour châtiment la potence où la prifon perpétuelle. On relégua en divers lieux les autres Nobles à qui on voulut bien faire grace de la vie. Pierre Quirin fut exilé à Parme, un autre Pierre Quirin à Fermo, Nicolas & Jacques Quirin à Crémone, Paul Quirin à Tréviſe, Laurent Quirin à Ancône, trois autres Quirins à Brefce, à Senegalle, à Zébénigo, André Dauro & Michel Tétulo à Rimini, Nicolas Vendilin à Côme, François Baféio à Glémone, Pierre Badouer à Fano, Nicolas Barbaro à Vérone, Barthélemi & Jean Barotio à Ravenne, Marin Baffo à Udine, Marc Vénier à Milan. Ils eurent tous ordre fous peine de la vie de fe tenir dans le lieu de leur exil jufqu'à

ce

ce que le Senat en ordonnât autrement.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Pour Bajamont Thiépolo qui s'étoit sauvé hors des terres de la Seigneurie, il fut déclaré infâme & ennemi de la patrie, ses biens furent confisqués, & sa Maison, l'une des plus belles de Venise, fut rasée rez pied rez terre. On saisit de même tous les biens de Marc Quirin, & on fit de sa maison de Rialte une boucherie. On donna une pension à la femme qui avoit jetté la pierre dont l'Enseigne de Bajamont avoit été écrasé. Et pour conserver à jamais la mémoire d'une journée si intéressante par le triomphe que la patrie avoit remporté sur la plus détestable des rébellions, il fut décidé que le quinze de Juin, jour où l'on honore Saint Vit, seroit fêté à perpétuité; que ce jour-là le Doge, avec tout le Sénat précédé du Clergé, se rendroit en grande pompe à l'Eglise dédiée à ce Saint pour y remercier Dieu solemnellement de la protection qu'il avoit accordée à la République en la délivrant d'un si grand danger: usage qui s'est toujours conservé, & qui dure encore.

Fête établie à perpétuité en mémoire de cet évenement.

L'embrasement de la conjuration

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

étoit éteint ; mais il avoit eu trop de violence pour ne pas craindre qu'il n'en restât encore des étincelles cachées. Quoiqu'on ait mis fin aux ravages d'un grand incendie, on ne doit point cesser sitôt les recherches & les précautions. Le Doge Gradonico proposa de nommer dix Inquisiteurs d'Etat pour informer contre tous les complices secrets de la conjuration Thiépoline. Cette pensée parut à tout le Grand Conseil extrêmement sage ; & on forma une Commission de dix Juges dont les procédures rigoureuses répandirent partout la terreur, & produisirent toutes les découvertes dont on avoit besoin pour exstirper jusqu'aux dernieres racines d'une cabale si pernicieuse. Cette commission ne devoit être que passagére comme le sont toutes les Chambres extraordinaires de justice. Mais on en trouva l'effet si avantageux, que quelques année après on la rendit ordinaire & perpétuelle. C'est de-là qu'est venu le redoutable Conseil des Dix, Tribunal si puissant & si détesté, dont la jurisprudence occulte & severe, sacrifie tou les Particuliers à la sureté de l'Etat

met au rang des plus grands crimes les fautes les plus indirectes contre le Gouvernement, prend pour complice tout ce qui n'est pas délateur, & fait regarder comme un homme perdu tout coupable qui lui est dénoncé.

PIERRE GRADONICO XLIX. Doge de Venise.

Institution du Conseil des Dix.

Cruelles maximes de ce Conseil.

Ce Conseil n'eut pas d'abord toute la puissance qu'il a eue depuis. Il ne connoissoit que des crimes d'Etat du premier ordre, & la Quarantie criminelle beaucoup plus ancienne jugeoit tous les autres crimes. Insensiblement le Conseil des Dix s'attribua presque toutes les causes criminelles. Il en vint même jusqu'à envahir le droit de casser les décrets du Grand Conseil, de faire des ligues offensives & défensives avec les Princes, de décider la paix & la guerre exclusivement. Il se seroit rendu tout à fait Souverain avec le tems, si on n'avoit pas eu la fermeté de le restreindre enfin à la seule connoissance des délits qui peuvent être qualifiés de crimes d'Etat. Les maximes de ce Tribunal sont devenues de la sévérité la plus terrible. Fondées sur une défiance à laquelle tout fait ombrage, elles traitent de crimes irrémissibles les moindres fau-

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Venise.

tes en matiere d'Etat, elles veulent même qu'on punisse les simples apparences ; elles sont ennemies des grandes réputations & des grands services. Elles exigent que dans toute affaire où l'Etat paroît attaqué on prenne le soupçon pour la réalité, & ce qui est possible pour une chose presque faite ; qu'on en croye toujours beaucoup plus qu'on n'en voit ; qu'on ne craigne point de faire injustice à des Particuliers pourvû qu'il en revienne de l'avantage au public ; & qu'on se défasse de tous ceux dont on a irrité la vengeance par de mauvais traitemens. Personne n'est exempt de la terrible Jurisdiction de ce Tribunal dont les arrêts sont sans appel & ne peuvent jamais être ni altérés ni mitigés. Les perquisitions nocturnes, les espionages continuelles, les exécutions secrettes sont les armes dont ce Tribunal use familierement pour réprimer jusqu'à l'imprudence des paroles indiscretes. On le renouvelle tous les ans, & on choisit toujours les hommes les plus clairvoyants & les plus séveres pour le remplir. Les Nobles, à qui il est souverainement odieux par la crain-

te affreuſe où il les tient, ont tenté en vain pluſieurs fois de l'abolir ou de le changer; mais la perſuaſion où l'on a toujours été, que ce Tribunal étoit l'appui le plus inébranlable de l'Ariſtrocratie, & le ſeul frein capable de contenir le peuple dans le devoir, les Nobles dans l'égalité, le Doge lui-même dans la dépendance, l'a emporté ſur toutes les répugnances particulieres.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Veniſe.

La conjuration Thiépoline fut donc le dernier effort de la liberté populaire, & ne ſervit qu'à mieux affermir l'Ariſtocratie des Nobles. Tous les conjurés défaits ou proſcrits laiſſerent le peuple dans l'impuiſſance de renouveller le combat, & allerent en divers lieux de l'Italie ſervir de monumens au triomphe de la nouvelle Conſtitution. La réformation du Grand Conſeil devint loi fondamentale de l'Etat. Le glaive du Conſeil des Dix toujours levé pour la défendre, la mit pour jamais hors de toute atteinte; & ce Tribunal, ſource éternelle de terreur, procura par ſa tirannie conſtante le bonheur de ne plus craindre de rebelles ni de tirans. Ce fut alors que l'ancienne diſtinction des Nobles & des populai-

L'Ariſtocratie établie irrévocablement.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

res établit entre les habitans de Venise une vraie différence, qui rendit les uns maîtres & les autres sujets. Toute l'autorité passa aux Nobles, & les populaires n'eurent pour eux que la servitude. On ne conut pour Nobles que ceux qui avoient entrée au Grand Conseil, tout le reste fut confondu sous le nom de populaires. Les premiers se réserverent la qualité exclusive de Citoyens, donnant à entendre aux seconds qu'ils n'avoient droit qu'à celle de serfs ou d'esclaves. Les populaires furent condamnés à obéir; les Nobles, sans excepter le Doge, ne furent que les Ministres du Gouvernement; les loix seules demeurerent souveraines. Changement prodigieux! il fut l'ouvrage d'un seul homme; il prouve ce que peut dans un Etat un génie sistematique & courageux. Pierre Gradonico, vrai fondateur de l'Aristocratie Vénitienne, doit être regardé comme le premier Législateur de cet Etat. Si un Gouvernement où la terreur est toujours à côté de ceux qui tiennent les rênes, pour foudroyer le conducteur qui s'égare & le sujet qui ose remarquer l'égarement, peut être

mis dans le nombre des inventions heureuſes, la République n'a jamais eu de plus grand bienfaiteur que Pierre Gradonico.

Pierre Gradonico, XLIX. Doge de Veniſe.

Il ne voulut point laiſſer après lui de matiere à de nouveaux troubles, & avant ſa mort il fit rétablir dans le Grand Conſeil toutes celles des familles Nobles qui s'en étoit trouvées exclues lors de l'acte de réformation. Il n'y eut que les proſcrits pour le fait de la conjuration qui demeurerent dégradés. Leur crime n'étoit pas de ceux qui inſpirent de l'indulgence & laiſſent pour les coupables de la commiſération. Sans adopter les maximes outrées du Conſeil des Dix qui réuſſiroient difficilement hors de Veniſe, il eſt vrai de dire qu'on doit rarement compter ſur le repentir des moteurs d'une guerre civile, & qu'on ne doit eſperer de les trouver tranquilles, que lors qu'on leur a ôté tous les moyens de remuer.

Familles nobles rétablies.

Gradonico mourut fort peu de tems après; comme il étoit encore aſſez jeune, ayant au plus cinquante ans, & que ſa mort fut ſubite, bien des gens crurent qu'il avoit été empoiſon-

Mort de Gradonico ſoupçonnée de poiſon.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

né. Le grand nombre d'ennemis qu'il s'étoit fait s par ses innovations, rendroit ce soupçon assez vraisemblable, si l'on ne sçavoit pas d'ailleurs que c'est la folie ordinaire du public d'attribuer toujours à des causes peu naturelles la mort des hommes célebres qui meurent jeunes & subitement. Il mourut le 13 d'Août de l'an 1310; & après qu'on lui eut rendu les honneurs funebres dans l'Eglise de saint Marc, son corps fut porté à saint Cyprien de Murano, où il avoit choisi sa sépulture.

Nouvelles Magistratures.

Outre les grands changemens que nous avons vûs & qui donnerent à l'Etat une forme toute nouvelle, on institua de son tems quelques Magistratures particulieres : comme les trois Provéditeurs du Commun chargés d'entretenir la propreté de la ville, d'en réparer les ponts & le pavé, de mettre la police sur les navires, de connoître des priviléges des Citadins, de taxer le prix aux artisans & aux gondoliers de trajet; les Provéditeurs de la corderie de l'Arsenal, & autres moins considérables. Ce fut aussi sous son Dogat qu'on régla la forme par-

ticuliere d'Inquiſition qui eſt établie à Veniſe.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Veniſe.

Inquiſition établie à Veniſe.

Il y avoit long-tems que les Papes travailloient à rendre cette nouveauté univerſelle dans les Etats Chrétiens. Il n'eſt gueres poſſible de douter que le zele n'en ait inſpiré le premier projet. Il étoit aiſé de prévoir que la choſe ſeroit ſujette à de grands inconvéniens ; & on n'a que trop connu dans la ſuite combien il eût été à ſouhaiter que pareil Tribunal n'eût jamais été connu dans l'Egliſe. Peu de nations ſentirent d'abord la conſéquence de cette nouveauté, qui ne leur étoit propoſée que comme un bouclier deſtiné au maintien & à la défenſe de la Foi. Les Vénitiens, plus profonds dans leur politique, y trouverent matiere à défiance, & parurent déterminés à s'en préſerver. Les Bulles d'Innocent IV & de ſes ſucceſſeurs immédiats ne purent vaincre la réſiſtance des Vénitiens. Les Papes ne ſe rebutoient point ; & comme l'Inquiſition avoit déjà été reçue dans les principales villes d'Italie, ils ne ceſſerent de négocier pour que Veniſe ſuivît ce bon exemple.

Vers l'an 1249 la Seigneurie vain-

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

cue par les repréſentations qu'on ne ceſſoit de lui faire, & pour éviter le reproche d'indifférence aux intérêts de la Foi, conſentit à admettre une maniere d'Inquiſition qui devoit produire les effets & qui ne pouvoit jamais avoir les inconvénients de celle qu'on lui propoſoit. Cette Inquiſition toute laïque n'avoit d'autres Juges que les Magiſtrats. Les dénonciations pour crime d'héreſie étoient portées devant eux. Ils renvoyoient les accuſés aux Juges d'Egliſe chargés uniquement d'examiner & de qualifier la doctrine. Après quoi les Magiſtrats Inquiſiteurs décidoient de la peine ſelon l'énormité du délit. Cette maniere de procéder à la punition de l'héreſie étoit ſans contredit la plus naturelle & la plus raiſonnable.

Mais les Papes n'étoient pas contens de voir les Eccléſiaſtiques réduits à la ſeule fonction de conſulteurs dans une eſpéce de cauſe qu'ils croyoient devolue de droit à la puiſſance ſpirituelle. Ils agirent donc plus vivement que jamais pour faire ſubſtituer à cette Inquiſition profane un véritable ſaint Office, où les Eccléſiaſtiques

remplissent exclusivement le ministere de juges. On voulut avoir pour eux cette complaisance, mais ce fut avec de grandes restrictions dont il importe de détailler la connoissance. Pierre Gradonico médita & arrêta le sistême de la nouvelle Inquisition. Il le proposa & le fit agréer au Grand Conseil! ensuite il négocia un concordat avec le Pape Nicolas IV pour que l'Inquisition ne fût établie à Venise que par l'autorité du Grand Conseil & selon la forme qui y avoit été déliberée; & il ne voulut jamais consentir à rien, à moins que Nicolas n'insérat tout au long dans sa Bulle la *parté* ou délibération du Grand Conseil de Venise à ce sujet. Ce fut un grand trait d'habileté de sa part, de tenir ferme pour que l'Inquisition Ecclésiastique ne fût établie à Venise que par l'autorité souveraine des Magistrats; parce que dès-lors le Grand Conseil acquéroit le droit de lui prescrire des régles, de connoître de ses abus, de se la tenir sujette & dépendante.

PIERRE GRADONICO XLIX. Doge de Venise.

Nicolas IV auroit bien voulu que les choses se fissent à Venise comme ailleurs; mais ne pouvant vaincre la

Forme particuliere & très-sage de cette inquisition.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

résistance du Doge, il donna la Bulle comme on la désiroit en datte du 28 Août de l'an 1289, & la *parté* du Grand Conseil y fut insérée en entier. Il se flatta qu'en s'y prenant ainsi avec ménagement, il seroit aisé dans la suite d'amener ces fiers Républicains au point de rigueur où étoient réduits les autres peuples. Il y fut trompé. Les Vénitiens ont toujours été inflexibles sur l'article, & n'ont jamais souffert qu'on étendît l'autorité du saint Office au-de-là des bornes qui lui furent prescrites d'abord. Les Ecclésiastiques devinrent donc les seuls Juges; mais il fut décidé en même tems qu'il y auroit toujours trois Sénateurs commis par le Doge pour assister aux procédures & aux délibérations de ce Tribunal; que tout ce qui seroit fait à leur insçu & en leur absence seroit nul de plein droit; qu'aucun jugement du saint Office ne pourroit être exécuté, à moins que les trois Commissaires n'eussent assisté à l'information, au rapport des piéces & au prononcé de l'arrêt; que les trois Commissaires ne prêteroient point serment de fidélité entre les mains des Inquisiteurs

dont ils devoient moins être les Officiers que les espions, mais au Doge & au Sénat à qui ils jureroient de ne rien céler de ce qui se passoit au saint Office & de n'y rien faire que par leurs ordres; que les Sénateurs assistans pourroient suspendre les délibérations des Inquisiteurs & empêcher l'exécution de leurs Sentences lorsqu'ils les jugeroient contraires aux loix & aux coûtumes du pays, lors même qu'ils les trouveroient opposées aux instructions secrettes qu'ils auroient reçues du Sénat, ou aux maximes particulieres du Gouvernement.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

L'assistance de ces Sénateurs fut un coup d'Etat pour tenir le saint Office dans la dépendance habituelle de l'autorité publique, & l'empêcher de s'émanciper à des entreprises dangereuses. Les Inquisiteurs ne tarderent pas à sentir l'extrême incommodité de ces surveillans. Ils tenterent plusieurs fois de se les soumettre en exigeant d'eux le serment; il y eut même un certain frere Antoine, qui eut la hardiesse de proposer au Doge Pierre Gradonico de jurer entre ses mains qu'il

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

observeroit les Constitutions Papales contre les Hérétiques ; mais cette façon artificieuse d'étendre leurs droits échoua contre la détermination invariable où l'on étoit de s'en tenir au Concordat arrêté avec Nicolas IV. Les Inquisiteurs s'y prirent d'une autre maniere. Ils voulurent obliger les Sénateurs Assistans au secret, par l'appréhension des censures Ecclésiastiques portées contre ceux qui révelent ce qui se passe au saint Office ; mais cette crainte ne put inspirer aux Sénateurs le moindre scrupule capable de les faire fléchir.

Les Papes voyant tous les ressorts de leur politique se briser contre la fermeté de ces incommodes Assistans, voulurent dans la suite empêcher au moins qu'ils ne pussent se prétendre juges & exigerent que dans tous les actes on mettroit cette formule *avec l'assistance & en présence des Illustrissimes & Excellentissimes Seigneurs N. N.* La Seigneurie accorda sans difficulté cette clause qui bornoit le droit des Sénateurs à la simple assistance, parce que ce droit suffisoit à ses intérêts. D'autres Papes ont voulu abolir cette formule même, voyant com-

bien l'assistance de ces laïcs étoit préjudiciable à l'autorité du saint Office. Mais la Seigneurie qui trouvoit dans cette clause la preuve évidente du droit d'assistance, n'a jamais voulu laisser passer aucun acte où cette formule ne se trouvoit pas.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Loix génantes pour les Inquisiteurs.

Les Inquisiteurs ont prétendu encore que l'assistance séculiere n'avoit été introduite que pour les causes qui regardent les laïcs, & qu'elle ne devoit pas avoir lieu pour les procès des Ecclésiastiques. Mais la Seigneurie ne s'est point laissée entamer par cet endroit, soutenant que l'assistance devoit avoir lieu pour toutes les causes qui sont du ressort du saint Office sans distinction de personnes. Les Inquisiteurs ont essayé enfin une derniere ruse, en prétendant que quand une affaire avoit été dénoncée à Rome en premiere instance, elle ne devoit avoir pour juges que les Commissaires nommés par l'Inquisition Romaine. Mais la Seigneurie comprenant que c'étoit là un moyen facile d'éluder ses loix, a défendu pour quelque raison que ce soit qu'on s'écartât des statuts & des formes de l'Inquisition Vénitienne, qui doit être gou-

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

vernée par ses propres coûtumes, & non par celles de l'Inquisition de Rome dont elle ne dépend pas.

Les Assistans sont chargés de prendre garde qu'on n'insere dans les régistres de l'Inquisition aucun statut fait hors l'Etat, & qu'on s'en tienne uniquement à ceux qui sont reçus & approuvés par le Grand Conseil. Ils doivent aussi empêcher les Inquisiteurs de publier aucune Bulle de Rome sans la permission du Sénat, permission qui ne s'accorde jamais qu'après un long examen & une mûre délibération. Et afin que la fidélité de ces Assistans ne puisse être sujette à aucune foiblesse & aucune séduction, il a été décidé que tout Sénateur qui auroit à Rome quelque affaire d'intérêt ou d'ambition, seroit exclus par là même de l'assistance au saint Office.

La Seigneurie ne s'est pas contentée de gêner & d'assujettir l'autorité de ce Tribunal, elle s'est surtout appliquée à borner sa compétence & son ressort. Le crime d'hérésie est le seul délit dont elle puisse connoitre. Les Juifs établis sur les terres de la République ne sont point ses justicia-

bles ; les Grecs même reçus à Venise avec la permission d'y vivre selon leur rit, n'ont pour Juge que le Magistrat Civil, & ne peuvent jamais être cités au saint Office. Voici le petit nombre de causes dont la connoissance est abandonnée aux Inquisiteurs. Ils peuvent procéder contre ceux qui sont hérétiques, ou qui connoissant des hérétiques ne les dénoncent pas ; ceux qui tiennent des conferences & des assemblées au préjudice de la vraie Religion, ceux qui disent la Messe ou qui confessent sans être Prêtres ; ceux qui en blasphemant donnent quelque soupçon de leur créance ; ceux qui troublent les fonctions du saint Office, qui offensent les Ministres, qui menacent ou maltraitent les délateurs & les témoins pour choses faites au saint Office & en haine de ce Tribunal ; ceux enfin qui tiennent, impriment ou font imprimer des Livres d'hérétiques où il est traité de Religion. Toute autre cause est réservée aux Tribunaux séculiers. Les Inquisiteurs ne peuvent disposer des biens confisqués sur ceux qui ont été condamnés

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

pour cause d'hérésie. Ces biens sont dévolus aux légitimes héritiers, à condition de n'en faire aucune part aux condamnés. Pour ce qui est des livres défendus, l'Inquisition ne peut rien ajouter au catalogue qui en a été fait sous le Pontificat de Clément VIII. Tous les autres livres qui méritent l'animadversion publique sont soumis à la censure des Magistrats, & condamnés par leur autorité. Une attention que la Seigneurie a négligée & qui pourroit paroitre essentielle, c'étoit d'empêcher que les places d'Inquisiteurs ne fussent remplies par des Etrangers envoyés par le Pape; mais la précaution qu'elle a prise d'exiger que les Inquisiteurs ne puissent exercer leurs fonctions qu'en vertu des provisions du Doge, met son autorité à l'abri de tout inconvénient à cet égard.

La connoissance de l'Inquisition Vénitienne est une des choses qui fait mieux sentir la sagesse de cette République, sa délicatesse sur tout ce qui pourroit nuire à sa liberté, & son discernement dans le choix des moyens qu'elle prend pour la main-

tenir inviolable. Si l'Inquiſition eſt néceſſaire quelque part, il ſeroit à ſouhaiter du moins qu'elle fût tempérée partout par d'auſſi bonnes loix qu'à Veniſe. On y voit des égards trés grands pour la puiſſance ſpirituelle, & une attention plus grande encore à n'en pas laiſſer déborder les efforts au de-là des bornes qui lui ont été preſcrites. C'eſt de cette profondeur de politique qu'eſt venue encore la Loi qui interdit à tous les Eccléſiaſtiques l'entrée au Grand Conſeil; & qui les exclut par là même de toutes les Charges civiles, dans la crainte qu'ils ne vinſſent à y introduire des maximes contraires aux maximes eſſentielles de la Nation. C'eſt au Doge Pierre Gradonico que les Vénitiens ſont principalement redevables de ces touches de perfection données au ſiſtême de leur gouvernement.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Veniſe.

De ſon temps on fit divers projets pour le recouvrement de l'Empire de Conſtantinople. Philippe fils de Baudouin étoit mort, & n'avoit laiſſé qu'une fille nommée Catherine de Courtenai, qui prit la qualité d'Im-

Projets pour le recouvrement de l'Empire de Conſtantinople.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

peratrice de Constantinople, Pour se donner un époux en état de faire valoir ses droits, elle épousa Charles de Valois, frere du Roi de France Philippe le Bel. Ce Prince se donna de grands mouvemens pour former une ligue puissante avec laquelle il pût combattre & détrôner Andronic Paléologue. Il voulut pour cela obtenir des Papes une Croisade. Clément V accorda à tous ceux qui l'aideroient dans cette entreprise les mêmes Indulgences qu'à ceux qui se croisoient pour la Terre Sainte, & lança avec la même facilité le foudre de l'excommunication contre Andronic & ses Adhérens.

Charles de Valois mit dans ses intérêts le Roi de Naples, à qui l'Impératrice Catherine avoit cédé ses droits sur l'Achaie & l'Epire pour se le rendre favorable. Il traita avec les Vénitiens, qui desirant infiniment de rentrer dans Constantinople, promirent des troupes & des vaisseaux. Mais tous ces mouvemens n'aboutirent qu'à la conquête de la ville & du Duché de Durazzo que le Roi de Naples fit conjointement avec

les Vénitiens. Charles de Valois devint veuf, n'ayant eû de sa seconde épouse qu'une fille nommée Catherine de Valois. On la maria au Prince de Tarente, fils puiné du Roi de Naples. Le projet de recouvrer Constantinople se renouvella encore deux ou trois fois très inutilement. Le vain titre d'Empereur passa de prétendant en prétendant jusqu'à Jacques des Beaux, qui fut le dernier à se décorer de ce grand nom. Ainsi s'évanouit pour toujours la chimérique espérance dont les descendans de Baudouin II parurent si long-temps occupés, & le trône de Constantinople qui n'avoit été pour les Latins qu'un trône de hazard, resta sans contradiction aux Grecs, les anciens Maitres.

PIERRE GRADONICO, XLIX. Doge de Venise.

Marin Giorgi succeda au Doge Pierre Gradonico. C'étoit un vieillard de plus de quatre-vingts ans, & dont la piété étoit si fervente & si exemplaire, qu'on le surnomma le Saint. La ville de Zara, fameuse par les embarras que ses rébellions fréquentes donnerent à la Seigneurie, avoit profité du trouble occasionné par la conjuration Thiépoline, pour se-

MARIN GIORGI, L. Doge de Venise.

Rébellion de Zara.

MARIN GIORGI, L. Doge de Venise.

couer le joug des Vénitiens. Elle s'y croyoit d'ailleurs autorisée par l'anathême de Clément V qui duroit toujours. Ainsi l'autorité du Pape fournissant un si beau prétexte à l'inclination de ses habitans, & la confusion qui regnoit à Venise leur offrant le moment le plus favorable, ils chasserent Michel Morosini leur Podesta, & se remirent en liberté. Dès que Pierre Gradonico vit la tranquillité rétablie dans l'intérieur, il songea à châtier les rebelles de Zara; mais il mourut trop tôt pour exécuter ce projet. Ce ne fut donc qu'après lui avoir nommé un successeur que la Seigneurie se mit en devoir de se faire justice des perfides Zaretins. Elle fit armer une flotte dont elle donna le commandement à Bellet Justiniani. Elle appella à son secours le Capitaine Dalmas, Officier Espagnol dont les Vénitiens avoit admiré la bravoure au Siége de Ferrare, ou il servoit dans l'armée du Légat. C'étoit un de ces aventuriers qui n'ayant d'autre ressource que la guerre, & n'étant captivés par aucun engagement, vendoient leurs services

au plus offrant, & se donnoient tour à tour aux partis les plus opposés selon qu'ils y trouvoient mieux leur interêt. Il ne fut donc pas difficile à la Seigneurie d'attirer sous ses étendards cet Officier qui peu de temps auparavant portoit les armes contre elle. Une bonne solde qu'on lui offrit triompha bien vîte des foibles répugnances que lui inspiroit la crainte d'encourir l'excommunication du Pape. Il amena aux Vénitiens quelque infanterie avec mille chevaux. Mais on s'apperçut bientôt qu'on avoit beaucoup hazardé les interêts de l'Etat en les confiant à un homme de ce caractere. Les héros qu'on ne fait agir que par argent deviennent toujours des traîtres devant un ennemi qui sçait les corrompre. Le Capitaine Dalmas s'embarqua avec Bellet Justiniani, & toute la flotte parut devant Zara.

MARIN GIORGI, L. Doge de Venise.

Le Capitaine Dalmas débarqua avec toutes les troupes de terre, il établit son camp fort près de la ville & se retrancha. Les Zaretins avoient choisi pour commandant un Dalmate nommé Banno, qui voyant l'enne-

An 1311. Perfidie d'un Capitaine Espagnol.

Marin Giorgi, L. Doge de Venise.

mi faire ses approches, sortit de la ville avec un gros corps de troupes & se campa à peu de distance du Capitaine Dalmas. On fut plusieurs jours à s'observer, & on perdit beaucoup de temps en legéres escarmouches qui pouvoient passer pour une véritable inaction. Banno voulut ensuite proposer des articles de paix qu'on ne reçut point. Mais ayant fait sonder en particulier le Capitaine Dalmas, il connut le peu de délicatesse de cet Officier, & s'appliqua très soigneusement à le séduire. Il lui fit proposer deux mille écus d'or de gratification qui lui seroient payés d'avance, le Commandement de la ville tant qu'il voudroit y demeurer, avec de gros appointemens & des subsistances pour lui & les siens dont il regleroit la quantité, des vaisseaux qui le passeroient lui & son monde en Italie, ou ailleurs s'il ne vouloit pas rester à Zara. Ces propositions firent leur effet; & le marché ayant été conclu, Dalmas se disposa à faire réussir sa perfidie. Il ordonna un assaut general pour le lendemain. En même temps il communiqua son dessein à sa petite

te troupe, en lui enjoignant de le mettre en premiere ligne, afin que personne ne pût les arrêter quand il donneroit le signal pour passer à l'ennemi. Le jour suivant toute l'armée fut sur pied de grand matin, & tous les Vénitiens n'attendoient que le dernier ordre pour commencer l'attaque; lorsque Dalmas s'étant avancé avec son monde sous prétexte de reconnoître le poste qu'on devoit d'abord attaquer, entra dans la ville & ne reparut plus.

MARIN GIORGI, L. Doge de Venise.

Cette trahison à laquelle personne ne s'attendoit, déconcerta si prodigieusement les Vénitiens qu'ils abandonnérent leur camp, & se rembarquerent tout de suite. Le perfide Dalmas voulut alors couvrir la noirceur de son procédé en envoyant des députés au General Justiniani pour traiter de la paix avec lui; mais Justiniani irrité à l'excès contre ce traître, ne voulut rien écouter, & mit à la voile pour Venise, differant à un autre tems le siége de Zara. Le Capitaine Dalmas ne jouit pas longtemps des fruits de sa trahison. Craignant, s'il restoit dans cette ville, d'avoir bientôt sur les

On leve le Siége de Zara.

Marin Giorgi, L. Doge de Venise.

bras toutes les forces de la République qu'il avoit cruellement offensée; il demanda des Vaisseaux pour passer dans la Pouille avec sa troupe; mais à peine fut-il en haute mer, qu'une violente tempête le jetta contre les écueils dont la côte d'Italie est pleine de ce coté-là; il y fit naufrage, & eut bien de la peine à gagner la terre où il arriva presque seul & à demi mort.

Marin Giorgi durant son Dogat qui ne fut que de dix mois, ne s'occupa que du soin de dépenser son bien en œuvres pieuses. Il destina des sommes considérables pour rebâtir l'Eglise des Saints Jean & Paul desservie par les Religieux Dominicains, où il avoit choisi sa sépulture, & mourut le 14 Juillet de l'an 1311, laissant à la postérité une grande opinion de ses vertus religieuses, & le plus médiocre souvenir de ses qualités politiques. Ce fut de son tems que Marc Pol publia son livre de voyages dans les diverses contrées de l'Orient. C'étoit un Noble Vénitien qui s'étoit entiérement adonné au commerce, & qui amassa de si grandes richesses en trafiquant dans tous les pays étran-

gers qu'à son retour on le nomma Pol le millionnaire. Ce fait est à remarquer pour prouver que la loi qui interdit aux Nobles toute espece de commerce, est postérieure de beaucoup à la réformation du Grand Conseil. On a crû cette loi nécessaire à la majesté du Gouvernement, & pour borner l'application des Nobles au seul manîment des affaires publiques; mais il est au moins fort douteux si le vrai bien de l'Etat demandoit une pareille loi. Elle a réduit grand nombre de Nobles à un état de pauvreté qui les expose à faire toutes sortes de bassesses beaucoup plus contraires à la majesté du Gouvernement que l'exercice de la marchandise. La pauvreté abbat les sentimens; & des Nobles réduits à vendre leur suffrage pour vivre n'honorent pas beaucoup un Etat. Il y a même du danger à laisser aux Nobles opulens cette facilité de corrompre les voix, & de se faire des créatures pour dominer plus surement dans les Conseils.

MARIN GIORGI, L. Doge de Venise.

Loi qui défend le commerce aux Nobles.

Jean Soranzo fut le successeur de

JEAN SORANZO. LI. Doge de Venise.

Marin Giorgi. C'étoit un homme d'une très haute naissance, d'un caractere doux & insinuant, & qui avoit un talent incomparable pour gagner les cœurs. Il commandoit l'armée de la République à la prise de Ferrare, & il fut nommé expressément dans la Bulle qui excommunioit tous les Vénitiens ; mais bien loin que cet anathême spécial diminuât de l'estime & de l'attachement qu'on avoit pour lui, il ne servit qu'à le rendre plus cher à la patrie, & à applanir davantage la route qui devoit le conduire aux premiers honneurs.

Quoiqu'on fût peu occupé au dedans de l'interdit lancé par Clément V, on en souffroit beaucoup au dehors, & il importoit extrêmement au commerce de la République de le faire cesser. Le nouveau Doge naturellement porté à traite les choses avec douceur, envoy une Ambassade à Avignon pour tâcher de fléchir la colere du Pap François Dandolo étoit le Chef d cette Ambassade, & il partit de terminé à en venir aux plus gran des humiliations vis-à-vis de Cl

ment, pour ſauver ſa patrie des maux que lui cauſoit la Bulle de ce Pontiſe. Etant arrivé à ſa Cour, il fit demander audience, & elle lui fut refuſée avec la hauteur & la dureté ordinaire. Alors François Dandolo prit le tems que le Pape étoit à table pour venir la corde au cou ſe jetter à ſes pieds, & déclara qu'il demeureroit dans cet état juſqu'à ce que Clément eût pardonné aux Vénitiens. Le ſpectacle d'un Ambaſſadeur d'une République puiſſante, homme lui-même de tres grande qualité, dans cette attitude humiliante aux pieds du Vicaire de Jeſus-Chriſt, avoit de quoi émouvoir tous les aſſiſtans. Ils eurent l'inſolence d'en plaiſanter en comparant Dandolo à un chien qui venoit cueillir des mietes ſous la table de ſon maître. Il ſouffrit cette nouvelle inſulte avec courage, dans la réſolution où il étoit de ſe ſacrifier pour ſa patrie. Clément jouit quelque tems avec complaiſance de l'humiliation de cet Ambaſſadeur, & affecta de le laiſſer expoſé aux railleries inhumaines des gens de ſa Cour, afin de don-

JEAN SORANZO, LI. Doge de Veniſe.

Action généreuſe de François Dandolo.

An 1312.

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

ner plûs d'éclat au triomphe de ſon autorité. Quiconque auroit porté des régards impartiaux ſur ce tableau frappant, n'auroit pû en ſaiſir le contraſte, ſans être frappé d'indignation contre la dureté faſtueuſe de Clément, dont la conduite s'éloignoit ſi fort dans cette occaſion de la modeſtie & de la charité qui doivent caractériſer un Paſteur ; & ſans être pénétré d'admiration pour le patriotiſme genereux de Dandolo, qui pour faire rendre à ſes Citoyens les bonnes graces du pere commun, vouloit bien eſſuyer des ignominies perſonnelles, dont ſon caractere d'Ambaſſadeur l'auroit garanti à la Cour de tout autre Prince.

Clément V leve l'interdit de Veniſe.

Le Pape termina enfin cette ſcene indécente qui avoit duré trop longtems, en accordant aux humbles priéres de Dandolo l'abſolution de ſa République. L'interdit fut levé ; & ce grand homme qui avoit été traité de chien par des gens qui ne le valoient ni pour la naiſſance ni pour le mérite, reçut alors les honneurs dûs à ſon caractere. On prétend même que Clément voulant rendre la grace plus

complette, lui donna un reſcript par lequel il décidoit qu'en aucun tems & pour quelque raiſon que ce pût être, les Vénitiens ne pourroient être interdits par le Saint Siége. Si pareil reſcript a jamais exiſté, les ſucceſſeurs de Clément ou ne l'ont pas connu, ou ne ſe ſont pas crus obligés d'y avoir égard; puiſqu'il s'en faut bien que l'interdit dont nous parlons ait été le dernier que la République ait ſouffert de la façon des Papes.

JEAN SORANZO, LI. Doge de Veniſe.

La ville de Zara ſoumiſe.

Le ſuccès de François Dandolo à la Cour d'Avignon cauſa une joye univerſelle dans l'Etat de Veniſe. On lui pardonna de n'avoir pas craint d'avilir la majeſté de la Seigneurie par le bon effet qu'avoient eu ſes humiliations; & pour en immortaliſer le ſouvenir, on lui conſerva le ſurnom de chien, qui dans l'intention du Public loin d'être une marque de mépris, devint pour lui une dénomination honorable, parce qu'elle rappelloit ce que ce grand homme avoit ſouffert pour la patrie: mérite qui fait la plus ſûre gloire d'un citoyen. La joye que l'on reſſentit en ſe voyant délivré d'un interdit ſi funeſte, fut encore augmentée

Jean Soranzo, LI. Doge de Venise.

par le bonheur qu'eut le Doge Soranzo de faire rentrer les Zaretins dans le devoir. Il auroit pû les ſoumettre par la voye des armes, il aima mieux les gagner par la négociation. Il traita avec eux, & leur fit des propoſitions ſi modérées & ſi raiſonnables, qu'ils ne purent ſe défendre de les accepter. Il leur envoya Vital Michiéli pour les gouverner en qualité de Podeſta; & le chargea de traiter pareillement avec les villes de Spalatro, de Traü, d'Almiſſa & de Sicco qui avoient ſuivi le mauvais exemple de la ville de Zara, & qui ne tarderent pas à l'imiter dans ſa ſoumiſſion.

Fauſſe menace de guerre de la part des Génois.

Ces heureux commencemens du Dogat de Jean Soranzo donnoient les plus belles eſpérances pour l'avenir. Un bruit répandu mal-à-propos qu'il y avoit douze galeres Génoiſes occupées à donner la chaſſe à tous les vaiſſeaux Vénitiens dans les mers Orientales, faillit à rallumer la guerre entre les deux Républiques; & ſi la ſageſſe de Jean Soranzo n'eût pas modéré la vivacité avec laquelle les Vénitiens prenoient feu dès qu'il s'agiſſoit du moindre ſoupçon d'inſulte de la part

JEAN SORANZO, LI. Doge de Vénise.

des Génois, il en seroit résulté de nouveaux embrasemens. Soranzo n'étoit pas homme à negliger l'honneur de la nation ; mais il voulut avant toutes choses qu'on s'assurat de la vérité du fait. Il fit équiper quatorze galeres, il en fit donner le commandement à Justinien Justiniani avec ordre de parcourir les mers Orientales, de combattre les galeres Génoises, au cas qu'il pût constater leurs pirateries, & d'éviter toute espece d'hostilités dans toute autre supposition. Justiniani exécuta sa commission d'une maniere très-littérale. Il visita l'Archipel d'un bout à l'autre, traversa la Propontide, entra dans la mer Noire,& se porta jusques à Caffa dans la Chersonnese Taurique, sans rencontrer nulle part les galeres Génoises dont on avoit fait tant de bruit. Il fit dans tous ces endroits les informations & les recherches les plus attentives, & il connut par la conformité des rapports différens, que la nouvelle qui avoit couru étoit absolument fausse. Les Génois de Caffa qui le virent arriver dans leur rade, craignirent qu'il n'y fût venu dans le dessein de leur faire payer les frais de

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

sa course, & lui offrirent tous les secours dont il pouvoit avoir besoin, afin qu'il ne pût avoir aucun prétexte de les maltraiter. Mais Justiniani fut exact à ne pas sortir des bornes que lui prescrivoient ses instructions; n'ayant point trouvé d'hostilité à venger, il se retira sans en avoir commis aucune, & revint à Venise calmer les allarmes de la République.

Depuis cette fausse menace de guerre, il se passa bien des années de tranquillité, le Doge Soranzo faisant consister la plus solide gloire de son regne à éviter par sa modération tout ce qui pouvoit altérer la paix au dehors ou ressusciter les troubles du dedans. Il étoit essentiel de réparer les breches que le dernier interdit avoit faites au commerce des Vénitiens, & de mettre à ses opérations une chaleur qui pût le reporter au point de prospérité d'où une interruption si fâcheuse l'avoit fait décheoir. On ne pouvoit donc éloigner trop soigneusement toutes les occasions de guerre, & Soranzo qui préféroit avec raison l'utilité des travaux pacifiques à l'épuisement des exploits glorieux, rendit à cet égard

ses vûes dominantes dans le Sénat. Ainsi les Vénitiens occupés de leur intérêt, demeurerent spectateurs tranquilles des agitations & des discordes dont le feu dévoroit tout à leur voisinage.

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

Rome abandonnée par le Pape Clément V, éprouvoit toutes les calamités de l'Anarchie, l'Etat de l'Eglise étoit au pillage, toute l'Italie ne respiroit que cabales & séditions. L'animosité des Guelfes & des Gibelins qui avoit paru quelque tems assoupie, s'étoit réveillée avec plus d'aigreur que jamais. La mort de Clément V fit espérer qu'on verroit cesser le fâcheux transport du Saint Siége au-de-là des monts. Mais cette espérance fut bientôt trompée. L'opposition mutuelle des Cardinaux Italiens & Gascons dans le Conclave faillit à produire un schisme. Ils prirent le parti de se séparer; & on fut deux ans entiers à chercher les moyens de les réunir. Enfin ils élurent à Lyon le Cardinal Evêque de Porto, natif de Cahors, qui prit le nom de Jean XXII, & qui alla tenir sa Cour à Avignon. L'Empire d'Allemagne étoit alors disputé par deux compétiteurs puissants, Fréderic d'Au-

Triste état de l'Italie dans l'absence des Papes.

An 1314.

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

triche & Louis de Baviere, qui se faisoient une guerre sans relache. L'absence des Papes, & les divisions qui déchiroient le sein de l'Empire, laisserent en Italie un champ tres-libre aux civiles inimitiés des Guelfes & des Gibelins qui avoient leurs Chefs & leurs armées, & qui se faisoient réciproquement tout le mal possible.

Longue paix des Venitiens.

Les Vénitiens furent constans à ne prendre aucune part à ces divisions étrangeres ; & durant une paix de douze ans, dont la sagesse du Doge Soranzo les fit jouir, ils ne s'appliquerent qu'à faire servir toutes les circonstances au parfait rétablissement de leur commerce & de leur marine. L'Arsenal de Venise fut considérablement augmenté, ses chantiers rendus plus commodes, ses magasins agrandis & pourvus de toutes les choses nécessaires à la navigation. Le calme heureux dont les Vénitiens jouissoient ne fut interrompu que la douzieme année du Dogat de Soranzo par un véritable renouvellement de guerre contre les Génois. On ignore ce qui en fut l'occasion. Il est vraisemblable que ce fut le mécontentement qu'on avoit

An 1324.

Guerre passagere contre les Génois.

Jean Soranzo, LI. Doge de Venise.

des Génois établis à Péra, qui se prévalant de la faveur d'Andronic Empereur de Constantinople, incommodoient le commerce des Vénitiens. L'évenement de cette guerre n'annonce en effet que le dessein particulier de châtier la ville de Péra, & il paroît que le Sénat de Gênes n'y prit pas beaucoup de part. Justinien Justiniani, le même qui avoit été envoyé quelques années auparavant pour examiner ce qui se passoit dans les mers Orientales, partit de Venise avec une flotte de cinquante galeres, & eut ordre d'aller directement à Péra attaquer le mal dans sa source. Il rencontra près de Constantinople une flotte Génoise qui entreprit de lui disputer l'entrée du Bosphore; il lui livra bataille, & eut sur elle une si grande supériorité, qu'il la défit entierement après lui avoir enlevé plus de vingt galeres. Une victoire si complette jetta la terreur & la consternation dans la ville de Péra. Les Génois se voyant sur le point d'y être attaqués, se hâterent de boucher l'entrée du port en y coulant à fond des bâtimens chargés de pierre & de mortier, & se retrancherent du

JEAN SORANZO, LI Doge de Venise.

mieux qu'il purent contre l'aſſaut dont ils étoient menacés. Juſtiniani parut bientôt devant cette ville, & ordonna qu'on dreſſât les machines, & qu'on fît tous les préparatifs néceſſaires pour former une double attaque du côté de terre & du côté de mer. L'ennemi très-effrayé des forces qui alloient être employées contre lui, & craignant les ſuites d'un aſſaut qu'il n'étoit pas en état de repouſſer, eſſaya de faire des propoſitions au Général Vénitien, & de le fléchir en lui offrant de réparer tous les torts qui étoient le ſujet de la guerre, & de payer tous les frais de ſon armement. Juſtiniani qui ſçavoit que le Sénat n'avoit entrepris cette guerre que par la néceſſité d'une juſte défenſe, & qu'on ne déſiroit rien tant à Veniſe que d'en terminer au plutôt les opérations, pourvû qu'on pût le faire d'une maniere honorable, accepta ſans difficulté les conditions qui lui étoient offertes. On convint d'une ſomme conſidérable qui fut payée ſur le champ, avec promeſſe de ne plus cauſer d'inquiétude à aucun navire Vénitien; & Juſtiniani content de ſon ſuccès revint à Veniſe, où ſa conduite

fut très-approuvée. On jugea qu'il en avoit fait assez pour mettre l'honneur & l'intérêt de la Nation à couvert; & que plus de rigueur en irritant l'ennemi n'auroit servi qu'à replonger l'Etat dans les embarras d'une longue guerre. Le Doge Soranzo avoit pour maxime que la guerre étant un fléau aussi onéreux à ceux qui la font, que redoutable à ceux qui la souffrent, on ne peut trop éviter de s'y engager; & que lorsqu'on est obligé de le faire, on doit regarder les soumissions raisonnables de l'ennemi comme le meilleur fruit qu'on puisse retirer de la victoire, dont on perd souvent les avantages pour vouloir les pousser trop loin. Heureusement le Sénat de Gênes laissa tomber cette affaire, & la paix qui regnoit entre les deux peuples n'en souffrit qu'une passagere interruption.

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

Révolte en Candie.

Une nouvelle révolte en Candie obligea la Seigneurie de renvoyer Justiniani dans l'Archipel avec une flotte. Depuis les premiers soulevemens des Candiots, dont nous avons vû plus haut le détail, l'indocili é de ces peuples inquiets avoi• produit par inter-

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

valles diverses rébellions. Un impôt établi sous le Duc Blaise Zéno pour l'entretien de deux galeres destinées à la défense de l'isle contre les pirates, avoit occasionné un mouvement terrible de la part des Grecs. Le Commandant de Rethimo voulant exiger ce tribut de ceux qui étoient dans le ressort de son Commandement, rencontra de la résistance dans quelques villages, où l'on prit les armes contre ses Receveurs, avec menace de les tuer, s'ils ne se désistoient pas de leur demande, qualifiée d'odieuse exaction. Le même tumulte arriva aux environs d'Arne, d'Anopolis & de Chissame. Un certain Varda Calerge, qui n'étoit point de la famille des vrais Calerges dont il a été fait mention dans les révoltes précédentes, se mit à la tête des mécontens, & assiégea le château de Selin, dont il prit le Commandant & égorgea la garnison. Il ne fallut que ce succès pour grossir son armée de tout ce qu'il y avoit de gens turbulens parmi les Candiots; & avec cette troupe nombreuse il se mit à faire des courses jusques sous les murs de Candie, employant le fer & le feu contre

toutes les habitations Vénitiennes. Tout ce qu'on put faire dans ce premier mouvement, fut de lui opposer le peu que l'on avoit de troupes ; ce qui ne servit qu'à diminuer de la hardiesse de ses entreprises, sans mettre fin au désordre.

Jean Soranzo, LI. Doge de Venise.

On ne fut pas long-tems sans recevoir de Venise des renforts d'infanterie & de cavalerie, avec lesquels on fut en état de livrer bataille aux rebelles. On les battit avec l'avantage qu'ont toujours des troupes aguerries contre une multitude indisciplinée. Varda Calerge fut tué les armes à la main, & on envoya sa tête à Candie pour y être exposée à la vûe du Public. Plusieurs Rebelles demanderent grace à genoux, & on voulut bien leur accorder la vie. Il en restoit encore beaucoup à soumettre en divers endroits de l'Isle : on s'attacha à les poursuivre. Nicolas Procosoridi, le plus audacieux de leurs Chefs, fut fait prisonnier, & condamné à avoir la tête tranchée. On se répandit dans les quartiers de Rethimo & de Milopotame où la rébellion avoit pris naissance. On y brûla quelques villages, & on tailla en

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

pieces un gros de séditieux qui entreprit de résister. De-là on marcha ver Tresune où s'étoient réfugiés trois au tres Chefs des Rebelles. On les surpri dans une caverne où ils s'étoient cachés, & on les envoya à Candie o ils furent exécutés à mort. Il fallu beaucoup de tems pour éteindre c feu de révolte, & ce ne fut qu'en ré pandant la terreur qu'on vint à bou de rétablir la tranquillité.

Ce n'étoit de la part des Candiot qu'un calme forcé & une soumissior apparente. La plaie restoit dans l cœur, & ne faisoit que s'aigrir par l violence des remedes. Plusieurs année se passerent dans cet état de paix fond sur la seule crainte, lorsqu'un autr Calerge, nommé Léon, produisit u nouveau soulevement. Ce Grec étoi un homme de mauvaise vie, libertin yvrogne, débauché de toutes manieres; mais comme il paroissoit avoir la haine la plus passionnée contre le Vénitiens, il n'en falloit pas davantage pour le rendre cher aux Candiots. Les Gouverneurs de Candie à qui cet esprit dangereux n'étoit que trop connu, le ménageoient en toute rencontre; ils avoient même la foi-

bleſſe de le flatter, & d'avoir pour lui des égards qui alloient bien au-delà des bornes d'une condeſcendance raiſonnable. C'eſt à quoi ſe trouvent preſque toujours réduits les gens en place qui ont à gouverner un peuple cabaleur, & qui ſe voyent commis par un Gouvernement déterminé à en imputer toujours les rébellions à leur imprudence. Mais c'eſt un mauvais moyen de réprimer les factieux, que de leur faire trop ſentir qu'on les ménage, & de leur laiſſer appercevoir qu'on les craint.

JEAN SORANZO, LI. Doge de Veniſe.

Léon Calerge fit ſi bien par ſes intrigues que le feu de la ſédition ſe ralluma tout-à-coup en divers endroits de l'Iſle, & qu'on vit les Rebelles, conduits par un certain Coſta Smerilio avec ſes deux fils Jean & Michel, recommencer leurs courſes & leurs ravages. On marcha contr'eux, & un ſeul combat finit l'affaire. Coſta & ſes deux fils furent pris par les Vénitiens, menés à Candie, décapités ſur un échaffaud, & tout le reſte ſe ſoumit. Léon Calerge n'avoit point paru à la tête des rebelles, mais on n'ignoroit pas qu'il étoit leur principal boute-feu. On déſiroit infiniment de ſe rendre

Conduite des Vénitiens à l'egard de Léon Calerge, Chef des rebelles.

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

maître de ce brouillon pour le traiter selon ses mérites : on prit le parti d'employer la ruse contre lui. Le Gouverneur qui étoit à Candie affecta de louer publiquement la conduite de Léon Calerge, & de le représenter comme un homme qui avoit rendu un service important à la Seigneurie, en ne prenant aucune part au dernier soulevement. Il lui écrivit ensuite pour le remercier de la part du Sénat des preuves de fidélité qu'il avoit données dans une occasion si critique, & l'invita à se rendre auprès de lui pour qu'il pût le faire jouir des honneurs & des récompenses qu'il méritoit. Un sujet infidele à ses Maîtres, doit croire difficilement à leurs caresses. Calerge n'apperçut point le piége caché sous l'amorce qu'on lui présentoit, & sans marquer aucune défiance il vint à Candie, se présenta au Gouverneur qui le reçut à bras ouverts. Il le pria à dîner chez lui, & le traita splendidement. Mais deux jours après Calerge fut arrêté, enfermé dans un sac, & jetté à la mer.

La trahison est toujours infâme ; mais elle le devient au souverain degré quand on la fait servir à des ven-

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

geances d'Etat. Les Candiots furieux de cette perfidie ne purent plus se contenir ; ils se révolterent de toutes parts, prirent les armes dans la résolution de faire main basse sur tous les Vénitiens. Le Gouverneur envoya en grande diligence demander du secours à Venise, & reçut bientôt des forces qui le mirent en état de se faire craindre. Les Rebelles faisoient la guerre en gens que la rage met hors d'eux-mêmes. Ils furent presque toujours battus ; mais cette cabale étoit comme une hydre à plusieurs têtes : les Chefs qu'elle perdoit en détail se trouvoient aussi-tôt remplacés par d'autres. Les Généraux Vénitiens voyant qu'ils avançoient peu par des victoires particulieres, prirent le parti de séparer leur armée en deux corps, dont l'un fut chargé de battre la plaine, & l'autre d'occuper les défilés des montagnes afin d'ôter aux Rebelles tout moyen de leur échapper. Se voyant poussés de toutes parts avec une vivacité qui ne leur donnoit point de relâche, les Candiots se débanderent pour se refugier en désordre dans les lieux les moins accessibles. Il y en eut plusieurs de pris & de tués dans la poursuite. Michel Psarémilin-

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

ge qui étoit leur Chef principal, étant ſur le point d'être coupé par un détachement qu'on avoit mis à ſa pourſuite, s'arrêta tout à coup, tua ſon cheval, & donnant ſon épée à un de ſes valets : » Mon ami, lui dit-il, ſauve-» moi de la cruauté de nos odieux » vainqueurs; coupe-moi la tête, por-» te-la au Général Vénitien, elle t'é-» pargnera des châtimens & te vau-» dra des récompenſes; délivre-moi » de l'horreur de tomber en vie entre » leurs mains,& jouis auprès d'eux des » fruits de ma mort. » Le valet obéit quoiqu'à regret, & porta aux Vénitiens la tête de ſon maître. Les rebelles n'ayant plus d'eſpérance, ſe rendirent la plûpart à diſcrétion ; & à la réſerve de quelques uns qu'on ne put jamais atteindre & qui ne furent plus en état de remuer, tous les autres demanderent quartier, & on leur fit grace.

Paix en Candie.

Depuis ce tems-là les Candiots furent moins prompts à prendre feu. Ils commençoient à ſe laſſer de verſer inutilement leur ſang pour le recouvrement d'une liberté que tant de mauvais ſuccès leur annonçoient perdue ſans retour. Les Vénitiens de leur

côté s'appliquerent par la douceur de leur gouvernement à faire oublier à ces Insulaires leurs malheurs, & à leur rendre supportable un joug auquel ils avoient eu tant de peine à se soumettre. Cependant il resta toujours parmi les Candiots un levain de rébellion qui fermentoit de tems à autre; mais ce n'étoit plus que pour produire quelques flammes légeres d'un feu qui alloit toujours mourant. Il s'en fit sans doute une éruption plus grande qu'à l'ordinaire aprés la guerre de Péra, puisqu'on fut obligé d'y envoyer Justinien Justiniani pour en arrêter le progrés. Dés qu'il parut dans l'Isle, le mouvement cessa; & il n'eut pas besoin d'employer du sang pour éteindre ce commencement d'incendie, auquel il mit fin par sa seule présence.

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

An 1327.

Le Doge Jean Soranzo ne survêcut que de fort peu à tant d'heureux événemens. Il mourut sur la fin de l'an 1327, & fut inhumé dans le Baptistere de l'Eglise de saint Marc. Jamais on ne vit à Venise une si grande abondance de toutes choses que sous son regne. Son attention à pourvoir cette ville de toute espéce de subsistances y

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

tint toujours les vivres à un si bas prix, qu'on fournissoit aisément à la nourriture des familles les plus nombreuse, moyennant un ducat par semaine. Ce trait de bon gouvernement mérite de trouver place dans l'Histoire, puisqu'après tout ce n'est pas une petite gloire pour les Maîtres que de rendre la vie aisée aux sujets.

Marin Sanuto, Vénitien célebre.

De son tems un simple particulier Vénitien, nommé Marin Sanuto fit grand bruit dans le monde par les mouvemens qu'il se donna pour procurer une nouvelle Croisade en faveur de la Terre-Sainte. Il se rendit à la Cour du Pape Jean XXII. il lui présenta un livre de sa façon, où il traitoit dans le plus grand détail des moyens de recouvrer sûrement la Palestine, en évitant tous les inconvéniens dont les Croisades précédentes s'étoient trouvées embarrassées, & où par le moyen de plusieurs cartes géographiques il donnoit une connoissance exacte des lieux. C'étoit de lui-même & par un vrai motif de zele que Sanuto avoit composé cet ouvrage auquel il donna pour titre les secrets des Fideles de la Croix. Le Pape le fit examiner, & on lui en rendit

rendit le compte le plus avantageux ; mais quoique le projet fût tout-à-fait selon son goût, il avoit alors d'autres soins qui l'obligerent à en renvoyer l'exécution à un autre tems. Comme on n'avoit pas encore tout-à-fait renoncé à l'habitude de croire que la conquête de la Terre Sainte étoit une affaire de la plus grande conséquence pour la Chrétienté, le livre de Sanuto le rendit fameux, & le mit en relation avec les plus grands Princes de l'Europe. Il alla à la Cour de France où il intéressa dans son projet les Seigneurs les plus considérables & les plus accrédités. De-là il revint à Venise, d'où il écrivit plusieurs lettres à Andronic, Empereur de Constantinople, & à plusieurs autres personnages de la plus haute considération, toutes relatives au projet qu'il avoit formé d'enlever aux Infideles la Terre Sainte. Nous verrons dans la suite ce qui en résulta. Si Sanuto n'eut pas la gloire de voir ses idées remplies, il est certain du moins que son sistême étoit beaucoup mieux combiné qu'aucun de ceux qu'on avoit déjà mis en œuvre.

JEAN SORANZO, LI. Doge de Venise.

La mort de Jean Soranzo fournit à la An 1328.

François Dandolo, LII. Doge de Venise.

République de Venise un moyen heureux de récompenser le service signalé que François Dandolo lui avoit rendu en la reconciliant avec le Pape Clément V. On voulut, en l'élevant à la premiere place, montrer que les humiliations souffertes pour la Patrie étoient faites pour être rachetées par les plus grands honneurs. Il fut élu Doge le huit Janvier de l'an 1328.

Jusqu'ici nous avons vû l'Etat de Venise né dans le sein des Lagunes, n'étendre ses branches que le long du rivage des mers, & borner son ambition à être la premiere des Puissances maritimes ; nous l'avons vu chercher par toutes sortes de voyes à établir sur la mer son empire, & négliger fierement tout ce qui étoit étranger à cette espéce de domination. Son sistême va changer. Nous l'allons voir tourner ses vûes du côté de la terre ferme, y conquérir de vastes Provinces, & devenir en Italie où elle n'avoit jamais dominé, une Puissance capable d'inspirer de la jalousie à toutes les autres, de se rendre presque l'arbitre & la maîtresse de leur destinée.

Fin du Livre dixieme.



SOMMAIRE
DU LIVRE ONZIEME.

Division dans l'Empire d'Allemagne. Jean XXII se déclare contre Louis de Baviere élu Empereur. Louis de Baviere va à Rome & fait élire un Anti-Pape. Sage conduite des Vénitiens durant ces troubles. Un Evêque de Venise favorise Louis de Baviere. Mauvais succès de Louis de Baviere. Guerre contre le Patriarche d'Aquilée. Combat naval entre les Génois & les Vénitiens. Ceux-ci sont défaits par la faute de leur Commandant. Punition du Commandant de la flotte Vénitienne. Nouveau projet de Croisade. Les Vénitiens y prennent part. Vive guerre que Pierre Zéno fait aux Turcs. Affaire des Seigneurs de l'Escale Princes de Vérone. Caractere de Mastin de l'Escale. Caractere d'Albert de l'Escale, frere de Mastin. Vengeance des Carrares contre les

Seigneurs de l'Escale. Marsile de Carrare va à Venise pour trahir les Seigneurs de l'Escale. La Seigneurie envoye des Députés à Mastin de l'escale. Artifice de Marsile de Carrare. Réception que Mastin de l'Escale fait aux Envoyés de la Seigneurie. Mastin de l'Escale donne dans le piége qui lui est tendu par Marsile de Carrare. Il méprise les bons conseils d'un de ses courtisans. Il envoye un Député à Venise. Réponse ferme que le Doge lui fait. Le Doge Dandolo veut éviter la guerre. Discours qu'il prononce à ce sujet. Son avis est combattu. Discours prononcé par un des Sénateurs. Il entraîne tous les suffrages. Ligue formée par les Vénitiens contre la Seigneurie de Vérone. Bonnes dispositions des peuples en faveur des Vénitiens. Ils choisissent pour Général d'Armée Pierre Rozzi. Il accepte le Généralat. Efforts que fait sa femme pour l'en détourner. Fermeté courageuse de Pierre Rozzi. Premier exploit de Pierre Rozzi. Il vient à Venise, & y reçoit avec solemnité l'étendard de la Seigneurie.

Il assemble son armée à Motta. Courte harangue qu'il fait à ses soldats. Il entre dans la Marche Trévisane, & y commence les hostilités. Il présente le combat à Albert de l'Escale sous les murs de Padoue. Il ravage sans pitié tout le Padouan. Tout le pays se soumet avec empressement aux Vénitiens. Embarras du Seigneur de Vérone. Combat très-désavantageux aux Vénitiens. Le Seigneur de Vérone feint de demander la paix pour gagner du tems. Il est trahi par Marsile de Carrare. Sort malheureux des Princes méchans. Visconti & Gonzague se déclarent contre le Seigneur de Vérone. Aveuglement du Seigneur de Vérone. Marsile de Carrare livre Padoue aux Vénitiens. Le Seigneur de Vérone fait de nouvelles pertes. La Seigneurie remet la Souveraineté de Padoue à Marsile de Carrare. Discours de Marc Lorédan à ce sujet. Joye des Padouans. Discours du nouveau Seigneur de Padoue. Sage politique des Vénitiens. Mort du Général Pierre Rozzi, & les regrets qu'elle excite. Le commandement de

l'armée est donné à son frere Roland Rozzi. Exploit de Rozzi. Mort de Marsile de Carrare. Nouvelle trahison faite au Seigneur de Vérone. Action du Seigneur de Vérone qui acheve de le perdre. Il demande la paix à tout prix. Il est dépouillé de la plus grande partie de ses Etats. Rôle glorieux que la Seigneurie joue dans cette guerre. Mastin de l'Escale se brouille avec le Pape, & est obligé de s'humilier devant lui. Nouveau projet de Croisade. Mort du Doge François Dandolo. Son successeur, Barthélemi Gradonico. Les Anglois sollicitent la Seigneurie contre la France. Sagesse des Vénitiens dans cette occasion. Nouvelle révolte en Candie. Les rebelles Candiots sont séverement punis. Mort du Doge Barthélemi Gradonico. Il est remplacé par André Dandolo, premier Historien de Venise.



HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

LIVRE ONZIEME.



IVERS petits Etats formés au voisinage d'une grande Puissance présentent naturellement l'idée d'une multitude de foibles arbrisseaux plantés autour d'un arbre de grande espéce. Ils lui sont utiles d'abord par leur ombrage qui lui donne la facilité de croître à couvert. A mesure qu'il s'éleve & qu'il étend ses branches, sa force leur offre un abri contre l'orageux tumulte des vents; mais bientôt ses progrès ne peuvent se faire qu'aux dépens de leur vigueur & par l'enlevement de leur substance. On les voit s'exténuer &

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

François Dandolo, LII. Doge de Venise.

déperir à côté de ce voisin incommode qui leur soustrait toutes les sources de vie. L'arbre s'éleve toujours, les arbrisseaux meurent, & leur destruction tourne au profit de ses accroissemens. Tel a été le sort de plusieurs petits Princes qui s'étoient faits des Etats au voisinage de l'Etat de Venise.

Divisions dans l'Empire d'Allemagne.

Les divisions qui agitoient l'Allemagne depuis bien des années, avoient produit après la mort d'Henri de Luxembourg un schisme dans cet Empire, une partie des Electeurs s'étant déclarée pour Fréderic d'Autriche, & une autre pour Louis de Baviere. Ces deux compétiteurs avoient voulu décider leur droit par la voye des armes. Louis avoit eu le bonheur de vaincre Frédéric, de le faire prisonnier & de le contraindre à renoncer à l'Empire pour obtenir sa liberté. Cette victoire auroit fini la querelle, si le Pape Jean XXII n'eût pas cru son autorité intéressée à juger souverainement du droit des Elus, & à leur interdire toute Jurisdiction jusqu'à ce qu'il leur eût confirmé la dignité Impériale. Plein de cette fausse idée, il avoit publié

Jean XXII se déclare contre Louis de Baviere.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

contre Louis de Baviere une monition par laquelle il lui enjoignoit ſous peine d'excommunication de ſe déſiſter de l'adminiſtration de l'Empire, & défendoit à toutes perſonnes ſéculieres & eccléſiaſtiques ſous de plus grandes peines encore de lui obéir, de lui donner aide & conſeil en ſa qualité d'Empereur. Louis dans une aſſemblé tenue à Nuremberg, avoit proteſté ſolemnellement contre cette monition, & en avoit appellé au Concile général. En même tems il avoit fait partir pour Avignon ſes députés à deſſein de repréſenter au Pape l'injuſtice de ſon procedé. Jean XXII accorda un délai de deux mois, au bout deſquels il publia une ſeconde monition contre Louis de Baviere qui n'en fut ni plus docile ni plus obéiſſant. Enſuite ſurvint la Sentence qui le déclaroit déchu de tout droit à l'Empire, avec menace de procéder contre lui plus rigoureuſement, s'il ne ſe déſiſtoit pas. Louis tint à ce ſujet une nouvelle Diete, où après avoir formé contre le Pape les reproches les plus graves, il appella au futur Concile de tout ce qu'il

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

pourroit faire au préjudice de sa dignité.

Une discorde si éclatante entre les Chefs du Sacerdoce & de l'Empire, ne pouvoit manquer de réveiller en Italie l'animosité des factions Guelfe & Gibeline. Elle servit particulierement à cimenter & à étendre la puissance que divers Seigneurs avoient usurpée sur différentes villes, tels que les Visconti, les Carrare, les Lescale que l'on nommoit alors les petits Tirans de Lombardie. Ces Seigneurs à la tête du parti Gibelin profitoient de la circonstance pour s'attribuer des droits au préjudice de l'Empereur en feignant de soutenir ses intérêts & sa cause. Louis de Baviere qui avoit besoin de leur secours pour empêcher le triomphe du parti Guelfe appuyé de toutes les forces du Pape & du Roi de Sicile, étoit contraint de favoriser en même tems les entreprises de ces Seigneurs, qui insensiblement devenoient de vrais Princes, & arrachoient par démembremens des souverainetés à l'Empire, sous prétexte d'en maintenir les droits.

Louis de Baviere, résolu de con-

ſerver ſa dignité en dépit du Pape, étoit venu en Italie & avoit pris à Milan la couronne de fer. A meſure qu'il marchoit vers Rome, Jean XXII fulmina contre lui une nouvelle bulle, où en le déclarant hérétique, il le dépouilloit de tous ſes biens, & défendoit à qui que ce fût de lui obéir, de le favoriſer ou de lui adhérer. Cependant Louis ſçut vaincre tous les obſtacles que le Pape avoit eu attention de lui oppoſer. Il arriva à Rome & y fut couronné. Après quoi voulant uſer de repréſailles contre ſon ennemi, il convoqua une grande aſſemblée où il fit publier une Sentence par laquelle Jean XXII étoit dépouillé lui-même de tout Ordre, Office, Bénéfice & privilége eccléſiaſtique, ſoumis à la puiſſance ſéculiere de ſes Officiers pour être puni comme hérétique; & tandis que le Pape agiſſoit de tout ſon pouvoir en Allemagne pour faire élire un autre Empereur, Louis de Baviere fit élire à Rome un autre Pape. Ce fut un Cordelier nommé Pierre de Corbiere qui prit le nom de Nicolas V. Louis le couronna de ſes propres mains, & reçut de lui enſuite une ſe-

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

Louis de Baviere fait élire un Antipape.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

conde fois la couronne Impériale. Ainsi ces deux rivaux abusant de leur autorité avec le même excès & s'attribuant l'un sur l'autre des droits également incompétens, donnerent à l'Univers l'indécent & bisarre spectacle d'un vain combat de dépositions, d'où il devoit résulter pour l'un & l'autre encore moins de trouble que de mépris.

Conduite sage des Vénitiens.

Les choses étoient en cet état lorsque François Dandolo monta à Venise sur le Trône Ducal. Toute l'Italie étoit en feu par le mouvement qu'y excitoit le combat des Guelfes animés contre Louis de Baviere qu'ils regardoient comme un persécuteur de l'Eglise & un faux Empereur, & des Gibelins passionnés contre Jean XXII, qu'ils traitoient de perturbateur de l'Empire & de faux Pape. Les Vénitiens suivirent à cet égard leur ancien sistême. Ils éviterent sagement de se mêler d'une querelle qui ne les regardoit pas. Parmi les Prélats attachés à Louis de Baviere & qui concoururent à l'élection de son anti-Pape, on voit à la vérité un Jacques Alberti Evêque de Venise; mais cet Evêque

avoit perdu ſon Siége depuis bien des années. Dépoſé par Jean XXII pour ſes crimes, il avoit été contraint de céder ſa place à Barthelémi Quirin nommé pour lui ſuccéder. Alberti errant & fugitif s'étoit jetté par déſeſpoir dans le parti de Louis de Baviere. Ce fut lui qui oſa ſuppléer le Pape à Rome dans la cérémonie du ſacre de cet Empereur. Il contribua plus que tout autre à l'élection du faux Pape Nicolas, qui le créa auſſitôt Cardinal Evêque d'Oſtie. Cet éclat de fortune dura peu, parce que deux ans après Pierre de Corbiere ayant été fait priſonier par les Emiſſaires de Jean XXII, fut conduit à Avignon, forcé de reprendre ſon habit de Cordelier, enfermé dans une priſon pour y expier juſqu'à ſa mort ſon uſurpation ſcandaleuſe; & le fantôme de ſa Papauté ayant ainſi diſparu, il ne reſta plus au lieu de pourpre que confuſion & miſere à tout ſon prétendu ſacré Collége. Louis de Baviere lui-même, qui pour en avoir voulu trop faire, avoit autoriſé ſes ennemis & découragé ſes partiſans, fut obligé d'abandonner l'Italie, & de ſe retirer en Allemagne,

FRANÇOIS DANDOLO, LII, Doge de Veniſe.

Evêque de Veniſe favorable à Louis de Baviere.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

où son obstination à refuser tout accommodement avec le Saint Siége, lui attira plusieurs années après une déposition très-réelle de la part des Princes Electeurs. Ainsi toute cette grande machine que sa passion lui avoit fait mettre en mouvement, ne tourna qu'à la honte & à la ruine de tous ceux qui lui avoient aidé à en combiner les ressorts.

La conduite de Jacques Alberti dans toute cette affaire ne doit donc être regardée que comme l'égarement d'un particulier, qui n'étant plus de l'Etat de Venise, ne donne lieu à aucune conséquence contre les Vénitiens. Ils virent de loin les embrasemens de ce flambeau de discorde. Ils n'en sentirent point les ardeurs, & ne s'en occuperent que comme d'un trouble étranger, dont l'éclat relevoit le prix de leur tranquillité intérieure.

An 1329.

Guerre contre le Patriarche d'Aquilée.

Les commencemens du Dogat de François Dandolo annoncerent de sa part une grande attention à maintenir dans Venise une heureuse abondance, & à tenir en respect tous les ennemis du dehors. Le Patriarche d'Aquilée vou-

lut recommencer en Iſtrie les hoſtilités. Sa témérité fut bientôt punie. Une armée que le Doge envoya dans cette Province ſous les ordres de Juſtinien Juſtiniani la délivra des ravages de ce Prélat turbulent par une victoire qui coûta peu, & qui n'en fut pas moins complette. Huit galeres Génoiſes attaquerent deux navires Vénitiens qui venoient de trafiquer des ports de Flandres. Les deux navires ſe voyant hors d'état de ſe ſauver & de faire réſiſtance, prirent le parti de ſe jetter ſur la côte & d'y échouer, de maniere pourtant qu'il n'y eut que les bâtimens de perdus, & que les équipages eurent le tems de ſe mettre en ſûreté ſur le rivage. Cette inſulte ne fut pas jugée légere à Veniſe ; on arma huit galeres pour en avoir raiſon, & on en donna le commandement à Thomas Viari. Cet Officier étoit de ces hommes à qui on ſuppoſe quelquefois trop légérement de la capacité, parce qu'on les a vûs réuſſir dans les fonctions ſubalternes, & à qui on donne des emplois de confiance parce qu'on a envie de les pouſſer. Si la Seigneurie eut intention d'eſſayer de

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

Vénitiens défaits par les Génois.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

l'habileté de cet Officier, elle ne tarda pas à se repentir de l'expérience. Viari avec ses huit galeres fut rencontré en pleine mer par six galeres Génoises. Il présenta assez fièrement la bataille à l'ennemi qui ne fit pas difficulté de la recevoir quoiqu'il fût inférieur en nombre. On vit alors combien toute autre supériorité est de peu de ressource à des troupes qui sont mal commandées. Viari ne sçachant ni ordonner une attaque, ni faire une disposition, se jetta en étourdi sur les Génois, qui plus habiles que lui, mirent le désordre dans sa petite flotte. Viari ne sçachant plus ce qu'il faisoit, se battit quelque tems en homme qui ignore les premiers élémens de la guerre. Et quand il vit déjà cinq de ses galeres prises, il se sauva tout tremblant avec les trois autres, & arriva à Venise fort confus de son aventure.

An 1330.

Punition du Commandant de la flotte Vénitienne.

Il étoit difficile d'éprouver une défaite avec des circonstances d'ignominie plus accablantes. Huit galeres battues par six, & des huit cinq prises avec tous leurs équipages : un échec de cette nature parut inconcevable à tous les Vénitiens, & les remplit d'in-

dignation & de honte. On sçut bientôt par les Officiers qui avoient été de l'action & qui en firent le détail, qu'il ne falloit attribuer l'infamie de cet événement qu'à la mauvaise conduite de leur Général. Ils s'accorderent tous à le représenter comme un homme dont les fausses dispositions avoient tout perdu, & qui avoit paru incapable d'en faire aucune qui pût réussir. Ce ne fut alors qu'un cri contre Viari qui avoit osé exposer l'honneur de la République aux risques de son incapacité personnelle. Le Sénat se crut obligé d'en faire un exemple. Il condamna Viari à une prison perpétuelle, où il acheva tristement un reste de vie qui après l'opprobre dont il s'étoit couvert, ne pouvoit être trop enseveli. Les Vénitiens n'auroient pas manqué de faire un second armement pour prendre leur revanche, s'ils n'en avoient pas été détournés par un objet d'une plus grande conséquence.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Nouvelle Croisade.

Un nouveau projet de Croisade tenoit alors les esprits en mouvement. Pierre de la Palu, celebre Docteur de l'ordre de saint Dominique & Patriar-

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

che Latin de Jérusalem, agissoit avec une ardeur extraordinaire pour enlever la Terre Sainte aux Musulmans. Il avoit été à la Cour du Soudan d'Egypte, & avoit employé auprès de ce Prince tout ce qu'il avoit de force & de persua sion dans l esprit, pour le déterminer à restituer la Palestine aux Chrétiens en lui offrant de regler lui-même les conditions & les articles du dédommagement. Mais le Soudan n'avoit garde d'exposer de nouveau ses frontieres à un voisinage aussi dangereux que celui des Chrétiens; de sorte que l'intérêt qu'il avoit de se tenir à l'abri de leurs prétentions & de leurs entreprises triompha de toutes les sollicitations du Patriarche, & le rendit insensibl à ses offres les plus séduisantes.

An 1331. Pierre de la Palu affligé de l'obstination du Soudan, ne perdit pas l'espérance de lui enlever par contraint ce qu'il n'avoit pu en obtenir par sollicitation. Il se rendit à Avignon à l Cour du Pape Jean XXII, & lui demanda des lettres pour Philippe de Valois Roi de France, qu'il se flattoit d'engager plus aisément qu'aucun autr Prince à armer pour la délivrance de

ſaints Lieux. Jean XXII lui accorda très-volontiers ſa demande, & écrivit au Roi Philippe pour l'exhorter à délibérer ſur le rapport du Patriarche, des moyens que l'on pourroit prendre pour remplir une vûe ſi chrétienne. Preſque en même tems arriverent à Avignon des Ambaſſadeurs du Roi d'Arménie qui les envoyoit dans le deſſein d'expoſer au Pere commun des Fideles les périls dont l'Arménie étoit menacée par les progrès continuels des Muſulmans, & de lui propoſer les expédiens qu'il jugeoit les plus propres à réprimer ces ennemis du nom Chrétien.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

Les Vénitiens éprouvoient eux-même depuis quelque tems de grandes incommodités pour leur commerce de la part des Turcs établis dans une partie de l'Aſie mineure, qui après s'être long-tems bornés à ravager les terres, commençoient à courir les mers. Ayant donc appris qu'il étoit queſtion en France & à la Cour du Pape d'une nouvelle Croiſade contre les Infideles, ils eurent le bon ſens d'abandonner la vengeance du petit affront qu'ils avoient reçu de la part des Génois,

Les Vénitiens y prennent part.

François Dandolo, LII. Doge de Venise.

pour s'occuper de cet autre objet qu présentoit à leur politique des vûe infiniment plus essentielles & plus in téressantes. Déterminés par la nécessi d'obvier au péril le plus pressant, i résolurent d'envoyer une ambassac solemnelle au Pape pour entamer ave lui une négociation relative au nou veau projet de Croisade. Les Amba sadeurs furent Philippe Bellegno, Bla se Zéno, & Marin Morosini. Arrivé à Avignon, ils trouverent toutes cho ses disposées selon leurs souhaits. Ph lippe de Valois s'étoit rendu aux vœu du Patriarche de Jérusalem. Il avo promis de passer en personne à la Te re Sainte avec des forces suffisante pour en opérer le recouvrement. Il ve noit d'écrire au Pape pour le prier c faire publier la Croisade. Les Amba sadeurs Vénitiens voyant donc toute les difficultés applanies, n'eurent au tre chose à faire qu'à signer un traité par lequel ils s'obligoient envers l Pape & le Roi Philippe de Valois d'ar mer une flotte de cent navires, & d tenir prêts tous les bâtimens de trans port pour le passage. Après quoi ils re prirent la route de Venise.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Comme les Vénitiens avoient un ntérêt plus direct à l'exécution de ce raité, & que de leur part le vrai but e cette guerre étoit la sûreté de leurs Colonies de l'Archipel, & une plus grande liberté de commerce, ils fuent exacts à en remplir les conditions. Le Pape fit prêcher la Croisade & orlonna des prieres dans toute l'étenlue du Royaume de France. Il permit nsuite de lever des décimes sur le Clergé pour les frais de la sainte enreprise. Le Roi Philippe de Valois int à ce sujet des assemblées, prit de grands engagemens. C'est à quoi l'un & l'autre se bornerent. Jean XXII mourut sans avoir fait autre chose à et égard que publier des bulles & orlonner des levées d'argent, dont Philippe de Valois se servit pour faire la guerre au Roi d'Angleterre.

Bataille des Vénitiens contre les Turcs.

An 1334.

Les Vénitiens qui avoient armé, se rouvant déchus de l'espérance de voir oncourir avec eux toutes les forces u Pape & des François, ne voulurent as que leur armement restât tout-à-ait inutile. Ils firent partir une flotte onsidérable commandée par Pierre éno avec ordre d'aller donner la chas-

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

se à tous les bâtimens Turcs qui in festoient l'Archipel de leurs pirateries Ce Général leur fit la guerre avec au tant de bonheur que de vivacité. I employa une campagne entiere pourfuivre sans relâche ces incommo des ennemis. Il leur enleva des bâti mens sans nombre. Il fit pendre san miséricorde tous ceux des Turcs qu tomberent vifs entre ses mains. Il leu inspira une si grande terreur qu'il n'oserent plus paroître en mer ; lofqu'il la vit parfaitement libre tranquille, il ramena sa flotte trion phante à Venise, & y reçut les ap plaudissemens les plus universels & le mieux mérités.

Après cette expédition vigoureu on désarma à Venise, & on ne songe plus qu'à employer tout ce qu'on avo de marine à moissonner des fruits paix, en attendant que des circon tances meilleures fissent naître l'occa sion de combattre les Infideles ave plus d'avantage. Mais cette tranquill té ne fut pas de longue durée, par nécessité où l'on se vit bientôt d'en ployer les forces de la Seigneurie con tre un nouvel ennemi que sa témeri

mit aux priſes avec les Vénitiens, & qui leur ouvrit par ſes diſgraces une premiere voye à des conquêtes dans le continent voiſin, auquel ils avoient affecté juſques-là de ne rien prétendre.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

Affaires des l'Eſcale Seigneurs de Vérone.

Parmi ce qu'on nommoit alors les petits Tirans de Lombardie, les Seigneurs de l'Eſcale Maitres de Vérone tenoient le premier rang. Maſtin de l'Eſcale qui y dominoit dans ce tems-là, avoit beaucoup accru la puiſſance qu'il avoit héritée de ſes prédéceſſeurs. Genie hardi, eſprit ſouple, il avoit l'ambition la plus vaſte dans ſes vûes & la moins délicate ſur le choix des moyens. L'eſpéce d'indépendance où les troubles de l'Empire avoient laiſſé les villes de Lombardie, lui avoit inſpiré le deſſein de tenter ſur elles des entrepriſes, & d'employer tour à tour la corruption & la violence pour ſe les aſſujettir, voulant ainſi ſe faire une eſpéce de petit Royaume aux dépens de tous les minces Tirans qui tranchoient du ſouverain autour de lui. Déjà il avoit ajouté à ſon Domaine de Vérone ceux de Vicence, de Breſce & toute la mar-

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

che Trévisane. Il venoit d'enlever la ville de Padoüe aux Carrares, celles de Parme & de Reggio aux Rozzi. Il s'étoit emparé de Lucques & de Luna en Toscane. Il en vouloit à Ferrare & à Boulogne. C'est-à-dire qu'insensiblement il parvenoit à se faire en Lombardie une souveraineté capable d'absorber tous les priviléges particuliers. La source pour lui de tant de succès étoient de bonnes troupes, une puissante artillerie, une activité, une promptitude extraordinaire dans les opérations, une attention constante à séduire tous ceux qui avoient dans les villes de l'autorité, & de grands égards pour les divers Seigneurs qui par ménagement ou par lâcheté se rendoient à lui sans résistance.

Caractere de Mastin de l'Escale.

Mastin de l'Escale arrivé à ce haut dégré de pouvoir, jouissoit de sa fortune avec beaucoup de faste. Il avoit une Cour très-brillante, des Palais superbement meublés, où il donnoit des fêtes avec beaucoup de magnificence, aimant le chant, la danse, les tournois. Il favorisoit les gens de lettres, & auroit rougi s'il y avoit eu dans ses Etats un seul Sçavant sur qui il n'eût pas

étendu

étendu ſes récompenſes. D'abord ſa conduite n'avoit rien eu qui ne fût digne d'un grand Prince ; & à la réſerve d'une ſoif trop ardente de conquérir, il avoit montré toutes les vertus qui peuvent rendre l'autorité reſpectable. Mais il y a une fatalité attachée aux ſuccès de l'ambition. Ils inſpirent un orgueil que l'on ſe juſtifie à ſoi-même en le qualifiant d'air de dignité. Ils invitent à briſer tous les freins de retenue, dont l'envie de parvenir avoit eu beſoin, & qui ne ſervent plus qu'à affoiblir & à contraindre la jouiſſance. C'eſt par de pareilles impreſſions que les grands ſuccès corrompent l'apparence des meilleures qualités, & préſentent quelquefois un monſtre déteſtable dans le même homme en qui on avoit admiré un Héros.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

Maſtin de l'Eſcale n'avoit pas l'ame aſſez grande pour ſe défendre des écueils attachés aux faveurs de la fortune. Il devint haut, dur & mépriſant. Se croyant trop élevé pour appercevoir autre choſe autour de lui que des adorations tremblantes, il commença à traîter en eſclaves les plus qualifiés de ſa Cour. Il ne mit plus de bornes à ſes

François Dandolo, LII. Doge de Venise.

prétentions ; & aspirant ouvertement à devenir Roi de Lombardie, il se fit faire d'avance une Couronne enrichie de pierreries qui lui coûta vingt mille écus d'or. Ne voulant plus dominer que par la crainte, il n'alloit jamais en campagne qu'il ne fût précédé de deux mille chevaux, & escorté de deux mille hommes d'Infanterie l'épée nue à la main. Abandonné aux passions les plus impures, il se fit une habitude d'attenter violemment à l'honneur des filles, & il avoit l'audace de s'en vanter. Il se jouoit des pratiques les plus saintes de la Religion. En un mot il poussa l'abus de la prospérité à tous les excès où elle peut conduire.

Caractere d'Albert de l'Escale frere de Mastin.

Il avoit un frere nommé Albert, à qui il donna le gouvernement de Padoue. Cette ville appartenoit précédemment aux Seigneurs de Carrare, qui n'ayant pû la garantir des entreprises de Mastin, avoient pris le parti de la lui livrer de bonne grace. Albert de l'Escale, aussi méchant & aussi corrompu que son frere, menoit à Padoue la conduite la plus scandaleuse. Il entroit hardiment dans les Couvens de Religieuses, y passoit les jours & les nuits,

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

& forçoit toutes celles qui avoient de la beauté & de la jeunesse de se rendre à ses infames désirs. Il affectoit de traiter honorablement les deux freres Marsile & Ubertin de Carrare, anciens Seigneurs de Padoue; mais s'étant pris de passion pour la femme d'Ubertin, il en abusoit sans pudeur; & tous les jours il avoit l'insolence de faire à Ubertin lui-même en riant, le détail de ses débauches nocturnes. Ubertin feignoit de tourner la chose en plaisanterie, mais il étoit intérieurement dévoré de douleur & de rage.

Vengeance des Carrares contre les Seigneurs de l'Escale.

Les deux Carrares méditoient entre eux un projet de vengeance dont ils virent le succès infaillible dans l'imprudence de leurs nouveaux Maîtres. Ils vouloient absolument les perdre; pour cela ils avoient besoin de leur opposer un ennemi puissant. Ils résolurent de les engager à faire quelque insulte aux Vénitiens, ne doutant pas que ces fiers Républicains ne fussent très prompts à en tirer vengeance, & se flattant d'allumer ainsi une guerre dont leurs tyrans ne pourroient manquer d'être les victimes. Marsile de Carrare se chargea de faire donner Mastin de l'Escale

François Dandolo, LII. Doge de Venise.

dans ce piége. Il se rendit à Vérone, & ayant demandé au Prince une audience particuliere, il lui exposa avec un grand air d'affection & de zele, qu'il lui étoit venu une pensée qui pouvoit contribuer beaucoup aux accroissemens de sa puissance : » Seigneur, lui » dit-il, vous avez déjà acquis de » grands & riches Domaines, mais » vous avez négligé jusqu'à présent la » plus avantageuse de vos propriétés » Vous n'ignorez pas le grand profi » que les Vénitiens retirent de la fa- » brique du sel. Il ne tient qu'à vou » de leur enlever ce négoce, l'un de » plus lucratifs que l'on puisse faire » Maître de Padoue, votre territoir » s'étend jusqu'à Bovolenta tout aupré » des Lagunes. Que n'établissez-vou » des salines dans cet endroit où le » Padouans en avoient anciennemen » Qui osera vous empêcher de faire su » votre terrein ce qu'il vous plaît ? O » donnez donc que la chose se fas » comme vous en avez le droit. Les Vé » nitiens qui se verront frustrés d'u » de leurs plus gros revenus, sero » forcés ou de racheter votre droit p » des sommes considérables, ou

» vous en laiſſer jouir à leur préjudice.
» De quelque maniere que la choſe
» tourne, vous ne pouvez qu'y gagner.
» Cependant pour faire les choſes en
» regle, je crois qu'il ne ſera pas inuti-
» le de prévenir les Vénitiens ſur ce
» ſujet. Le mieux ſeroit de leur en-
» voyer un député qui leur ſignifiât de
» votre part l'intention où vous êtes
» d'établir des ſalines à Bovolenta;
» qu'en cela votre intention n'eſt pas
» de faire tort à perſonne, mais d'uſer
» ſouverainement de votre droit en
» qualité de Seigneur de Padoue; &
» que vous eſpérez que la Seigneurie
» ne le trouvera pas mauvais; d'autant
» mieux qu'après tout chacun eſt maî-
» tre chez ſoi. »

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

Ce Conſeil n'étoit qu'une adroite trahiſon; Maſtin de l'Eſcale n'y apperçut que le mouvement d'un zele louable. Il gouta extrêmement le projet. Sa cupidité lui en peignit vivement les avantages; ſa préſomption lui en diſſimula toutes les difficultés. L'ordre fut donné ſur le champ d'aſſembler à Bovolenta un grand nombre de travailleurs & de mettre tout de ſuite la main à l'œuvre. On commença par

François Dandolo, L. I. Doge de Venise

y construire un bon Fort de bois sur le bords des Lagunes pour servir de barriere, & pour protéger les ouvrages des salines que l'on poussa avec beaucoup de diligence. Cette nouveauté qui fut bientôt sçue à Venise, y excita une grande rumeur. Il n'y avoit nulle apparence que les Vénitiens fussent gens à tolerer une atteinte si formelle au droit exclusif dont ils jouissoient de tems immémorial, pour la confection du sel dans les Lagunes.

Marsile de Carrare va à Venise pour trahir les Seigneurs de l'Escale.

Comme on étoit à réfléchir sur la hardiesse & les conséquences de cette entreprise, arriva à Venise Marsile de Carrare lui-même qui s'étoit fait députer par son Prince, pour faire à la Seigneurie la signification dont ils étoient convenus. Il la fit publiquement dans les mêmes termes que nous avons vûs plus haut ; mais en parlant en particulier aux principaux Nobles, il eut grand soin de leur exagerer le préjudice qui en reviendroit à la République, si une fois elle perdoit le produit de ses salines. Il leur fit entendre que c'étoit un premier pas, que Mastin de l'Escale avoit voulu tenter, pour arriver au but qu'il se proposoit & qui

n'étoit autre que de ruiner & d'abattre les Vénitiens.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

La Seigneurie députe au Seigneur de Verone.

La Seigneurie n'avoit pas besoin d'être excitée à tirer raison du procédé du Prince de Vérone. Sa gloire & son intérêt lui fournissoient à cet égard les motifs de résolution les plus efficaces. Mais pour ne rien faire avec précipitation, elle voulut avant toutes choses envoyer des Députés à Vérone, pour sçavoir de Mastin de l'Escale lui-même qu'elles étoient ses intentions, & pour avoir de lui une réponse décisive, sur laquelle on pût décider ultérieurement des moyens qu'il y auroit à prendre, pour avoir justice de ce grief.

Artifice de Marsile de Carrare.

Tandis que la députation se disposoit à partir, Marsile de Carrare de retour à Vérone exposa à son Prince le mécontentement des Vénitiens, & lui peignit leur colere comme une fumée qu'il seroit aisé de dissiper. Il l'exhorta à tenir ferme, & à prendre vis-à-vis des Députés de Venise, qui devoient bientôt arriver, le ton haut & décidé qui convenoit à sa puissance. Mastin de l'Escale, très porté de lui-même à user de fierté vis-à-vis de tous ceux qui n'avoient pas la complaisance d'o-

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

béir à ses caprices, se prépara à faire aux Députés une réception qui leur fit sentir, qu'il n'étoit pas homme à craindre leur République ou à la ménager. Il affecta de grossir sa Cour de toute la Jeunesse de ses Etats qui lui composoit une suite très-brillante & très-leste. Il fit orner son Palais de tout ce qu'il avoit de meubles précieux, & chargea cet étalage de magnificence de toutes les minuties de luxe qui peuvent étonner les regards.

Réception que le Seigneur de Vérone fait aux Députés de Venise.

Enfin les Députés arriverent. C'étoient tous gens graves dont l'extérieur simple & le maintien sérieux faisoient un contraste fort singulier, avec l'air avantageux & l'affectation de parure des courtisans du Prince de Vérone. Aussi toute cette Jeunesse pétulante ne les eut pas plûtôt apperçus, que s'assemblant en foule autour d'eux, elle prodigua les risées à la bisarrerie de leurs vêtemens, à leurs airs antiques & à leurs façons gauches. Les Députés opposant à cette étourderie incivile un flegme méprisant, parurent devant Mastin de l'Escale; & sans user de détour ils lui dirent : » La Seigneurie de » Venise nous mande vers vous pour

François Dandolo, LII. Doge de Venise.

» vous dire que vous ayez à vous dé-
» ſiſter du projet de faire du ſel dans
» les Lagunes, ce qu'aucun de vos pré-
» déceſſeurs n'a entrepris avant vous.
» C'eſt un droit qui appartient excluſi-
» vement aux Vénitiens, ainſi que le
» prouvent nos anciens traités avec les
» villes de ce continent. Si vous voulez
» donc conſerver l'amitié de la Sei-
» gneurie, il faut que vous faſſiez dé-
» truire au plûtôt tous les ouvrages qui
» ont eté commencés à Bovolenta, &
» notamment le Fort que vous y avez
» fait conſtruire. »

Cette déclaration parut hardie & impudente à Maſtin de l'Eſcale. Il y répondit avec beaucoup de hauteur en diſant : » Je ſuis maître chez moi, &
» je ne vois pas que qui que ce ſoit puiſ-
» ſe m'empêcher de faire ſur mes terres
» ce que je juge convenable. Je ne
» connois point vos anciens traités. Ils
» ont été faits avant que ma Maiſon
» eût acquis les Domaines dont je
» jouis. Je ne dois ma puiſſance qu'à
» mon épée, & je ne ſçache pas être lié à
» vous par aucun engagement. Au reſ-
» te j'enverrai au premier jour un
» nouveau Député à Veniſe qui portera

François Dandolo, LII Doge de Venise.

» à votre Sénat mes dernieres volon-» tés. » Cette réponse fut très-applaudie par les courtisans du Prince de Vérone. Les Députés Vénitiens ne firent aucune réplique, & se retirerent.

Le Seigneur de Vérone donne dans le piége tendu par les Carrares.

Les Carrares triomphoient de voir le succès de la trame qu'ils avoient si habilement ourdie pour perdre leurs Tirans. Ils ne cessoient d'animer Mastin de l'Escale à ne pas se laisser honteusement donner la loi par une nation dont il étoit de son intérêt & de sa gloire d'abattre la fierté. Ils étoient merveilleusement secondés par toute la Jeunesse de cette Cour. C'étoit à qui mettroit plus de hardiesse dans ses propos, plus de témérité dans ses conseils. Il s'y trouva pourtant un homme de bien, nommé Pierre Marano, qui osa tenir un autre langage. C'étoit un de ces serviteurs pleins de droiture qui aiment assez leurs Maîtres, pour leur dire la vérité au risque de leur déplaire; & dont le zele est d'autant plus pur, qu'il leur réussit rarement & qu'ils en sont presque toujours les victimes. Marano, qui avoit le bon sens de prévoir les périls d'une guerre avec les Vénitiens qui devenoit inévitable, se ha-

ſarda d'en dire ſon ſentiment à Maſtin de l'Eſcale. » Mon très cher & très-ai- » mé Seigneur, lui dit-il, avez-vous » bien réfléchi aux conſéquences du » parti que vous prenez vis-à-vis des » Vénitiens ? Comment ne craignez- » vous pas d'expoſer les beaux Etats » dont vous êtes maître aux évene- » mens incertains d'une guerre contre » un peuple très-puiſſant ? Qu'avez- » vous à faire après tout de lui diſpu- » ter une jouiſſance qui lui à été ré- » ſervée de tout tems ? Laiſſez aux Vé- » nitiens leurs Lagunes ; contentez- » vous d'exercer paiſiblement dans vos » villes un empire qu'ils n'ont point » envie de troubler. Faites attention, » je vous prie, que les progrès de votre » puiſſance vous ont rendu odieux à » tout ce que l'Italie à de Princes, & » qu'il n'en eſt aucun qui jaloux de vo- » tre grandeur ne déſire votre abaiſſe- » ment. Si vous allez encore mettre » contre vous les Vénitiens, je ſouhai- » te me tromper, mais je crains fort » que cette imprudence ne vous expoſe » aux plus grands dangers. Ne vau- » droit-il pas mieux ménager les Vé- » nitiens pour avoir dans leur amitié

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

» des ressources en cas de besoin ? » Croyez-moi. Dieu donne rarement » le succès à ceux qui troublent la pos- » session des autres. »

Il méprise les bons conseils.

Du caractere dont étoit le Prince de Vérone, ce sage discours ne pouvoit que l'irriter. Peu de Souverains souffrent qu'on opine contre leurs désirs, & il en est chez qui un bon conseil vaut toujours une disgrace. Mastin de l'Escale jetta sur Marano un regard de colere, & lui dit d'un ton ému & menaçant. » Ou c'est pusillanimité qui » vous inspire ces craintes, ou c'est » perfidie qui vous engage à traverser » mes projets. Sçachez que vos discours » ne me sont point agréables, & que » je ne veux point chez moi de gens » qui se donnent la liberté de me con- » tredire. » Et pour montrer combien il étoit éloigné d'adhérer à un avis prudent, il fit partir sur le champ un de ses Officiers, nommé Fréderic Caballo, avec un gros corps de troupes pour mettre garnison dans le Château de Bovolenta & pour le défendre en cas d'attaque de la part des Vénitiens.

Il envoye un Député à Venise.

Cependant il fit partir pour Venise le second Député qu'il avoit promis

d'y envoyer,&le chargea de faire valoir ses raisons auprès du Sénat & de tâcher de tirer l'affaire en longeur. Les Vénitiens n'attendoient que son arrivée pour prendre leur derniere résolution. Dès qu'il parut on le fit entrer au Sénat, & le Doge François Dandolo lui reprocha avec assez de vivacité l'injustice de son Maître,qui empiétoit sur les droits de la Seigneurie,contre la foi des traités les plus anciens & les plus souvent renouvellés. Le Député qui avoit de la finesse dans l'esprit & de la modération dans le caractere, s'étendit beaucoup sur l'attention constante des Seigneurs de l'Escale à maintenir la bonne intelligence avec la République de Venise. Il représenta qu'on n'étoit point fondé à se plaindre de la construction du Fort de Bovolenta, qu'il avoit été bâti sur le propre territoire de Padoue, dans un lieu notoirement appartenant à son Maître, & que tout Seigneur étoit libre de faire sur son terrein les choses à sa fantaisie. Dandolo l'interrompit avec émotion pour lui dire,que les Seigneurs de l'Escale n'avoient aucun sujet d'attaquer les possessions de la Seigneurie

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Réponse que le Doge lui fait.

qui les avoit toujours aimés comme ses enfans, voyant leur prospérité sans envie & même avec une vraie joye ; qu'un Fort construit dans les Lagunes mêmes dont la Seigneurie avoit toujours eu la propriété exclusive, étoit une insulte qu'elle ne tolereroit jamais de la part de qui que ce fût ; que tous les traités attribuoient aux seuls Vénitiens le droit de faire du sel sur cette plage ; qu'ainsi il étoit inutile de discourir ; qu'il falloit que le Seigneur de Vérone renonçât à son entreprise, ou s'attendre à éprouver la vengeance de la République ; qu'il y prît garde au reste, & qu'il craignît le grand incendie que cette petite étincelle pouvoit allumer en Italie, dont ceux qui avoient soufflé le premier feu pourroient bien être les seules victimes.

Le Député étonné de la fermeté du Doge demanda du tems pour écrire à son Maître & on voulut bien le lui accorder. Cependant les travaux du Fort de Bovolenta alloient toujours croissant. Un bon rempart, un triple fossé & une forte garnison n'annonçoit que trop, qu'il falloit peu s'attendre de trouver dans Mastin de l'Escale des inten-

tions pacifiques. Ses lettres arriverent enfin ; elles étoient écrites d'un stile artificieux, & en expressions ambigues d'où il ne résultoit ni promesse positive ni refus formel, & qui ne tendoient qu'à amuser les Vénitiens & à gagner du tems. Lorsque Dandolo en eut fait lecture, il dit au Député : » Votre Maî-» tre veut la guerre, il l'aura ; & son » injustice m'est garant qu'elle lui sera » funeste. » Il le renvoya avec ces courtes paroles.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Dandolo veut éviter la guerre.

Dandolo ne prévoyoit qu'avec regret cette nécessité d'employer la voye des armes contre un téméraire qui se plaisoit à troubler la tranquillité des Vénitiens. Persuadé que le solide intérêt de la République demandoit qu'elle n'eût rien à démêler avec ceux qui dominoient dans le continent de l'Italie, pour ne pas se trouver impliquée dans leurs factions & leurs discordes, il désiroit en bon citoyen de trouver un meilleur expédient pour terminer la querelle présente. Ce n'est pas qu'il craignît la guerre absolument ; il étoit homme au contraire très au fait du métier, & très-capable d'en bien diriger les opérations. Mais outre les

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

maux inséparables d'une interruption de paix pour une nation commerçante, il ne voyoit pas qu'il en pût résulter des utilités capables de dédommager des frais du combat & dignes d'en faire braver les incertitudes. La République jusques-là n'avoit eu aucune prétention sur le continent de l'Italie, & ses vûes n'avoient jamais été d'y étendre sa domination. Or faire la guerre sans espérance de profit; s'épuiser pour la seule gloire de ravager les terres de son ennemi & de les lui rendre ensuite toutes ruinées, lui paroissoit une vraie duperie. Il étoit question pourtant d'avoir raison du Seigneur de Vérone. Dandolo n'avoit garde de souffrir que sous son Dogat il fût donné une atteinte de cette conséquence à la dignité de la République. Après y avoir bien réfléchi il convoqua le Sénat, & y fit l'exposé de ses sentimens en ces termes.

Discours qu'il prononce à ce sujet.

» Lorsque je considere l'état tranquille & florissant de notre République, j'admire l'attention de la Providence pour le maintien de notre bonheur. Tandis que le feu de la guerre remplit l'Europe de ses rava-

» ges, tandis que toute l'Italie eſt livrée aux partialités & aux diſcordes, les Vénitiens jouiſſent des douceurs de la paix & de la plus grande conſidération dans toutes les Cours Etrangeres. Quelle autre proſpérité peut nous mieux convenir, & où peuvent tendre nos déſirs plus avantageuſement qu'à l'eſpoir de la rendre durable ? Si les Seigneurs de l'Eſcale ont la mauvaiſe volonté de nous troubler dans une ſi flatteuſe jouiſſance, il me ſemble qu'il eſt des moyens de châtier leur témérité ſans nous commettre avec elle. Prendre les armes contre eux, c'eſt vouloir allumer un grand incendie de guerre qui peut avoir pour nous bien des déſavantages, & qui durera peut-être plus que nous ne penſons. Nos guerres précédentes avec les Génois ont diminué beaucoup de notre opulence, & c'eſt courir à de nouveaux épuiſemens que de nous engager à des hoſtilités nouvelles, contre un ennemi que nous pouvons réprimer par une autre voye. Car à Dieu ne plaiſe que je veuille vous inſpirer une baſſe tolérance & une honteuſe inaction vis-

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

» à-vis des petits tyrans qui nous bravent. Voici donc l'expédient que j'ai » à vous proposer, & dont nos sages » ancêtres ont fait usage en plus d'une » occasion. Rompons tout commerce » avec les voisins qui ont la hardiesse » de nous insulter. Faisons garder » étroitement l'entrée des rivieres. Empêchons que rien ne puisse en sortir » ou y pénétrer. En tenant ainsi leurs » Etats bloqués par mer, nous leur » causerons une incommodité suffisante, pour les forcer bientôt à nous demander la paix, en cessant l'odieuse » usurpation qu'ils font de nos droits. » Pour nous, ayons la mer libre, il » nous sera aisé de nous passer d'eux. » Que gagnerons-nous à porter la » guerre dans le continent ? Pourquoi » consumer les forces de notre République en exploits qui ne peuvent » lui être fructueux ? Notre ambition » ne fut jamais de dominer sur terre » en Italie. L'empire de la mer nous » suffit, nos forces maritimes sont notre vraie puissance ; à elles seules » nous sommes redevables du grand » éclat attaché par-tout au nom Vénitien. Je pense donc qu'une sévere in-

» terdiction de tout commerce est le » moyen le plus convenable & le plus » sûr d'amener notre ennemi au point » où il nous importe de le réduire. Je » proteste en même tems que de quel- » que côté qu'incline votre délibéra- » tion, j'employerai toute sorte de soins » & de vigilance à faire réussir la chose » selon vos désirs. »

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Son avis est combattu.

On ne sçauroit disconvenir que l'avis du Doge ne fût très-sensé. Quand on peut dompter un ennemi sans lui faire la guerre, c'est être peu sage que de ne pas préferer tout autre expédient, à la périlleuse voie des combats. Mais quand on est aigri par le ressentiment d'une insulte, on ne se décide pas toujours pour le parti le plus salutaire; & dans les assemblées nombreuses il ne faut que la chaleur de quelques esprits vifs, pour y produire une fermentation, d'où résultent nécessairement des éclats. A peine Dandolo eut achevé de dire son avis, qu'un des Sénateurs se leva & prit la parole:

Discours d'un des Sénateurs.

» Je sçais, dit-il, Sérenissime Prince, » que les Citoyens d'une ville libre » ont dans les délibérations publiques » le droit de dire ouvertement ce qu'ils

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

» pensent, & que leurs opinions ins-
» pirées par un zele pur, ne courent ja-
» mais le risque de déplaire. Il est ques-
» tion d'examiner si nous devons faire
» la guerre au Seigneur de Vérone qui
» a osé faire à la République les outra-
» ges les plus caractérisés. Quant à moi,
» je ne vois pas qu'il nous soit possi-
» ble de nous en dispenser. Mastin de
» l'Escale nous a provoqués, de la ma-
» niere la plus insultante. Non con-
» tent d'avoir fait subir le joug aux
» plus belles villes de Lombardie, il
» a osé étendre jusqu'à nous les té-
» méraires prétentions de son orgueil.
» Je ne parle point d'une foule d'at-
» teintes particulieres qu'il a données
» à nos anciens traités, je me borne
» à sa derniere entreprise. C'en est
» fait de notre liberté, si nous souf-
» frons qu'un voisin entreprenant
» vienne dans nos Lagunes mêmes
» ordonner des ouvrages, bâtir des
» Forts, placer des garnisons, donner
» à notre commerce des chaînes, bra-
» ver la République par des actes
» de souveraineté hazardés sous ses
» yeux & dans son sein. Elle a épuisé
» toutes les voyes de la modération.

François Dandolo, LII. Doge de Venise.

» Elle a demandé par ses envoyés la
» réparation d'un grief si essentiel. Les
» délais ont été accordés à l'ennemi
» pour se reconnoître. Mais bien loin
» d'avouer son tort, il a pris la len-
» teur de notre vengeance pour de la
» foiblesse, & s'en est prévalu pour
» ajoûter à la premiere injustice de ses
» procédés les plus insolentes, déri-
» sions. Et vous souffrirez un si auda-
» cieux violement de vos droits? Non,
» non, Sérenissime Prince, ce n'est
» point assez de rompre tout commer-
» ce avec le Seigneur de Vérone : c'est
» par les armes, c'est avec du sang
» qu'il faut éteindre l'incendie qu'il
» vient d'allumer à notre voisinage.
» Je connois toute la pureté de vos in-
» tentions; je sçais qu'en proposant d'é-
» viter la guerre vous n'avez en vue que
» la plus grande utilité de la Républi-
» que. Mais l'affront qu'elle vient de
» recevoir est de nature à la couvrir
» d'infamie, si elle ne déployoit pas
» contre son auteur toute la sévérité
» de son courroux & toute la terreur
» de ses armes. Au reste la protection
» du ciel ne peut nous manquer dans
» une guerre si juste ; & quoique nous

François Dandolo, LII. Doge de Venise.

» ayons déjà souffert de grands épuisemens, il reste encore à cette puissante République dans le bon ordre de ses finances & dans le zele de ses Citoyens opulens, des ressources pour porter sans accablement les plus lourds fardeaux de guerre. D'ailleurs il nous sera aisé de trouver des alliés qui nous aident à en supporter le poids. Nous avons pour nous les Florentins, les Visconti, les Seigneurs d'Est & de Gonzague, qui tous détestent Mastin de l'Escale, & qui seront charmés de saisir cette occasion de venger contre ce tiran leurs injures particulieres. Comment résistera-t-il à tant de forces réunies? Il sera bientôt ou entierement abattu, ou forcé de recevoir de nous les plus dures conditions de paix. Il n'y a donc pas à balancer, il faut la guerre. Elle est nécessaire au maintien de nos droits, & à la réparation des plus grandes insultes. Connoissez le caractere turbulent de votre ennemi. Avez-vous oublié la maniere indigne dont il a traité l'illustre Maison des Rozzi? De quelle perfidie n'a-t-il pas usé pour leur enlever la ville de

» Parme ? N'avez vous pas été témoins » de ses procédés odieux envers les Seigneurs de Carrare ? Ne voyez vous » pas que c'est un ambitieux qui ne » respecte aucune loi, & qui ne cherche qu'à s'élever sur les ruines de ses » voisins ? Attendrez-vous que maitre » de l'Italie, il soit en état de donner » à ses prétentions sur nous plus d'étendue & de succès ?

FRANÇOIS DANDOLO, II. Doge de Venise.

Ce discours prononcé avec véhémence entraina tout le monde. On étoit si généralement animé contre le Seigneur de Vérone, qu'il ne fut pas besoin d'échauffer davantage le Sénat pour lui faire prendre feu. La guerre fut résolue tout d'une voix, & avec cet air de satisfaction qui se manifeste dans les choses où le souhait universel se trouve rempli. Le Doge Dandolo plus de sang froid que les autres, vit sans chagrin cette unanimité contraire. Son opinion eut le sort qu'ont presque toujours dans les momens de fermentation les opinions sensées. Il la sacrifia sans répugnance au vœu général, & travailla à l'exécution de ce qui avoit été arrêté contre ses idées, avec autant d'émulation pour le succès,

Il entraîne tous les suffrages.

François Dandoio, LII. Doge de Venise.

que s'il eût agi pour le triomphe de son propre sentiment. Supérieur à la basse jalousie qui dans le cas d'une préférence donnée au sistême d'un autre, ne rend bien des hommes sensibles qu'au plaisir de le faire échouer, en opinant contre la guerre, il n'avoit eu en vûe que l'intérêt public; la guerre une fois résolue, il ne vit plus que la nécessité de la rendre glorieuse à la patrie.

An 1335. Ligue formée contre le Seigneur de Vérone.

Son premier soin fut de former contre le Seigneur de Vérone une ligue de tous les Etats d'Italie ennemis ou rivaux de sa domination. Il fallut pour cela négocier une multitude de traités particuliers avec les Princes & les Villes libres de Lombardie, ce qui emporta beaucoup de tems. Tout ce voisinage désiroit avec ardeur de voir Mastin de l'Escale humilié; mais comme il étoit beaucoup craint, on n'osoit se déclarer ouvertement contre lui. Les sollicitations du Doge trouverent par-tout les esprits très-favorablement disposés. Il n'y eut pourtant d'abord que les Florentins qui promirent d'agir sans dissimulation, & de joindre publiquement leurs forces à celle de

l

la Seigneurie. La plupart des autres petits Etats se croyant obligés à plus de ménagement, à cause de leur foiblesse vis-à-vis d'un ennemi si puissant, se contenterent d'assurer le Sénat par leurs Envoyés, qu'on pouvoit compter sur toute sorte de facilités de leur part pour le passage & la subsistance des troupes Vénitiennes ; qu'ils donneroient volontiers tous les secours d'argent compatibles avec leurs facultés ; & qu'aussitôt qu'ils pourroient le faire sans trop de désavantage, ils se déclareroient avec éclat pour la cause commune.

François Dandolo, LII. Doge de Venise.

Ces dispositions étoient plus que suffisantes pour donner aux Vénitiens les plus grandes espérances. Dandolo songea tout de suite à assembler une nombreuse armée de terre. Outre les troupes nationales qu'il fit monter à près de vingtmille hommes, il fit faire des levées de soldats dans tous les pays neutres. Il lui en vint beaucoup d'au-de-là des Alpes, qui furent obligés de faire un grand détour par la Toscane, pour éviter les embuscades du Seigneur de Vérone, & se rendre sans péril par Ravenne à Venise. Les Boulon-

Bonnes dispositions des peuples en faveur des Vénitiens.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

nois, quoiqu'ils fussent alors dans les embarras d'un interdit, que le Pape avoit lancé contr'eux à cause que depuis peu ils avoient chassé son Légat pour se remettre en liberté, permirent que l'on fît chez eux toutes les recrues que l'on voudroit. A Venise tous les Citoyens étoient portés de si bonne volonté pour cette guerre, que plusieurs s'obligerent d'y servir à leurs frais. Ainsi en peu de tems le Doge vit à sa disposition une armée forte de plus de trente mille hommes. Il ne manquoit plus que de lui donner un bon Général, pour en tirer le parti le plus avantageux.

Ils choisissent pour Général Pierre Rozzi.

Pierre Rozzi, ancien Seigneur de Parme dépossedé par Mastin de l'Escale, passoit alors en Italie pour le plus habile des guerriers. Dandolo jetta les yeux sur lui pour le mettre à la tête de l'armée Vénitienne. Ses griefs contre le Seigneur de Vérone répondoient de son ardeur à employer tout ce qu'il avoit de capacité pour le perdre. La connoissance parfaite qu'il avoit du pays, évitoit les difficultés qu'auroit rencontré un Général de la nation, dans des lieux où les Vénitiens n'avoient jamais

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

fait la guerre. Car il n'étoit pas question seulement de renverser le Fort qui avoit occasionné la querelle : on vouloit détruire le Seigneur de Vérone & lui enlever ses Etats ; & voilà pourquoi on faisoit de si grands préparatifs. Ce choix du Doge fut très-approuvé du Sénat. Pour prévenir cependant les inconvéniens, qui pouvoient naître de l'abandon fait à un Etranger de toutes les forces de la République, & dans la crainte qu'il ne fût tenté de ne les faire servir qu'à l'avancement de ses propres affaires ; en donnant à Pierre Rozzi le commandement de l'armée en chef, on délibera de lui joindre deux principaux Officiers Vénitiens avec la qualité de Provéditeurs généraux, pour veiller de près sur sa conduite & être en état d'en éclairer les moindres mouvemens. On choisit pour cela Marc Cornaro & André Morosini, dignes l'un & l'autre de cette confiance par leurs lumieres & leur probité. Enfin on dépêcha un courrier à Pierre Rozzi pour l'inviter à se rendre incessamment aux vœux de la République, qui lui abandonnoit la conduite de ses armées.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

An 1336.

Il accepte le Généralat.

Pierre Rozzi étoit actuellement enfermé dans Pontremole en Toscane, pour défendre cette Place contre Mastin de l'Escale qui en faisoit le siége. On trouva moyen de lui faire parvenir la lettre du Doge Dandolo, qui étoit conçue en des termes pleins d'estime pour ses vertus & d'espérance en ses qualités militaires. Rozzi fut très-flatté de se voir choisi par un Sénat aussi éclairé que celui de Venise, pour un emploi de cette conséquence & qui alloit lui fournir le moyen de rendre à son ennemi tout ce qu'il en avoit souffert. Il l'accepta avec beaucoup de joye, & il fit part de son bonheur à sa femme qu'il avoit auprès de lui, & avec qui il vivoit dans la plus grande union. Mais il s'en fallut bien que cette confidence la réjouît. Elle avoit toute la tendresse & toute la timidité de son sexe. La seule idée de voir son époux s'éloigner dans une circonstance si périlleuse, la jetta dans un trouble inexprimable. Son imagination peignit vivement à son cœur tous les dangers qu'il étoit possible de supposer à son départ. Elle les lui représenta avec un accablement de douleur ma

nifesté par beaucoup de larmes. Elle se jetta à ses genoux toute éplorée, pour le conjurer au nom de leur amour, de ne pas mettre sa vie à un si grand risque. Elle lui dit de considérer en quel affreux état il alloit la laisser, en l'abandonnant au moment où l'ennemi alloit se rendre maître de la ville. Elle appella ses filles qui se précipiterent aux pieds de leur pere, ne lui parlant que par la profondeur de leurs soupirs & l'abondance de leurs pleurs. » Que » deviendrai-je, lui dit-elle, que de- » viendront ces malheureux enfans, » si vous nous quittez, vous qui faites » après Dieu toute notre espérance ? » Nous devons uniquement à votre » présence le bonheur qui nous a sauvés » jusqu'à cette heure des fureurs de no- » tre ennemi. Hélas! si vous nous quit- » tez, à quelles horreurs allons-nous » être condamnées ! Exposerez-vous ce » que vous avez de plus cher aux ef- » froyables calamités d'une ville prise » d'assaut ? Ah de grace, croyez-en au » triste pressentiment qui me montre » dans l'avenir des désolations supé- » rieures à tous les malheurs du passé. » Ayez pitié de ces filles infortunées

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Efforts de sa femme pour l'en détourner.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

» dont les larmes vous disent tout ce
» qu'elles ont à craindre.

Fermété courageuse de Rozzi.

Il falloit toute la force d'un Héros pour résister à l'impression d'une scene si tendre. Rozzi en fut extraordinairement émû. Il tâcha par toute sorte d'encouragemens de faire diversion aux pusillanimes terreurs de son épouse. Il lui dit avec beaucoup d'assûrance, qu'il laissoit la place entre les mains de gens aussi propres que lui à la bien défendre ; qu'en la quittant pour aller se mettre à la tête des troupes de Venise, il n'en seroit que plutôt en état de forcer l'ennemi à la retraite. Il l'exhorta à ne point donner un si aveugle crédit à des allarmes, qui ne prenoient leur source que dans l'excès de sa sensibilité. Il n'oublia rien pour donner de l'espérance : afin de sécher les pleurs qui ne cessoient de couler autour de lui, il laissa entrevoir de l'irrésolution ; & s'étant dérobé au renouvellement de cet assaut de tendresse, il partit & traversa les lignes de l'ennemi en habit déguisé. Il se rendit droit à Florence, pour y prendre les troupes qui devoient se joindre à celles de la Seigneurie, & qui se bornoient

pour le moment à un Corps de huit cens hommes de cavalerie. Il brûloit d'envie de se signaler au plutôt par quelque exploit contre le Seigneur de Verone. Avec ses huit cens chevaux il tenta un coup de main contre la ville de Luques, que Mastin de l'Escale avoit enlevée aux Florentins.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Exploits de Rozzi.

Il entra subitement sur le territoire de cette ville, fit rapidement le dégât autour de la place ; mais s'étant présenté pour la soumettre, il la trouva défendue par une bonne garnison, qui lui ôta toute espérance de l'emporter ; de sorte qu'il fut obligé de se réduire à piller & à ruiner tous les environs. Le Commandant de la ville voulant l'en faire repentir, détacha cinq cens hommes de la garnison, & leur donna ordre de s'aller embusquer dans un bois qui bordoit le chemin par où Rozzi devoit faire sa retraite. En effet dès que son avant-garde parut, cette troupe fondit sur elle avec impétuosité, & la déroute des Florentins suivit de près la surprise de ce choc imprévû. Les premiers rangs furent renversés sur les seconds, & la confusion devint si grande, qu'en un instant toute cette

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

avant-garde fut diſſipée, laiſſant à l'ennemi armes & étendards. Ce déſordre ſe communiqua au corps de bataille, & juſqu'à l'arriere garde menée par Rozzi lui-même. Alors cet habile Officier, ſans marquer le moindre embarras, ordonne de faire alte. Il arrête & raſſemble les fuyards : il les encourage d'un air riant & réſolu ; & lorſqu'il les voit pleinement raſſûrés, il ſe met à la tête de ſa troupe : il charge l'ennemi qui ſe croyoit vainqueur : il le pouſſe, il le rompt, il le renverſe, il le pourſuit l'épée dans les reins juſques aux portes de Luques, & continue tranquillement ſa marche vers Florence, emmenant avec lui grand nombre de priſonniers & tous les étendards.

Il vient à Veniſe & y reçoit le bâton de commandement.

Cette action confirma hautement la grande opinion que l'on avoit du mérite de Rozzi, & parut d'un très-bon augure pour la ſuite. Il étoit tems qu'il ſe rendît à Veniſe où on l'attendoit impatiemment. Il prit ſa route par Ferrare, groſſit ſa troupe chemin faiſant de trois cens chevaux que lui donnerent les Boulonnois, & de quatre cens que lui envoya le Marquis d'Eſt. Il

arriva avec ces quinze cens hommes à Chioza, & paſſa à Veniſe peu accompagné. Les Nobles allerent en foule à ſa rencontre, & le conduiſirent au palais où le Doge Dandolo lui fit l'accueil le plus honorable. Rozzi parla de Maſtin de l'Eſcale, avec tout le reſſentiment que peut inſpirer à un homme d'honneur le ſouvenir des plus grandes injures. Il s'expliqua ſur le choix que la République avoit fait de lui, avec toute la modeſtie d'un homme vraiment ſupérieur en talens. Il donna des eſpérances de ſuccès, en guerrier qui eſt ſûr de ſes opérations & de ſes reſſources. Le lendemain, le Doge lui remit publiquement le grand étendard de la République, & lui dit qu'en le confiant à de ſi bonnes mains, la Seigneurie avoit eu intention de courir à la victoire ſans incertitude; & que ſa grande réputation ôtoit toute crainte de voir l'entrepriſe dont on le chargeoit ſe borner à de médiocres exploits. Rozzi répondit de ſa bonne volonté & de ſon zele, & partit tout de ſuite avec les deux Provéditeurs Généraux Cornaro & Moroſini,

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

pour ſe rendre à Motta rendez-vous général de l'armée.

Il aſſemble l'armée à Motta.

Motta eſt une petite ville à l'extrémité ſeptentrionale de la Marche Tréviſanne ſur les confins du Frioul. Rozzi en choiſiſſant ce lieu pour y raſſembler ſon armée, avoit voulu ſe mettre plus à portée de recevoir les renforts qui lui venoient journellement d'au-delà des Alpes, & forcer Maſtin de l'Eſcale d'abandonner le ſiége de Pontremole, par ce grand mouvement de guerre à l'autre extrémité de ſes Etats. En effet le Seigneur de Verone, inſenſible juſques-là aux préparatifs qui ſe faiſoient contre lui à Veniſe, n'eut pas plutôt appris que l'armée de la République, aux ordres de Rozzi, étoit toute formée à Motta, pour paſſer de-là à Tréviſe, qu'il décampa des environs de Pontremole pour venir au ſecours de ſon pays ſur le point d'être dévaſté. Ainſi Rozzi obtint d'abord le ſuccès qui lui tenoit le plus au cœur, en ſauvant une ville qui lui appartenoit, & en procurant l'heureuſe délivrance de ſa femme & de ſes enfans qu'il avoit laiſſés dans les horreurs.

Etant ſur le point de ſe mettre en

marche, il parla à ses soldats & les exhorta à se comporter dans les périls en gens d'honneur, & à observer en tout le reste la plus exacte discipline. « Je ne veux avec moi, leur dit-il, ni » des lâches ni des indociles. Il me » faut des gens qui sçachent fatiguer, » combattre & obéir. S'il en est parmi » vous à qui ces conditions paroissent » dures, ils peuvent se retirer tout à » l'heure. J'aime mieux ne conserver » qu'un petit nombre de braves que » je puisse faire agir à mon gré, que » d'être chargé d'une cohüe incom» mode qui ne causeroit que des em» barras & du désordre ». Un Général qui parle de la sorte & qui n'est pas abandonné, inspire à ses troupes la plus grande émulation, & est en droit de tout attendre de leur bonne volonté.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Courte harangue qu'il fait à ses soldats.

Il entre dans le Trévisan & commence les hostilités.

Rozzi passa la riviere de Piave sans opposition, & entrant dans le Trévisan, il y répandit librement ses partis, pour en tirer de grosses contributions, & pour en enlever toutes les subsistances. Les Principaux de l'armée opinoient pour qu'on allât d'abord assiéger Trévise; mais Rozzi se

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

proposoit en pénétrant dans le Padouan une conquête plus intéressante, & usa de toute la diligence possible, pour en faire le centre de ses opérations militaires. Il se rapprocha tout-à coup de la Brenta, passa ce fleuve, & se mit à faire un ravage affreux dans tous les environs de Padoue. Albert de l'Escale avoit retiré dans la ville le peu de troupes qui lui restoient, en attendant l'arrivée de son frere Mastin qui se pressoit d'en rassembler pour venir à lui. Les Carrares qui avoient été les moteurs secrets de cette guerre étoient dans Padoue, & y jouoient admirablement bien leur rôle. Affectant à l'extérieur beaucoup d'indignation contre les Vénitiens, & beaucoup de zele pour les Seigneurs de l'Escale, ils travailloient de tout leur pouvoir à tendre des piéges à ces derniers. Ils faisoient entendre au peuple par leurs Emissaires, qu'il étoit honteux que leur Commandant ayant autour de lui des troupes, laissât ravager leurs terres impunément; & qu'il falloit dans lui quelque chose de pis que de la lâcheté pour se tenir dans une inaction si préjudicia-

ble. On perſuade aiſément au peuple qu'il eſt trahi, lorſqu'il n'eſt pas ſecouru. Ces diſcours produiſirent des clameurs qui forcerent Albert de l'Eſcale de haſarder une ſortie. Il prit avec lui un gros détachement de tout ce qu'il avoit de meilleurs ſoldats ; mais n'oſant ſe commettre avec les troupes de Rozzi, il ſe tint toujours fort éloigné de ſon camp, & eut grand ſoin de choiſir des poſtes d'où il pût facilement faire retraite en cas qu'il fût attaqué.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

Il préſente le combat à Albert de l'Eſcale ſous les murs de Padoue.

Rozzi qui déſiroit avec paſſion d'en venir aux mains, ſe préſenta pluſieurs fois pour le combattre, & eut le chagrin de le voir toujours fuir devant lui. Il en vint juſqu'à lui propoſer de choiſir lui-même le champ de bataille, & de fixer le nombre des combattans. Cette offre n'eut pas plus de ſuccès. Il avoit affaire à un ennemi circonſpect ſur qui le point d'honneur ne pouvoit rien, & qui dans le vrai prenoit le bon parti en évitant de combattre. Alors Rozzi pour le pouſſer au déſeſpoir, ordonna à ſes gens de brûler & de ſaccager tout le voiſinage, & leur permit de tout faire excepté de tuer &

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

de violer. Albert de l'Escale vit cet affreux spectacle, & ne pouvant y apporter de remede, il rentra dans Padoüe après avoir montré inutilement sa petite troupe en divers endroits. La ville de Sacco effrayée de cette multitude d'incendies dont elle appercevoit les flammes de toutes parts, se pressa d'envoyer ses Députés à Rozzi pour le conjurer avec larmes d'avoir pitié de ses habitans, & pour lui offrir toutes les provisions de vivres dont ils pouvoient disposer. Le Général accepta leur offre, & leur fit donner une sauve-garde.

Il ravage le Padouan.

Tout le mois d'Octobre fut employé à ravager le Padoüan; & dès les premiers jours de Novembre, Rozzi fit marcher son armée vers Bovolenta, où il la mit en quartiers pour y recevoir les nouveaux secours qui lui venoient de Florence & de la Romagne. Dès que la saison permit de tenir la campagne, après avoir rassemblé ses quartiers & fait la revûe de son armée, Rozzi se rapprocha une seconde fois de Padoüe, il voltigea tout autour de la place défiant l'ennemi au combat, & lui faisant toute sorte d'insultes

Au 1337.

pour l'y provoquer. Albert de l'Eſcale fit par lâcheté ce que tout autre auroit fait par principe de prudence, il ſe laiſſa braver & ſe tint tranquillement renfermé dans ſes murailles. Rozzi s'éloigna enfin pour aller faire le ſiége du Château qui avoit été l'occaſion de cette guerre : en même tems Marc Lauredan partit de Veniſe avec une eſcadre pour en faire l'attaque par mer. La place ſe trouva ainſi inveſtie de toutes parts. On ſomma le Commandant de la rendre. Il fit à cette ſommation la réponſe ordinaire en aſſûrant qu'il ſe défendroit juſqu'à la derniere extrémité. On travailla donc inceſſamment à le réduire par la force. Les aſſauts furent vifs & fort bien ſoutenus les trois ou quatre premiers jours; mais le Commandant du Fort ayant reçu dans une derniere attaque une bleſſure dont il mourut preſque auſſi-tôt, la garniſon demanda à capituler, & promit de ſe rendre dans huit jours ſi elle n'étoit pas ſecourue. Rozzi qui étoit bien ſûr d'empêcher le ſecours, conſentit volontiers à ce delai. Au bout de huit jours, Maſtin de l'Eſcale n'ayant fait aucun

mouvement pour délivrer la place, elle fut rendue, & tout de ſuite démolie juſques dans ſes fondemens.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

Tout le pays ſe déclare pour les Vénitiens.

Les manœuvres hardies de l'armée Vénitienne, & l'inaction du Seigneur de Verone firent comprendre à tout le pays que l'avantage des événemens ne ſeroit pas pour ce dernier : ce qui détermina pluſieurs petites villes du voiſinage à ouvrir d'elles-mêmes leurs portes aux troupes de Veniſe ; chacun s'empreſſant de groſſir le parti des ennemis de Maſtin à meſure qu'il devenoit moins à craindre ; & ſes premiers revers rendant plus hardie la haine que la tyrannie avoit excitée, & que ſa proſpérité tenoit cachée dans les cœurs. Cependant il n'étoit point encore abattu à beaucoup près. Forcé de diſperſer ſes troupes dans les villes qu'il alloit être obligé de défendre, il ne lui reſtoit qu'une foible armée pour tenir la campagne : mais il avoit envoyé des Officiers de toutes parts pour faire des recrües ; il attendoit trois mille Bavarois que Louis de Baviere lui avoit promis, en reconnoiſſance de ſon affection pour ſon ſervice. Tous ces renforts arriverent ſuc-

Embarras du Seigneur de Vérone.

cessivement, & ne lui causerent d'abord que de l'incommodité par le défaut de discipline. Les Bavarois principalement se conduisoient sur ses terres avec toute la licence de gens mis à discrétion en pays ennemi. Il en avoit fait entrer une partie dans la ville de Padoue où ils commirent toute sorte d'excès. Les Carrares ne manquerent pas d'animer le peuple à ce sujet. Ils s'y prirent avec leur manége ordinaire, prodiguant au Seigneur de Vérone & à son frere les adulations & les complaisances, tandis que par leurs émissaires ils soulevoient contr'eux la multitude. Les habitans irrités du libertinage de ces Allemands saisirent avec ardeur les idées de revolte qu'on leur inspiroit; & on les vit tout à coup s'attrouper tumultueusement, & menacer de mettre en piéces cette garnison insolente. Mastin de l'Escale eut beaucoup de peine à empêcher ce feu de faire des progrès, les bourgeois ne pouvant pardonner aux soldats les maux qu'ils en souffroient, & les soldats ne pouvant souffrir que des bourgeois osassent leur faire résistance.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Combat près d'Eſt.

Tandis que ce trouble étoit dans Padoue, Rozzi battit auprès d'Eſt un gros corps de troupes qui y étoit campé; & parmi les priſonniers qu'il fit dans ce combat il trouva trois cens Bavarois qu'il fit déſarmer,& qu'il renvoya en leur faiſant donner parole de ne pas ſervir davantage contre la République. Ce nouvel échec joint à la diſpoſition où étoient la plûpart des villes de profiter de la circonſtance pour ſecouer le joug, jetta Maſtin de l'Eſcale dans de grandes appréhenſions. Il demanda du ſecours avec beaucoup d'inſtance à tous ceux qui pouvoient s'intéreſſer à ſon ſort; & en attendant il chercha à arrêter les progrès des Vénitiens en leur faiſant des propoſitions de paix. Il ſentit bien que l'état de ſes affaires ne lui permettoit point d'eſpérer un traité où il n'eût pas du déſavantage; mais il ſe flattoit que s'il pouvoit ſeulement entamer une négociation, il ne lui ſeroit pas impoſſible de ralentir le feu des hoſtilités, & d'obtenir au moins du tems pour raſſembler des forces.

Cette reſſource,qui a ſouvent réuſſi à plus d'un ennemi foible pour éviter

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Le Seigneur de Vérone demande la paix.

un accablement inévitable& prochain, demandoit pour être bien maniée un sujet habile & affectionné. Il jetta les yeux sur Marsile de Carrare, qui quoique son ennemi le plus perfide & le plus dangereux de ses espions, couvroit sa trahison de tant de voiles séduisans, qu'il avoit encore la meilleure part à la confiance de son Maitre. Marsile résolu de jouer son jeu jusqu'au bout, se chargea très-volontiers de la commission, & en fit espérer les meilleurs effets. Il entretenoit une intelligence très-écrette& très-suivie avec le Doge de Venise. Il ne manqua pas de lui donner avis de la commission qu'il venoit de recevoir, & demanda que pour leurrer toujours plus parfaitement le Seigneur de Vérone, on eût soin lorsqu'il iroit à Venise de sa part, de le faire insulter par le peuple. Dandolo & son Conseil ne jugerent pas qu'il fût indigne d'eux de se prêter à cette supercherie, contre un ennemi qui vis-à-vis d'eux n'avoit connu aucune loi, & crurent ne rien faire en cela qui passât les bornes d'une ruse ordinaire de guerre.

Marsile de Carrare demanda un

François Dandolo, LII. Doge de Venise.

Il est trahi par Marsile de Carrare.

passeport, & arriva à Venise, où le peuple prévenu comme il devoit l'être, & y procédant de très-bonne foi, ne manqua pas de crier après lui, de lui dire beaucoup d'injures, & de lui jetter des pierres. Il se rendit bien vîte au Palais, affectant toute la terreur d'un homme qui vient d'échapper à un très-grand péril. Il eut d'abord un entretien secret avec le Doge dans lequel, après bien d'autres détails, il manifesta le projet qu'il avoit formé de livrer Padoue à la République. Dandolo lui promit que si son projet pouvoit réussir, on ne s'en prévaudroit que pour lui rendre cette ville à lui-même & l'y établir. Après cette convention on lui donna audience en sa qualité d'Envoyé du Seigneur de Vérone. Dandolo mit fiérement pour conditions à la paix qu'il demandoit de la part de son Maitre; que les ville de Trévise, de Padoue & de Parme seroient remises en liberté; que la ville de Luques seroit restituée aux Florentins; & que les Vénitiens resteroient en possession de tout ce qu'ils auroient conquis au moment de la conclusion du traité. Marsile de Carrare qui avoit suggeré lui-

même ces conditions, pour rendre la paix plus difficile, témoigna beaucoup de surprise de leur dureté, fit de grandes instances pour y obtenir de l'adoucissement, & se retira pour en rendre compte à son Maître. On voit dans cette manœuvre combien les choses sont favorablement disposées quand il s'agit d'abattre la fortune d'un Prince méchant. Il ne faut qu'un léger prétexte pour réunir contre lui des ennemis sans nombre qui trouvent un attrait sensible à consommer ses humiliations. Ses sujets, malheureux esclaves, ne portent son joug qu'en gémissant, & n'attendent que de sa chute le moyen & l'occasion de briser leurs fers. Ses propres confidens se font un devoir de l'abuser, & ne le flattent que pour qu'il se prenne à leurs piéges plus sûrement. Ce que sa destinée a de plus affreux, c'est que l'humanité trouve ses intérêts dans les embarras qu'on lui suscite, & presque sa gloire dans les trahisons qu'on lui fait.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Sort malheureux des Princes méchans.

Telle étoit la position du Seigneur de Vérone. Marsile de Carrare lui exposa les conditions auxquelles seules le Sénat de Venise consentoit à lui accor-

Progrès de Rozzi contre le Seigneur de Vérone.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

der la paix, & fut des plus ardens à lui conseiller de ne les accepter pas, de sorte que la négociation fut entierement rompue. La Seigneurie n'avoit point fait la faute de suspendre les mouvemens de son armée sur l'équivoque garantie de cette lueur de négociation. Au contraire Rozzi qui la commandoit avoit usé en habile homme de la liberté qu'on lui avoit laissée, d'agir selon ce que sa prudence lui inspireroit. Il s'étoit rendu maître de plusieurs petites villes dans le Padouan & la Marche Trévisane. Triville, Cittadella, Asillo, Nigisole, Vidora, San-Zéno lui avoient ouvert leurs portes, & il y avoit mis garnison. Il faisoit actuellement le siége de Mestre, Château très-fort de la Marche Trévisane & il l'emporta d'assaut. De-là il s'avança jusqu'aux portes de Trévise, & mit de nuit le feu aux deux principales. Cette hardiesse donna tant d'épouvante aux habitans, que quoique leur ville fût bien fortifiée & défendue par une bonne garnison, ils en sortirent par troupes pour chercher ailleurs de la sureté. Le Commandant fut peu intimidé de cette allarme. Il fit murer avec

beaucoup de diligence les portes où l'on avoit mis le feu ; de sorte que Rozzi voyant son entreprise manquée se rejetta sur Serrevalle dont il s'empara presque sans résistance.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Visconti & Gonzague se déclarent contre le Seigneur de Vérone.

Tant de fâcheux évenemens jetterent Mastin de l'Escale & son frere Albert dans les apprèhensions les plus violentes. Pour surcroit d'infortune ils apprirent que les troupes combinées de Luquin Visconti & de Philippe de Gonzague, venoient de pénétrer dans leurs Etats par un autre côté. Dans un péril si extrême, ils se déterminerent à assembler tout ce qu'ils avoient de troupes en un seul corps,& à hasarder le sort d'une bataille contre l'armée Vénitienne. Rozzi n'eut garde de leur en donner le plaisir. Persuadé que le moyen le plus sûr d'abattre le Seigneur de Vérone,étoit de faire prolonger une guerre dont ses Etats portoient tout le fardeau. Il évita sagement de s'engager à aucune action décisive, & se contenta de ruiner toujours davantage le pays ennemi, en changeant fréquemment de position, & tenant toujours le Seigneur de Vérone entre l'espérance de donner bataille &

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Aveuglement du Seigneur de Vérone.

le chagrin de s'en voir ravir l'occasion.

Mastin de l'Escale avoit assez peu de bon sens pour regarder comme une espéce de triomphe cette constance de l'armée Vénitienne à se retirer à mesure qu'il venoit sur elle. Il traitoit de vraie timidité ce qui n'étoit de la part de Rozzi qu'une habileté très-réfléchie. Tandis qu'il jouissoit de la gloire apparente de faire reculer les Vénitiens, il eut le petit avantage de surprendre à Bovolenta vingt barques de Venise qui étoient dans la riviere, & fit valoir cette capture comme une victoire d'éclat. Rozzi qui vouloit l'éloigner de ce poste sans le combattre, fit jetter dans la riviere grand nombre d'herbes ameres pour en corrompre les eaux ; mais ce qui éloigna plus efficacement l'ennemi, ce fut la nouvelle qu'il reçut que l'armée de Luquin Visconti venoit de commencer le siége de la ville de Bresse. Il décampa sur le champ; & ayant jetté du monde dans Padoue dont il commit la défense à son frere Albert, il marcha à Vérone pour delà se rendre à Bresse & en faire lever le siége.

Marsile de Carrare n'attendoit que

cette

cette circonſtance pour exécuter le projet qu'il avoit formé de livrer Padoue aux Vénitiens. Il avoit dans la ville un grand parti. Il ordonna à ſes émiſſaires de faire en ſorte qu'on ſe tint prêt à prendre les armes au premier ſignal. Enſuite il donna avis à Rozzi qu'il eût à s'approcher la nuit de la porte de Ponte Corvo, & qu'elle lui ſeroit ouverte. Rozzi ne manqua pas de s'y trouver à l'heure marquée avec un gros détachement. La porte s'ouvrit, il entra dans la ville. Auſſitôt toute la faction des Carrares parut en armes ſur la place. Albert de l'Eſcale dans l'agitation de cette ſurpriſe voulut mettre en mouvement la garniſon; mais Rozzi fit charger avec impétuoſité les premiers ſoldats qui ſe préſenterent. Il y en eut pluſieurs de tués, un plus grand nombre de pris entre leſquels ſe trouva Albert de l'Eſcale lui-même, & tout le reſte mit armes bas. Alors tout le peuple commença à célebrer les louanges de Rozzi, le proclamant ſon pere & ſon libérateur. La ville étoit déjà entierement ſoumiſe lorſqu'il fut jour. Rozzi permit à ſes ſoldats le pillage de tout ce qui ap-

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

Marſile de Carrare livre Padoue aux Vénitiens.

François Dandolo, LII. Doge de Venise.

partenoit aux Seigneurs de l'Escale & à leurs adhérens, & défendit très-sévérement qu'on fît tort à aucun autre citoyen. Ses ordres furent remplis avec la plus ponctuelle exactitude. Il y avoit dans la place cinq cens Allemands qu'il renvoya sur leur parole. Pour Albert de l'Escale, il le fit conduire sous bonne garde à Venise où on le retint prisonnier; & ayant mis Padoue en bon état de défense il en laissa le commandement à Marsile de Carrare à qui on étoit rédevable de sa reddition.

Le Seigneur de Vérone fait de nouvelles pertes.

Mastin de l'Escale apprit cette mauvaise nouvelle comme il entroit dans le Bressan; il en eut l'ame pénetrée de la plus vive douleur. Tous les malheurs fondoient sur lui en même tems. Des troupes auxiliaires envoyées par le Roi de Bohême venoient de pénétrer dans le Feltrin & lui avoient enlevé Feltré & Belluno. Peu de jours après Bresse fut obligé de se rendre aux troupes de Visconti, & Bergame eut incontinent le même sort. Ainsi le Seigneur de Vérone, attaqué de toutes parts se voyoit réduit à être le triste spectateur de ses Etats mis au pillage

& de ses villes enlevées l'une après l'autre. La multitude de ses pertes ne diminua rien de son obstination. Le Sénat de Venise lui fit proposer une seconde fois les premieres conditions de paix. Il les rejetta avec autant de hauteur que si sa situation lui avoit permis d'espérer des triomphes. Il se persuada qu'en prolongeant la guerre, le tems pourroit lui fournir des occasions de se relever; que le pis qui pût lui arriver étoit de finir par la paix honteuse à laquelle on vouloit le contraindre; que si la fortune le mettoit si bas qu'il ne pût rien obtenir de mieux, il auroit du moins la gloire de n'avoir pas perdu courage vis-à-vis de tant d'ennemis, dont l'étonnante supériorité empêcheroit toujours que leur succès ne fût honorable. Comme l'hiver approchoit il se disposa à profiter du relâche de cette saison, pour bien recruter son armée & recevoir les renforts que Louis de Baviere lui avoit promis.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

La prise de Padoue mettoit le Sénat de Venise dans la nécessité d'exécuter la convention faite secrettement avec Marsile de Carrare. On ne voulut pas

An 1378.

La Seigneurie remet Padoue à Marsile de Carrare.

qu'il pût se plaindre de la moindre infidélité ou de la moindre lenteur à remplir cet engagement. On nomma trois Commissaires Marc Lauredan, Justinien Justiniani & André Morosini, qui eurent ordre de se transporter à Padoue pour délivrer solemnellement au nom de la République à Marsile de Carrare la propriété utile & souveraine de cette ville & de son territoire. Les Commissaires y arriverent dans le courant de l'hiver; & ayant assemblé le peuple, Marc Lauredan chef de la commission harangua cette multitude. Il félicita les Padouans du bonheur qui venoit de les soustraire à la plus cruelle des tyrannies. Il les exhorta à célébrer à jamais ce jour mémorable auquel par l'autorité du Sénat & du consentement de ses collegues il remettoit leur ville à Marsile de Carrare, pour la gouverner avec la même autorité qu'il y avoit eüe précédemment. Il fit l'éloge de son caractere & de ses vertus, & leur montra dans le choix d'un si bon Maître l'attention de la Seigneurie à procurer leur félicité. Il leur recommanda en conséquence de recevoir pour leur Gouverneur & leur Prince ledit Marsile de

Carrare, de lui obéir dans tout ce qu'il ordonneroit pour la guerre & pour la paix, de jouir pleinement des consolations attachées à un gouvernement équitable, après avoir trop long-tems souffert les rigueurs d'un tyrannique joug.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Discours de Marc Lauredan à ce sujet.

Ensuite adressant la parole à Marsile lui-même : » C'est à vous, lui dit-» il, d'user avec sagesse & modération » de l'autorité que vous tenez de la » bienfaisance du Sénat. Je ne doute » point que donnant à l'utilité publi-» que la préférence qui lui est due sur » vos intérêts particuliers, vous ne » travailliez de tout votre pouvoir à » rendre heureux le peuple qui vous » est soumis ; & vous y réussirez aisé-» ment, si vous voulez prendre pour » modele nos coûtumes & nos loix. » Au reste n'oubliez jamais que cette » ville doit aux Vénitiens, d'avoir été » tirée deux fois de l'oppression, dans » l'espace de peu d'années. Que cela » vous engage par reconnoissance à » serrer les nœuds de l'amitié qui doit » l'unir à nous. Nous pouvions par le » droit de la guerre nous la conserver » assujettie ; mais la Seigneurie ambi-

FRANÇOIS DANDOLO, LII Doge de Venise.

» tionnant peu de dominer dans ce » continent a mieux aimé vous l'aban» donner ; afin que tout le monde sça» che qu'elle préfére à la gloire de » s'agrandir, le plaisir de satisfaire les » vœux d'un peuple qui lui est cher.

Joye des Padouans.

Ce discours fut reçu de tous les Padouans avec les transports de joye, que ne manque jamais d'exciter l'accomplissement d'un bonheur que l'on désiroit avec passion, & que l'on ne pouvoit gueres se promettre. Celui qui en parut le plus touché fut Marsile de Carrare, qui voyant ses droits rétablis & sa vengeance satisfaite, goûtoit toute la douceur d'un triomphe complet. Il se leva, & ayant salué profondément les Commissaires de la République il parla en ces termes : » Je » connois toute la grandeur du bien» fait dont la Seigneurie m'honore en » ce jour. J'en suis uniquement rede» vable à sa bienveillance, & jamais » ni moi ni les miens nous n'oublie» rons que les Vénitiens ont été les res» taurateurs de notre fortune, & que » leur faveur a fait renaître notre » prospérité. Je serois tout-à fait in» digne du pouvoir que la Républi-

Discours du nouveau Seigneur de Padoue.

» que me donne de sa pure grace, si » mon zéle pour ses intérêts souffroit » jamais de diminution, & si je ne » mettois pas au rang des devoirs de » ma reconnoissance, d'user de ses dons » d'une maniere qui honore sa protec- » tion & son choix. Oui, illustrissi- » mes Seigneurs, c'est de vous-même » que je veux emprunter le moyen de » remplir ma principale obligation en- » vers vous. La modération, la sagesse, » l'équité de votre Gouvernement, voi- » là le meilleur modele que je puisse » me proposer. En le suivant j'espere » que je pourrai convaincre tout l'u- » nivers que les Vénitiens ne se sont » point trompés en donnant leur con- » fiance à Marsile de Carrare.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Sage politique des Vénitiens.

Dès qu'il eut cessé de parler, les applaudissemens recommencerent avec encore plus d'unanimité & de fracas. En donnant au nouveau Prince les marques les plus éclatantes de zele & d'attachement, chacun exaltoit de tout son pouvoir le procédé généreux de la Seigneurie, donnoit mille bénédictions à ses Commissaires, s'épuisoit a mettre dans ses expressions une énergie relative au sentiment vif qu'on

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

avoit de son bonheur ; & ce jour fut pour Padoue un jour passé dans l'yvresse de la plus parfaite joye. Si les conquérans les plus avides de gloire avoient senti une seule fois combien il est doux de faire sur les peuples une pareille impression, il y a lieu de douter qu'ils pussent être sensibles à un autre genre de triomphe. Les Vénitiens ne consulterent en cela que les vûes d'une politique très-judicieuse & très-fine. En rendant Padoue à Marsile de Carrare, ils montroient une fidélité à leurs engagemens très-propre à mettre ce Seigneur dans leurs intérêts, & à leur assurer irrévocablement sa confiance ; ils gagnoient l'amitié de tous les Padouans, & leur faisoient perdre toute envie de renouveller contr'eux leurs anciennes entreprises ; ils manifestoient un désintéressement capable de prévenir les ombrages que leurs progrès dans ce continent auroient pu faire naître, parmi leurs alliés mêmes ; ils faisoient un traitement aux vaincus qui ne pouvoit que bien disposer en leur faveur tous les peuples qui leur restoient à vaincre ; ils se trouvoient ainsi plus en état que jamais d'ôter

toute ressource à leur ennemi, & de consommer contre lui la vengeance de la République.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Mort de Pierre Rozzi, les regrets qu'elle excite.

Un accident faillit à changer l'heureuse situation de leurs affaires. Pierre Rozzi faisoit le siége de Monsélice, place forte dans le Padouan ; & s'étant avancé un jour jusques sur la contrescarpe pour diriger une attaque, il y reçut un blessure mortelle. On l'emporta tout de suite à Padoue pour le faire traiter ; mais le mal étoit sans remede, & après beaucoup de soins & une courte espérance, il en mourut à la fleur de son âge ayant à peine trente-six ans. Tout ce qu'on peut donner de larmes à la perte d'un Général universellement estimé & chéri, fut prodigué à pleurer la mort de Pierre Rozzi. Jamais on ne vit si grande désolation dans une armée. Son habileté à laquelle il n'étoit pas échappé une seule faute, sa jeunesse qui donnoit les plus belles espérances pour l'avenir, l'heureux talent qu'il avoit de gagner le cœur des soldats & de se les attacher de maniere à en tirer plus de service que par toutes les rigueurs, ses nobles qualités exemptes du mélange

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

d'aucun vice, produisirent des regrêts qui parurent long-tems inconsolables.

Le commandement de l'armée est donné à son frere Roland.

La Seigneurie fut principalement occupée des suites que pouvoit avoir pour elle la perte d'un tel Général au commencement d'une campagne, & de la nécessité de le remplacer promptement. Pierre Rozzi avoit un frere nommé Roland, qui commandoit actuellement les troupes de Florence & faisoit le siége de Lucques. L'estime dûe à l'ainé qu'on venoit de perdre, fit présumer qu'on trouveroit d'équivalantes ressources dans le cadet qui jouissoit d'ailleurs d'une très-bonne réputation. On crut ne pouvoir mieux reconnoitre les services du mort qu'en faisant passer son emploi au survivant; & on espéra tout, d'un objet d'émulation aussi propre à l'exciter, que le désir de venger le sang de son frere & de se montrer digne de tenir sa place. Roland Rozzi apprenant les intentions de la Seigneurie à son égard, quitta le siége de Lucques, vint prendre le commandement de l'armée auquel il étoit appellé par le vœu des Vénitiens, & s'y conduisit si bien que l'ennemi

ne s'apperçut presque pas de la mort de Pierre Rozzi.

FRANÇOIS DANDOL, LII. Doge de Venise.

Exploits de Roland Rozzi.

Roland arriva devant Monsélice dont le siége étoit encore peu avancé. Sa présence en ranima les opérations. Il voulut d'abord signaler son ressentiment contre Mastin de l'Escale ; & s'étant mis à la tête d'un détachement, il se jetta dans le Véronois qu'il ravagea d'une maniere étrange ; il y fit un butin immense & mit le feu à tout ce qu'il ne put emporter. Mastin qui étoit dans Vérone osa en sortir avec des troupes pour arrêter ce ravage ; mais Roland tomba sur lui si à propos qu'il le battit & le mit en fuite. La vivacité & la promptitude de cette expédition fit beaucoup d'honneur à Roland, & lui mérita de la part des troupes un degré de confiance égal à celui dont son frere jouissoit. Ainsi il éprouva le bon effet de la maxime qui veut, qu'un Général nommé pour succeder à un homme célebre, cherche au plutôt les occasions de donner idée de lui-même par quelque action d'éclat.

Mort de Marsile de Carrare.

Tandis qu'on étoit au siége de Monsélice, Marsile de Carrare mourut à

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Padoue, n'ayant joui que quelques mois de ſon triomphe; & comme il ne laiſſoit point d'enfans, ſes droits & ſa fortune paſſerent à ſon frere Ubertin. La garniſon de Monſélice continuoit à faire une très-belle défenſe. Ubertin de Carrare trouva moyen d'en corrompre le Commandant; la place capitula, & peu de jours après la citadelle fut auſſi rendue.

Nouvelle trahiſon faite au Seigneur de Vérone.

Maſtin de l'Eſcale étoit déſeſperé du délabrement de ſes affaires. Il ſe voyoit à la veille de perdre tous ſes Etats, & éprouvoit tous les jours tant de trahiſons, qu'il ne ſçavoit plus à qui donner ſa confiance. La tromperie des Carrares lui avoit été extrêmement ſenſible. Il découvrit dans ce même tems un nouveau complot tramé contre lui, par un homme que ſon caractere & ſa naiſſance ſembloient mettre à l'abri de tout ſoupçon. Barthélemi de l'Eſcale, Evêque de Vérone & ſon couſin germain, traitoit avec les Vénitiens pour leur livrer Vérone, comme les Carrares leur avoient livré Padoue; & pour y réuſſir plus aiſément, ſon projet étoit de tendre des piéges au Tyran,

de le ſurprendre & de le tuer. Il falloit que Maſtin ſe fût rendu prodigieuſement odieux, pour diſpoſer ſes plus proches parens à lui faire des trahiſons pareilles.. L'Evêque qui ne rougiſſoit pas de s'écarter à ce point des devoirs preſcrits par les liens du ſang, & ſur-tout par la ſainteté de ſon état, conduiſit ſon intrigue fort imprudemment. Il parla aux gens de la ville ſans diſcernement & ſans diſcrétion. Quelques unes de ſes paroles furent rendues à Maſtin de l'Eſcale, qui tout ſoupçonneux qu'il étoit, ne put d'abord ajouter foi à un rapport ſi dépourvû de vraiſemblance. Mais ayant intercepté des lettres adreſſées à ſon perfide couſin, il eut la preuve complette du fait. Cette découverte le mit dans la plus grande fureur, & lui fit prendre la réſolution de prévenir le traitre qui méditoit ſa mort. Paſſant donc un jour devant le Palais Epiſcopal, il apperçut l'Evêque dans le veſtibule, il y courut, ſe jetta ſur lui tout écumant de rage, le perça de pluſieurs coups d'épée, & le laiſſa mort ſur la place.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

Action du Seigneur de Vérone qui acheve de le perdre.

Cette action étoit horrible ; & quoique l'Evêque fût tres-coupable, cette maniere de s'en défaire sans autre forme de procès acheva d'irriter les esprits contre le Seigneur de Vérone, & produisit une défection presque générale dans ses Etats. Rien ne lui réussissoit. Il voulut tenter une entreprise sur Montagnara dans le Padouan. Il détacha pour cela quatre cens chevaux qui devoient donner le change à l'ennemi, & l'amuser par des feintes pour tomber ensuite sur cette ville lorsqu'on s'y attendroit le moins. Les Vénitiens qui avoient pour espions tous les habitans du Pays, furent bientôt instruits de son dessein. André Morosini, l'un des Provéditeurs Généraux de l'armée, prit avec lui cinq cens cavaliers, & alla se mettre en embuscade auprès d'Est où la petite troupe du Seigneur de Vérone devoit passer. Dès qu'elle fut bien engagée dans le défilé, Morosini la fit charger en tête & en queue. L'ennemi surpris ne songea pas même à se défendre, & pris la fuite en déroute. Des quatre cens hommes il y en eut plusieurs de

tués & deux cens de pris, le reste se sauva à Vérone en désordre. La ville de Vicence venoit d'être investie par Roland Rozzi, qui avoit déja emporté les fauxbourgs & qui pressoit vivement le corps de la place. D'un autre côté le Pape Benoît XII, successeur de Jean XXII, informé de l'assassinat commis dans la personne de l'Evêque de Vérone, menaçoit d'en poursuivre rigoureusement les auteurs ; de sorte que Mastin de l'Escale voyoit le nombre de ses ennemis croître de jour en jour, & étoit au moment d'essuyer les derniers coups de foudre qui devoient l'écraser.

François Dandolo, LII Doge de Venise.

Une extrêmité si pressante le détermina enfin à demander la paix, & à consentir à toutes les conditions qu'on voudroit, pour sauver quelques débris de sa fortune. La Seigneurie écouta volontiers les propositions qui lui furent faites de sa part ; mais ses armes avoient eu trop de succès pour ne rien ajoûter à ses premieres conditions. Elle avoit des alliés à satisfaire & un dédommagement à prétendre pour les frais de la guerre. Elle proposa donc

Il demande la paix à tout prix.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

les articles suivans : que Feltré, Belluno, Cénéda & leurs territoires resteroient à Charles fils de Jean Roi de Bohême qui les avoit possédés ci-devant; que Padoue & tout le Padouan resteroient aux Seigneurs de Carrare; que les Visconti auroient pour eux Bergame, Bresse & leurs territoires; que les Florentins garderoient les quatre villes du Lucquois dont ils s'étoient emparés; & qu'on céderoit aux Vénitiens Trévise, Castrombaldo, Bassano & toute la Marche Trévisane. C'étoit agir en vainqueur & dépouiller le vaincu à peu de choses près. On ne lui laissoit presque que le Vicentin & le Véronois, & on croyoit encore lui faire grace. Mastin de l'Escale réduit aux derniers abois, signa ces articles en frémissant. Aussi-tôt les hostilités cesserent; on rendit la liberté à Albert son frere qui étoit resté jusques-là prisonnier à Venise, & chacun se mit en possession des terres qui lui étoient échues en partage.

Il est presque dépouillé de ses Etats.

Le sort du Seigneur de Vérone dans cette guerre est un exemple que l'on peut citer pour apprendre aux Princes

combien il leur importe en dominant ſur les têtes, de ménager les cœurs ; & que leur ruine eſt attachée aux préſomptions que leur inſpire leur puiſſance & aux abus qu'ils font de leur autorité. Les Florentins furent peu contens de cette paix. Ils auroient voulu qu'on leur fît céder la ville de Lucques, & ne goutoient qu'imparfaitement le plaiſir de dominer dans une partie du Lucquois, tandis qu'ils n'avoient pas la Capitale. Mais il eſt ordinaire dans les traités de paix, que l'allié le plus puiſſant faſſe la loi aux alliés plus foibles ; & qu'il prétende avoir rempli toute bienſéance, lorſqu'il leur a procuré non la ſatisfaction qu'ils croyoient néceſſaire, mais celle qu'il juge lui-même ſuffiſante.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Veniſe.

Rolle glorieux que joue la Seigneurie dans cette guerre.

La Seigneurie joua le premier rôle dans cette négociation comme elle avoit eu la principale part à cette guerre. Les autres n'avoient été juſques-là que des auxiliaires qui recevoient l'ordre d'elle ; ils ne parurent dans cette occaſion que des protégés dont elle arbitroit les intérêts. Veniſe vit dans ſon ſein tout-à-la fois juſqu'à

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

ſoixante Envoyés de différens petits Etats d'Italie, qui après avoir reçu d'elle des inſtructions pour la guerre, en obtinrent encore des arrangemens pour la paix. La République avoit d'abord affecté de ne rien prétendre dans le continent; mais le prétexte de ſe dédommager des frais de la guerre, couvroit les vues d'agrandiſſement qu'elle commença à diriger de ce côté là, & que tant de ſuccès lui firent naître. Elle donna à Ubertin de Carrare Caſtrombaldo & Baſſano, pour reconnoître toujours plus pleinement les obligations qu'elle avoit aux Seigneur de cette Maiſon. Elle retint Tréviſe & une partie de la Marche Tréviſane, comme une porte ouverte à des entrepriſes, que ſon bonheur pouvoit rendre plus conſidérables avec le tems.

An 1339.

Maſtin de l'Eſcale obligé de s'humilier devant le Pape.

Maſtin de l'Eſcale n'en fut pas quitte pour avoir perdu la meilleure partie de ſes Etats; il avoit encore la colere du Pape à fléchir, au ſujet de l'aſſaſſinat de l'Evêque de Vérone. Dans la malheureuſe ſituation où il ſe trouvoit, il n'étoit plus queſtion pour lui d'uſer

de fierté ; & il ne pouvoit trop faire de soumissions, pour éviter de nouvelles disgraces. Il prit le parti de s'humilier devant Benoît XII ; & pour le porter plus sûrement à la clémence, il lui offrit de le reconnoître pour son souverain Seigneur, de lui payer tribut & de tenir de lui ses Etats à foi & hommage. Cette proposition adoucit beaucoup le Pape. Non seulemenr il accepta son offre ; mais regardant l'Empire comme vacant, à cause que Louis de Baviere qui l'occupoit n'étoit pas encore reconcilié avec le Saint Siége, il confera à Mastin de l'Escale dans le Véronois & le Vicentin la qualité de Vicaire de l'Empire, par le droit qu'il croyoit avoir d'en administrer le temporel dans l'interregne. Le Seigneur de Vérone n'obtint cette faveur qu'après s'être fait relever des censures qu'il avoit encourues. Pour cela il fut obligé d'en passer par les épreuves les plus humiliantes. Le Pape exigea pour pénitence, que lui & Albertin de l'Escale son complice, iroient à pied en chemise & nue tête depuis la porte de la ville de Vérone jusqu'à

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

François Dandolo, LII. Doge de Venise.

l'Eglise Cathédrale, portant chacun à la main une torche allumée du poids de six livres, & en faisant porter devant eux cent autres du même poids; qu'ils arriveroient dans l'Eglise un Dimanche à l'heure de la grand'Messe, & qu'ils y demanderoient pardon de leur crime à haute voix; que dans les six mois ils offriroient dans cette Eglise une Image d'argent de la Sainte Vierge du poids de trente marcs, dix lampes d'argent de trois marcs chacune, avec obligation d'en entretenir le luminaire à perpétuité; qu'ils y fonderoient dans l'année six chapelles du revenu de vingt florins d'or; que le jour auquel l'Evêque avoit été tué, chacun des coupables nourriroit & vêtiroit vingt-quatre pauvres; qu'ils jeûneroient, leur vie durant, tous les vendredis; qu'enfin ils fourniroient vingt chevaliers bien entretenus pour le passage de la Terre-Sainte. Mastin soutint assez courageusement le poids de tant d'adversités, & fit connoître par sa conduite, que l'affliction est de tous les maîtres celui, dont les leçons sont les plus nécessaires aux hommes vicieux.

Nouveau projet de Croisade.

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

On voit par un des articles de la pénitence du Seigneur de Vérone, qu'il étoit encore question d'une Croisade pour la délivrance de la Terre-Sainte. En effet les grands progrès des Turcs en Asie & les gémissemens des Chrétiens soumis à leur barbare joug, faisoient renouveller de tems en tems le beau projet, de réunir contre ces redoutables conquérans toutes les Puissances de la Chrétienté. Le jeune Andronic Paléologue, qui occupoit le Trône de Constantinople, étoit plus interessé que tout autre, à former cette ligue générale, & cherchoit à échauffer le zéle de tout l'Occident en présentant au Pape l'appas ordinaire, c'est-à-dire, en lui faisant envisager comme prochaine, l'espérance de voir les Grecs réunis de communion avec les Latins. Un Noble Vénitien nommé Etienne Dandolo, de la famille du Doge regnant, étoit venu exprès à Avignon de la part d'Andronic, pour manifester à Benoît XII le désir qu'avoient tous les Grecs de rentrer en grace avec le saint Siége, ayant charge de lui dire qu'ils étoient prêts d'entrer en traité sur ce sujet, & d'a-

FRANÇOIS DANDOLO, LII. Doge de Venise.

bandonner leurs erreurs. Les divisions de l'Occident empêcherent qu'on n'accordât aux Grecs les secours qu'ils demandoient, & dèsqu'ils virent qu'on ne se disposoit pas à les secourir, toutes leurs bonnes intentions s'évanouirent.

Mort de François Dandolo.

Son successeur.

Le Doge Fançois Dandolo mourut cette année 1359 le premier novembre. Son gouvernement fut très-glorieux par les avantages multipliés de la derniere guerre. Il ne l'avoit pas conseillée ; mais il eut beaucoup de part à ses succès, par son attention à embrasser tous les moyens possibles d'en rendre les opérations promptes & la conclusion heureuse. Il se montra en cela digne héritier du nom du fameux Henri Dandolo, le plus illustre de ses prédécesseurs & de ses ancêtres. Son corps fut porté dans l'Eglise des Freres Mineurs, où sa famille avoit sa sépulture. *

* Voici l'Epitaphe que l'on mit sur son tombeau.

Laudibus innumeris meritisque patentibus iste
Franciscus virtute nitens, clarissima proles

On elut pour lui ſuccéder Barthélemi Gradonico âgé de ſoixante & ſix ans, qui employé depuis long-tems dans les Magiſtratures étoit alors Procurateur de ſaint Marc. Son opulence, dont il uſoit noblement en homme magnifique & libéral, ſon caractere plein de douceur & de bonté, ſa prudence & ſa diſcrétion dans les affaires, furent les motifs qui déterminerent les ſuffrages en ſa faveur. Il gouverna très-pacifiquement. Le ſeul acte d'autorité émané de ſa part durant ſon Dogat qui fut très court, c'eſt le par-

BARTHELEMI GRADONICO, LIII Doge de Veniſe.

Dandula quem genuit, patriæ venerabilis hujus
Dux fuit illuſtris, qui libertatis amator
Edomuit faſtus tumidos & vincla reſolvit.
Marchia quæ dudùm nimiùm quoque preſſa jacebat
Terviſina quidem, vicinaque caſtra ſalinis
Attentata ruit claré dùm rexit habenas.
Hic Venetûm patriam hoſti magis eſſe timendam
Fecit; at undeno ſolii præſignis in anno
Deceſſit fœlix: Domini tunc mille trécentos
Ter denoſque novem Phœbus devolverat annos,
Lux que Novembris erat cunctis celeberrima Divis.

BARTHE'LEMI GRADONICO, LIII. Doge de Venise.

ti qu'il prit de nommer des Gouverneurs particuliers pour les villes de Poveia, de Palestine, de Malamouco, de Torcello, qui avant lui étoient sous la dépendance immédiate du Doge.

An 1350.

Les Anglois sollicitent la Seigneurie contre la France.

Dans ce tems-là Edouard III regnoit en Angleterre. Ambitieux à l'excès il osa prétendre à la Couronne de France par le droit de sa mere, affectant d'ignorer ou de révoquer en doute la loi particuliere à cette Monarchie, qui exclut les femmes de la succession au Trône. Il venoit de prendre avec beaucoup de hardiesse le nom de Roi de France; & pour en acquérir pleinement les droits, il avoit donné commencement à une guerre dont les flammes trop long-tems persévérantes, ont eu peine à s'éteindre dans des torrens de sang qu'il en a coûté aux deux nations; une guerre qui après avoir longuement épuisé l'Angleterre, & mis plus d'une fois la France aux abois, a laissé parmi les deux peuples des traces qu'on retrouve encore, dans leur mutuelle & constante opposition. Edouard cherchant par-tout des alliés

liées contre Philippe de Valois envoya une ſolemnelle ambaſſade à Veniſe, eſpérant que comme Gênes étoit ouvertement dans les intérêts de ſon ennemi, la ſeule émulation de partis détermineroit les Vénitiens à favoriſer ſes prétentions.

BARTHELEMI GRADENICO. LIII. Doge de Veniſe.

Les Ambaſſadeurs ayant obtenu audience de la Seigneurie, firent de grands éloges de leur Roi, & éclaterent en invectives contre Philippe, qu'ils accuſerent d'avoir empiété de toute maniere ſur les droits de leur Maître. Ils demanderent que la République voulût bien accorder à l'Angleterre quarante galeres, en offrant de la part d'Edouard de fournir tout ce qui ſeroit néceſſaire à leur entretien, & de payer en outre tous les frais de leur équipement. Ils ajouterent de grandes promeſſes de faveur & de protection pour le commerce de la République dans tous les lieux ſoumis à la domination Angloiſe. Les Vénitiens étoient trop habiles pour ſe mêler dans une querelle ſi indifférente à leurs vrais intérêts; dont l'engagement, s'ils y prenoient part, ne

Sageſſe des Vénitiens dans cette occaſion

BARTHE'LIMI GRADONICO, LIII. Doge de Venise.

pouvoit que leur être à charge; dont le dénouement quel qu'il pût être ne leur laissoit aucun solide avantage à espérer. Après une longue délibération dans le Sénat, où l'affaire fut discutée mûrement, on chargea le Doge de répondre aux Ambassadeurs d'Edouard, que la Seigneurie respectueusement attachée aux deux Rois, voyoit avec beaucoup de regret leur discorda, & conjuroit instamment le Dieu de la paix, de les détourner l'un & l'autre d'une guerre si contraire à la tranquillité de l'Europe & au bien général de la Chrétienté; qu'il lui étoit impossible d'accorder la demande du Roi Edouard, parce qu'elle avoit besoin de toutes ses forces maritimes pour s'opposer aux Turcs, dans un tems où leurs courses continuelles sur mer, menaçoient d'ôter aux Chrétiens toute liberté de navigation; qu'elle espéroit que le Roi d'Angleterre ne s'offenseroit point d'un refus fondé sur une nécessité si évidente, & qu'elle le prioit de n'en être pas moins persuadé de l'empressement avec lequel les Vénitiens saisiroient toujours les occa-

ſions de lui marquer leur zéle. Les Ambaſſadeurs ſe retirerent avec cette réponſe peu ſatisfaiſante ; elle étoit la ſuite du ſage ſiſtême que la République s'étoit fait, & que toute nation devroit ſuivre, de n'entrer dans aucune guerre indifférente à ſa conſervation ou à ſa proſpérité.

BARTHE'LEMI GRADONICO, L II. Doge de Veniſe.

An 1241.

Nouvelle révolte en Candie.

La Seigneurie eut bientôt un nouveau ſujet de s'applaudir d'avoir évité un engagement, qui n'auroit ſervi qu'à éloigner ſes forces des lieux où elles lui étoient néceſſaires pour ſes propres beſoins. Les Candiots après une longue tranquillité, manifeſterent cette année leur ancien penchant à la révolte. On apprit que tout étoit en déſordre dans cette Iſle ; que les Principaux d'entre les Grecs, ſans autre motif que leur inquiétude & leur oppoſition au joug Vénitien, avoient pris les armes; qu'ils s'étoient cantonnés dans les montagnes, & qu'ils n'en ſortoient que pour commettre toute ſorte de meurtres & de brigandages. Cette nouvelle affligea le Sénat qui s'étoit flatté d'avoir mis ces Inſulaires hors d'état de remuer. Il réſolut de fai-

BARTHE'LEMI GRADONICO, LIII. Doge de Venise.

re transporter au plûtôt dans l'Isle un gros Corps d'infanterie, & choisit pour le commander trois de ses plus fameux Guerriers, Nicolas Falier, Justinien Justiniani & André Morosini. Les ordres qu'il leur donna furent séveres, parce qu'on vouloit dompter une fois pour toutes par la terreur, ce Peuple qu'aucune modération n'avoit pu rendre traitable. Heureusement il y avoit alors dans le port une grande flotte marchande toute prête à partir pour l'Isle de Chypre. Pour éviter les longueurs d'un armement, on distribua les troupes sur ces vaisseaux qui les passerent en Candie.

Punition des rebelles Candiots.

Aussitôt après le débarquement les trois Généraux séparerent leur armée en trois divisions, que chacun d'eux fit agir séparément. Leur premier objet fut de s'opposer aux efforts des Rebelles, d'oter à leurs partis toute liberté de se répandre ; & en peu de tems ils les eurent serrés de si près qu'il ne leur fut plus possible de s'écarter sans être pris, & on en massacroit tout autant qu'on en prenoit. Les Généraux ne s'en tinrent pas là ; ils firent

publier une proclamation par laquelle ils promettoient récompense à tous ceux qui leur ameneroient des Rebelles vifs ou morts. Cette conduite qui ôtoit toute espérance aux Candiots révoltés, les réduisit à la derniere extrémité. Retranchés dans leurs montagnes sans oser faire un pas hors de leurs retranchemens, ils y souffrirent tous les maux inséparables d'un défaut total de subsistances. Les Généraux auroient pu les y laisser mourir de faim; mais ils voulurent par des mouvemens plus hardis, en imposer à cette Nation remuante, & lui montrer qu'ils avoient à faire à des Maîtres capables de surmonter les plus grands obstacles, pour punir la désobéissance. Ils entreprirent de forcer les Rebelles dans leurs retranchemens. Chacun d'eux se mit à la tête de sa division, pour les attaquer tout à la fois par trois endroits différens. L'attaque fut meurtriere, & Nicolas Falier l'un des trois Généraux y périt, mais les retranchemens furent forcés, le plus grand nombre des Rebelles fut passé au fil de l'épée, peu se sauverent; on amena

BARTHELEMI GRADENICO, LIII Doge de Venise.

BARTHÉLEMI GRADONICO, LIII. Doge de Venise.

prisonniers les Chefs, dont les uns furent pendus & les autres noyés dans la mer. Cette terrible exécution remplit toute l'Isle d'épouvante. Chacun tremblant pour soi, affecta non seulement la plus tranquille soumission, mais un excès d'attachement & de zele pour la domination Vénitienne. Les Généraux Justiniani & Morosini resterent dans l'Isle jusqu'au commen-

An 1342.

cement de l'année suivante, & après avoir mis bon ordre à tout, ne jugeant plus que leur présence fût nécessaire, ils revinrent à Venise calmer les allarmes du Sénat.

Mort du Doge Barthélemi Gradonico.

Le reste du Dogat de Barthélemi Gradonico se passa en paix. Il mourut le vingt-huit Décembre de la même année ; & fut peu regretté parce que durant tout son regne, il y eut à Venise une grande cherté de vivres : soit que cela fût occasionné par la disette des pays d'où cette ville tiroit ses approvisionnemens: soit qu'en effet il n'eût pas pour cet objet important toute la vigilance & toute l'activité nécessaire. Le peuple toujours porté à rendre ceux qui le gouver-

nent responsables des incommodités qu'il souffre, lui voulut beaucoup de mal de ne l'avoir pas entretenu dans l'abondance. Il avoit près de quatre-vingts ans lorsqu'il mourut. On l'inhuma dans l'église de saint Marc.

BARTHELEMI GRADONICO, LIII. Doge de Venise.

An 1343.

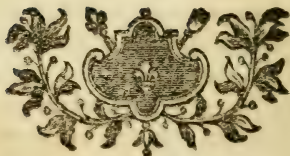
Election d'André Dandolo, premier historien de Venise.

Son successeur fut le célebre André Dandolo, homme de beaucoup d'esprit, grand Littérateur, le premier des nobles Vénitiens qui ait eu rang parmi les Docteurs, l'un des plus sçavans hommes de son siecle, & le premier Historien de sa nation. Il a laissé à la postérité une chronique qui est le plus ancien & le meilleur monument que nous ayons de l'Histoire de Venise. Son mérite supérieur le fit parvenir de bonne heure aux grandes places de l'Etat. Il fut Procurateur de saint Marc dès l'âge de vingt-quatre ans, & il n'en avoit que trente-six lorsqu'on l'éleva sur le trône Ducal: faveur remarquable dans un tems où l'usage avoit déjà prévalu, de ne conférer cette éminente dignité, qu'à des sujets d'un âge avancé & d'une maturité consommée. Son regne fut fécond en grands évenemens; mais il

BARTHE'LEMI GRADONICO, LIII. Doge de Venise.

fut l'époque d'un fâcheux renouvellement de guerre entre Gênes & Venise, qui devint la source de bien des calamités. C'est cette guerre malheureusement recommencée, qui après quelques interruptions devoit un jour mettre la Seigneurie à deux doigts de sa perte.

Fin du Livre onzieme.



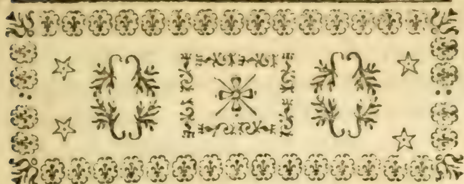
SOMMAIRE
DU LIVRE DOUZIEME.

Projet de Croiſade contre les Turcs. Sage conduite du Pape Clément VI. Les Vénitiens font un grand armement. Entrepriſe ſur la ville de Smyrne. Utilité de cette entrepriſe. La flotte Chrétienne arrive devant Smyrne. Priſe de la ville de Smyrne. Morbaſſan, Général des Turcs, veut enlever Smyrne aux Chrétiens. Brave conduite de Pierre Zéno, Général Vénitien. Morbaſſan arrive devant Smyrne. Il leve le ſiége de Smyrne. Les Chrétiens ſont ſurpris & attaqués. Ils ſe défendent avec le plus grand courage, & ſont vaincus. Conſternation des Chrétiens dans Smyrne. Accuſation contre les Vénitiens. Le Dauphin Humbert va à Smyrne en qualité de Général des Troupes du Pape. Le Dauphin eſt obligé d'abandonner Smyrne. Accord des Vénitiens avec les Turcs. Ils obtiennent de Clément VI la permiſſion de com-

mercer avec les Infideles. Nouvelle rébellion de Zara. Les Vénitiens assiégent Zara. Le Roi de Hongrie vient au secours de cette place. Il attaque les Vénitiens, est battu & se retire. Prise de la ville de Zara par les Vénitiens. Violent tremblement de terre à Venise. Histoire & aventures de Nicolas Rienzi Tribun de Rome. Audace de Rienzi. Fin de cet Aventurier. Peste générale en Italie. Venise en est extraordinairement affligée. Soins d'André Dandolo pour repeupler Venise. Crainte qu'on a du Roi de Hongrie. La guerre se rallume entre les Génois & les Vénitiens. Prétentions injustes des Génois. Embarras où cette guerre met les Vénitiens. Grand armement que l'on fait à Venise. Grand combat naval sur les côtes de Negrepont. Victoire des Vénitiens sur les Génois. La flotte Vénitienne arrive devant Péra. Elle revient à Venise. Les Génois prennent la ville de Negrepont. Ligue formée par les Vénitiens contre les Génois. Grand armement que l'on fait à Venise. Rendez-

vous des flottes de Venise & d'Arragon sur les côtes de Sicile. Et les sont dissipées par une violente tempête. La flotte Génoise arrive devant Negrepont. Projets de campagne du Général Pisani. Négociation de l'Empereur Jean Cantaculene avec le Pape pour la réunion des deux Eglises. La flotte de Venise ne peut rien entreprendre. Elle se rend à Constantinople. Grand combat naval dans le détroit de Constantinople ; il dure toute la nuit. La flotte Vénitienne est battue. Douleur & consternation des Vénitiens en apprenant cette nouvelle. On renforce la flotte de Venise. Les Génois entrent dans le golfe de Venise. Grand armement que l'on fait à Gênes. Flotte Génoise battue par les Vénitiens joints aux Arragonois. Barbarie incroyable des vainqueurs. Désolation des Génois. Ils se donnent par désespoir à l'Archevêque de Milan. Ce Prélat très-ambitieux les prend sous sa protection. Ce qu'on pense à Venise de cette révolution. Les Génois arment des Navires & entrent dans le golfe de

Venise. Le Général Pisani va à la rencontre de leur flotte. Allarme dans Venise à cause du voisinage des Génois. La Seigneurie cherche de l'appui & des alliés. Mort d'André Dandolo. Son caractere.



HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

LIVRE DOUZIEME.



IEN n'eſt plus dangereux pour un Etat floriſſant que de ſe livrer à une folle animoſité contre une nation rivale. Les guerres que l'on entreprend par ce motif, ſont toujours pouſſées plus loin qu'il ne faut ; parce qu'on y conſulte bien moins l'utilité des affaires que l'émulation du point d'honneur. On a une délicateſſe qui s'irrite des bleſſures les plus légeres, comme ſi c'étoient autant de profondes & mortelles playes. On montre une fierté qui regarde comme un aviliſſement

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

de sacrifier à son ennemi des prétentions, & de ne point lui ôter tout équilible dans la concurrence. On agit vis-à-vis de lui avec une précipitation aussi peu scrupuleuse sur les principes, que peu attentive aux conséquences. La passion commande, la témérité exécute, des malheurs surviennent : on est comme ces joueurs que la perte éguillonne, & qui voulant sans cesse réparer les disgraces du sort, finissent par en éprouver toutes les rigueurs. Nous allons voir bientôt les Vénitiens rompre toutes les barrieres qui tenoient captive leur animosité contre les Génois. Cet acharnement nous fournira encore bien des scenes tragiques ; & nous ne les verrons cesser, que lorsque les deux Etats seront avertis de leur follie, par leur épuisement réciproque.

Projet de Croisade contre les Turcs.

A peine André Dandolo fut-il en possession du Dogat, qu'on renouvella avec plus d'ardeur que jamais dans tout l'Occident, l'ancien projet de Croisade contre les Turcs. Clément VI venoit de succéder à Bénoit XII, & ayant encore plus de zele que son prédécesseur pour s'opposer aux progrès

dangereux de cette nation infidelle, il ne se vit pas plûtôt sur le Siége Pontifical, qu'il se donna les plus grands mouvemens pour faire concourir à cet objet toutes les Puissances. Clément qui auroit fort desiré une réunion générale, eut la sagesse de ne compter que sur ceux des Princes, qui avoient un intérêt direct à empêcher des conquêtes qui les menaçoient de subir bientôt le joug Ottoman. Il s'adressa au Roi de Chypre Hugues de Lusignan, & au grand Maître des Hospitaliers établis à Rhodes, depuis la chûte du Royaume de Jérusalem. Ces deux Puissances très-exposées aux pirateries des Turcs, entrerent avec beaucoup de joye dans les vûes du Pape. Il n'eut pas plus de peine à engager dans cette ligue la République de Venise, qui avoit déjà offert dans une précedente occasion de joindre ses forces à celles des Croisés. Clément ayant formé cette triple alliance publia une Bulle pour la Croisade, adressée à tous les Evêques de la Chrétienté. Mais tandis qu'il engageoit toutes les nations à fournir des troupes & de l'argent pour

ANDRÉ DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

le succès de la bonne œuvre, il ne voulut pas en être quitte lui-même pour de simples indulgences, dont la plus large distribution pouvoit toucher d'autant moins, que c'étoit une prodigalité sans frais. Il fit armer quatre galeres aux dépens de la Chambre apostolique, dont il donna le commandement à un habile Génois, nommé Martin Zacharie. Au moyen de ce contingent, il se constitua Chef de la ligue sainte, & nomma pour diriger l'entreprise en qualité de Légat Henri, Patriarche Latin de Constantinople. Car quoique cette ville Impériale ne fût plus depuis longtems au pouvoir des Latins, les Papes s'étoient maintenus dans l'usage d'en conférer le titre Patriarchal à un de leurs Prélats : titre aussi vain en lui-même, que celui d'Empereur d'Orient porté avec beaucoup d'affectation par toute la postérité de Baudouin II.

Sage conduite du Pape Clément VI.

Clément VI eut encore le bon sens de ne donner aucune influence sur cette entreprise à Jean Paléologue, Empereur Grec. Ce Prince étoit personnellement intéressé à abattre la

Andre' Dandolo, LIV. Doge de Venise.

Puissance des Turcs, & son Conseil, pour y faire concourir les Latins, mettoit toujours en avant la réunion des deux Eglises, artifice trop usé pour trouver désormais des dupes. Le Pape laissa les Grecs à l'écart, & répondant à leurs avances avec une froideur convenable à leur mauvaise foi, il voulut seulement éviter que sa Croisade ne rencontrât de leur part des obstacles. Il défendit séverement de faire sur leurs terres aucune hostilité sous quelque prétexte que ce pût être; & ne voulant ni de leurs conseils, ni de leurs secours, il se contenta de faire agir conjointement avec ses troupes, celles de Rhodes, de Chypre & de Venise. Il assigna l'Isle de Négrepont pour le lieu du rendez-vous, & le premier novembre de la présente année 1343 pour le terme du départ.

Les Vénitiens font un grand armement.

Les Vénitiens furent exacts à tenir leur armement prêt au tems marqué. Leur flotte composée de plusieurs galeres & bâtimens de transport, sous les ordres de Pierre Zéno habile Général, mit à la voile dès le mois de novembre, & se rendit à Négrepont dont les Turcs faisoient actuellement le sié-

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

ge. Les Chrétiens de l'Isle avoient déjà beaucoup souffert du dommage causé sur leurs terres par les partis de l'armée Infidelle. La ville de Négrepont commençoit à manquer de vivres, & n'avoit presque plus de ressource, que dans son horreur extrême pour le joug Ottoman; lorsque les habitans du haut de leurs tours apperçurent la flotte Vénitienne dans l'éloignement. Les grands éclats de leur joye firent comprendre aux Turcs, que ce qu'ils appercevoient eux-mêmes en pleine mer, étoit un secours envoyé pour la dévrance de la ville. Ils ne l'attendirent pas, & ayant levé le siége tout au plus vîte, ils se rembarquerent & se retirerent à Smyrne.

Toute la flotte parut l'instant d'après dans la rade de Négrepont; & sa présence fit sur les malheureux habitans de cette Isle, l'impression que fait sur un malade, une premiere cessation de tout danger, après bien des jours de crise & d'allarme. Les galeres du Pape, les secours du grand Maître de Rhodes & du Roi de Chypre arriverent successivement. Lorsque tout fut réuni,

An 1344. on tint conseil de guerre pour arranger

le plan des opérations. Pierre Zéno Général des Vénitiens, & Martin Zacharie qui commandoient les Galeres du Pape, proposerent d'aller directement à Smyrne, & de s'en emparer. Ce qui les engageoit à opiner de la sorte, c'est que la ville de Smyrne, l'un des meilleurs ports de l'Archipel pour le commerce, depuis que les Turcs s'en étoient rendus maîtres, étoit devenue presque inaccessible aux négocians Chrétiens, par les vexations & les avanies que ces barbares faisoient à tout ce qui n'étoit pas Musulman. Les Vénitiens qui avant ce tems-là y trafiquoient avec avantage, ne pouvoient plus y paroître sans être fatigués de visites incommodes & chargés de droits excessifs. Il en étoit de même des Génois; & Martin Zacharie qui faisoit un gros commerce dans le Levant, avoit plusieurs fois éprouvé cette rigueur, dont les Infideles usoient sans ménagement à l'égard de tous les Chrétiens.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Entreprise sur la ville de Smyrne.

De plus, la ville de Smyrne étoit un poste de la plus grande conséquence pour les Turcs établis en Natolie. Outre que c'étoit la principale & la plus grande ville du canton, sa situation

Utilité de de cette entreprise.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

avantageuse dans le fond d'un Golfe & sur le penchant d'une montagne assez roide, en faisoit pour eux un lieu de facile défense, & la commodité de son port tenoit la mer ouverte aux courses & aux pirateries de leurs brigantins. Ces raisons, & l'espérance en prenant Smyrne, de s'ouvrir une voye aisée à de grandes conquêtes sur les Turcs, & un passage assuré vers la Terre-Sainte, persuaderent le Légat, & l'expédition fut résolue. On prit du tems pour laisser reposer les troupes & les équipages. On fit de grands magasins de vivres : on se pourvut abondamment de toutes les choses nécessaires pour un siége de cette importance ; & enfin on fit voile vers Smyrne les derniers jours de Septembre de l'an 1344.

La flotte arrive devant Smyrne.

Toute la flotte arrivée à l'entrée du golfe de Smyrne, s'y arrêta quelque tems pour dresser les machines & faire les dispositions de l'attaque. Pierre Zéno & Martin Zacharie en devoient avoir la principale direction, comme étant ceux de tous les Généraux dont la réputation & la capacité inspiroient plus de confiance. Lorsque tout fut

prêt, la flotte s'avança vers le port en ordre de bataille. Les galeres Vénitiennes plus accoutumées à ces ſortes de manœuvres, faiſoient l'avant garde, & s'étant approchées tout contre l'eſtacade qui défendoit l'entrée du port, elles y donnerent un aſſaut très-vif. Les Turcs préparés à les bien recevoir, leur oppoſerent une réſiſtance ſi vigoureuſe, qu'après un combat long & ſanglant elles furent contraintes d'abandonner l'attaque & de ſe retirer. Ce premier échec ne rebuta point l'armée Chrétienne. Elle multiplia les aſſauts par terre & par mer ; elle les fit ſuccéder l'un à l'autre ſans relâche, & y montra tant d'ardeur & d'opiniâtreté que le vingt-huit Octobre la ville fut emportée. On fit main baſſe ſur tous les habitans : hommes, femmes, enfans, tout fut paſſé au fil de l'épée. Jamais on ne vit le zele agir avec tant de barbarie & de fureur : jamais tant de ſang ne fut répandu pour couronner la ſainte œuvre de la Croiſade. Dès que cet horrible maſſacre fut achevé, le premier ſoin du Légat fut de purifier les Moſquées, & d'y faire célebrer l'Office Divin. Enſuite on

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe.

Priſe de la ville de Smyrne.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

s'appliqua à mettre la place en bon état de défense, ne doutant pas que les Turcs ne vinssent bientôt en grand nombre faire les derniers efforts pour l'arracher des mains de leurs vainqueurs. On éleva des murs, on creusa des fossés. Ce travail fut conduit avec tant d'habileté & de diligence, qu'en peu de tems la ville fut mise à l'abri de toute insulte, & l'armée Chrétienne s'y trouva dans la plus grande sureté.

Morbassan Général des Turcs, veut enlever Smyrne aux Chrétiens.

Alors il vint à Smyrne des bâtimens de toutes parts qui y apportoient toute sorte de provisions & de secours. Le désir qu'on avoit dans tout l'Archipel de voir les Chrétiens maîtres à demeure d'une place si importante, inspiroit un empressement général à ne la laisser manquer d'aucune des choses qui pouvoient contribuer à la rendre imprenable. Cependant Mor bassan, Général des Infideles, assembloit une grande armée, pour venger par un carnage encore plus affreux, le sang de tant de Musulmans immolés à la fureur des Chrétiens. Tandis qu'il faisoit ces préparatifs menaçans, Pierre Zéno & Martin Zacharie ne vou-

Brave conduite de Pierre Zéno.

lurent point rester dans l'inaction. Zéno se mit à courir la mer avec ses galeres, il parcourut toute la côte de Natolie qu'il ravagea d'un bout à l'autre, faisant des captifs, brûlant les maisons, tuant tout ce qui lui résistoit. En revenant de cette course il apperçut cinq bâtimens Turcs en haute-mer. C'étoient des pirates qui venoient des côtes de Grece, & qui amenoient avec eux grand nombre d'esclaves de l'un & de l'autre sexe, avec un butin très-considérable. Zéno se mit à leur donner la chasse, & les ayant atteints, il fondit sur eux avec la rapidité d'un vautour. Les pirates voulurent se défendre, il les chargea & leur donna de si rudes coups de proue dans les flancs, que trois de leurs navires fracassés coulerent bas, sans qu'on pût en sauver un seul homme. Les deux autres se rendirent, & il les emmena à Smyrne. Martin Zacharie faisoit des courses de son côté & elles étoient suivies par-tout du même succès & du même ravage; de maniere que ces deux hommes étoient devenus le fléau des Infideles, qui trembloient à la seule prononciation de leur nom.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Morbaſſan arrive devant Smyrne.

L'armée de Morbaſſan, composée de trente-mille chevaux & d'une infanterie innombrable, ne tarda pas à ſe préſenter devant Smyrne, & d'établir autour de la Ville ſes quartiers, pour en faire le ſiége. Il employa tout le reſte de cette année à eſſayer contre elle des attaques, dont pas une ne lui réuſſit, par l'extraordinaire réſiſtance des Chrétiens. Pierre Zéno ne ceſſoit de faire des ſorties dans le camp ennemi, & d'ordinaire elles étoient ſuivies de beaucoup de déſordre pour les Infideles, du renverſement de leurs travaux, & d'un grand maſſacre de leur mónde. Morbaſſan rebuté du peu de progrès & des pertes continuelles qu'il faiſoit à ce ſiége, ſe retira au commencement de Janvier ſur les

An 1345. montagnes voiſines avec le gros de ſon armée, & ne laiſſa autour de la place qu'un nombre de troupes ſuffiſant, pour la tenir bloquée juſqu'au retour de la belle ſaiſon.

Morbaſſan leve le ſiége de Smyrne.

Cette retraite enfla prodigieuſement le courage des Chrétiens. Ils réſolurent de faire une nouvelle ſortie pour tâcher de rompre le blocus & de faire lever le ſiége entierement. Pier-

re

re Zéno & Martin Zacharie qui en avoient donné le conſeil, ſe mirent à la tête d'un gros détachement de la garniſon, tomberent vivement ſur les quartiers des Turcs, tuerent tout ce qui ne put leur échapper par la fuite, & étant maîtres du camp ils l'abandonnerent au pillage de leurs ſoldats. Cette action ſe paſſa le dix-ſept janvier au matin. Le Légat plein de joye de tant de ſuccès, voulut au milieu du camp même célebrer une Meſſe en action de graces. Le pillage & la dévotion abſorberent tellement la vigilance des ſoldats & des Généraux, que perſonne ne ſe tint en garde contre les accidens. Morbaſſan qui n'étoit pas éloigné, averti de la ſécurité préſomptueuſe des Chrétiens, fit marcher vers eux différens corps de troupes, pour les envelopper dans le camp où ils louoient Dieu de leur victoire. Ses ordres furent remplis avec autant de diligence que de concert. La premiere allarme qui fit connoître aux Chrétiens leur danger, le leur montra ſans reſſource, parce qu'ils ſe virent environnés de tous côtés par les brigades ennemies.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe.

Les Chrétiens ſont ſurpris & attaqués.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Ils se défendent avec le plus grand courage & sont vaincus.

Dans cette situation désespérée, ils s'animerent les uns les autres à vendre chérement leur vie, & à mourir au moins en braves gens. Pierre Zéno & Martin Zacharie rassemblent leur petite troupe ; & après avoir dit, que quelque pût être leur sort, ils auroient ou la victoire ou le martire, ils marchent droit à l'ennemi, pour s'ouvrir un passage au travers des bataillons Turcs. Le Légat lui-même prend le casque & l'épée, & se met à côté des deux Généraux. A peine ont-ils fait quelques pas en avant, qu'ils se trouverent arrêtés par un gros d'Infideles. Ils l'attaquent avec l'intrépidité la plus héroique. Zéno & Zacharie se jettent à corps perdu au milieu des Turcs, renversent les premiers rangs, frappent, tuent, assomment tout ce qui est autour d'eux. Le Légat les suit courageusement dans la mêlée, & tous trois ensemble sont comme trois foudres, dont tous les traits portent la terreur & la mort. Mais que peut la valeur contre le nombre ! En un instant ils sont couverts de blessures : déjà ils ne peuvent plus résister & n'ont plus que quelques gouttes de sang à répan-

dre; ils ſuccombent enfin & expirent ſous les coups d'une multitude de bras. Derriere eux Adolphe neveu & Maréchal du Roi de Chypre diſpute ſa vie avec fureur, mais il eſt accablé par le nombre. Fleur de Beaujeu, François de nation, à la tête des Chevaliers de Rhodes fait des prodiges de valeur, mais ils ſont malheureuſement enveloppés & périſſent l'un après l'autre. Le reſte des troupes Chrétiennes n'ayant plus de Chef, devient la proye de l'Infidele victorieux, plus de cinq cens reſtent morts ſur la place: quelques uns ſont aſſez heureux pour ſe dégager & ſe ſauvent à Smyrne précipitamment: les plus à plaindre ſont les priſonniers, qui après avoir eſſuyé de la part des Turcs les plus cruelles inſultes, ſont réſervés aux plus affreux tourmens: ces barbares ſe faiſant un horrible plaiſir d'exercer ſur eux leur inhumaine rage, en les écorchant tout viſs, ou en les brûlant à petit feu.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe.

La déſaſtreuſe fin de cette journée dont le commencement avoit été ſi brillant, répandit parmi les Chrétiens de Smyrne la plus exceſſive conſterna-

Conſternation des Chrétiens dans Smyrne.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

tion. Ils se hâterent d'en écrire au Pape pour lui demander de grands & prompts secours. En attendant ils se fortifierent de leur mieux, & se tinrent renfermés dans leurs murs sans oser en sortir. La République de Venise envoya une Ambassade à Avignon, pour prier Clément VI de ne point ralentir ses efforts, & de faire prêcher de nouveau la Croisade. Le Saint Pere ne fut point insensible aux gémissemens des Chrétiens de Smyrne qui lui tendoient les bras, & aux sollicitations des Vénitiens qui lui offroient l'appui de toutes leurs forces. Il fit prêcher la Croisade dans toute l'Europe, & on vit alors se renouveller dans une partie de l'Occident, l'ancienne ardeur des Chrétiens pour les guerres d'outre mer. Ils venoient par petites troupes à Venise, où on leur avoit promis qu'ils trouveroient toutes les commodités de l'embarquement; mais il y eut à ce sujet bien des plaintes. On accusa les Vénitiens d'avoir profité de la circonstance pour tirer un argent infini de tous ces bons Croisés, à qui ils faisoient payer très-cherement leur passage. On prétendit

Accusation contre les Vénitiens.

même qu'ils avoient commis à l'égard de plusieurs, les actions les plus contraires à la bonne foi. Mais si ce reproche est fondé, il ne peut affecter que la cupidité des particuliers, qui se prévaloient du besoin qu'on avoit de leurs bâtimens pour renchérir le prix du transport outre mesure; & il y auroit de l'injustice à en faire un crime au Gouvernement, dont les loix & les attentions les plus rigoureuses se trouvent souvent sans effet; parce qu'il y a toujours des gens habiles, qui sçavent dérober à sa vigilance ces furtives malversations.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Comme le Pape vouloit toujours concourir à cette entreprise en qualité de Chef, il chercha un Général digne de commander en son nom, & jetta les yeux sur Humbert second, Dauphin de Viennois, le même qui dans la suite céda le Dauphiné à Philippe de Valois Roi de France. Humbert accepta avec beaucoup de reconnoissance cet emploi, qui intéressoit la légéreté de son caractere. Il vint à Avignon recevoir des mains de Clément l'étendard de l'Eglise Romaine; il s'engagea à entretenir à ses dépens cent hommes d'armes, tant que la ligue dure-

Le Dauphin Humbert va à Smyrne en qualité de Général des troupes du Pape.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

roit, & se rendit tout de suite à Venise, pour s'y embarquer avec grand nombre d'autres Croisés. Ce Prince avoit plus de zele que de vraie capacité. Arrivé à Smyrne, il trouva des embarras au milieu desquels le plus habile homme auroit eu peine à prendre une résolution utile. La ville étoit toujours pressée au dehors par l'armée de Morbassan. Il y avoit au-dedans une affluence confuse de gens de tout pays & de toute condition accourus pour la défendre. Ils étoient tous remplis de bonne volonté; mais il n'y avoit parmi eux ni concert ni subordination. Le Dauphin de Viennois ne put jamais venir à bout de se donner une certaine autorité, ni d'établir aucune espece de discipline. On commença par de grands éloges de sa charité, on finit par un parfait mépris de ses lumieres. Sa conduite qui étoit plûtôt d'un foible Particulier que d'un grand Capitaine, dégouta tellement les Croisés, qu'il se retirerent presque tous l'un après l'autre. Il écrivit au Pape pour lui exposer le trouble de sa situation & lui demander ses ordres en conséquence. Clément VI qui étoit fort-

prudent, ſentit que les ſecours néceſſaires pour maintenir dans Smyrne une poignée de Chrétiens contre toute la puiſſance des Turcs, étoient au-deſſus de ſes forces. Il répondit au Dauphin en lui conſeillant de traiter avec les Infideles, & d'en tirer les meilleures conditions qu'il pourroit. Les Vénitiens eux-mêmes voyant que le Pape ſe refroidiſſoit, & ne voulant point porter eux-ſeuls toute la charge, ſe déterminerent à abandonner la partie. Ainſi dès l'année ſuivante cette Croiſade eut le dénouement de toutes les autres. Les Turcs en furent quitte pour la peur, le Dauphin revint avec peu de gloire, & tous les Confédérés y perdirent leurs frais.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe.

Le Dauphin eſt obligé d'abandonner Smirne.

Le ſeul avantage ſolide que les Vénitiens en retirerent, fut l'accord par lequel les Turcs s'obligerent à reſpecter déſormais leur Pavillon, à ne faire aucune inſulte à leurs Colonies, & à ne troubler en aucune maniere le commerce de leurs vaiſſeaux. Le Doge André Dandolo trés-appliqué à procurer le bien de ſa nation, voulut tâcher de tirer de cet accord toute l'utilité poſſible. Il propoſa de faire un

Accord des Vénitiens avec les Turcs.

An 1346

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

traité de commerce avec le Soudan d'Egypte : ses ports étant ceux de tout le Lévant où l'on pourroit exécuter les opérations de négoce les plus lucratives ; puisque c'étoit de-là qu'on tiroit des soyes & des épiceries pour tout l'Occident. Cette pensée parut extrêmement judicieuse au Sénat ; & sans perdre de tems on envoya vers le Soudan Nicolas Zanio avec la qualité d'Ambassadeur, pour obtenir de ce Prince, que l'entrée de ses ports d'Egypte & de Syrie fût libre aux vaisseaux Vénitiens ; qu'il fût permis à la Seigneurie d'envoyer un Consul, qui résideroit habituellement à Alexandrie, & qui ayant le caractere de Personne publique, veilleroit aux intérêts de ses négocians, auroit inspection sur leur conduite, & deviendroit garant de leur fidélité. Le Soudan à qui cette proposition ne pouvoit être qu'avantageuse, & qui ne poussoit pas l'antipathie de Religion jusqu'à s'interdire les profits qu'il pouvoit faire sur les Chrétiens, consentit très-volontiers à la demande de l'Ambassadeur de Venise. Il restoit une difficulté: c'est que tout projet de Croisade n'é-

tant pas encore évanoui, le préjugé commun faiſoit regarder comme illégitime pour des Chrétiens, tout commerce avec les Infideles. Quoique Dandolo connût tout l'aveuglement de ce ſcrupule, il voulut prévenir les clameurs & le ſcandale qui pouvoient réſulter de ſon intelligence avec le Soudan, & fit demander au Pape la permiſſion d'uſer de cette nouvelle liberté de commerce, durant l'intervalle de la treve qu'on venoit de conclure avec les Muſulmans.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe.

Heureuſement il avoit à faire à Clément VI, qui voyant les choſes avec des yeux moins prévenus que beaucoup de ſes prédéceſſeurs, ne trouva aucun inconvénient au projet du Doge, & accorda pour cinq ans la permiſſion qu'on lui demandoit: ſe réſervant ainſi le droit de refuſer la confirmation de ce privilége, au cas qu'il fût prouvé qu'on en eut abuſé. Ce trait prouve combien les Croiſades avoient donné d'étendue à l'autorité Pontificale: puiſque pour un ſimple traité de commerce avec les Infideles, les Vénitiens, de tous les hommes les moins eſclaves du préjugé du tems,

Ils obtiennent de Clément VI permiſſion de commercer avec les Infidelles.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Vénise.

n'oserent y procéder qu'avec l'agrément du saint Siége. Toute difficulté se trouvant donc levée, on fit partir une petite flotte pour Alexandrie, & on y envoya Pierre Justiniani pour y résider en qualité de Consul. On établit successivement des comptoirs dans les différens ports d'Egypte & de Syrie ; & ce fut alors que les Vénitiens commencerent ce riche commerce qui a versé durant tant d'années tout l'argent de l'Europe dans leur sein : il n'a cessé que depuis que d'autres nations ont trouvé le secret par un détour plus grand, de faire un transport moins dispendieux des Marchandises des Indes, qui jusques-là pour passer en Europe, n'avoient eu d'autre route à prendre que de la mer noire en Egypte, & de l'Egypte dans les mains des Vénitiens. André Dandolo qui fut l'auteur de cette circulation, rendit plus de service à sa patrie, que s'il avoit découvert ou transporté chez elle d'inépuisables mines d'or. Un grand commerce qui excite une industrie générale, vaut mieux en effet pour une nation, que de grands trésors, dont l'abondance avilit leur prix, inspire l'oisiveté, & jette dans la langueur.

La tranquillité dont la République commençoit à jouir, fut troublée cette même année par une nouvelle rébellion de la ville de Zara, qui se donna à Louis d'Anjou, Roi de Hongrie, & reçut garnison Hongroise. Quelque crainte que pût inspirer la puissance & le caractere magnanime de Louis, on se hâta d'assembler des troupes & d'équiper une flotte, pour rendre les droits de la Seigneurie triomphans de l'indocilité des Zaretins, & de la protection de ce Prince. Marc Justiniani fut nommé Commandant en Chef, & on lui donna pour principal Lieutenant Pierre Canale, qui prit les devants avec cinq galeres, & se rendit à l'Isle de Pago où il mit garnison Marc Justiniani l'y suivit bientôt avec le reste de l'armement, & toute la flotte parut devant Zara. Justiniani mit ses troupes à terre, & alla établir son camp auprès d'une fontaine qui est tout contre la ville. Les premiers jours furent employés à faire les dispositions pour l'attaque. On fit approcher les galeres le plus près des murs qu'il fut possible. Les mariniers dresserent leurs grandes tours : les soldats du camp mi-

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Nouvelle rebellion de Zara.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Les Vénitiens assiégent Zara

rent en jeu leurs machines; & ayant pris jour pour donner un assaut général, les uns & les autres s'y porterent avec une ardeur qui le rendit très-opiniâtre & par conséquent très-meurtrier. La garnison Hongroise le soutint avec beaucoup de bravoure, & fit une si belle résistance que malgré tout ce que purent faire les Vénitiens, ils furent repoussés de toute part, & obligés de se retirer après avoir perdu bien du monde.

Les choses étoient dans cet état, lorsqu'André Morosini, & Siméon Dandolo, frere du Doge, arriverent au camp pour exercer les fonctions de Provéditeurs généraux. On avoit nouvelle que le Roi de Hongrie s'étoit mis en marche avec une armée de vingt mille hommes, pour faire lever le siége de Zara. Les deux Provéditeurs tinrent conseil à ce sujet, avec Marc Justiniani & les principaux Officiers. Le résultat fut qu'on tenteroit un second assaut pour tâcher de se rendre maître de la ville avant l'arrivée du Roi de Hongrie. On donna donc les ordres nécessaires pour une nouvelle attaque toute pareille à la précédente. L'assaut

commença avec une fureur égale de la part des ſoldats & des mariniers. Mais le ſuccès ne fut pas plus heureux que la premiere fois. Les Bourgeois s'étant mêlés avec les troupes de la garniſon pour rendre la réſiſtance plus aſſurée, ils briſerent les machines des Vénitiens, mirent en piéces leurs ponts-levis, renverſerent leurs tours ; de ſorte que le Général Juſtiniani pour ne pas ſacrifier inutilement ſon monde, fit ſonner la retraite avec ordre d'abandonner l'aſſaut.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe.

Le Roi de Hongrie vient au ſecours de Zara.

Depuis ce moment les Vénitiens ceſſerent d'agir contre la ville. L'arrivée prochaine de l'armée Hongroiſe les obligea de donner leur tems & leurs ſoins à un objet plus preſſant. Ils s'appliquerent à ſe bien retrancher dans leur camp, prévoyant ſans incertitude que le Roi de Hongrie qui venoit en perſonne, ne manqueroit pas de les attaquer tout en arrivant. En effet Louis n'étant plus qu'à une petite diſtance de Zara, fit prendre à ſes troupes un jour de repos ; & dès le lendemain ayant rangé ſon armée en bataille, il s'avança fierement vers les lignes des Vénitiens, & entreprit de

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Il est battu par les Vénitiens, & se retire.

les forcer. En un instant toute cette multitude s'ébranla, & le combat devint terrible. Les cris des combattans & l'étonnant fracas de leurs armes attirerent l'attention des mariniers qui étoient restés sur les navires. Ils virent tout-à-coup que leurs gens extrêmement pressés étoient sur le point de plier. Sans attendre d'ordre, ils débarquent avec précipitation, courent au camp, se jettent au milieu de la mêlée, repoussent l'ennemi hors des lignes. L'action redevient plus vive par la confiance des Vénitiens qui touchent déjà à la victoire, & par le désespoir des Hongrois qui la voyent échapper de leurs mains : on se bat corps à corps durant plusieurs heures, l'ennemi recule toujours, & enfin il se retire tout-à-fait. Cette bataille se donna le 2 de Juillet 1346.

Prise de la ville de Zara par les Vénitiens.

Les Vénitiens trop heureux d'avoir chassé l'ennemi, ne crurent pas qu'il fût de leur intérêt de le poursuivre. Justiniani étoit trop prudent pour rien mettre au hasard, vis-à-vis d'une armée beaucoup supérieure, & qui n'avoit trouvé de principal obstacle que dans la force de ses retranchemens.

Le Roi Louis décampa peu de jours après. Il avoit jetté dans la ville du secours ; & croyant l'avoir mise en état de se soutenir contre tous les efforts de la Seigneurie, il partit pour exécuter un projet de vengeance contre les meurtriers de son frere André, Roi de Naples. Ce Prince sur la fin de l'année precedente avoit été étranglé par ses Courtisans dans son propre palais, & sous les yeux de la Reine Jeanne son épouse, digne par ses débauches du soupçon qui la rendoit complice de ce détestable assassinat.

L'éloignement de l'armée Hongroise ôta aux Vénitiens un grand sujet d'inquiétude. Dès qu'ils la sçurent hors de portée de revenir sur eux, ils reprirent avec beaucoup de courage les opérations du siége. Les assiégeans continuerent long-tems à se bien défendre ; & ce ne fut qu'au commencement de l'année 1347, qu'épuisés enfin par les pertes qu'ils avoient faites dans une multitude d'assauts consécutifs, ils se trouverent réduits à la nécessité de capituler. Justiniani accorda à la garnison Hongroise les honneurs de la guerre, & ne laissa aux

An 1347.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

habitans que l'effrayante ressource de se rendre à discrétion. Comme il ne s'étoit point expliqué sur le châtiment qu'il leur préparoit, en le voyant entrer dans leur ville avec ses troupes, ils se crurent tous au dernier jour de leur vie. Cependant quoique les récidives fréquentes de ce peuple rebelle, eussent mérité le plus sévere châtiment, Justiniani qui avoit reçu de la Seigneurie des ordres, dont on ne peut trop admirer la modération, se contenta d'envoyer en exil les plus coupables; & s'étant assuré par une bonne garnison de la fidélité des Zaretins, il ramena sa flotte à Venise, où l'on eut d'autant plus de joie de son succès, qu'on avoit été quelque tems dans les appréhensions les plus vives. Cette guerre coûta à Venise plus de trois millions de ducats, & on fut obligé de charger extraordinairement la chambre des emprunts pour subvenir à cette dépense.

Violent tremblement de terre à Venise.

Venise éprouva presque en même tems une des plus terribles calamités. Dans l'après-midi du jour de la Conversion de saint Paul, on sentit les violentes secousses d'un tremblement de

terre qui remplit d'épouvante tous les citoyens. L'ébranlement fut si considérable, que plusieurs maisons en furent renversées, & que de tous les grands édifices il n'y en eut presque pas un seul, qui ne se trouvât extraordinairement endommagé. Les secousses se succederent durant quinze jours avec divers degrés de violence. La terreur qu'elles avoient répandue, le danger d'être à toute heure écrasé sous les ruines des bâtimens, avoit presque fait déserter la ville. Mais enfin la terre redevint stable, & les secousses ayant entierement cessé, les esprits se remirent insensiblement du trouble, où les avoit jettés, un excès si persévérant d'allarmes & d'horreurs.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Histoire & aventures de Nicolas Rienzi.

On vit à Rome cette même année un effet prodigieux de ce que peut, au milieu d'un peuple inquiet & mécontent, l'ambition d'un particulier obscur, assez audacieux pour braver ses maîtres, assez habile pour dominer ses égaux, & assez déterminé pour se jouer des risques. Un certain Nicolas Rienzi, fils d'un simple Meûnier, étoit venu à bout par sa hardiesse & son éloquence naturelle de gagner la

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

faveur du peuple Romain, & de s'en faire élire Tribun pour relever Rome de l'état de décadence dans lequel l'avoit précipitée la longue absence des Papes. Ayant pris possession du Capitole, il avoit commencé par exercer la justice la plus sévere contre les Nobles, dont la licence entretenoit le désordre. Le premier jour d'Août de cette année, il se fit armer Chevalier dans l'église de saint Jean de Latran, & s'avisa d'écrire une lettre circulaire à toutes les villes d'Italie, qui annonçoit de sa part les prétentions les plus bisarres. Il prenoit dans cette lettre les titres insensés de Candidat du saint Esprit & de Tribun Auguste. Il déclaroit que la ville de Rome n'avoit rien perdu de l'autorité qu'elle avoit eue dans les commencemens; qu'elle étoit bien résolue de la reprendre sur les villes d'Italie sans leur rien ôter de leur liberté; & que l'Empire & l'élection de l'Empereur lui appartenoient exclusivement. Il citoit Louis de Baviere & Charles Roi de Bohéme, qui se prétendoient élus Empereurs, à comparoître devant lui pour la Pentecôte prochaine, terme qu'il leur accordoit

pour tout délai; avec menace s'ils y manquoient, de proceder contre eux ainsi que de droit & selon la grace du saint Esprit.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Audace de Rienzi.

Rienzi fit plus encore : il signifia à Clément VI qu'il eût à revenir à Rome dans l'an, faute dequoi il feroit élire un autre Pape. Cependant il agissoit dans Rome avec le despotisme le plus absolu, traitant la plus haute Noblesse avec un souverain mépris, dégradant les uns, emprisonnant les autres, les condamnant à mort, leur rendant la vie, avec l'insolence la plus capricieuse. Les Nobles fatigués à l'excès des hauteurs de cet homme de néant, prirent les armes. Rienzi osa leur faire la guerre comme à des rebelles, & remporta sur eux une grande victoire. Le Pape Clément allarmé de la présomption & des progrès de ce factieux, écrivit aux Romains, pour leur représenter, combien ils étoient coupables de favoriser ce téméraire par une aveugle intelligence; qu'ils s'exposoient à voir toute l'Italie & tout l'Empire, concourir à venger sur eux les délires audacieux de leur prétendu Tribun. Mais rien de tout cela

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

n'auroit été efficace, sans les nouveaux mouvemens que se donnerent les Nobles pour abbattre cet odieux Tyran. Ils trouverent le secret de pénétrer dans Rome avec des troupes nombreuses. Rienzi se voyant surpris, fit sonner le tocsin pour soulever le peuple. Il eut beau s'agiter, crier au secours. La crainte rendit tout le monde insensible à ses dangers, & il fut contraint de prendre la fuite. Il se cacha d'abord, & erra ensuite pendant plusieurs années en Italie & en Allemagne. Ayant enfin été découvert en Bohême, Charles IV le fit arrêter & conduire prisonnier à Avignon où on lui fit son procès. L'étonnant, c'est que cet homme si coupable envers le saint Siege, fut trouvé parfaitement innocent par le successeur de Clement VI. Au lieu de châtiment, on lui donna des honneurs & des dignités : on le renvoya à Rome pour y commander au nom du Pape, jusqu'à ce que de nouveaux abus qu'il fit de son autorité déterminerent le peuple, premier auteur de son élévation, à le sacrifier à ses ressentimens. Il fut assiégé dans le Capitole, pris & reconnu dans l'instant qu'il se sauvoit. On le traîna au

milieu de la place, pour lui faire ſubir une mort, précédée & ſuivie de tous les indignes traitemens, dont peut s'aviſer la brutalité d'une populace furieuſe.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe.

Fin de cet Aventurier.

Telle fut la fin de ce fameux Aventurier. Il eſt un exemple très-remarquable des bizarres jeux de la fortune, & de l'inſtabilité de tout ce qui prend ſa ſource dans une fermentation populaire. Les mouvemens de la multitude reſſemblent toujours beaucoup à l'agitation des mers, où en divers inſtans on eſt élevé juſqu'aux nues & précipité dans les abîmes par le même flot. La maniere dont Rienzi avoit débuté méritoit l'attention de toutes les Puiſſances. Les Vénitiens en particulier ne pouvoient obſerver d'un œil indifférent, l'entrepriſe d'un homme qui s'annonçoit pour le reſtaurateur des anciens droits de Rome. Quoique le projet fût de beaucoup trop grand, pour en croire l'exécution poſſible, les premiers ſuccès de Rienzi tiroient à des conſéquences que leur politique pouvoit redouter; & la Seigneurie étoit fortement intéreſſée à ne pas laiſſer croître à ſon voiſinage

ANDRÉ DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

ce germe de révolution, qui auroit entraîné sa ruine, s'il avoit pû atteindre à tous ses développemens. Heureusement la prospérité de Rienzi dura peu, & ne fut qu'un accident trop extraordinaire pour ne pas donner de l'inquiétude, mais trop passager pour laisser de l'appréhension.

An 1348.

Peste générale en Italie.

L'année suivante fut des plus malheureuses par le fléau de la peste, dont l'Italie d'abord, & ensuite l'Europe entiere fut affligée cruellement. Ce mal affreux qui s'insinue avec l'air que l'on respire, & dont les premieres atteintes ont toujours l'effroi des extrêmes dangers de mort, commençoit à se naturaliser en Orient, où il est devenu depuis une maladie presque habituelle. Quelques vaisseaux marchands en apporterent le levain de Constantinople en Sicile, & en Toscane. De-là, par une communication dont la promptitude prévenoit toute connoissance du péril & toute idée de précaution, le venin se répandit de proche en proche dans les pays les plus éloignés, & y fit des ravages effroyables. Venise, malgré sa situation, qui pouvoit l'en garantir plus aisé-

ment, ne fut pas exempte de la calamité commune. La peste s'y déclara tout-à-coup, & y fit les progrès horribles qu'elle fait toujours dans les villes extraordinairement peuplées. Le nombre des malades devint infini, & sur cent qui étoient attaqués, à peine s'en sauvoit il trois ou quatre. Les malheureux Vénitiens mouroient chaque jour à milliers; & ils mouroient presque tous dans l'abandon : personne n'osant approcher des maisons infectées : chacun fuyant avec horreur ses plus proches dès qu'il les soupçonnoit d'avoir gagné la maladie : les Médecins eux-mêmes refusant leur ministere, par les dangers qu'il leur faisoit courir, & l'inutilité dont il étoit aux mourans. Durant trois mois ce ne furent dans Venise que pleurs, désolation, épouvante, impossibilité de trouver parmi les vivans assez de bras pour donner la sépulture aux morts. La peste anéantit plus de cinquante familles de Gentilshommes, & le Grand Conseil, composé auparavant de 1250 Nobles, fut réduit à 380.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge, de Venise.

Venise en est extraordinairement affligée.

Enfin Dieu eut pitié de cette ville

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Soins d'André Dandolo pour repeupler Venise.

infortunée : le mal cessa comme un incendie cesse après qu'il a tout consumé. Venise se trouva presque sans habitans. Le Doge André Dandolo dont tous les soins n'avoient pû empêcher cette entiere dépopulation, ne vit pas plutôt la mortalité cessée, qu'il songea à prendre des mesures, pour remplir diligemment un vuide si déplorable. Il fit publier une proclamation, par laquelle il invitoit tous les peuples des environs, sujets ou étrangers, à venir s'établir à Venise, promettant à tous ceux qui y demeureroient deux ans consécutifs, de les y faire jouir de tous les droits & privileges de citoyen. Cette proclamation n'eut qu'un effet médiocre, parce que toutes les villes du voisinage affligées du même fléau, avoient fait proportionnellement les mêmes pertes. Cependant les grandes fortunes attachées au commerce immense qui se faisoit à Venise, y attirerent insensiblement de nouveaux habitans, qui s'y rendoient de différens endroits ; mais on fut long-tems, avant d'avoir pleinement réparé l'étonnante dissipation de

substance

ſubſtance que trois mois de peſte avoient occaſionnée.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe.

Crainte qu'on a du Roi de Hongrie.

Ce ſoin dont on étoit principalement occupé, n'empêcha pas qu'on ne donnât l'attention néceſſaire à d'autres objets d'une égale importance. Louis Roi de Hongrie, qui avoit été à Naples prendre poſſeſſion de ce Royaume, & informer contre les meurtriers de ſon frere André, s'étoit embarqué tout au plus vîte, au premier ſoupçon de peſte, pour retourner dans ſes Etats. La Seigneurie qui regarda cette prompte évaſion de Louis comme une eſpece d'abandon de ſa premiere entrepriſe, craignit que ce Prince ne ſe prévalût du triſte état où la peſte avoit laiſſé les Vénitiens, pour recommencer contr'eux les hoſtilités en Dalmatie. Elle ſe hâta de lui envoyer trois Ambaſſadeurs Marc Juſtiniani, André Moroſini & Nicolas Gradonico, afin de négocier avec lui un traité de paix ou de tréve. Louis qui ne perdoit point de vûe ſon projet de vengeance contre la Reine Jeanne, écouta volontiers les propoſitions des Vénitiens, & ſigna avec eux une tréve de dix ans, pour n'avoir aucun obſta-

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

cle qui l'empêchât de pourfuivre fes droits au Royaume de Naples, & de faire repentir cette Princeffe de la part qu'on préfumoit qu'elle avoit eue à la mort de fon mari. Les Vénitiens profiterent habilement de la circonftance pour s'ôter au fujet de Zara toute inquiétude de la part du Roi de Hongrie; & les efforts de ce Prince n'aboutirent à rien contre la Reine Jeanne qui, appuyée de la protection du faint Siége, dont elle venoit d'acheter la faveur en lui vendant le Comté d'Avignon à très-bas prix, vint à bout de fe maintenir fur le trône de Naples au préjudice de Louis.

La guerre fe rallume entre les Génois & les Vénitiens.

Ce fut un grand bonheur pour la Seigneurie de n'avoir plus rien à craindre d'un ennemi fi dangereux; parce que l'ancien feu de guerre entre les Vénitiens & les Génois que diverfes circonftances avoient affoupi, fe ralluma cette année avec la plus grande violence. Dans l'état de foibleffe & de langueur où la derniere pefte avoit laiffé le corps de la République, jamais elle n'auroit pû foutenir les efforts combinés des Hongrois d'une part & des Génois de

l'autre. Voici quelle fut la cause de cette reprise d'hostilités entre les deux peuples. Depuis que les François & les Vénitiens avoient perdu Constantinople, les Génois constamment alliés des Empereurs Grecs, avoient profité de leur faveur, pour former divers établissemens sur les côtes du Pont-Euxin, & en faisoient presque tout le commerce. S'accoûtumant insensiblent à regarder la navigation de cette mer comme une de leurs propriétés exclusives, ils en vinrent jusqu'à former l'ambitieuse prétention d'y faire eux seuls tout le trafic, & d'en interdire principalement l'entrée aux Vénitiens leurs rivaux; voulant qu'il en fût à peu près de la mer noire par rapport à Gênes, comme de la mer Adriatique par rapport à Venise : c'est-à-dire, que leur intention étoit de s'y attribuer un empire sans partage.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Les Vénitiens n'avoient garde de reconnoître cette domination prétendue par les Génois, & s'étoient toujours conservés dans l'habitude d'envoyer leurs vaisseaux marchands dans la mer noire comme dans les autres mers. Les Genois avoient déja tâché

Prétentions injustes des Génois.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

en plus d'une rencontre de leur en donner du dégoût, en leur faisant diverses inquiétudes qui avoient paru trop légeres pour qu'il y eût du danger à les dissimuler; & les Négocians de Venise n'en avoient pas été moins constans à continuer leurs opérations de commerce au de-là du Bosphore. Enfin les Génois prirent la hardie détermination de les en chasser de force, en attaquant & confisquant tous ceux de leurs bâtimens qui seroient surpris dans la vaste circonférence de cette mer. Ce fut sur la fin de cette année 1348 qu'ils manifesterent cette résolution, par un éclat qui n'avoit été précédé d'aucune déclaration de guerre. On apprit tout-à-coup que divers navires marchands de Venise & de Candie avoient été enlevés par les Génois, & menés à Caffa. Souffrir une entreprise si contraire au droit des gens, c'eût été une foiblesse déshonorante; & Venise n'étoit pas si affoiblie qu'elle eût perdu tout pouvoir de se faire justice d'un pareil affront.

Embarras de cette guerre.

An 1349.

Il est vrai que dans les circonstances où les traces de la derniere calamité n'étoient encore que trop sensibles,

l'embarras d'une guerre ne pouvoit être que très-onéreux. Mais en quelque ſituation que l'on ſe trouve, c'eſt un mauvais moyen d'éviter les périls, que de paroître en appréhender le fardeau. On donne lieu aux plus audacieuſes aggreſſions en ne leur oppoſant qu'une réſiſtance timide; & de tous les maux que peut faire la guerre, la préſomption de l'ennemi encouragée par des ſignes d'impuiſſance, ſeroit inconteſtablement le plus grand. Les Vénitiens provoqués de la ſorte dans d'autres tems, ſur tout par des Génois, auroient pris feu, de maniere a ôter ſur ce ſujet toute liberté de délibération. Le mauvais état où la peſte les avoit laiſſés, les rendit moins impétueux; & le Doge Dandolo ſe trouva parfaitement maître de prendre dans le Sénat une réſolution réfléchie. Il fut décidé qu'on enverroit ſur le champ un Ambaſſadeur à Gênes, pour ſe plaindre de cette hoſtilité, & pour demander la reſtitution des navires; & au cas que cette démarche modérée fût ſans ſuccès, qu'on feroit la guerre pour en tirer vengeance. Rien n'étoit plus

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

ſage que ce procédé ; mais il eſt des ennemis dont on ne fait qu'augmenter la témérité en leur montrant de la modération & de la ſageſſe. Le Magiſtrat de Gênes mépriſa les plaintes du Sénat Vénitien, & refuſa nettement de rendre les navires pris en trahiſon, & par la plus lâche des pirateries. Ce fut donc une néceſſité de faire la guerre : on ſe diſpoſa à y employer inceſſamment toutes les forces qu'on pouvoit mettre enſemble.

Grand armement à Veniſe.

On fit venir de Dalmatie, de Candie & de Négrepont tout ce qu'on y avoit de navires propres à être armés en guerre ; & on en forma avec ce qu'on avoit dans le port, une flotte de vingt-neuf galeres, dont on donna le commandement à Marc Ruccinio. Marc Moroſini, Capitaine général du golfe vint s'y joindre avec les ſix galeres qu'il commandoit à Raguſe ; & tout cet armement mit à la voile pour aller à la rencontre d'une flotte Génoiſe dont on avoit appris le départ, & qui faiſoit route vers le Boſphore. Quand l'armée navale de Veniſe fut à la hauteur de

l'isle de Négrepont, une tempête qui s'éleva la contraignit de relâcher dans le port de Caristo. Elle y trouva en rade quatorze navires Génois à l'ancre, qui outre les marchandises dont ils étoient richement chargés, portoient des munitions & des troupes destinées à renforcer la garnison de Péra, sur laquelle les Génois avoient prévu que tomberoit infailliblement le premier effort des Vénitiens.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Grand combat naval sur les côtes de Négrepont.

Ceux-ci qui ne s'attendoient pas à cette bonne fortune, appercevant les navires ennemis dans le fond de la baye, coururent sur eux à force de voiles ; & leur flotte se mit en ligne sur toute la largeur de la baye, ne laissant qu'un côté du rivage libre ; parce que les rochers dont il étoit rempli le fit juger trop dangereux, pour que l'ennemi osât tenter par-là sa retraite. Rucinio ne se contenta pas d'envelopper ainsi la flotte Génoise ; il fit mettre des troupes à terre qui se posterent derriere les navires ennemis, & y éleverent bien vîte un retranchement pour battre les Génois en queue, tandis que la flotte les attaqueroit en tête. Cette pé-

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

rilleuse position des Génois ne leur ôta point le courage, quoiqu'elle rendît leur défaite inévitable. Ils parururent déterminés à tout hazarder plûtôt que de se laisser prendre. Aussitôt le combat commença. Les Vénitiens s'y porterent avec cette ardeur que donne la certitude d'une utile victoire, garantie par une évidente supériorité. Les Génois firent tout ce que le désespoir peut inspirer dans le cas d'une défense, où il y a autant de nécessité que de désavantage. Ils soutinrent quelque tems avec l'intrépidité la plus héroïque la double charge qui faisoit fondre sur eux de deux côtés contraires une grêle de traits. Mais ne pouvant plus y résister, tout-à-coup ils tendirent leurs voiles, & se mirent à voguer de toutes leurs forces vers l'endroit de la baye qui étoit resté libre, pour tâcher de se sauver par-là s'il étoit possible. Les Vénitiens qui croyoient ce passage impraticable à cause des rochers, ne s'opposerent point à cette manœuvre & considérerent tranquillement quel en seroit le succès. La hauteur de la marée commençoit à favoriser les

Génois, & déja quatre de leurs navires s'étoient évadés l'un après l'autre. Le cinquieme étoient sur le point de suivre, lorsque Marc Morosini, Capitaine général du golfe, furieux de cette avanture, vint avec sa galere à la traverse, & coupa la retraite aux Génois. Alors tout se réunit contr'eux & les navires qui restoient furent forcés de se rendre.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Les deux Généraux vouloient que l'on courût après les quatre navires qui s'étoient sauvés. Mais il n'y eut jamais moyen d'arracher les Matelots du pillage des bâtimens qu'ils venoient de prendre. De sorte que Rucinio se vit réduit à faire mettre le feu à cinq bâtimens pour en chasser les pillards, & les forcer d'obéir à l'ordre donné pour la poursuite. Ce desordre fit perdre du tems, & les quatre navires ennemis avoient déja pris tant d'avance, qu'il n'y eut plus moyen de les atteindre. Les grands fruits de cette victoire pouvoient aisément adoucir le chagrin d'avoir laissé échapper une partie d'une si riche proye. On fit prisonniers sur les dix bâtimens soixante & dix Officiers

Victoire des Vénitiens.

ANDRÉ DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

& quatorze cens hommes, dont mille furent envoyés à Négrepont, & quatre cent à Candie où on les mit aux fers. Ce combat se donna le vingt-neuf du mois d'Août, jour de la décollation de saint Jean-Baptiste. La joye qu'on en eut à Vénise détermina le Sénat à publier un décret, par lequel il fut ordonné que ce jour mémorable seroit fêté à perpétuité.

La flotte Vénitienne arrive devant Péra.

La flotte victorieuse n'avoit point intention de borner là ses exploits. Après quelques jours de repos, elle mit à la voile pour se rendre à Péra, ne doutant pas que la prise du convoi qui lui étoit destiné, ne facilitât la conquête de cette place. Mais outre qu'elle avoit été fortifiée précédemment. Les Génois qui y étoient établis, s'étoient donnés de grands mouvemens au premier bruit de cette guerre, pour la mettre dans le meilleur état de défense; & la fâcheuse nouvelle qu'ils venoient de recevoir du combat de Caristo, n'avoit servi qu'à leur faire redoubler d'activité & de diligence, afin de se pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire, pour sou-

tenir un long siége. Ainsi lorsque la flotte de Venise arriva devant la place, elle la trouva en si bon état que Ruccinio & Morosini la jugerent inattaquable. Ils se bornerent donc à croiser aux environs jusqu'à l'hiver ; & ayant fait beaucoup de prises, Ils abandonnerent ce parage sur la fin de l'arriere saison, & revinrent à Venise, emmenant avec eux un butin, qui fut estimé plus de quatre cent mille écus.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Elle revient à Venise.

Les Génois avoient attendu d'être bien assûrés que la flotte Vénitienne étoit rentrée dans le golfe, pour envoyer dans l'Archypel une escadre de dix galeres sous les ordres de Philippe Doria. Ce Général étoit parti de Genes dans la résolution de racheter par quelque coup d'éclat, la perte que sa République avoit faite au combat de Caristo. Il se rendit droit à Négrepont où étoient restés mille des prisonniers Génois. Il attaqua cette ville avec la plus grande vivacité par mer & par terre. Ses assauts se succéderent avec si peu de relâche, qu'en fort peu de tems il s'en rendit maître, emmena les prisonniers avec

An 1350.

Les Génois prenent la ville de Négrepont.

ANDRÉ DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

les principaux habitans, fit mettre le feu à la ville, & se retira très-promptement, pour ne pas être rencontré par les Vénitiens, dans la persuasion où il étoit que sur cette nouvelle, ils ne manqueroient pas de venir à lui avec des forces supérieures.

Ligue contre les Génois.

On n'eut pas à Vénise toute la diligence que Doria avoit appréhendée; mais on n'y travailloit que plus efficacement à remuer des ressorts, capables d'entraîner la ruine des Génois. Le Doge André Dandolo avoit entamé deux principales négociations qui devoient lui procurer chez les étrangers des alliances avantageuses, & des secours puissans. Michel Sten étoit allé trouver de sa part Pierre, Roi d'Arragon, qui à cause de ses Royaumes de Corse & de Sardaigne étoit intéressé à ne pas laisser accroître les forces des Génois. Il avoit conclu avec ce Prince un traité de ligue offensive, en conséquence duquel, le Roi d'Arragon devoit fournir une flotte de vingt-quatre galeres bien armées, pour agir conjointement avec la flotte de Venise. Jean Delfino avoit aussi été envoyé par le Doge à Constanti-

tinople pour essayer de faire entrer l'Empereur Jean Cantacusene dans la ligue contre les Génois.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Ce qui donnoit à cet égard de l'espérance, c'est que Cantacusene avoit usurpé le Trône Impérial sur Jean Paléologue, fils d'Andronic le jeune; & comme les Génois qui avoient de grandes obligations à la famille des Paléologues, tenoient fortement pour le fils d'Andronic, le Doge Dandolo ne douta pas que l'usurpateur ne saisît avec avidité l'occasion de se fortifier de l'appui de la République de Venise, pour achever d'abattre son rival. On est toujours sûr de réussir auprès des Princes, quand on sçait les prendre par leur solide intérêt, & quand on ne leur propose que des choses évidemment profitables à leur situation. Toute la politique consiste dans le coup d'œil qui saisit ces rapports d'intérêts, & dans la dextérité qui les met en œuvre. Cantacusene signa très-volontiers le traité, par lequel il s'obligeoit de joindre ses forces maritimes à celles de Venise & d'Arragon.

Grand armement à Venise.

Lorsque cette triple alliance fut déclarée, le peuple de Venise fier d'un

ANDRÉ DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

bonheur qui passoit ses espérances, crut fermement que le moment étoit venu d'abattre jusques dans ses fondemens l'ancienne Rivale de sa puissance ; & tous les citoyens contribuerent de bonne grace aux dépenses nécessaires, pour completer le grand armement que l'on préparoit. Il étoit composé de trente grosses galeres & d'un grand nombre d'autres navires. On choisit pour commander cette flotte Nicolas Pisani, l'un des grands hommes de mer que l'on eût alors à Venise, & on lui donna pour principal Lieutenant, Pancrace Justiniani, Général du golfe. Car dès-lors on distinguoit à Venise ces deux premiers emplois militaires. Le Commandant de la flotte, autrement le Généralissime de mer, avoit alors, comme il a toujours eu depuis, le premier dégré d'autorité, exerçant un pouvoir absolu sur tous les autres Officiers, qui ne pouvoient ni lui désobéir, ni chicaner sur ses ordres, sans se rendre coupables du crime de leze-Majesté. Le Général du golfe étoit un Officier commandant habituellement une escadre de six galeres, pour le maintien des droits de

Venise sur cette mer. Ce Général étoit aux ordres du Généralissime, & en cas que celui-ci mourut il prenoit le commandement de la flotte, jusqu'à ce que le Sénat en eût autrement ordonné. De ces deux emplois qui subsistent encore avec les mêmes prérogatives, le premier d'une institution plus moderne n'est que triennal, le second beaucoup plus ancien est à vie.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Rendez vous des flottes sur les côtes de Sicile.

Le rendez-vous pour la jonction des deux flottes de Venise & d'Arragon étoit sur les côtes de Sicile. Dès le premier retour du Printems, Pisani mit à la voile, & se rendit au lieu marqué, où il croisa quelque tems en attendant l'arrivée des Arragonois. Ils ne se firent pas beaucoup attendre ; & la jonction des deux flottes ayant eu lieu sans opposition, elles firent route vers la Morée, pour passer de-là à Constantinople où les Grecs devoient joindre, & ensuite commencer les hostilités.

Elles sont dissipées par une tempête violente.

Les expéditions maritimes sont beaucoup plus sujettes que toute autre entreprise militaire à être traversées par de grands accidens. Tout projet qui demande la faveur d'un élément aussi

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

mobile & aussi capricieux que la mer, risque toujours d'avoir pour exécution, l'effroi de ses préparatifs dissipé par les vents, comme une vaine fumée. Dès que les deux flottes combinées furent en haute mer, il s'éleva une des plus furieuses tempêtes qu'on eût vûes de mémoire d'homme. La violence des vents & le soulevement des flots furent si terribles, qu'en un instant tous les navires se trouverent dispersés, & obligés de s'abandonner en désordres aux hasards du naufrage. Une des galeres de Venise s'entrouvrit, & fut submergée avec tout ce qu'elle portoit d'Officiers, de Soldats & de Matelots. Plusieurs autres galeres des deux nations furent jettées sur les côtes de Sicile, & se briserent contre les rochers, mais leurs équipages se sauverent à la nâge. Tout le reste fut longtems à lutter contre les menaces redoublées d'une prochaine submersion. Enfin le calme revint, & chacun des bâtimens qui avoient surmonté la tempête, se rendit séparément à Modon en Morée, où ils arriverent l'un après l'autre en fort mauvais état, & où il fallut les mettre presque tous au ra-

doub, ſans eſpérance de pouvoir tenir la mer le reſte de la campagne.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe.

Cet accident fut d'autant plus douloureux aux Vénitiens, qu'il leur montroit perdue preſque toute occaſion de bien faire. Car les Génois ſur la premiere nouvelle qu'ils avoient eue de la triple alliance, s'étoient conſumés en efforts, pour armer une flotte capable de contre-balancer l'impulſion de tant d'ennemis ligués pour les détruire. Ils vinrent à bout de mettre enſemble ſoixante galeres ſous les ordres de Pagan Doria, qui juſtifia parfaitement la confiance que ſa République lui témoignoit, en remettant ſon ſort entre ſes mains dans une circonſtance ſi critique. Les lenteurs inévitables d'un armement de cette conſéquence, lui ſauverent les périls de la tempête qui avoit ſi fort maltraité les flottes Vénitienne & Arragonoiſe. Doria ne put mettre en mer que long-tems après l'équinoxe; mais il répara par ſon activité tous les préjudices cauſés par ce retardement forcé. Avant de ſortir de la rade de Gênes, il apprit le malheur arrivé aux ennemis qu'il devoit combattre, ce qui l'engagea à

ANDRÉ' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

user de la plus grande diligence afin de prévenir le moment, où la réparation de leurs pertes les remettroit en état d'agir. Il entra dans l'Archypel, tandis que les flottes d'Arragon & de Venise se radouboient à Modon. Son arrivée dans ces mers fit comprendre au Général Pisani, que les Colonies Vénitiennes alloient être exposées aux insultes de cet ennemi entreprenant. Il sçut bientôt que les Génois en vouloient à Négrepont. Il s'y transporta avec des munitions & des troupes, pour empêcher cette ville d'essuyer de leur part ce qu'elle en avoit soufert l'année précédente, parce qu'on avoit fait la faute de négliger de la pourvoir.

La flotte Génoise devant Négrepont.

Doria ne tarda pas en effet d'entrer dans le Canal qui sépare l'isle de Négrepont de la principauté d'Achie, & vint jetter l'anchre avec ses soixante galeres en face de la ville même de Négrepont. Son projet n'étoit pas d'assiéger cette place, comme on avoit fait l'année d'auparavant, pour le seul plaisir de la maltraiter, de la piller, & avec intention de l'abandonner tout de suite. Il vouloit s'en rendre maître

& en chasser les Vénitiens sans retour. Heureusement les soins du Général Pisani avoient prévenu tous les défauts, qui auroient pû abréger aux Génois les longueurs, ou leur diminuer les difficultés du Siége ; & sa présence ne laissoit aucun découragement à craindre de la part de la garnison. Doria qui ne s'attendoit qu'à une foible résistance, fut fort étonné de la maniere ferme & hardie, dont les attaques étoient reçues & repoussées. Il s'opiniâtra à n'en pas avoir le démenti, ce qui fut très-heureux pour les Vénitiens ; car comme il s'étoit mis en mer un peu tard, sa constance à presser ce siége, où il avançoit très-peu, tint toute la campagne ses forces percluses ; & à la fin désespérant d'y réussir, & ayant déja perdu en vains efforts plus de quinze cens hommes, il se vit forcé d'y renoncer. Pour soulager le dépit qu'il avoit d'un affront si propre à humilier sa fierté, il tomba en se retirant sur la petite ville de Phitoléo qu'il prit, pilla & ruina de fond en comble ; après quoi il fit route vers Péra où il devoit hiverner avec sa flotte.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

An 1351.

Projet de campagne de Pisani.

Pisani n'ayant plus de crainte pour Négrepont, revint à Modon en Morée où sa flotte & celle d'Arragon achevoient de se réparer. Il concerta tout l'hiver avec Pontio, Général des Arragonois, le plan de la campagne prochaine. Leur principal objet étoit de faire au plûtôt leur jonction avec la flotte de Cantacusene ; & comme les Génois étoient en force dans ces mers, cette jonction devenue plus difficile demandoit de leur part une grande attention à donner le change à leur ennemi. Ils se flatterent d'en venir à bout, & n'attendoient plus que la fin de l'hiver, qui cette année fut très-rude, pour commencer leurs opérations. Tandis qu'ils se disposoient à se dédommager des accidens qui les avoient tenus dans l'inaction, l'Empereur Jean Cantacusene négocioit avec le Pape Clément, à la maniere de tous ses prédécesseurs, qui se croyant mal affermis sur leur trône, avoient voulu s'appuyer de l'amitié des Latins, en leur présentant l'appas ordinaire d'un projet de réunion. Cantacusene paroissoit agir avec plus de bonne foi qu'aucun d'eux pour l'a-

bolition du ſchiſme. Il avoit envoyé des Ambaſſadeurs au Pape, il en recevoit des Nonces, il prodiguoit dans ſes lettres & ſes entretiens les, expreſſions les plus hiperboliques pour manifeſter le déſir ardent qu'il avoit de voir les Grecs & les Latins ne faire plus qu'une même Egliſe; il demandoit pour cela l'aſſemblée d'un Concile Général. Clément VI tâchoit de l'entretenir dans ces bonnes diſpoſitions, qui étoient d'autant plus à ménager qu'elles avoient plus d'apparence de ſincérité. Ce Prince étoit d'ailleurs un homme de beaucoup d'eſprit, comme il eſt facile de s'en convaincre par ſes ouvrages; & parce que la vérité a plus de priſe ſur les hommes, à meſure qu'ils ſont plus ſuſceptibles de perſuaſion, on avoit droit de fonder de grandes eſpérances ſur Cantacuſene, en ſuppoſant toujours qu'il tenoit peu du caractere Grec. La ſuite des événemens & ſes propres diſgraces empêcherent que ſa négociation ne fut pouſſée comme elle devoit l'être, & n'ont pas permis de porter un jugement aſſuré de ſes intentions.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe

Négociation de Jean Cantacuſene avec le Pape.

Le retour du Printems trouva les

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

La flotte de Venise ne peut rien entreprendre.

flottes combinées d'Arragon & de Venise prêtes à sortir du port de Modon. Elles mirent à la voile pour Constantinople & s'arrêterent quelque tems devant l'isle de Négrepont, afin d'y jetter tous les secours dont, elle pouvoit avoir besoin en cas d'attaque. Delà elles s'avancerent vers le détroit des Dardanelles; mais les vents contraires qui durerent fort long-tems leur en rendirent l'entrée inaccessible. Elles prirent donc le parti de se répandre par escadres dans tout l'Archypel, & employerent tout l'été à donner la chasse au navires Génois, & à faire sur eux diverses prises de peu de conséquence, après quoi les deux flottes commençant à manquer de vivres, se retirerent à Candie pour y passer l'hiver; de sorte que cette seconde campagne fut aussi peu brillante & aussi infructueuse que la premiere; & il n'en résulta d'autre avantage réel que d'avoir arrêté tout ce tems-là les mouvemens de la flotte Génoise, à qui la présence des Vénitiens & des Arragonois dans l'Archipel en imposoit.

An 1352. Il étoit tems enfin de faire un usage plus glorieux d'un si grand assemblage

de forces. Le projet qu'on n'avoit pû exécuter avant l'hiver, eut lieu au premier retour de la belle saison. Les flottes combinées passerent heureusement le détroit des Dardanelles, & arriverent à Constantinople, où leur jonction se fit avec la flotte des Grecs. Pagan Doria étoit à Péra avec ses soixante galeres, & se voyant sur le point d'être attaqué par les forces réunies de trois nations puissantes, il sentoit tout le danger de sa position. Il ne voulut pourtant ni montrer de la foiblesse, ni hazarder des témérités. Pour combattre avec moins de désavantage contre un ennemi qui étoit du double supérieur, il rangea sa flotte en bataille dans le Bosphore même; afin que les alliés forcés de mesurer la longueur de leur ligne sur la largeur de ce canal, ne pussent malgré leur nombre lui opposer qu'un front égal au sien, & fussent hors d'état de le tourner & de le prendre en flanc. Cet expédient habilement réfléchi décida en faveur des Génois le sort de cette fameuse journée. L'armée navale des alliés étoit de plus de cent galeres, sans compter les autres batimens. La faute qu'ils

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Elle se rend à Constantinople.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

firent, fut de ne pas commencer l'action dès le matin, afin de pouvoir l'achever de jour; mais leur trop grand nombre & la difficulté de faire leurs évolutions dans un lieu si étroit, leur firent consumer la plus grande partie de la journée à se mettre en bataille, & le combat ne commença que deux heures avant la nuit.

Grand combat naval près de Constantinople.

Le premier choc fut terrible, & à l'ardeur mutuelle des deux partis on put juger d'abord que de quelque côté que penchât la victoire, elle seroit teinte de beaucoup de sang. Les Génois vivement pressés de toutes parts, soutinrent ce violent assaut sans se rompre, & durant les deux premieres heures, il n'y eut d'avantage ni de part ni d'autre. Comme la nuit approchoit, les galeres Grecques prirent l'épouvante, & par la plus honteuse des lâchetés elles s'enfuirent toutes du côté de la Propontide, laissant leurs alliés dans l'embarras de remplir le vuide que leur retraite avoit laissé. Cette conduite de leur part ne fit que confirmer l'opinion qui representoit tous les Grecs comme des lâches & des perfides. Les Vénitiens & les Arragonois n'en

n'en parurent que médiocrement affligés ; & ils se résolurent à montrer que le secours de ces indignes alliés ne leur étoit pas nécessaire.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Il dure toute la nuit ; la flotte de Venise est battue.

Sur le soir il s'éleva un vent de Sud assez fort, qui contrarioit beaucoup les manœuvres des Génois : ils n'en furent pas moins fermes à rester en place, avec la détermination de se faire tous tuer, plûtôt que de céder la victoire. La bataille dura toute la nuit ; & comme le ciel couvert & nébuleux rendit les ténebres très-profondes, on ne fit plus autre chose que se battre en désordre ; chacun s'attaquant avec confusion dans l'impossibilité de se voir & de se reconnoître. Les abordages multipliés, les méprises continuelles, un jeu affreux de charges vraies & de fausses rencontres rendirent le carnage universel, & firent plus d'une fois concourir au même dessein d'attaque ou de défense, un mélange d'amis & d'ennemis. On n'entendoit que d'horribles clameurs & un fracas épouvantable, sans qu'on pût distinguer s'il y avoit un parti vainqueur. Le jour parut qu'on étoit encore acharné à se combattre. Une égale lassitude de

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

part & d'autre, le ſpectacle effrayant d'une mer toute teinte de ſang & toute couverte de débris de navires, ſépara les combattans. Les Génois avoient beaucoup perdu, mais ayant forcé leurs ennemis d'abandonner la partie, ils pouvoient compter cet avantage pour une très-glorieuſe victoire. La perte des alliés fut très-grande, quoique beaucoup moindre. Pontio Général des Arragonois avoit péri dans l'action. Du côté des Vénitiens, Pancrace Juſtiniani, Thomas Gradonico, Etienne Contarini, Jean Sten, & Benoît Bembe, furent les perſonnes de marque que l'on trouva au nombre des morts. Pluſieurs milliers de Soldats & de matelots de part & d'autre furent tués ou noyés. Les bleſſés étoient en bien plus grand nombre, & la quantité de navires briſés ou coulés à fond fut à peu près égale des deux côtés. D'abord les deux partis s'attribuerent la victoire, comme il arrive aſſez ordinairement après une action, où le ſort de deux armées a été uniquement celui de deux vaſes qui ſe briſent en ſe heurtant. Il eſt pourtant certain ſelon les vrais principes de la guerre,

que toute attaque repoussée décide la défaite de l'agresseur & la victoire de celui qui résiste, quand même il y auroit supériorité de perte de la part du dernier. Ainsi on ne peut douter que tout l'avantage de cette action n'ait été du côté des Génois, qui quoique très-maltraités ne furent ni rompus ni mis en fuite, & qui rentrerent le moment d'après dans leur port de Péra sans qu'on osât les poursuivre. Au contraire Nicolas Pisani abandonna le jour même le voisinage de Constantinople, & fit route vers Candie où il ramena les deux flottes extrêmement délabrées. A la vérité, après qu'il y eut fait prendre à ses équipages un repos assez court, il revint se montrer devant Péra & défia les Génois à un second combat, qu'ils eurent la sagesse de ne pas accepter. Mais cette bravade de Pisani ne fut qu'un voile dont il voulut couvrir l'humiliation de sa défaite, & à travers lequel toute la postérité n'a pas laissé de l'appercevoir.

Douleur des Vénitiens à cette nouvelle.

Quand on reçut à Venise la nouvelle de ce qui venoit de se passer au détroit de Constantinople, l'étonnement & la douleur furent extrêmes. On ne

ANDRÉ DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

pouvoit comprendre qu'avec des forces si supérieures, loin d'écraser un ennemi qu'on avoit vaincu tant de fois, on en eût été repoussé de la maniere la plus ignominieuse. Il n'y a pourtant que trop d'exemples de triomphes remportés par le petit nombre, lorsque cette inferiorité est compensée, par l'avantage du poste & l'habileté de celui qui commande. Cet évenement produisit un grand trouble dans le Sénat. On ne manqua point de blâmer la conduite de Pisani, parce qu'il est naturel de donner le tort aux vaincus, & qu'il est facile à gens qui ne font que raisonner, d'imputer des fautes & des omissions à ceux qui agissent. On ne poussa point la rigueur jusqu'à le révoquer; parce qu'après tout sa capacité en fait de guerre n'étoit ignorée de personne, & que son rappel n'auroit servi qu'à constater davantage une défaite qu'on auroit bien voulu faire passer pour douteuse. On se contenta d'ordonner à cette occasion par une loi toute nouvelle, que désormais le Généralissime de mer auroit avec lui quatre Provéditeurs Généraux, qu'il seroit obligé de consulter, & qui auroient char-

ge du Sénat de veiller à ce qu'il ne ſe fit rien au préjudice de la République. On nomma pour remplir cette fonction auprès de Piſani quivenoit de retourner à Candie, Jean Delfino, Marc Cornaro, Marin Grimani & Marin Falier, qui étoient des principaux du Sénat.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe

En même tems on ſongea à renforcer la flotte, pour la mettre en état d'agir contre l'ennemi avec une vigeur, qui montrât que la Seigneurie n'étoit rien moins qu'abattue du dernier échec. Paul Loredan lui amena neuf galeres, & Jean Sanuto huit autres conſécutivement. Le reſte de la campagne, & tout l'hiver ſuivant ſe paſſa à faire des courſes dans tout l'Archipel, & depuis le détroit des Dardanelles juſqu'à Péra. Ces courſes procurerent un grand nombre de priſes faites ſur les Génois, & entre autres de deux galéaſſes très-richement chargées.

On renforce la flotte de Veniſe.

Tandis que Piſani étoit occupé à ruiner le commerce de l'ennemi dans les mers Orientales, quatre galeres Génoiſes entrerent ſubitement dans le golfe, pour y uſer de répréſailles

Les Génois entrent dans le golfe.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

contre les Vénitiens. Elles parcoururent toute la côte de Dalmatie & d'Istrie, & y firent le pillage impunément. On en eut bientôt avis à Venise, & on donna ordre à Marc Michieli de mener inceſſamment contr'elles cinq galeres qu'on avoit toutes prêtes dans le port. Michieli courut à la pourſuite des Génois; mais comme ils avoient eu vent de ſon départ, ils n'avoient pas jugé à propos de l'attendre; & contens du butin qu'ils avoient fait, ils étoient ſortis du golfe bruſquement pour reprendre la route de Gênes. Ainſi les deux peuples, plus acharnés que jamais l'un contre l'autre, ne faiſoient que ſe tourmenter réciproquement par des repréſailles continuelles de bâtimens pris, d'enlevement de marchandiſes, de ſaccagement de côtes.

An 1353. Grand armement à Gênes.

Piſani avoit fort ſur le cœur l'affront qu'il avoit reçu devant Conſtantinople, & épioit ſoigneuſement l'occaſion de prendre ſa revanche ſur les Génois. La flotte de Pagan Doria étoit revenue à Gênes. Dans l'excès de confiance qu'y avoit fait naître ſa glorieuſe victoire, on y préparoit un ſecond

armement de quarante-trois galeres, avec lequel cette République se flattoit de consommer dans peu son triomphe en achevant de ruiner les flottes combinées de Venise & d'Arragon. Pisani qui en fut averti, voulut leur épargner la peine de le venir chercher dans le fond de l'Archipel. Il en sortit, & vint se joindre sur les côtes de Sardaigne aux Arragonois qui avoient pour nouveau Général Gérard Caprario. Ils faisoient alors le siége d'Alguer, où les Génois avoient trouvé le secret de s'introduire. Ce fut auprès de cette place que les deux flottes firent leur jonction; & tout de suite elles se rendirent dans le golfe de Cagliari, pour observer de-là les mouvemens de l'ennemi & en profiter.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

La flotte Génoise commandée par Grimaldi ne tarda pas à mettre à la voile. On ignoroit à Gênes l'arrivée des Vénitiens dans la mer de Sardaigne, de sorte que Grimaldi étoit parti dant la résolution d'attaquer les Arragonois sous Alguer; & comme il s'étoit flatté de n'avoir affaire qu'à eux, il comptoit en avoir bon marché. Les deux Généraux qui avoient prévu cette

Flotte Génoise battue par les Vénitiens.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

erreur, résolurent de l'entretenir afin d'en tirer plus surement avantage. Caprario prit les devants avec vingt galeres & deux galéasses, & se présenta à l'ennemi pour lui donner envie de combattre. Pisani se tint hors de portée d'être apperçu, attendant que le combat fût engagé pour paroître. Grimaldi n'eut pas plutôt découvert la flotte de Caprario, que se sentant de beaucoup supérieur, il vint sur lui avec impétuosité, & l'action commença par un choc des plus rudes de part & d'autre. Au moment que les Génois étoient plus animés & croyoient toucher à la victoire, la flotte de Pisani arriva sur eux à pleines voiles. Cette surprise déconcerta l'ennemi étrangement, & sa terreur fut si grande à l'aspect des pavillons Vénitiens, qu'il ne songea qu'à prendre la fuite. Mais les galeres de Venise ayant l'avantage du vent, aborderent les bâtimens Génois avec beaucoup de vitesse, & s'y étant accrochées avec leurs grapins, leur ôterent la liberté de fuir. Alors le combat recommença avec une fureur dont la peinture se refuse à toute expression. Les Génois firent des prodiges de valeur, mais ils

furent accablés par le nombre. De leurs quarante trois galeres, trente-deux furent prises, les autres entierement fracassées coulerent presque toutes à fond, & Grimaldi fut trop heureux de sauver sa Capitane, & de l'emmener tristement à Gênes, pour y porter la nouvelle d'un des plus cruels & des plus malheureux combats, qu'on eût jamais essuyés.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Barbarie des vainqueurs.

Les vainqueurs userent barbarement de la victoire; car on assure qu'ils pousserent l'animosité jusqu'à ne point vouloir faire de quartier à leurs prisonniers, qu'ils jetterent tous à la mer, Officiers, soldats, matelots. Si ce fait est vrai, on doit oublier la gloire qu'ils eurent de vaincre, pour leur reprocher à jamais l'infamie d'une violence d'autant plus déshonorante, qu'il y avoit moins de nécessité à la commettre, & qu'elle ne marquoit qu'un emportement lâche & brutal. Les deux flottes se séparerent après le combat. Celle d'Arragon rentra dans les ports de Sardaigne, celle des Vénitiens revint à Venise. Les Grecs n'eurent aucune part à cette affaire, parce que l'Empereur Jean Cantacu-

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

ſene avoit alors des embarras qui ne lui permettoient gueres de fournir autre choſe que des vœux impuiſſans à ſon alliance avec les Vénitiens. Attaqué par les Turcs d'une part, & de l'autre par Jean Paléologue à qui il avoit enlevé l'Empire, & qui ayant le cœur des grands & du peuple, commençoit à faire des mouvemens pour recouvrer ſa couronne, Cantacuſene ne ſe ſoutenoit qu'avec peine contre la révolution, qui deux ans après le fit deſcendre du Trône où l'uſurpation l'avoit placé, & le contraignit à aller finir ſes jours dans un monaſtere.

Déſolation des Génois.

Jamais déſolation ne fut pareille à celle des Génois aprés une ſi terrible défaite. Toute leur marine étoit abîmée. Ils voyoient toutes leurs colonies en proye aux hoſtilités de leurs rivaux; & ils ne ſçavoient plus où trouver des forces, pour réparer le mauvais état de leurs affaires. Leur accablement fut ſi grand, qu'ils déſeſpererent de ſe ſoutenir par eux-mêmes; & leur paſſion étoit en même tems ſi aveugle, que plûtôt que de s'humilier juſqu'à demander la paix aux Vénitiens, ils aimerent mieux ſa-

crifier leur liberté en se donnant à un Prince dont la puissance leur fournît les moyens de continuer la guerre. Dans la délibération qu'ils tinrent à ce sujet, les avis se partagerent d'abord entre le Roi de France, & Jean Paléologue Empereur Grec. Mais les guerres particulieres qui occupoient ces deux Princes détournerent de s'adresser à eux, parce qu'on craignit de n'en pas recevoir des secours assez forts & assez prompts. Tout bien considéré, on se décida pour Jean Viscomti Archevêque de Milan. Ce Prélat depuis la mort de son frere Luquin étoit resté seul Seigneur temporel de tout le Milanois. Il y régnoit d'autant plus souverainement, qu'outre qu'il réunissoit en sa personne les deux puissances, il étoit généralement estimé de ses sujets. Il avoit eu bien des démêlés avec la Cour de Rome, & même il avoit débuté, n'étant pôint encore Evêque, par embrasser le parti de l'anti-Pape Pierre de Corbieres qui l'avoit mis au nombre de ses Cardinaux. La maison de Viscomti étoit alors ouvertement déclarée pour Louis de Baviere. Depuis elle avoit fait sa paix

ANDRE DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Ils se donnent à l'Archevêque de Milan.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

avec le Pape qui lui avoit accordé l'investiture de la souveraineté de Milan. Jean Viscomti dont nous parlons, après s'être reconcilié avec Bénoit XII, s'étoit brouillé de nouveau avec Clément VI, au sujet de la ville de Boulogne dont il s'étoit emparé au préjudice du saint Siége. Clément avoit fulminé contre lui diverses sentences; mais Jean Viscomti avoit encore trouvé le sécret de gagner ce Pontife, qui peu de tems avant sa mort lui accorda l'investiture de Milan & de Boulogne à certaines conditions.

Jean Viscomti, devenu ainsi très-puissant en Lombardie, parut aux Génois celui de tous les Princes, dont la protection pouvoit leur être plus avantageuse: d'autant plus qu'ils n'ignoroient pas, combien ce Prélat étoit passionné pour l'agrandissement de son Domaine. Ils lui envoyerent donc une solemnelle députation, pour lui représenter: que dans l'état malheureux où se trouvoit la ville de Gênes, ayant perdu presque toutes ses forces dans un seul combat, la nécessité lui avoit inspiré une résolution d'où elle espéroit uniquement son salut. » Il y

» a long-tems, dirent les Députés, » que nous sommes en guerre contre » un ennemi très-puissant. Jusqu'à-» présent nous avions eu plus de sujet » de nous louer de la fortune que de » nous en plaindre. Aujourd'hui elle » nous accable de ses rigueurs. Mais » si nos forces sont abattues, notre » haine contre les Vénitiens non » seulement n'a point souffert de di-» minution, mais elle a contracté » dans la douleur de nos pertes le dé-» gré d'inflammation le plus ardent : » & dans la nécessité ou de céder à nos » ennemis, ou de perdre notre an-» cienne liberté, nous préferons har-» diment au chagrin de voir triom-» pher nos rivaux, l'inconvénient de » nous donner un Maître. C'est vers » vous, magnifique Seigneur, que Gê-» nes nous envoye, c'est entre vos » mains qu'elle s'abandonne. Rece-» vez son hommage & sa soumission. » Employez tout ce que vous avez de » pouvoir à la défendre des insultes » de ses ennemis. Montrez en un mot » que le peuple Génois ne s'est point » trompé, en croyant, que le seul » moyen d'éviter sa ruine, étoit de se » donner à vous.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

L'Archevêque de Milan les prend sous sa protection.

L'Archevêque de Milan, enchanté de l'occasion qui se présentoit de joindre à ses autres Etats les belles & riches possessions de la République de Gênes, donna toutes sortes d'encouragemens à ses Députés. Il leur promit de faire en sorte qu'ils n'eussent jamais lieu de se repentir de la sage résolution qu'ils venoient de prendre. Il leur dit qu'ils pouvoient être certains, que tout ce qu'il avoit de puissance seroit mis en œuvre, pour prévenir leur chûte, & pour leur faire trouver dans la protection des Viscomti, une constante supériorité sur tous leurs ennemis. Ayant donc reçu l'hommage de la ville de Gênes, il y envoya le Marquis Palavicini pour la gouverner en son nom. Une résolution si extraordinaire de la part d'un peuple fameux dans toute l'Italie par son orgueilleuse fierté, & par son opposition invincible pour toute espece de joug, fut moins encore l'effet forcé d'une adversité parvenue à son comble, que le fruit déplorable des divisions intestines dont la ville de Gênes étoit agitée. Depuis bien des années l'esprit de cabale & de faction ôtoit toute stabilité à son gouvernement, & entretenoit parmi

ſes citoyens une fermentation, d'où il ne réſultoit que d'opiniâtres partialités. L'excès de leur diſcorde produiſit le deſſein de ſe donner à un maître étranger; & leur paſſion contre les Vénitiens rendit unanimes en ce ſeul point, les vœux des Génois déſunis en tout le reſte.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Veniſe.

Cette nouvelle parvenue bientôt à Veniſe, y parut digne de la plus grande conſidération. Les moins clairvoyans regarderent comme un grand triomphe, d'avoir réduit l'ennemi à la dureté d'un parti ſi extrême. Les plus ſages n'y virent que le fâcheux préſage d'un renouvellement de guerre, dont les embraſemens alloient être plus vifs & plus dangereux que tout ce qui avoit précédé. Les Génois appuyés par les Viſcomti, devenoient des ennemis vraiment redoutables. Afin d'être plus en état de faire échouer les entrepriſes de l'Archevêque de Milan, le Sénat de Veniſe rechercha l'alliance des Seigneurs de Padoüe, de Verone & de Mantoue; & comme tous ces Princes ne voyoient qu'avec une inquiétude très-jalouſe la trop grande puiſſance des Viſcomti, ils conſentirent très-volontiers à ſe

Ce qu'on penſe à Veniſe de cette révolution.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Les Génois entrent dans le golfe.

liguer contr'eux avec les Vénitiens.

Déja les Génois avoient ressenti les bons effets de la domination de l'Archevêque de Milan ; l'ordre commençoit à se rétablir parmi eux. Leur nouveau Prince n'épargnoit point l'argent pour remettre leur marine en bon état. On armoit à Gênes vingt-cinq galeres en grande diligence. On ne voulut pas même attendre que l'armement fût complet, pour faire quelque tentative sur les Vénitiens ; & parce qu'on brûloit d'envie de leur faire du mal, on fit partir les premieres galeres qui se trouverent prêtes. Elles firent voile au nombre de quatre dans le courant de l'hiver, & pénétrerent

An 1354. dans le golfe avant qu'on en eût à Venise le premier soupçon. Elles s'avancerent vers la côte de Dalmatie, & ayant attaqué les isles de Faro & de Corzola qui étoient sans défense, elles y commirent un affreux dégât, y firent beaucoup de prisonniers, & y mirent le feu en se retirant. Les Vénitiens ne s'attendoient à rien moins qu'à une insulte pareille, de la part d'un ennemi qu'ils croyoient trop abattu pour se relever si-tôt. Pisani eut ordre de mettre en mer incessamment avec une escadre de quatorze galeres, & de

courir sur les audacieux qui avoient osé braver la Seigneurie avec si peu de considération pour ses forces. Mais on avoit affaire à gens qui contens d'avoir réussi par surprise dans ce petit exploit, sçurent en conserver l'avantage par la célérité de leur évasion. Pisani courut inutilement le golfe d'un bout à l'autre ; & n'ayant point rencontré d'ennemi, il s'arrêta à l'isle d'Arbes où sa flotte fut renforcée de dix galeres, & peu de tems après de dix autres que Jean Sanuto lui amena.

ANDRE' DANDOLO, LIV Doge de Venise.

La connoissance qu'il avoit du grand armement qui se préparoit à Gênes, & l'expérience de l'année précédente, le déterminerent à se transporter de nouveau sur les côtes de Sardaigne pour y attendre & attaquer les Génois au passage. Pagan Doria qui s'étoit fait tant d'honneur au combat de Constantinople, devoit commander la flotte ennemie. Il sçut que Pisani venoit d'arriver dans la mer de Sardaigne ; & ne voulant point se commettre avec lui au risque de renouveller la fâcheuse aventure de l'année d'auparavant, il se proposa d'éviter sa rencontre, & de faire en sorte de lui échapper & de passer outre. Un heureux accident favorisa son dessein

Pisani va à la rencontre de leur flotte.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

au de-là de ses espérances; car à peine fut-il sorti de la rade de Gênes, qu'il s'éleva une brume très-épaisse, au moyen de laquelle ses galeres filerent l'une après l'autre, & ayant eu le bonheur de n'être pas découvertes, elles se trouverent réunies dans la mer de Sicile, sans que Pisani se fût apperçu de leur passage. Pagan Doria entra tout de suite dans le golfe, donna la chasse à tous les navires marchands Vénitiens, en enleva un bon nombre, s'avança jusqu'en Istrie, attaqua la ville de Parenzo, la prit & la ruina.

Allarmes dans Venise à cause du voisinage des Génois.

Il n'en fallut pas davantage pour jetter la consternation dans Venise. Sentant une flotte si formidable à son voisinage, & n'ayant point de nouvelles de Pisani, on y fut aussi effrayé qu'on peut l'être dans une ville qui voit l'ennemi à ses portes, tandis que les forces nécessaires à sa défense sont dans un funeste éloignement. On fit prendre les armes à la Bourgeoisie, on tendit les chaînes, on multiplia les gardes & les patrouilles, on prit en un mot avec beaucoup de trouble les précautions les plus recherchées, comme si on avoit été au moment d'être assiégé. On envoya des chaloupes à la découverte pour tâcher de pressentir les

desseins de l'ennemi : en même tems on dépêcha divers petits bâtimens à Pisani, pour l'instruire du péril où l'on se trouvoit, & lui donner ordre de revenir au plutôt. Mais Pagan Doria qui avoit autant de prudence que de bravoure, sentoit bien qu'attaquer une ville comme Venise étoit une entreprise au-dessus de ses forces, & n'avoit garde d'exposer l'Etat de Gênes aux inconvéniens d'une pareille témérité. Il comprenoit que pour peu qu'il séjournât encore dans le golfe, il auroit bientôt toute la flotte de Pisani sur les bras. Il ne songea donc plus qu'à faire sa retraite sans danger ; il prit en retournant une galéasse Vénitienne avec trois autres bâtimens dont la cargaison étoit estimée huit cent mille ducats. Il sortit heureusement du golfe avant le retour de Pisani qui y couroit à toutes voiles ; & par la constance de son bonheur, les deux flottes se croiserent sans se rencontrer.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Pour multiplier les diversions, la Seigneurie non contente d'avoir mis dans ses intérêts, les Lescale, les Carrare & les Gonzague, envoya solliciter l'appui de l'Empereur Charles de Luxembourg qui marchoit en Ita-

La Seigneurie cherche de l'appui & des Alliés.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

lie pour s'y faire couronner. Il lui fut d'autant plus aisé de se concilier l'amitié de ce Prince, que les Viscomti lui avoient été jusqu'alors très-opposés. Mais la soudaine mort de l'Archevêque de Milan changea beaucoup la situation des affaires. Ses trois neveux, Matthieu, Barnabo & Galeas, partagerent entr'eux la riche succession de leur oncle; & craignant de se faire un ennemi très-dangereux dans la personne de Charles de Luxembourg, ils allerent au devant de tout ce qui pouvoit contribuer à leur procurer ses bonnes graces; de sorte que les Vénitiens retirerent peu de fruit des promesses que cet Empereur leur avoit faites.

Tandis qu'il se disposoit à se rendre à Milan où il devoit prendre la Couronne de fer, les Vénitiens eurent la douleur de perdre leur Doge André Dandolo. Il mourut le 7 Septembre de cette année 1354 n'ayant pas encore tout-à-fait cinquante ans. Le mérite personnel de Dandolo lui avoit concilié la confiance & la vénération de tous les sujets de l'Etat qu'il gouvernoit avec beaucoup de sagesse, & avoit rendu sa réputation très-célébre chez tous les Etrangers. On ne

pouvoit qu'être sensiblement affligé de voir un si digne Chef enlevé à la fleur de son âge aux vœux de la République, & sur-tout dans la circonstance d'une guerre vive qui n'étoit point prête à finir, & dont les évenemens pouvoient devenir très critiques. Le talent d'André Dandolo n'étoit pas pour les exploits militaires, & ce n'étoit point de son bras mis en action à la tête des armées, que la République attendoit des ressources. Il lui étoit précieux par l'utilité de ses conseils, en quoi il montroit toutes les lumieres d'un esprit excellent cultivé par beaucoup d'étude, & tout le zele d'un cœur vraiment citoyen. Naturellement très-propre aux affaires, & porté par une forte inclination à la recherche des belles connoissances, il sçut se partager entre les occupations de l'homme d'esprit & les soins de l'homme d'Etat. Livré à cette douce philosophie qui dérive assez ordinairement de l'amour des Lettres, il montra pour le vuide des vulgaires amusemens, l'éloignement d'une ame habituée à des plaisirs plus purs. Sa conduite fut toujours celle d'un homme exempt de préjugés & de passions. Il entretint un commerce de familia-

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

Mort d'André Dandolo. Son caractere.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

rité avec les principaux Sçavans de ſon ſiécle. Le célebre Petrarque, homme extraordinairement frivole & ſingulierement bel eſprit, eſt un de ceux avec qui il fut plus en relation.

Mais en même tems qu'André Dandolo, par une grande délicateſſe de goût, cherchoit ſes uniques délices dans la ſociété des Muſes, il donnoit tous ſes ſoins au bon gouvernement de l'Etat, & rempliſſoit ſa fonction de Doge éminemment. Outre qu'il étendoit la vigilance à tous les détails, & qu'on trouvoit toujours chez lui pour les grandes affaires des avis lumineux, & dans les cas embarraſſans l'eſprit d'expédient & de reſſource, il s'impoſa à lui-même un travail pénible & dégoûtant dans la ſeule vûe de ſervir ſa patrie : ce fut de rédiger & mettre en ordre tous les décrets du Grand Conſeil, & toutes les loix portées depuis le Dogat de Jacques Thiépolo. Il fut auſſi l'auteur d'une nouvelle Magiſtrature. Les trois Avogadors dont nous avons parlé ailleurs, & qui furent principalement inſtitués d'abord pour l'appel des Cauſes civiles, & pour décider où elles devoient reſſortir, étoient chargés alors de tant d'autres affaires, qu'ils ne pouvoient plus vaquer à cette

effentielle fonction. André Dandolo leur fit nommer pour cela trois Subftituts qui prirent la qualité d'Auditeurs, & qui furent chargés de fuppléer les Avogadors dans cette partie de leur miniftere. On les nomme aujourd'hui à Venife les Auditeurs anciens. André Dandolo vit avec beaucoup de chagrin le feu de la guerre fe rallumer entre Gênes & Venife. Il étoit trop éclairé pour ne pas fentir qu'il n'en pouvoit réfulter que beaucoup de mal & aucun bien folide. Il ufa en fage temporifeur de toute la circonfpection poffible, afin d'éviter à la Seigneurie les périls & les frais de cette guerre ruineufe. L'inquiétude audacieufe des Génois ne lui permit pas d'obtenir l'accompliffement d'une fi fage intention. Il fallut, bon gré malgré, repouffer la force par la force; & Dandolo n'oublia rien pour procurer des fuccès capables de conduire à une paix avantageufe & prompte. Il n'eut pas la confolation de terminer cette guerre avant fa mort : ce n'eft pas qu'on ne lui eût fait plufieurs fois des propofitions de paix ; mais il les trouva toujours fi peu honorables, que malgré la modération de fon caractere, il ne

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venife.

ANDRE' DANDOLO, LIV. Doge de Venise.

voulut jamais les accepter. *

Les Vénitiens qui donnerent à Dandolo des larmes bien ſinceres, ne ſentirent vraiment toute la grandeur de leur perte, que lorſque lui ayant nommé un Succeſſeur, ils virent éclorre tout-à-coup une conſpiration funeſte qui eut pour auteur le Chef même de la Nation, & dont il fallut éteindre le feu dans ſon ſang.

* Epitaphe du Doge André Dandolo.

Quem reverenda cohors virtutum tempore nullo
Deſervit, gelidi brevis hæc tenet urna ſepulchri
Membra, valentis erant probitas, cui dogmata ſenſus,
Ingenium penetrans, modus atque profaminis alti
Nobilitatis opus, morum ſeriſque venuſta.
Qui dedit aſſiduos patriæ memorandus honores,
Et quia clara ſonant populis ſua geſta per orbem.
Plura ſinit calamus meritò recitanda notare,
Dandula quem ſoboles peperit generoſa, Ducatum
Andream omnimodâ Venetûm ratione merentem
Septima dumque dies Septembris, mille trecentis
Quatuor ac decies jam quinque dediſſet, obivit.

Il fut le dernier des Doges enterrés dans l'égliſe de ſaint Marc. Après lui on arrêta que les Doges choiſiroient ailleurs leur ſépulture, ſans qu'on ſçache le motif de cette reſolution.

Fin du Livre douzieme & du troiſieme Tome.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans le troisieme Volume.

A.

B.

C.

D

E

F.

G.

J.

L.

M.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

Z.

Fin de la Table du troisieme Volume.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'Ordre de Monseigneur le Chancelier, cette *Histoire de la Republique de Venise* ; il me paroît qu'elle mérite d'être imprimée.

A Paris, le 28 Mars 1758.

COURCHETET.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, A nos Amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien aimé NICOLAS-BONAVENTURE DUCHESNE, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titres, *Histoire de la République de Venise; Abrégé Chronologique de l'Histoire d'Espagne; Mémoire sur la Chevalerie*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer & réimprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défense à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étran-

gere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles : Que l'Impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes ; que l'impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie ; & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de les exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression desdits Ouvrages sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancellier de France, le sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevallier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier, ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur

de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le deuxieme jour du mois Septembre, l'an de Grace mil sept cent cinquante-huit, & de notre Regne le quarante-quatrieme. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XIV. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 372. Fol. 345. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 18 Février 1723. A Paris le 5 Septembre 1758.

P. G. LE MERCIER, Syndic.

